

VIE PRIVÉE
DE
LOUIS XV.

TOME SECOND.

1855 1859

L

PRINC

N C

orige

LA

Che

VIE PRIVÉE
DE *Gal 4 C.C.B.*
LOUIS XV,

OU

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS, PARTICULARITÉS,
ET ANECDOTES DE SON REGNE.

. . . Video meliora proboque,
Deteriora sequor. HOR.

NOUVELLE ÉDITION,

*corrigée & augmentée sur les Manuscrits de
l'Auteur, & ornée du Portrait du Roi.*

TOME SECOND.



A LONDRES,
Chez JOHN PETER LYTON.
MDCCLXXXI.

ALPHABET

DE

CHIFFRE

OU

CHIFFRE DE LA MARQUE

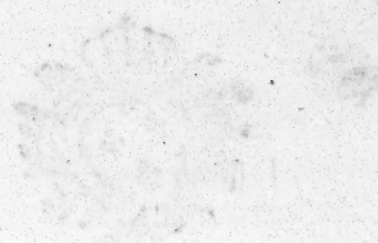
DE LA MARQUE

DE LA

NOUVELLE ÉDITION

DE LA MARQUE DE LA MARQUE DE LA MARQUE

TOME SECOND



LEONARD

JOHN PETER FULTON

MCCCLXXXI



L

QUE
posé
rance
grande
il se
semblab
en
mor
Saxe
C. n
pou
clara
our,
sât à
e, c
e Sta
antôt
acte
e les
e &
me,
oclan
rie.

() F
Tom



VIE PRIVÉE

DE

LOUIS XV.

QUELQUE desir qu'eût le Cardinal de conserver la paix, posé à l'acheter même aux dépens de l'argent de la France, parce qu'il sçavoit bien le faire revenir en plus grande abondance, par les occupations utiles de cette paix; qu'il sçavoit que la guerre, en obstruant les canons d'un semblable reflux, en emportoit infiniment davantage, il ne put en prévenir une où il se trouva emporté malgré lui. Le mort du Roi de Pologne, Frédéric-Auguste, Electeur de Saxe, le premier Février, fit renaître les espérances de Stanislas, beau-pere du Roi, & ce jeune Monarque pouvoit en abandonner les intérêts. Le 17 Mars, il déclara à tous les Ambassadeurs étrangers qui étoient à sa Cour, qu'il ne souffriroit point qu'aucune Puissance s'opposât à la liberté de l'élection d'un nouveau Roi de Pologne, c'est-à-dire, qu'il empêcheroit qu'on en éluît d'autre que Stanislas. En effet, l'influence de la France se manifesta bientôt par l'assemblée de la Diete, le 7 Mai. Elle, fait un acte de confédération générale, par lequel il est arrêté que les seuls Piasles ou Gentilshommes Polonois, nés de père & de mere Catholiques, pourront prétendre à la Couronne, & que personne, autre que le Primat, ne pourra proclamer le Roi, sous peine d'être déclaré ennemi de la patrie. Elle fixe au 25 du mois d'Août l'élection (1),

(1) Reculée depuis au 12 Septembre.

1733. afin de laisser le temps à Stanislas de se rendre en Pologne. Il étoit parti en poste ; mais pour donner le change à ses ennemis, on laissa croire qu'une escadre sortie de Brest pour la mer Baltique, portoit le Monarque futur. On poussa cette comédie jusqu'à faire embarquer un Seigneur Français, revêtu de tout ce qui pouvoit lui donner une plus exacte ressemblance. L'Empereur Charles VI étoit entièrement opposé à ce choix. Il avoit appelé la Russie à son secours : tous deux favorisoient le fils du Roi défunt, au mépris de la résolution de la Diète, qui n'admettoit parmi les candidats que des nationaux. Déjà trente mille Moscovites, sous les ordres du Général Laszi, étoient venus violenter les suffrages. Malgré leurs menaces, Stanislas, suivi d'un seul homme (1) de confiance, après avoir pénétré en Pologne, à la faveur d'un déguisement, par une route opposée à celle qu'on croyoit qu'il tiendrait, est nommé d'une voix unanime, à l'exception d'un Magnat qui ne lui donna pas son suffrage ; il sortit de l'assemblée, & se retira à quelque distance du champ de l'élection avec les troupes qu'il avoit amenées. Cet événement n'auroit eu aucune suite fâcheuse pour Stanislas, si, se mettant sur le champ à la tête de la Pospolite, comme on l'en pressoit, il eût marché droit à ce traître, qu'il auroit certainement taillé en pièces. Mais, soit qu'il ne voulût pas marquer son avènement au trône par l'effusion du sang de ses sujets, soit indolence, soit mépris pour les rebelles, dont le nombre ne lui paroissoit pas fort redoutable (2), il ne se donna aucun mouvement, & laissa au parti opposé tout le temps de se fortifier, à l'aide des Russes, dont les menaces ont bientôt leur effet. Ils arrivent à Varsovie : la Diète se dissipe ; le Roi éphémère se retire à Dantzick avec une partie de ceux qui lui sont attachés. Le Général ennemi, maître du pays, convoque une assemblée à Prague, & l'Electeur de Saxe est élu sous le nom d'Auguste II.

(1) M. de Solignac.

(2) On lit dans la Vie de Stanislas, par M. Aubert, cette belle réponse, qu'il ne vouloit ni s'assurer une Couronne aux dépens de la vie de ses sujets, ni se mettre dans le cas d'avoir marqué son avènement au trône par l'effusion de leur sang.

Pendant que ce nouveau Monarque se fait couronner à Cracovie, le Général Lasci s'avance vers Dantzick, où s'étoit réfugiée une partie de la Noblesse Polonoise à la suite de Stanislas. Il y arrive le 2 Mars, comme les habitants de se soumettre à Auguste, veut les intimider par la crainte des hostilités les plus vives ; & , sur leur refus, commence le blocus & fait ouvrir la tranchée : mais le nombre des assiégeants ne suffisant pas, vu la grandeur de la place, la valeur & la résolution des assiégés, le Comte de Munich conduit au siege un corps de troupes considérable, prend le commandement de l'armée Moscovite, presse la ville, s'empare du fort de Weichselmunde & de plusieurs autres ouvrages, dont la prise empêche les Français, amenés par l'escadre du Roi, d'entrer dans la ville.

Le Cardinal de Fleury, ne pouvant se refuser au desir de Louis XV & à l'honneur de la nation, avoit cru en être quitte pour répandre de l'argent en profusion dans la Diète ; il auroit craint d'allarmer les Puissances du nord, s'il eût envoyé une nombreuse armée, capable de soutenir l'élection de Stanislas. Il vouloit sur-tout ménager l'Angleterre, qui n'auroit pas vu tranquillement des préparatifs maritimes trop formidables : il s'étoit contenté de faire équiper une escadre foible, avec 1500 hommes de troupes de transport seulement, commandées par un Brigadier (1). Il se proposoit d'en faire filer d'autres successivement au besoin, & , par cette manœuvre fautive & pusillanime, fit manquer, à la honte de la France, toute l'expédition.

La premiere colonne du secours envoyé à Stanislas, étoit rendue sans accident en Dannemarck. L'Officier qui commandoit, ayant observé en passant la situation de Dantzick, & celle de l'armée des assiégeants, avoit regardé comme fou d'essayer un débarquement avec sa petite troupe. Le Comte de Plélo, Ambassadeur de France à Copenhague, vit avec indignation cette retraite ; il la regarda comme humiliante : il étoit jeune, vif, entreprenant, contre l'avis du Commandant, qui vouloit attendre le reste du renfort, usant des pouvoirs qu'il avoit, il résolut de marcher à la ville assiégée, dans le dessein de s'y jeter,

(1) M. de la Motte.

1733. ou plutôt de périr, ce qu'on juge aisément à cette phrase de sa lettre au Comte de Maurepas, citée par M. de Voltaire : » Je suis sûr que je n'en reviendrai pas ; je vous recommande ma femme & mes enfants. » Arrivé à la vue des lignes des assiégeants, & guidé par son zèle bouillant, avec une poignée de gens qu'il enflamme de son enthousiasme de gloire, il tente de forcer le passage, mais inutilement. Il perdit beaucoup de monde dans cette action, & se fit tuer, en s'exposant comme un simple soldat. Le Général, à qui l'on reprocha d'avoir eu trop de déférence pour l'Ambassadeur, plus propre au rôle qu'il venoit de jouer, qu'au caractère dont il étoit revêtu, s'il ne déploya la même bravoure, avec une prudence singulière, qualité non moins essentielle à sa place, arrêta les suites de cette étourderie dont il avoit prévu le mauvais succès. Il fit sa retraite avec beaucoup d'intelligence, & revint en bon ordre à Copenhague, où il reçut la seconde division de son détachement. Alors on résolut de faire un effort mieux combiné, & de se procurer le passage plutôt par la ruse que par la force. On employa vainement toutes sortes de stratagèmes, & l'on étoit près de se retirer honteusement sans rien faire, lorsqu'un Officier d'environ vingt ans, offrit & répondit sur sa tête de faire entrer une partie des troupes dans la ville, en le transportant de nuit dans des bateaux par la rivière, ce qu'il exécuta, malgré le feu des assiégeants, à qui le bruit des rames donna du soupçon. Ce petit renfort ranima les assiégés, &, dans l'espérance d'en avoir de plus considérables, ils se défendirent avec vigueur ; mais faute de secours il fallut succomber enfin. Stanislas même, sentant bien l'état où Dantzick étoit réduit, qu'il seroit forcé incessamment d'ouvrir ses portes à l'ennemi, crut devoir prévenir le destin qu'on lui préparoit. Il sçavoit sa tête mise à prix, il sortit de la ville furtivement & dans la nuit, deux jours avant la capitulation, conduit par un guide fidèle, particulièrement instruit du local. Après bien des détours, des vêtements, des fatigues & des dangers, dont ce Prince fait une description touchante dans sa lettre à la Reine de France, il arrive à Königsberg dans les Etats du Roi de Prusse, où il fut traité avec tous les honneurs dus à son rang : il y séjourna quelque temps, & revint en France

C'est ainsi que Stanislas fut chassé une seconde fois du trône de Pologne, & peut-être fut-ce un bonheur pour 1733.

lui. Ce Prince, tout débonnaire & peu guerrier, ne convenoit gueres à une nation se ressentant toujours de son ancienne origine des Sarmates, active, turbulente, ne respirant que l'indépendance & les armes, dont l'inquiétude naturelle étoit encore accrue par ses voisins, jaloux de la voir libre au milieu d'eux gémissants à l'entour sous le joug du despotisme. Il est vraisemblable qu'il n'eût fait qu'accélérer la révolution & le démembrement de la Pologne, que nous avons vu s'effectuer trente ans après sous Poniatowski, simple Gentilhomme Polonois, devenu Roi comme lui; comme lui sans consistance au-dedans, sans appui au-dehors; comme lui magnanime, humain, populaire, aimant les lettres & les arts, mais dénué de ce caractère d'énergie, d'intrépidité, de férocité même, seul capable d'imposer à des hordes tumultueuses, & d'arrêter leurs insurrections. Nous sçavons qu'Auguste n'avoit pas le génie plus belliqueux que son rival, n'avoit pas plus de fermeté & d'audace; mais fils du Roi défunt, déjà maître d'un puissant Etat limitrophe, il étoit membre de l'Empire, devenu de Charles VI, & allié de la Russie. La France n'avoit point encore acquis la prépondérance qu'un grand Monarque lui a donnée depuis. Ces circonstances devoient rendre son élection plus durable & plus solide, & ce fut ce qui arriva. La Czarine étoit intéressée par amour propre à soutenir dans le fils l'ouvrage de Pierre-le-Grand, à la faveur du pere, & l'Empereur goûtoit la satisfaction de venger de la France par cette humiliation, foible déshonneur, il est vrai, de tant de possessions qu'elle avoit enlevées.

Ayant manqué l'instant favorable, on perdit l'espoir de rétablir Stanislas sur le trône de Pologne; mais la gloire de Louis XV ne permettoit pas de laisser impuni l'affront fait à son beau-pere, & le Cardinal, malgré son génie pacifique, faute d'avoir fait d'abord des efforts assez vigoureux, se vit forcé d'entrer dans une querelle sérieuse. Avant, pour empêcher qu'elle ne devînt générale, il s'adressa de l'Angleterre & de la Hollande. M. de Chavigni, Ministre de France à Londres, avoit présenté à cette Cour

1733. **un mémoire des griefs** que le Roi avoit contre l'Empereur. Ils rouloient sur la convention que ce Prince avoit faite avec la Czarine, d'empêcher l'élection & le couronnement du Roi Stanislas, & sur les violences exercées par ces deux Puissances contre une nation libre. Ils parurent des motifs de guerre légitimes : on en jugea de même à la Haye, où l'on signa, le 4 Décembre, un traité de neutralité pour les Pays-Bas. La République de Venise demanda & obtint la même sûreté en Italie. Le Cardinal fut d'autant plus enchanté d'avoir ainsi convaincu les autres Etats de la modération du Roi, & de son éloignement de toutes vues ambitieuses qui pussent les inquiéter, qu'il avoit été contraint d'en venir à une voie de fait désagréable, mais nécessaire. Il ne s'y seroit pas porté, s'il eût été possible d'oublier une ville si près de la France que Nanci, & de risquer que les ennemis ne s'en emparaient. Par décence, on avoit préalablement fait prévenir la Duchesse de Lorraine de ce qui alloit arriver. Le Comte de Belle-Isle avoit été chargé de la commission, & il étoit entré dans la capitale le 13 Octobre, avec un corps de troupes. Il ne devoit entreprendre sur son autorité, ni toucher à ses revenus & l'on avoit obtenu son consentement ; mais quel consentement ! C'est en ces occasions-là sur-tout que le philosophe reconnoît, en frémissant, qu'il n'est d'autre droit sur la terre que le droit du plus fort. Après ces préliminaires, on choisit le meilleur plan d'opérations. On pouvoit tirer raison des Moscovites par leur éloignement ; on fit retomber tout le poids de la guerre sur l'Empereur ; on se rapprocha de l'Espagne ; on forma une alliance avec la Sardaigne entra, & l'on attaqua à la fois ce Monarque sur le Rhin & en Italie. Le Roi se chargea seul de l'Allemagne, & d'aider le Roi de Sardaigne en Lombardie pendant que l'armée de S. M. Catholique feroit la conquête des deux Siciles. Le Maréchal de Berwick s'étoit avancé avec ses troupes sur le bord du Rhin ; il le passa, assiégea le fort de Kell, & le prit. Le Comte de Charolois & le Prince Conti servoient sous ses ordres, aussi bien que le Prince de Dombes, le Comte d'Eu & le Comte de Clermont. Le dernier avoit obtenu un Bref du Pape, qui lui permettoit de porter les armes & de garder ses bénéfices.

Comte de Saxe y faisoit son apprentissage en qualité de **Maréchal de camp**. Après diverses marches sçavantes qui **1723.** romperent le Prince Eugene, le plus habile Général de l'Empereur, on investit Philipsbourg, le boulevard & la clef de l'Allemagne. Cette place forte ne fit pas une aussi belle défense qu'on l'auroit cru. Malgré les obstacles du terrain & une pluie continuelle, on poussa les travaux avec vigueur. Le soldat animé par la présence du Général & par l'exemple de tant d'illustres combattants, alloit aux attaques, le corps à moitié dans l'eau, avec un zèle & une bravoure dignes des plus grands éloges. Berwick, maître de la plus grande partie des ouvrages, se préparoit à donner l'assaut au corps de la place, lorsqu'il fut tué le 12 Juin, au milieu de ses enfants & quelques Officiers généraux, d'un coup de canon, pendant qu'il examinoit de dessus le revers de la tranchée l'effet des batteries qu'il avoit ordonnées. Ainsi périt au lit d'honneur, comme une victime, victime de sa bravoure & de son activité, ce Maréchal expérimenté, vigilant, sévère, & ce qui met le comble à son éloge, d'une probité peu commune. Sa mort affligea les troupes, mais ne les découragea pas. Le commandement passa au Marquis d'Asfeld, le plus ancien lieutenant-général; quoique bien inférieur pour la capacité, il recueillit tout le fruit des sçavantes dispositions du héros défunt & eut tout l'honneur de ce siège, avec le Duc de Noailles, son collègue. Enfin, après six semaines de tranchée ouverte, des travaux infinis, des obstacles imprévus & extraordinaires, tels que des pluies continuelles, le débordement du Rhin, l'inondation des ouvrages & la présence de l'armée Impériale, toujours prête à attaquer les retranchements, la ville capitula le 18 Juillet. Le Marquis d'Asfeld & le Duc de Noailles, créés Maréchaux de France, restèrent chargés de la conduite de l'armée; mais jaloux l'un de l'autre, ils n'agirent plus de concert & ne firent rien le reste de la campagne, ni la suivante. Ceux qui ont servi sous eux, nous peignent le premier comme un homme blanchi dans le métier des armes, & qui, artisan de sa fortune, étoit parvenu à la maîtrise du génie, qu'il n'entendoit cependant pas parfaitement; indécis, sans plan fixe, n'agissant qu'à mesure, ne

734. ſachant pas aſſez profiter des avantages que ſa poſition ou celle de l'ennemi pouvoit lui donner : le ſecond , comme rempli d'eſprit & de connoiſſances très-étendues ſur toutes les parties ; au fond guerrier médiocre , timide , peu eſtime des troupes par cette raiſon , ayant la vue courte , défaut phyſique très-dangereux dans un Général. Du reſte , avantageux , extraordinairement viſ & entêté , fin courtiſan & heureux.

La troiſieme campagne , afin de prévenir le préjudice qu'apportoit aux opérations la méſintelligence des deux chefs , dont on ſ'apperçut , mais trop tard , on envoya en Italie le Maréchal de Noailles , au lieu du Maréchal de Coigny qui paſſa en Allemagne. Malgré cette ſage précaution & l'accord du nouveau Général avec le Maréchal d'Asfeld , le Prince Eugene eut l'habileté d'arrêter le progrès des armes de la France. Tout ce que purent faire ſes rivaux viſ-à-vis de ce vieux guerrier , ce fut par de marches & contremarches ſçavantes , dont le Comte de Belle-Iſle étoit un des principaux auteurs , de conſerver les conquêtes faites , & de ſe poſter toujours ſi avantageuſement ou de ſe retrancher ſi bien qu'ils ne puſſent être forcés de combattre. Mais dans l'état deſeſpéré où étoient les affaires de l'Empereur par les pertes conſidérables qu'il éprouvoit dans ſes autres poſſeſſions , c'étoit un coup de maître de la part de ſon Général de réduire les Français à une eſpece de défenſive , même au milieu de leurs victoires. S. M. Impériale ſ'apperçut trop tard de la ſageſſe du Prince Eugene , contre l'avis duquel elle avoit entrepris cette guerre croyant n'avoir affaire qu'à un enfant & à un vieillard.

En effet , Charles VI payoit bien cher en Italie la vengeance ſtérile qu'il avoit goûtée dans le Nord. Il n'étoit pas poſſible d'y avoir des ſuccès plus rapides. L'armée Française , commandée par le Maréchal de Villars , avoit l'ordre de ſe joindre à celle du Roi de Sardaigne & de conquérir la Lombardie. Le bonheur de ce Général ne l'abandonna point dans ſa vieillesſe : les villes ſ'ouvroient devant lui ; mais en ſe chargeant d'un tel emploi , il avoit pu conſulté ſon zèle & ſon amour pour la gloire que ſon âge & ſes forces. Bientôt les chaleurs exceſſives du climat , la fatigue de corps & d'eſprit attachée à ſes fonctions ,

rérent sa santé. Il remit le commandement entre les mains du Marquis de Coigny, & se retira à Turin, le 17 Juin 1734. où il mourut peu de jours après, dans la même chambre, dit-on, où il étoit né : il s'écria qu'il ne regrettoit que l'honneur de périr les armes à la main, & conserva jusqu'au bout ce caractère naturellement fanfaron qu'il avoit porté souvent trop loin. On prétend qu'il avoit sollicité ce dernier généralat avec une présomption excusable dans un jeune guerrier, mais ridicule dans un héros à cheveux blancs & octogénaire. Au reste, une confiance aveugle, & une bravoure téméraire lui avoient toujours suffi. Elles avoient suppléé chez lui une étude profonde de son métier, qu'il n'avoit jamais faite, quoiqu'entré de bonne heure au service. A cette époque son bien étoit des plus médiocres, & par un autre secret qui n'appartenoit alors qu'à lui, & trouvé depuis par beaucoup de ses successeurs, il amassa des richesses immenses dans ce métier qu'il ruinoient les autres. Ce fut lui à qui un vivrier menacé de la corde répondit : » qu'on ne pendoit point un homme qui avoit cent mille livres au service du Général. Et en effet il échappa au supplice.

Le Roi de Sardaigne parut regretter Villars, mais au moment qu'il ne fut pas fâché d'être débarrassé d'un homme qui étourdissait sans cesse de sa capacité, & qui s'opposant à tout ce qu'il vouloit, le contrarioit d'autant mieux dans ses opérations, que les troupes Françaises faisoient le plus grand nombre & la principale force de l'armée combinée. Le Marquis de Coigny & le Comte de Broglio, les deux Lieutenants-généraux plus anciens sous Villars, se partagèrent le commandement, & furent bientôt faits Maréchaux de France. Tous deux étoient vifs, avides de renommée, fermant un peu trop les yeux sur la discipline, dès-lors aimés du soldat ; très-propres aux coups de main, excellents en second ou à la tête d'un corps peu considérable, mais incapables d'embrasser le détail immense d'une armée entière : au reste, bons patriotes, & agissant de concert pour le bien de la cause commune. C'est ce qu'on vit à la bataille de Parme, le 29 Juin, dans laquelle les Impériaux, commandés par le Comte de Mercy, furent venus attaquer l'armée des Alliés, succomberent. Le

1734. succès fort long-temps incertain , l'ardeur des troupes ennemies qui avoient déjà porté le désordre parmi les Français, dont la vaillance commençoit à se flatter d'une victoire complète, lorsqu'il fut tué. Quelque soin qu'on prit de cacher cette mort aux siens, ils la sçurent bientôt. Dans leur effroi, ils n'attaquerent plus avec la même vigueur. Ce moment de relâche, ou plutôt la même nouvelle de reprendre cœur à l'armée combinée; elle revint avec fureur sur les vainqueurs qui, découragés à leur tour, n'opposèrent qu'une résistance foible, & prirent enfin la fuite. Ils perdirent 8,000 hommes, avec le champ de bataille. Le Maréchal de Coigny envoya aussi-tôt le Marquis de Coigny son fils, annoncer cette victoire au Roi. La prise de Modène par le Marquis de Maillebois, en fut le fruit. Le Prince de Wurtemberg, qui avoit pris le commandement des Impériaux, n'avoit osé soutenir cette ville & s'étoit retiré; mais en habile homme il profita d'une faute du Maréchal de Broglio & eut bientôt un petit avantage, plus flatteur au fond pour son amour-propre, que vraiment utile aux affaires. Les armées avoient changé de position, & s'étoient approchées chacune de Guastalla, dix mille Impériaux s'avancent sur la Secchia. On sollicita le Général François de garnir un poste à la vue de l'ennemi, qu'il soutiendrait hors d'insulte par la nature & la disposition même du terrain: il s'obstine à rejeter cet avis; le 15 Août il se livre au sommeil avec la même sécurité que s'il dormoit dans son hôtel à Paris. Il y avoit à peine deux heures qu'il reposoit, qu'il est réveillé en sursaut par un grand bruit d'armes & par les cris des combattants: il se leve en diligence, & veut se mettre en état de courir où le danger l'appelle; il n'en a pas le temps; l'attaque avoit été imprévue & si bien combinée, qu'après avoir forcé un foible détachement de cinquante hommes qui gardoient le gué, les ennemis passent la rivière, traversent son quartier & pénètrent jusqu'à sa tente. En chemise, & ses culottes à la main, Broglio est trop heureux de se sauver & abandonner tout. Cette petite disgrâce, suite nécessaire de sa présomption & de son imprudence, fournit matière pendant quelques jours aux bons mots du soldat. Mais comme sa bravoure n'étoit point équivoque, sa réputation n'en souffrit pas.

La bataille de Guastalla le 19 Septembre, fut la suite 1724.
 cet échec, que le Maréchal étoit impatient de réparer. 1724.
 Après avoir fait pendant huit heures des prodiges de va-
 leur, les Impériaux sont battus & obligés de se retirer pré-
 cipitamment au-delà du Pô, d'abandonner leurs morts,
 leurs blessés & le champ de bataille. Cette victoire coûta
 peu aux vainqueurs, parce que les deux armées s'étant
 engagées par pelotons détachés qui se succédoient sans
 interruption, il se livra autant de combats qu'il y eut de
 pelotons qui allèrent à la charge. Le Comte de Konigsfegg,
 nouveau Général de l'Empereur, malgré sa défaite, re-
 cueillit beaucoup de gloire de cette journée. Il réduisit par
 une longue défense ses rivaux, fort mal-traités eux-mêmes
 & accablés de lassitude, à n'oser le poursuivre, & à lui
 laisser faire sa retraite sans inquiétude. L'armée des Alliés
 étoit de 1,200 hommes, plusieurs Officiers de distinction,
 principalement le Marquis de Pezé, Colonel du Régiment
 du Roi & Maréchal de camp, dont le mérite & les ta-
 lents pour la guerre donnoient les plus grandes espérances,
 qui avoient déjà concilié l'estime & l'amitié de son maître.
 Ce fut à cette action qu'un autre Officier de marque (1),
 en menant sa troupe à la charge, eut le malheur de tomber
 sous le feu, pendant un temps considérable, foulé aux pieds
 de plusieurs hommes & des chevaux qui lui passoient sur le corps.
 Il fut enfin tiré de-là dans un état déplorable qui, par une
 espèce de miracle, n'eut aucune suite fâcheuse. C'étoit un
 des plus superbes hommes qu'on pût voir, mais taxé de
 être autant qu'une femme; ce qui donna lieu de croire
 qu'il tremblait pour sa beauté, il s'étoit laissé choir vo-
 lontairement & adroitement dans un fossé, préférant le
 danger presque inévitable d'être tué ou fait prisonnier, à
 d'être défiguré.
 Quelque grands que fussent les désastres de l'Empereur
 en Lombardie, ses affaires étoient encore plus mauvaises
 dans le Royaume de Naples. L'Infant Dom Carlos y entre

(1) Le Duc de la Tremoille, Colonel du régiment du Champagne.
 anecdote, qui se trouve dans les anecdotes de Perse, nous
 est confirmée par trop de militaires, présents à l'action, pour
 en douter.

1734. avec l'armée Espagnole, le 29 Mars, sans trouver aucune résistance. Il perce jusqu'à la Capitale, qui lui ouvre ses portes. Il fait prêter par les Magistrats de cette ville, serment de fidélité au Roi son pere, qui lui cède bientôt ses droits le 10 Mai. Alors le jeune Prince fait son entrée, & reçoit en son nom l'hommage de tous les Ordres de l'Etat.

Les Impériaux, au nombre de neuf à dix mille hommes, commandés par le Général Visconti, s'étoient retranchés à Bitonto dans la Pouille; les Espagnols les forcent dans leurs retranchements, & les mettent hors d'état de balancer leurs efforts & d'arrêter leurs conquêtes. Le Duc de Montemart, leur Général, en acquiert le glorieux surnom de Bitonto.

Le Royaume de Naples, conquis en entier, Don Carlos passe en Sicile: les habitants préfèrent la domination Espagnole à celle des Allemands, se déclarent pour lui & favorisent son entreprise. En moins d'un an, il est maître de tout le pays, au point de pouvoir détacher une partie de son armée, qui va joindre l'armée des alliés en Lombardie. Alors Louis XV le regarde déjà comme si bien affermi sur le trône, qu'il le reconnoît Souverain des deux Siciles, envoie le Marquis de Puissieux Ambassadeur auprès de cette nouvelle Majesté, & le premier Juillet reçoit en la même qualité, de sa part, le Prince de Torella Caraccioli.

C'est ainsi que l'Empereur, pour avoir procuré le royaume à l'Electeur de Saxe, en perdit deux & une grande partie de l'Italie. Il couroit risque d'en perdre davantage s'il ne se fût hâté de conclure la paix. Les Anglais & les Hollandais avoient déjà communiqué en forme, à Londres & à la Haye, aux Ministres des Puissances belligérantes un projet de pacification générale; mais il n'avoit point été agréé: il servit néanmoins de base aux négociations qui suivirent. Seulement Charles VI, desirant accélérer un ouvrage qu'il avoit si fort à cœur, & connoissant par expérience la lenteur des Congrès, proposa à Louis XV de lui envoyer le sieur Dutheil, premier Commis des affaires étrangères. Il avoit senti la nécessité d'un sacrifice pour faire passer le plan des Puissances maritimes, &

partiales au gré de la France, qui le rejettoit, en ce qu'il manquait une indemnité envers Stanislas. Il trouve l'ex-¹⁷³⁵édient de faire céder les Duchés de Lorraine & de Bar à leur Souverain, en échange de la succession éventuelle du Grand-Duché de Toscane. Alors toute difficulté est levée, & l'on signe à Vienne, le 3 Octobre, les préliminaires de la paix.

Par ces préliminaires, le beau-pere de Louis XV renonçoit au royaume qu'il avoit déjà eu deux fois. Il conservoit seulement la dénomination de Roi de Pologne, & tous les honneurs & titres attachés à son rang. Pour dédommagement utile, il eut les Etats stipulés ci-dessus, & fut mis en possession sur le champ, moyennant quelque argent comptant, & une pension de quatre millions cinq cents mille livres, faite au Duc Français, jusqu'à ce que la Toscane lui échût. C'étoit la France qui faisoit ces frais, la charge de la reversion des Duchés de Lorraine & de Bar à la Couronne. A ces conditions, l'Electeur de Saxe étoit en possession du trône de son rival, & du Grand-Duché de Lithuanie, & les alliés reconnoissoient son élection. Dom Carlos conservoit les royaumes de Naples & de Sicile; le Roi de Sardaigne, une partie de la Lombardie. Toutes les autres possessions de l'Empereur en Italie, lui étoient restituées, ainsi que les conquêtes faites par les armes de la France en Allemagne. On lui cédoit outre les Duchés de Parme & de Plaisance.

Quelle révolution survenue dans la face politique de l'Europe, de cette guerre courte, mais importante par ses conséquences ! Accoutumée à voir donner & changer des Etats, il y avoit encore de quoi l'étonner. Les deux Siciles, prises & reprises tant de fois auparavant, l'objet continuel des prétentions de la Maison d'Autriche pendant plus de six siècles, sont acquises pour jamais à un Prince de la Maison de Bourbon. La maison régnante des Princes Lorrains est transportée dans cette Toscane, accordée déjà par l'Empereur à Don Carlos, dont le dernier Souverain n'étoit encore, ne reconnoissoit point son Etat comme fief de l'Empire, & près de sa fin, demandoit si l'on ne lui en laisseroit pas un troisième héritier, & quel enfant l'Empereur & la France vouloient lui faire ? Un Roi de Pologne

1735. ~~Il~~ passe en Lorraine, & un Electeur de Saxe illégitimement élu, met sur sa tête la Couronne de ce Monarque, qui lui garantit le beau-pere du détrôné. Enfin les Duchés de Parme & de Plaisance, que les droits du sang donnoient à Dom Carlos, fils de Philippe V & d'une Princesse de Parme, révendiqués toujours par le Saint-Siege (1), dont le dernier Duc avoit fait hommage au Pape, sont cédés à Charles VI en propriété, & il garde le Milanais malgré la loi générale des fiefs de l'Empire, qui veut que le chef, Seigneur Suzerain, en donne toujours l'investiture, sans quoi les Empereurs pourroient engloutir à longue toutes les mouvances de leur suprématie ! On auroit pu renouveler, observe M. de Voltaire, la médaille de Trajan : *Regna assignata*. Les Trônes donnés.

Cependant, quoique ces préliminaires réparassent la plus grande brèche faite à la Couronne d'Espagne par la guerre de la succession & par la paix d'Utrecht, elle n'étoit pas contente ; elle se voyoit avec peine privée des Duchés de Parme & de Plaisance, & de la Toscane qu'elle espéroit conserver. Le Roi de Sardaigne avoit compté sur un agrandissement plus étendu, & se plaignoit que son zèle & ses services fussent si mal payés ; mais tous deux seuls pouvoient soutenir la guerre contre l'Empereur, ils furent obligés de céder : le Duc de Lorraine, au contraire, acquiesce avec joie à un échange qui lui assure en mariage l'Archiduchesse, fille aînée de l'Empereur, & avec elle la plus belle succession de l'Europe & les prétentions les plus vastes.

Telle fut la fin d'une guerre dont l'Empereur, réduit aux plus grandes extrémités ; se tira le plus adroitement qu'il étoit possible aux dépens d'autrui, c'est-à-dire de son futur gendre & du Grand-Duc de Toscane ; car les sacrifices qu'il fit personnellement n'en étoient plus, pu

(1) Le premier Avril 1723, le Pape avoit fait faire entre les mains du Magistrat de Cambrai, par le Ministère de l'Abbé Rostin Auditeur de son Nonce en France, une protestation contre tout ce qui pourroit être fait au Congrès indiqué dans cette ville ; au préjudice des droits du Saint-Siege, au sujet de l'investiture éventuelle des Duchés de Parme & de Plaisance, accordée à l'Infant Don Carlos.

il ne cédoit que les Etats que le sort des armes lui ~~avoit~~
 déjà ravis. Ses cessions, d'ailleurs, étoient balancées
 d'autres que lui accordoit le traité : titre plus certain
 ses prétendus droits, qu'il n'auroit pu faire valoir qu'en
 remettant aux hasards des combats. Au reste, il se trou-
 vait dédommagé de tout par un article qu'il avoit le plus
 cher.

1735.

Ce Prince avoit 51 ans ; il étoit d'un tempérament dé-
 licat ; il ne se voyoit pour toute postérité que des filles,
 l'âge de l'Impératrice ne lui permettoit guere d'en es-
 pérer d'autre. Depuis 1713 il travailloit à faire garantir
 la possession indivisible de ses Etats héréditaires à sa fille
 Marie-Thérèse : il espéroit mettre par-là son futur
 gendre en état de lui succéder à l'Empire ; il espéroit que,
 plus heureux que lui, ce gendre lui donneroit un petit-
 fils, dont renaitroit sa race prête à s'éteindre, & sur la
 tête duquel se transmettroit la Couronne Impériale depuis
 long-temps annexée à sa maison. Cette considération
 n'entra pas pour peu dans son projet de mettre sur
 le Trône de Pologne l'Electeur de Saxe, mari d'une de ses
 filles, qui, pour prix de ce secours avoit signé le fameux
 traité de succession, appelé la *Sanction Pragmatique Ca-*
tholique. Il avoit la garantie de l'Angleterre, de la Hollande,
 de la Russie, du Dannemarck & des Etats de l'Empire ; il
 fit un des articles préliminaires de la paix de 1735,
 la France y accéda ; dernier coup de politique dont il
 se félicitoit, comme rendant désormais ses dispositions cer-
 taines & inattaquables. On verra dans la suite qu'il se trompa.
 Le Prince Eugene avoit mieux vu les choses, en lui di-
 sant peu de temps avant de mourir, » qu'il falloit avoir
 cent mille soldats, & point de garantie.

Les ennemis naturels de la France, dont l'idée des vues
 politiques & dépouillées d'ambition de son Roi, même en
 pendant la guerre, avoit enchaîné la jalousie active, se re-
 tirent de leur tranquillité. Ils la virent s'accroître de
 ces superbes Duchés par la réunion de la Lorraine à ce
 Royaume ; réunion tant de fois inutilement tentée, & con-
 vaincue, celle-ci irrévocablement dans cette querelle purement
 amour-propre & d'honneur. Persuadés que Louis XV
 avoit attaquer l'Empereur, sans allarmer la liberté de

1735. l'Europe, ils avoient regardé tranquillement les succès rapides de ses armes; ils s'étoient flattés que le théâtre principal de la guerre étant en Italie, ils ne dureroient pas & ne contribueroient à la longue qu'à affoiblir la France. Ils se tromperent sans doute, mais ils avoient spéculé d'après une expérience soutenue. C'est la seule guerre d'au-delà des Monts qui se soit terminée avec un avantage solide pour elle depuis Charlemagne. Plusieurs causes y concoururent: les Français s'entendoient avec le gardien des Alpes, devenu le plus puissant Prince de ces contrées. Ils étoient secondés des meilleures troupes d'Espagne: leurs ennemis composés, au contraire, de troupes Allemandes n'étoient point acclimatés. Les armées furent toujours de l'abondance; il régnoit une parfaite intelligence entre les Chefs. Enfin cette guerre fut courte, & ne laissa pas de temps aux Français de se laisser amollir par les délices de la Capoue.

Au reste, le Cardinal, en acquiesçant au désir de son Royal pupille, n'avoit réellement envisagé dans cette guerre aucune utilité domaniale; la gloire de la France, l'abaissement de ses ennemis & le succès de ses alliés, l'avoient seuls déterminé: il fut conduit par les événements, l'Empereur vint en quelque sorte au devant de lui; il étoit même si modéré dans ses prétentions qu'il n'avoit demandé d'autre que la reversion du Barrois. Ce fut le Ministre des affaires étrangères qui l'encouragea, & lui donna une énergie qu'il n'auroit pas eue autrement.

Les Hollandais & ses compatriotes reprocherent au Ministre Walpole d'avoir abandonné en cette occasion la Maison d'Autriche, la seule en état de balancer sur le Continent la puissance de celle de Bourbon. Il se défendit en leur faisant connoître la convention secrète avec le Cardinal de tenir toujours sa Marine dans l'abaissement de leur laisser l'Empire de la mer & du commerce, avec lequel ils seroient en tout temps maîtres de contrebalancer la France & de faire échouer ses projets d'agrandissement.

Les préliminaires de la paix du 3 Octobre, se convertirent donc sans obstacle en traité définitif, qui fut signé à Vienne par le Marquis de Mirepoix, Ambassadeur & Plénipotentiaire de France, avec les Ministres de l'Empereur.

pereur
nnée
egne
Il c
ngme
& à f
emi
l'une
ar le
orte
llianc
engag
ne c
une p
e pol
lord
remie
ime,
teltin
sens
ar l'en
ar la
es (1)
ventur
ntrepr
e Thé
rmine
i four
le so
se tro
ys, p
Occu
rdoit
ux. I
(1) Ce
on de
(2) C'e
rons e
(3) Vo
Tom,

ereur le 19 Novembre 1738, & l'on regarde cette
année comme une des plus glorieuses époques du
regne de Louis XV.

Il conclut avec son ennemi une paix honorable, qui
augmente son Empire & donne des Etats à ses parens
& à ses alliés. Médiateur généreux en faveur de l'en-
nemi réconcilié, il travaille avec zèle à le délivrer
d'une guerre cruelle & malheureuse contre les Turcs,
par le ministère du Marquis de Ville-neuve à la
Porte, & il réussit (1). Il renouvelle une ancienne
alliance avec une Puissance amie, avec la Suede qui
s'engage, moyennant un subside de 90,000 livres,
à ne conclurre pendant dix ans aucun traité avec au-
cune puissance, que du consentement du Roi, coup
de politique nécessaire pour maintenir ainsi dans le
Nord un *Argus* vigilant, propre à donner l'éveil au
premier trouble. Protecteur de deux Républiques qu'il
aime, il éteint à Geneve pour jamais des mouvemens
sectaires toujours renaissans & reçoit les remercie-
mens de ses Députés. Il travaille à soumettre à Genes,
par l'empire de la raison & de la justice, autant que
par la voie des armes, des sujets prétendus rebel-
les (2), les Corfès, dont un certain Baron de Neuhhoff,
aventurier Allemand, homme de tête, ambitieux &
entreprenant, s'étoit fait déclarer Roi, sous le nom
de Théodore I (3). Il avoit été assez adroit pour dé-
terminer en Hollande une compagnie de négocians à
lui fournir des secours de munitions & d'argent, &
le soutenir dans sa Souveraineté; mais à son retour
se trouva dépouillé, & finit par errer en différens
pays, par être en prison & par mourir misérable.
Occupé de tant d'objets extérieurs, le Cardinal ne
pouvoit pas de vue le soin de rendre les peuples heu-
reux. Par une petite supercherie il s'étoit ménagé la

10 NOV
1738.

8 Mai.

24 Mai

(1) Cette paix eut lieu en 1739, en effet, à la recomman-
dation de l'Ambassadeur de France à Constantinople.

(2) C'étoit l'idée qu'on en avoit donnée à la France. Nous
avons dans le temps si elle étoit juste.

(3) Voyez sa vie.

Tom. II.

1 Janv. 1737. faculté de prolonger le Dixieme autant qu'il luiplairoit, en insérant dans la Déclaration d'établissement de cet impôt, qu'il ne devoit finir d'être perçu qu'après la publication de la paix. Il n'en abusa pas excessivement, & s'il ne l'ôta pas dès que les préliminaires furent signés, il prévint l'époque fixée, & par Arrêt du Conseil le fit cesser deux ans & demi plutôt. Quel contraste avec la conduite de ses successeurs !

Plusieurs Loix utiles, émanées dans différentes parties, du temps même de la guerre où des négociations, prouvoient son attention à tout.

15 Fév. 1734. Afin de diminuer le luxe des Officiers, il fit régler par une Ordonnance de S. M. les équipages qu'ils devoient avoir à l'armée : précaution essentielle pour la facilité du transport des troupes, pour la diminution de la consommation générale, & pour prévenir les dépenses ruineuses des militaires. Cette Ordonnance, renouvelée de nos jours par le Comte de Saint-Germain, atteste combien peu depuis on avoit tenu la main à l'exécution des dispositions austères.

28 Mai 1733. Par une autre, on statuoit sur l'habillement, armement & équipement de la cavalerie & sur la hauteur des chevaux. Il étoit enjoint aux officiers de reprendre la cuirasse & aux cavaliers le plastron.

2 Nov. 1734. On ordonnoit par une troisieme à tous les Anglois Irlandois & Ecoissois résidans en France, sans emploi de s'engager dans quelques-uns des Régimens Irlandois de S. M., à l'exception de ceux qui n'avoient pas atteint l'âge de dix-huit ans, ou de ceux qui en avoient plus de cinquante.

30 Jan. En 1736, le Cardinal fait enrégistrer une Déclaration du Roi, portant établissement d'une Chambre de Tournelle civile au Parlement de Paris, pour l'expédition des procès. Cette Chambre devoit ouvrir ses séances à la Chandeleur & se clore à la Saint-Germain. Louis XIV en avoit établi une pareille en 1669 ; nous en avons vu depuis créer une en 1775. C'est un secours extraordinaire accordé aux plaideurs, après les grandes crises où l'interruption de la Justice laissoit les affaires s'accumuler.

Peu après émane une loi du Trône, concernant ~~les~~ Testamens, dont l'objet, suivant les termes du préambule, est d'affermir l'autorité des loix anciennes, & de les expliquer d'une manière si précise que l'incertitude ou la variété des maximes ne soit plus désormais une matière toujours nouvelle d'inquiétude pour les testateurs, de doutes pour les juges de procès ruineux pour les parties.

On en promulgue encore une autre infiniment plus importante, qui fixe la forme dans laquelle on doit tenir les registres des baptêmes, mariages, sépultures, professions religieuses, & les extraits qui en doivent être expédiés pour assurer l'état des Citoyens.

On cherche l'année suivante à réprimer la mauvaise loi, à lui enlever ses subterfuges par des définitions claires, distinctes & précises du faux principal, du faux incident, en rétablissant la formule & les règles de la reconnaissance des écritures & signatures en matière criminelle. On poursuit la chicane dans ses détours, dans ses sinuosités les plus obliques, en déterminant les cas & la manière des évocations & révoemens de juges. Telles étoient une foule d'Ordonnances destinées à faire éternellement la règle de cet Empire & l'admiration de l'Europe. Plût à Dieu que le Législateur, au nom duquel on faisoit parler la loi avec tant de majesté, eût appris à la respecter lui-même! que courbant toujours sous son joug sa tête auguste, il eût constamment donné l'exemple d'une obéissance non moins imposée au monarque qu'aux sujets! Hélas! dès ce temps, d'abominables Séjans, dont les cours abondent sans cesse, cherchoient à corrompre son cœur, à égarer sa droiture, & ce lui imprima une tache ineffaçable sur la mémoire du Cardinal de Fleuri, c'est qu'il fut le premier à céder à leur impulsion.

On savoit combien il étoit avide du pouvoir : ces hommes qui ne peuvent avoir de consistance que dans le désordre & la licence, saisirent son foible pour parvenir à leurs fins. Le Cardinal avoit pour maîtresse la Princesse de Carignan : c'est-à-dire en étoit gou-

verné, dépoſoit dans ſon ſein les ſecrets de l'Etat, ne déci-
doit rien que par ſes conſeils ; car voilà à qu
ſe réduit un mot uſité à la cour ſouvent dans cette
acception, la ſeule que pouvoit préſenter le commerce
d'une femme âgée de quarante-cinq ans , avec un vieil-
lard preſque nonagénaire , chez qui les plaiſirs de
ſens devoient ſe réduire à des réminifcences. Celui
de commander au Miniſtre qui tenoit le Monarque
en liſière, étoit donc la grande volupté de la Prin-
ceſſe , mais cet empire ne tenoit qu'à un fil. Le Ro-
constant juſqu'alors à ſa tendreſſe pour ſon auguſte
compagne , avoit écarté loin de lui les ſéducteurs in-
fames qui avoient eſſayé de l'en détourner. Lorſqu'on
cherchoit à fixer avec adreſſe ſes regards ſur quelque
objet enchanteur , il répondoit froidement : *Je trouve
la Reine encore plus belle (*)*. Mais enfin il pouvoit
s'en dégouter ; la multitude d'enſans qu'elle lui avoit
donnés , devoit même accélérer ce moment fatal ; &
quelle révolution à craindre en pareille circonſtance !
Le vrai moyen d'en prévenir les ſuites étoit de l'op-
rer ſoi-même ; de mettre dans la couche de S. M.
une Syrene dont on fût sûr ; qui , ſatifaite du de-
partement des plaiſirs , laiſſât celui de la politique &
des affaires à ſon Eminence. On fit comprendre ce
à la Princeſſe , qui l'inſinua au Cardinal , & l'on ourdit
en conſéquence une trame où ſe feroit priſe la ſi-
geſſe elle-même. D'une part on gagna le Confeſſeur
de la Reine : ce Bêat fit pieuſement entendre à S. M.
qu'ayant rempli les devoirs de ſon état en donnant
un héritier au trône , & des Princeſſes pour en être
l'éducation , elle feroit une choſe très-agréable à
Dieu , en exerçant déſormais la plus excellente de
vertus , la chaſteté , en ſe ſervant de temps en temps
des voluptés charnelles , toujours trop propres à cou-
ber notre ame vers la terre , au lieu de l'élever

(1) C'eſt au Duc de Pecquiny , Capitaine - Lieutenant de
Chevaux - Légers de la Garde , que , ſuivant la tradition , cette
réponſe a été faite.

ciel , notre véritable patrie. Sans doute , si *Marie* eût en pour les plaisirs un attrait bien vif , ces conseils n'eussent pas produit un grand effet ; mais le peu de tempérament qu'elle avoit , étoit éteint par la dévotion. Un jour que son époux , la tête chaude de vin , & conséquemment mal disposé à l'amour , s'étoit cependant introduit dans le lit de la Reine , elle se livra trop indiscrettement à son dégoût & repoussa ses embrassemens avec une répugnance affligeante pour l'amour-propre du Monarque. Il jura qu'il ne recevrait pas deux fois un pareil affront , & tint parole.

Alors les corrupteurs eurent beau jeu ; il ne leur resta plus qu'à vaincre sa pudeur allarmée d'un changement auquel il n'étoit point habitué , augmentée encore par une timidité qui faisoit l'essence de son caractère. La Comtesse de Mailly , Dame du palais de la Reine , fut jugée la plus convenable pour ce rôle. Elle étoit à peu près comme veuve , sans enfans , pleine de probité & dénuée d'ambition ; d'ailleurs amie de Madame la Comtesse de Toulouse , incapable d'abuser de sa place & de donner le moindre ombrage au Cardinal : en outre très-aimante , très-caressante & pourvue du manége nécessaire pour apprivoiser le moderne Hippolythe. Elle n'étoit ni jeune , ni belle , ni même jolie. Agée de près de trente-cinq ans , elle n'avoit de remarquable dans le visage que deux grands yeux noirs , assez bien fendus , très-vifs , un regard naturellement dur , mais qui , adouci pour le Monarque , ne conservoit que cette hardiesse , indice du tempérament , aiguillon puissant pour provoquer un novice aux combats amoureux. Le son de sa voix rude ne faisoit que confirmer cette annonce , que complétoit encore sa démarche délibérée & lascive. Un tel extérieur , dans la circonstance , étoit infiniment préférable à la gorge la plus appétissante , aux bras les mieux arrondis , à la noblesse , aux graces , à tous les attrait de cent beautés de la cour. Elle surpassoit en outre par un talent qui supplée à bien des charmes , par l'art de la toilette qu'elle possédoit au suprême degré , par un goût exquis que

ses rivales rachoient en vain d'imiter. Enfin la nature l'avoit amplement dédommée de ce qu'elle lui avoit refusé du côté de la figure, par les qualités de l'esprit & du cœur. Elle étoit amusante, enjouée, d'une humeur égale, amie sûre, généreuse, compatissante & cherchant à rendre service. Malheureusement quelques dans son élévation elle fut obligée d'employer des voies indirectes, ne le pouvant faire par elle-même, sans s'exposer à perdre sa faveur, l'affection des personnes augustes à qui elle la devoit, & sans tout l'appui du Cardinal, qui ne l'avoit préférée qu'à la charge d'un rôle purement passif.

Quand on eut arrangé les conventions, le premier Ministre chargea le Duc de Richelieu de proposer au Roi Madame de Mailly. Ce courtisan, fin & séduisant s'étoit insinué dans les bonnes grâces de S. M. & avoit sa confiance. Le Cardinal ne douta pas qu'en faisant changer d'objet à ses talens, on ne pût l'employer avec autant de succès dans une négociation galante que dans une négociation politique. En effet usant de la familiarité que lui donnoit Louis XV, son favori le mit adroitement sur le compte de la Reine, sur le vuide qu'elle laissoit dans son cœur; il le fit convenir de la nécessité de remplacer cette passion par une autre; il lui représenta l'amour contre la consolation de tous les hommes & principalement des grands Princes, obligés de charmer les soucis du trône. Il détermina de la sorte le Roi à une entrevue avec Madame de Mailly, & malgré l'ardeur que devoit donner son âge, malgré la fougue de son tempérament, malgré la longue privation où il avoit été depuis sa rupture, elle fut infructueuse (1): la timidité avoit glacé ses sens, au point que la Comtesse

(1) Voyez les amours de Zeokinisul, Roi des Kosirans, ouvrage traduit de l'Arabe, du Voyageur Krinchboi, un de ces écrivains curs & licencieux, dont il faut se défier cependant, & que nous n'adoptons qu'autant que les faits se rapportent avec les manuscrits plus authentiques que nous avons sous les yeux, ou le récit des courtisans contemporains.

désespérée se plaignit du peu d'impression qu'elle avoit faite. On eut peine à la déterminer à un second tête à tête : on la prévint qu'il falloit oublier le monarque pour ne s'occuper que de l'homme. La docilité du jeune Prince à revenir à elle l'encouragea merveilleusement ; persuadée par cette démarche qu'il n'étoit question que d'affaillir pour triompher , après les agaceries préliminaires elle se permit les moyens extrêmes des courtisannes les plus dévergondées. Ses atouchemens furent un talisman si heureux , que l'aimant reprenant à l'instant ses droits , se livra à des emportemens d'autant plus violens qu'ils avoient été plus contrains. Quand cette scene fut finie , Madame de Mailly enchantée , sortit dans le désordre amoureux où elle étoit encore , & se présentant à ses instigateurs , curieux d'apprendre ce qui s'étoit passé , elle ne leur dit autre chose , sinon : *voyez de grace , comme ce pail-
lard m'a accommodée.*

Le premier pas fait , le Roi ne sentit plus rien qui inquiétât ; il se livra sans remords à ce double adultère. Cependant les rendez-vous se donnerent encore quelque temps en secret , mais il secoua bientôt cette gêne & ne fit nul mystère de sa conquête. Les courtisans s'en entretinrent ; la Reine même en fut informée , & au lieu d'essayer sur son époux l'ascendant qu'elle avoit toujours eu pour le rappeler au lit nuptial , elle se contenta d'en gémir aux pieds des autels. Le Comte de Mailly , qui se soucioit peu de sa femme avant , s'avisa de trouver mauvaise cette infidélité. Pour réponse , il reçut défense d'avoir avec elle aucun commerce. Le Marquis de Nesle , pere de la favorite , l'une des plus illustres maisons du royaume , voulut aussi en critiquer la conduite. On jugea que ce n'étoit qu'une tournure de demander de l'argent , dont il avoit grand besoin , vu le dérangement de ses affaires , & l'on lui en prodigua pour lui fermer la bouche.

Le personnage les plus embarrassé à jouer son rôle dans le début des amours du Roi , ce fut le Cardinal. Afin d'en imposer à la nation , fauteur indirect des déreglemens de son auguste pupille , il poussa l'hypocri-

— sie jusqu'à oser lui faire des remontrances. *Je vous abandonné la conduite de mon Royaume*, répondit aigrement S. M., *j'espere que vous me laisserez maître de mienne*. Mots qui, malgré leur sécheresse, le comblèrent. Ses émissaires, en le disculpant, divulguèrent dans les cercles la réponse du Roi. On ne sauroit concevoir combien les Parisiens en furent scandalisés. Les peuples, en général, & les François sur-tout aimèrent à changer de situation, dans l'espérance d'être mieux. On s'étoit flatté qu'une maîtresse opéreroit qu'une révolution : s'apercevant que celle-ci ne servoit qu'à raffermir l'autorité du premier Ministre, ceux qui avoient applaudi à la passion du Roi, ne la regarderent plus du même œil. On la fit passer aux yeux du public pour un commerce horrible, qui ne manqueroit pas d'attirer le courroux du ciel sur le royaume. On fit des vers satyriques, on chanta des chansons licencieuses, où l'on maltraitoit également l'ami & l'amant.

Ce qui excuse le personnage singulier de la première, auquel elle n'étoit point faite, qu'elle jouoit sans doute, pour la première fois, infâme, abominable dans toute autre, c'est qu'il lui étoit inspiré par son cœur ; c'est qu'elle fut toujours plus attachée à la personne qu'au diadème ; c'est qu'elle aimoit véritablement Louis XV ; c'est qu'elle ne demanda jamais aucune grâce, ni pour elle, ni pour ses parens ; c'est qu'elle ne fut en rien à charge à l'Etat ; c'est qu'elle sortit de la cour aussi pauvre qu'elle y étoit entrée ; c'est, qu'à l'exemple de Madame de la Vallière, après cet amant, elle n'en vit d'autre digne d'elle que Dieu ; c'est enfin, qu'elle expia dans les larmes & les pénitences jusqu'à sa mort, le scandale qu'elle avoit donné, le seul crime, toujours grand dans la société d'avoir souillé la couche nuptiale.

Hélas ! long-temps avant, au comble de sa satisfaction, elle ne tarda pas à trouver sa punition dans la passion même. Elle se repentit plus d'une fois d'avoir ôté au Roi un frein salutaire : ce Prince qui l'estimoit plus qu'il ne l'aimoit, n'étant contenu par aucun

deur, donna l'essor à tous ses desirs : l'inceste ne l'effraya pas. La favorite avoit pour sœur, Madame de Vintimille, mariée depuis peu. Celle-ci, grande aussi, n'avoit par dessus son aînée, du côté des attraits, que l'éclat de la jeunesse; mais elle avoit encore plus d'esprit & ne tarda pas à le faire servir à son projet de supplanter Madame de Mailly & de captiver le Monarque. Tous ceux qui la connoissoient, redoutèrent bientôt son pouvoir. Elle étoit altière, entreprenante, envieuse, vindicative, aimant à gouverner & à se faire craindre, ayant peu d'amis, peu propre à en acquiescer, ne pensant qu'à ses intérêts, n'ayant d'autre but que de tirer parti de la foiblesse de son esclave, & certes elle auroit réussi, si la mort ne l'eût pas arrêtée au commencement de sa carrière. Elle périt en courtes, non sans soupçon de poison. Sa perte causa pendant quelques jours des larmes au Roi. Sa sœur, qu'il avoit toujours conservée, comme pour servir d'entremetteuse à leur commerce, encore secret, y mêla ses larmes, & n'en regretta pas moins sa rivale. Celle-ci laissa un fils, aujourd'hui Comte du Luc, la vive image de S. M. qu'elle a toujours tendrement aimé, & appelé à la cour *le demi-louis*, pour perpétuer la mémoire de l'anecdote.

Heureusement la sensibilité de S. M. dans cet âge où elle est si extrême, étoit déjà émoussée, déjà nulle. Le Roi n'éprouvoit que cette sensation de douleur vagabonde que nous cause la mort de nos semblables, & le retour secret, que nous faisons sur nous-mêmes, dont elle nous rappelle le fatal destin. Les plaisirs suspendus reprirent bientôt leur cours; la chasse, les voyages continuels, dont le Monarque avoit toujours besoin pour se secouer, & plus nécessaires dans cette circonstance, firent oublier Madame de Vintimille. La première favorite reprit ses droits; elle l'accompagnait par-tout, Mademoiselle de Charolois & la Comtesse de Toulouse la secondoient. C'étoient elles qui avoient imaginé ces soupers divins qu'on faisoit dans des réduits délicieux, accessibles aux seuls convives, & désignés par cette raison sous le nom de

petits appartemens. Louis XV en fit pratiquer dans ses différens palais. Sans être absolument séparés des appartemens de représentation, il n'y avoit cependant de communication que ce qu'il en falloit nécessairement pour le service. Une porte secrète pratiquée dans la chambre à coucher de S. M. lui donnoit la facilité de s'y rendre en secret, quand elle le jugeoit à propos, avec les convives désignés. Les artistes avoient épuisé leur art pour la commodité des distributions, l'élégance des ameublemens, les recherches les plus fines du luxe & de la galanterie. Afin de donner une idée aux étrangers, en voici une description allégorique, qu'on trouve dans les *Anecdotes de Perse*, & que l'hystorien, pour dépayser ses lecteurs déclare lui-même avoir transcrit d'ailleurs (1).

» C'étoit un petit temple, où l'on célébroit fréquemment des fêtes nocturnes en l'honneur de Bacchus & de Vénus. Le *Sophi* en étoit grand-prêtre
 » *Retima* la grande-prêtresse; le reste de la troupe sacrée étoit composé de femmes aimables & de courtisans galans, dignes d'être initiés à ces mystères. Là, par quantité de libations les plus exquis & par différentes hymnes à la gloire de Bacchus on tâchoit de se le rendre favorable auprès de la Déesse de Cithere, à laquelle ensuite on faisoit des vœux en temps de précieuses offrandes. Les libations se faisoient avec les vins les plus rares. Les mets les plus recherchés étoient les victimes. Souvent même, & c'étoit aux jours les plus solennels, ces mets étoient préparés par les mains du grand-prêtre. Comus étoit l'ordonnateur de ces festins; Momus y présidoit : il n'étoit permis à aucun esclave d'oser troubler ces augustes cérémonies, & d'entrer dans l'intérieur du temple qu'au moment

(1) Il prétend ce morceau tiré de l'histoire des différens religions qui se sont introduites dans la Perse, depuis la conquête qu'en a fait Alexandre le Grand, jusqu'à présent, à Kodgia.

que les prêtres & les prêtresses, comblés enfin des
 faveurs divines, tomboient dans une extase, dont
 la plénitude prouvoit la grandeur de leur zèle &
 annonçoit la présence des Dieux. Alors tout étoit
 consommé : on enlevoit avec respect ces favoris des
 Dieux & l'on fermoit les portes du temple. Il
 y avoit certains jours de l'année qui n'étoient con-
 sacrés qu'au Dieu Bacchus, & dont les honneurs
 se faisoient pareillement par Comus. Ces jours,
 qu'on peut appeller *les petites fêtes*, étoient ceux
 où le grand-prêtre admettoit dans le temple *Sévagi*,
Fatmé, *Zélide*, & quelques autres, aux yeux des-
 quels, comme profanes, on ne célébroit que les
 petits mystères. En effet, loin de mériter d'être du
 nombre fortuné à qui les fonctions importantes &
 essentielles du culte étoient confiées, à peine étoient-
 ils du peu dont on vouloit bien leur faire part. »
 Nous voyons par les détails de ce récit mystérieux,
 où Louis XV est désigné sous le nom de *Sophi*, & la
 favorite sous le nom de *Retima*, récit dont tous les
 seigneurs, encore vivans & participans de ces fêtes,
 attestent la fidélité, que les *petits appartemens* étoient
 également destinés aux plaisirs de l'amour & à ceux
 de la table. On n'admettoit aux premiers que les cour-
 tisans assez corrompus pour être les compagnons des
 débauches du monarque, ou assez vils pour en rester
 de simples témoins. Les autres comprenoient un cer-
 cle plus étendu & plus honnête. Mrs. le Comte &
 Madame la Comtesse de Toulouse, Mlle. de Charo-
 is, appelés par l'écrivain hiéroglyphique, *Sevagi*,
Zélide & *Fatmé*, en étoient les principaux acteurs.
 Tout s'y passoit alors dans la décence; on ne s'y met-
 toit en pointe de vin que pour faire mieux naître les
 bons mots & les faillies, que pour y donner un cours
 plus libre à ces sarcasmes malins où, sous l'apparence
 d'une gaieté frivole, les la Trémouille, les d'Ayen,
 les Maurepas, les Coigny, les Souvré, annonçoient
 au Roi d'utiles vérités, qui malheureusement étoient
 perdues. Quand les Princesses étoient retirées, ou
 à leur absence, ces orgies devenoient vraiment bac-

chiques; Madame de Mailly, digne d'être née un demi-siècle plutôt, qui aimoit le Champagne, en avoit inspiré le goût au Roi. On y renouvelloit les défits des anciens buveurs : c'étoit à qui mettoit sous la table son adversaire, & après une longue résistance il falloit que des serviteurs affidés vinssent enlever également tous les convives, & les vaincus & les vainqueurs.

On doit reprocher à la mémoire de la Comtesse d'avoir entraîné son amant dans ces parties crapuleuses, auxquelles nous serions portés cependant à croire qu'il ne répugnoit pas. Nous le présumons par une autre circonstance de cette description : c'est que Louis XV se plaisoit fort à faire la cuisine, à préparer de petits ragoûts ; genre de divertissement ignoble, sinon condamnable en lui-même, au moins très-fâcheux en ce qu'il annonce une ame peu accoutumée à s'occuper d'idées grandes & sublimes, telles que doivent être habituellement celles d'un Souverain. Aussi-bien n'étoit-ce point ainsi que le Cardinal desiroit que le Roi s'occupât, & la favorite ne faisoit que suivre le plan qui lui étoit tracé. Le temps n'étoit point venu où les *petits appartemens* devoient être le centre de la politique & des négociations. Cependant la cour n'étoit pas exempte d'orages & d'intrigues. Il est temps de reprendre le fil de ces dernières, dont M. Chauvelin fut une victime éclatante.

Ce Ministre, d'une famille distinguée dans la robe revêtu d'une charge de Président à mortier au Parlement, où il avoit joué un rôle, lors de la disgrâce de Mrs. d'Armenonville, suivie de la retraite du Comte de Morville, son fils, avoit remplacé l'un & l'autre. Il avoit été chargé à la fois & des sceaux & du département des affaires étrangères. Il n'étoit point au-dessous de ces deux places ; il avoit toutes les qualités nécessaires pour les bien remplir. Sa connoissance des loix, de la jurisprudence, des devoirs du magistrat, son intégrité, sa fermeté, mais sur-tout sa longue habitude dans sa compagnie, le rendoient très-propre à être à la tête de la justice : son génie fin, supérieur

la fois & souple , insinuant , sa profonde étude des hommes & de la politique , ses vues étendues , ses desseins vastes , ses correspondances multipliées , convenoient à merveille à ses autres fonctions. Il étoit en outre d'un abord facile & gracieux , d'une conversation séduisante , très au fait du manège de la cour , sans affectation , laborieux , expéditif , sacrifiant une partie de son sommeil aux affaires. Tel étoit ce personnage d'un mérite vraiment éminent , & tel qu'on en voit peu ; Ministre accompli de tout point , s'il eût eu le défaut que produisent presque toujours les grands talens , une ambition démesurée. Quoique Cardinal , reconnoissant son infériorité , lui eût accordé toute sa confiance , il s'indigna d'être en second et de ne pouvoir déployer qu'en partie les ressources qu'il se sentoit en lui-même. D'ailleurs , lié avec les plus grands Seigneurs de la cour , vivant avec eux , mais sans bassesse , bien venu des femmes les plus accablées , des Princesses même , il avoit un parti puissant , qu'il s'étoit formé pour s'entourer & se soutenir. Ce parti étoit celui de M. le Duc. Sa mere , Madame la Duchesse , fiere , absolue , violente , vindicative , turbulente , jalouse de représenter , en étoit l'ame. Malheureusement il n'étoit pas le plus puissant. La faction de Rambouillet , à laquelle se joignoient le Duc d'Orléans & le Duc du Maine , contre-balançoit celle-là , ou plutôt l'empêchoit d'éclater. M. de Chauvelin étoit trop adroit pour se compromettre sans succès apparent ; il se contentoit d'entretenir la bienveillance avec ses protecteurs & de déconcerter les projets de ses ennemis , qu'il étoit habile à éventer par sa vigilance continuelle. Il cherchoit aussi à se rendre agréable à tout le monde ; il ne refusoit que ce qu'il lui étoit impossible d'accorder , & toujours avec une politesse affectueuse presque équivalente aux grâces ; il accueilloit les gens de mérite , il protégeoit les beaux-arts ; il étoit ardent à les faire fleurir ; il étoit aimé & estimé des étrangers , qui sortoient de sa cour toujours contents , toujours enchantés ; il étoit redouté des Puissances , dont il perçoit les

== cabinets par ses ruses & ses intelligences. Il avoit lieu d'espérer de remplacer incessamment le premier Ministre, lorsqu'il se vit enveloppé dans une disgrâce qu'il n'avoit pu prévoir. On l'accusa d'avoir, par le traité de Vienne, sacrifié les intérêts des Alliés de la France à ceux de l'Empereur, en ne faisant pas acheter la paix à ce Prince à des conditions infiniment plus dures, que son état de détresse l'auroit forcé d'accepter. On l'accusa d'avoir reçu de l'argent pour prix de cette honteuse collusion. Le Roi lui-même se conduisant en cette occasion comme il a presque toujours fait depuis, en simple particulier, en ami du Cardinal, lui dénonça Chauvelin, dit-on, & lui conseilla d'éclairer sa conduite : S. M. lui fit entendre qu'elle étoit bien informée que Chauvelin abusoit de sa confiance; mais son protecteur ayant peine à songer de se défaire d'une créature qui lui étoit devenue nécessaire, le justifioit sans cesse, & attribuoit à la seule jalousie les traits lancés contre. Enfin on fit connoître au premier Ministre les intrigues du Gard des sceaux avec la maison de Condé, & ce grief fit un crime irrémissible. Il fut enlevé & conduit dans un château-fort, comme un criminel d'état, où on ne lui laissoit parler à personne, ni voir qui que ce fût, même de sa famille; châtement trop doux pour un traître à son Roi, & trop cruel pour un simple soupçon. Il y a grande apparence qu'on ne pût découvrir des preuves suffisantes; que même le soupçon n'étoit que simulé, le prétexte pris pour le perdre, puisque sa captivité ne fut pas longue & qu'elle se convertit en simple exil à Bourges, où il rendoit des visites qu'on lui faisoit, recevoit & écrivoit des lettres. Les Sceaux furent restitués pour la troisième fois au vieux d'Aguesseau, & M. Amelot, Intendant des finances, fut élevé à la charge de Secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangères.

Issu d'une famille connue dans la politique, le nouveau Ministre n'avoit jamais été initié dans ses manœuvres; il n'avoit que son nom pour lui; il étoit seulement inepte en négociations: aucune de ces

ses transcendantes de son prédécesseur ne suppléoit
 son ignorance ; il ne payoit pas même en repré-
 sentation ; il bégayoit , défaut essentiel dans un homme
 destiné à conférer journellement avec les personnages
 les plus déliés de l'Europe. Pour l'aider dans les fonc-
 tions délicates de sa place , il eut le bonheur de trou-
 ver d'excellens coopérateurs parmi les premiers Com-
 missaires de son Département , qui depuis long-temps en-
 tenoient le détail & connoissoient parfaitement les
 intérêts de la France & ceux des autres royaumes.
 Les Sous-ministres , moins en bute que le chef aux
 traits de l'envie , & d'autant moins exposés aux révo-
 lutions , qu'il faut pour les remplacer une grande
 capacité qui , en pareil genre , ne peut s'acquérir que
 par une longue expérience , sont les hommes de l'Etat :
 leurs maîtres changent , & eux meurent en place.
 Il y eut un Ministre adroit , qui a son entrée à la cour ,
 eut besoin d'eux & les ménage ; mais M. Amelot , fier ,
 jaloux de son rang , comme les petits esprits , & qui
 ne vouloit en vouloir qu'à lui-même , l'un de ces chefs
 de bureau , parce qu'il avoit eu , & avec raison ,
 toute la confiance de M. Chauvelin , s'attacha à le
 perdre. Il l'accusa d'entretenir des correspondances
 secrètes avec cet exilé , & d'éluder de lui découvrir
 les secrets importants dont il avoit la clef. Sans autre
 examen , cet homme fut arrêté & resserré si étroite-
 ment qu'on refusa même à sa femme la permission de
 le voir. Heureusement cette punition ne fit aucun
 effet à l'accusé dans le public. Sa probité étoit si uni-
 versellement reconnue , qu'on ne le soupçonna pas
 de la faute la plus légère , & son infortune fut uni-
 quement attribuée à la jalousie basse du Ministre ; ce
 qui le rendit odieux aux étrangers & à la nation.
 Le Cardinal s'aperçut du tort qu'il avoit eu de
 priver d'un second comme M. de Chauvelin ; il
 dégoûta des affaires , & fut tenté d'en abandonner
 le gouvernement en d'autres mains. Le Comte de Toulouse
 fut celui qu'il choisit pour le remplacer , ou plutôt
 on lui suggéra. Ce n'est pas que ce Prince , né
 sage , dans un âge où l'on le devient encore

d'avantage, d'ailleurs d'une santé affoiblie & frappée de la perte encore récente du Duc du Maine, son frere, fût empressé de gouverner; mais les sollicitations du premier Ministre, du jeune Roi qu'il aimoit tendrement, & plus encore celles de la Comtesse & de tout ce qui l'entouroit, espérant jouir de sa faveur, le déterminèrent. Les mesures étoient prises pour le nommer premier Ministre à Rambouillet où Louis XV devoit aller passer une partie de l'automne avec sa cour, lorsque la mort termina sa carrière. Taillé pour la seconde fois de la pierre, soutint ses souffrances pendant vingt-deux jours avec une fermeté héroïque. Avant d'expirer il fit venir le Duc de Penthièvre, son fils unique, & lui donna les plus belles instructions. Il fut universellement regretté, & méritoit de l'être; la Comtesse de Toulouse sur-tout fut inconsolable.

Louis XV envoyoit chaque jour pour savoir des nouvelles du malade, & tous les grands suivoient cet exemple. A l'instant le plus critique, la Peyronnette vint, & desira être introduit auprès de S. A., malgré le triste état où elle étoit. Le Duc de Noailles, son beau-frere, ne doutant pas que cette visite ne produisît un bon effet, voulut avant le prévenir, & lui dit qu'attendu sa foiblesse il alloit recevoir pour le messager de S. M. Le moribond rappelant son air fugitive, répondit que ce n'étoit pas trop de lui-même pour jouir de cet honneur. Le premier chirurgien entra & fait part au Prince de l'inquiétude du Marquis. S. A. avec une présence d'esprit qui étoit au-dessus de tous ceux qui l'avoient vu l'instant d'auparavant syncope, le prie d'assurer le Roi de son respect, sa reconnoissance & de sa fidélité, & le chargea de tendres complimens pour le Cardinal, auquel il recommanda singulierement sa femme & son fils; puis il retombe dans son affaiblissement. Tel est le génie du courtisan, qui ne cesse de l'être qu'au moment où il expire.

1 Déc.
1737.

Cet événement déranger tous les projets du Roi & de son ministre. Celui-ci oublia ses idées de

tr

traite
fourde
qu'on
l'igue
comtes
qu'ils i
sembla
le rem
qui en
ouise,
e carac
diance
lus acc
de la ch
quand i
as le
omplot
entimen
nose qu
ecut de
excuser
e nier
ouche
ans la p
i déclai
teur, i
ais il la
ses fa
pouvoi
ui carac
parence
gnons i
elle do
oire. To
ur un
attribu
es persi

(1) Angol
que be
les pap
Tome

traite; mais ses rivaux n'en travailloient pas moins ourdement à le supplanter. C'est alors qu'eût lieu ce qu'on a appelé *la guerre des Mirmidons*, c'est-à-dire une ligue de quelques jeunes Seigneurs de la cour avec la comtesse de Mailly, dont on a jamais trop su le but, qu'ils ignoroient eux-mêmes; mais ligue excitée vraisemblablement par la faction de Condé, dans l'espoir de remettre en place M. Chauvelin. Le Duc d'Antin, qui en étoit, quoique fils de la Comtesse de Toulouse, fut exilé. On vit en cette occasion quel étoit le caractère de Louis XV, sa foiblesse, son insouciance & son peu de ménagement pour ses favoris les plus accrédités. Le Duc de la Trémoille, gentil-homme de la chambre & que S. M. honoroit de son intimité, quand il vit la mine éventée, supplia le Roi de ne pas le désigner à son mentor, comme ayant été du complot, dans la crainte de rester exposé à son ressentiment. S. M. le lui promit, cependant la première chose qu'elle fit, fut de manquer à sa parole. Le Duc eut de vifs reproches de son Eminence, & voulant excuser, fut étourdi, quand le Cardinal le dissuada de nier plus longtems un fait qu'il avoit appris de la bouche même du maître. Alors ce Seigneur outré, dans la première conversation qu'il eut avec S. M., lui déclara qu'en qualité de son sujet & de son serviteur, il continueroit à remplir ce double devoir, mais il la supplia en même tems de le rayer du nombre de ses familiers; il lui dit, en propres termes, qu'il *pouvoit plus être son ami*. Propos noble & hardi, qui caractérisoit dans ce Seigneur, ayant toutes les apparences de la frivolité, un philosophe. Nous con-
 nous ici d'autant plus volontiers cette anecdote, elle doit réparer la première, injurieuse à sa mémoire. Tout le monde connoît le Duc de la Trémoille pour un homme de beaucoup d'esprit. On fait qu'on lui attribue un des plus ingénieux & des plus agréables persiflages qu'ait enfanté en romans () notre

(1) *Angola*, que s'est attribué le chevalier de la Morliere, que beaucoup de gens prétendent être un manuscrit trouvé dans les papiers du Duc de la Trémoille, après sa mort.

siécle; mais peu de gens savent que c'étoit un sage. Il cessa dès lors d'aller aux petits appartemens, & quelques avances que fit Louis XV, il demeura inébranlable & se renferma strictement dans ses fonctions de gentilhomme de la chambre : bien plus, un jour qu'assistant aux bals que l'on donnoit chez M. le Dauphin dans son enfance, pour former ce Prince à l'exercice de la danse & l'amuser, ce Seigneur y parut comme il étoit fort beau danseur, on l'invita à se faire admirer de l'héritier du trône. Il obéit, & les battemens de mains duroient encore quand le Monarque entra. Il voulut savoir ce que c'étoit; on le lui dit. Il pria le Duc de la Trémoille de recommencer pour lui; le Duc s'excusa sur ce qu'il s'étoit fait mal & ne pouvoit satisfaire Sa Majesté.

L'intrigue dont nous venons de parler, fut le dernier effort contre la puissance du Cardinal qu'il eut à combattre. Le cours du reste de son administration s'écoula sans nuages, & finit paisiblement comme sa longue carrière. Plus son royal pupille croissoit en âge & plus il lui étoit soumis. A l'éclat du trône, à la représentation près, on l'eût pris pour le premier sujet de son Eminence, qui elle-même étoit gouvernée par deux hommes très-obscurs. L'un étoit l'abbé Courrier, supérieur du séminaire de S. Sulpice, qui, sans être le confesseur en titre du Ministre souverain, rigéoit en grand sa conscience, & sans avoir la feuille des bénéfices, étoit à la tête du département de toutes les affaires ecclésiastiques. Ce personnage grossier sans éducation, sous un air de balourdise, avoit assez de dextérité pour manier l'esprit de son pépétent, l'assouplir & se rendre sous lui distributeur de toutes les grâces de l'église. Le chef couvert d'un vaste chapeau (1), dont les ailes rebattues ombrageoient ses larges épaules, en rabat blanc, en four de bure, il voyoit son antichambre remplie des

(1) Depuis ce tems les abbés petits-mâtres appellent les ecclésiastiques attachés à ce costume, *les grands chapeaux*.

grands Seigneurs du royaume. Sa maison étoit devenue la pépinière de tous les abbés de qualité aspirans à la prélature, & comme il étoit voué aux Jésuites, il en avoit fait le repaire du Molinisme dont elle est encore infectée. L'autre étoit Barjac, valet de chambre du Cardinal, conséquemment le ministre de ses plaisirs & le confident de ses peines. Il connoissoit à merveille les foibles de son maître & savoit les saisir : il les caressoit de la façon la plus adroite. Ce fut lui qui, peu de tems auparavant la mort de ce nonagénaire, eut la galanterie recherchée de le faire souper un jour des Rois avec douze convives de la cour en hommes & en femmes, plus âgés que lui; ensorte que, comme le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation aussi fine & aussi soutenue, Barjac ne pouvoit manquer d'être très-avant dans la faveur de son Eminence. Il étoit le canal de toutes les graces intérieures; & principalement de celles de la finance, dont une partie refluoit sur lui; ensorte qu'il se trouva puissamment riche à la mort de son protecteur. Tels étoient les deux hommes, sans caractère apparent, les plus accrédités depuis la disgrâce de M. Chauvelin. Cependant un esprit d'équité & de modération engageoit le Cardinal à laisser à chaque Secrétaire d'Etat la distribution des emplois dans sa partie; mais comme eux-mêmes dépendoient de cette Eminence, ils avoient de très-grands égards pour ses favoris.

Quant au Roi, circonscrit dans un cercle d'occupations & d'amusemens particuliers, la seule fonction essentielle du trône qu'il remplit, parce qu'il ne pouvoit s'en dispenser, c'étoit d'assister aux délibérations importantes concernant l'Etat. Là, il commençoit à déployer ce jugement exquis, dont l'excellence se manifestoit moins alors; parce que le Conseil étant composé de Ministres honnêtes & expérimentés, son avis se perdoit en quelque sorte dans celui des autres, parce que sa modestie, louable jusques là, se faisoit céder à celui du Cardinal, dont la vieillesse & l'ascendant naturel lui en imposoient : mais la justesse de ce sens droit n'avoit pu échapper au précepteur,

ce qui le rend inexcusable aux yeux de la nation. Quel bonheur pour la France en effet, s'il eût cultivé chez son auguste pupille une faculté aussi précieuse ; s'il en eût aiguillonné la paresse par les grands motifs du devoir, du bien public & de la gloire au défaut des deux premiers ; si le rompant de bonne heure au travail par l'habitude, il lui en eût fait un jeu. Rien de tout cela ; son éducation étoit manquée : il avoit tellement engourdi le jeune Prince dans l'âge de l'activité & de l'énergie, que les gens éclairés prévirent dès-lors en gémissant les suites funestes qui en résulteroient durant le cours du règne entier. Le Roi se livroit aux exercices sangui- naires de la chasse, & altéroit sa santé par les excès de la table ; il faisoit un cours de lubricité sous Madame de Mailly. Ne pouvant cependant se soustraire absolument à cette loi plus ou moins impérieuse pour tous les hommes de s'occuper à quelque chose, il travailloit à la cuisine, comme on a vu : il tournoit aussi. Aux étrennes de 1739 il avoit mis à la mode une sorte de tabatieres, dont le modele venoit de lui. C'étoit un morceau de rondin, couvert de son écorce creusé en dedans, qu'un artisan auroit eu honte de montrer. Il en tourna quelques-unes, dont il fit présent à ses courtisans, & chacun en voulut avoir. Du reste, il ne cessoit de faire une foule de questions, indices d'un esprit avide de s'instruire. Malheureusement elles étoient souvent futiles ou relatives à des objets étrangers à son métier de Roi. Il parloit beaucoup de physique, d'astronomie, de botanique. Quand il tenoit quelque prélat ou abbé, il le pouffoit sur le latin, sur la liturgie, dont il sembloit fort instruit. C'étoit une suite de l'éducation que lui avoit donnée son précepteur, regardant la religion comme un frein salutaire pour les Rois, mais dans le genre de son ordre ; c'est-à-dire, comme un moyen d'arrêter les atteintes qu'un Souverain voudroit porter, non au repos, aux propriétés, à la liberté de ses sujets, mais aux droits, privileges, franchises, immunités prétendues de l'église. Il lui en avoit inspiré beaucoup.

coup de ce genre-là : il l'avoit plus attaché à la lettre qu'à l'esprit. Aussi Louis XV en observoit-il exactement toutes les pratiques , toutes les formules minutieuses. Au milieu de ses plus grands désordres il ne manqua jamais à ses prieres du matin & du soir ; il entendoit régulièrement la messe chaque jour ; il avoit un livre d'heures dont il ne levoit pas les yeux , & le mouvement de ses levres marquoit qu'il en articuloit chaque mot ; il assistoit à vêpres , au sermon , au salut. Plein de vénération pour les ministres de la religion , il vouloit qu'ils fussent respectés. Il avoit en horreur les indévots : par cette raison , malgré toutes les fadeurs que lui prodiguoit Voltaire , il n'a jamais pu le supporter.

C'est, sans doute, son esprit religieux qui fit faire cette jeune Majesté deux actes de dévotion éclatans durant la période de temps que nous parcourons. Le 1 Septembre 1736 , il vint à St. Denis , & assista au service solennel de Louis XIV. C'est la seule fois que le Roi ait rendu ce devoir de piété à son bisayeul ; devoir auquel n'ont jamais manqué les Princes légitimés. Le Général des Bénédictins , qui le harangua , ne manqua pas de lui annoncer , que , suivant la promesse de Dieu , il seroit récompensé d'une longue vie & d'un regne florissant. Cette prédiction qui n'a pas été plus heureuse que celle du Czar , prouve que le moine ne lisoit pas mieux dans l'avenir que le prince hérétique.

En 1738 , année qui étoit la centieme depuis le règne de Louis XIII , auquel ce Monarque a cru devoir la naissance de Louis XIV , le petit-fils de ce Roi ordonna que la procession annuelle instituée à Paris en l'Eglise de Notre-Dame , le jour de l'Assomption , fût célébrée avec plus de solennité que par coutume , & un plus grand concours des trois Ordres supérieurs , du clergé & du Conseil.

Le Monarque superstitieux se flattoit d'appaiser ainsi le ciel , & de compenser , par des actes de dévotion , ses crimes , ses adulteres & ses incestes.

Depuis la mort du Comte de Toulouse , Louis XV

1739. asservi à ses habitudes , continua d'aller à Rambouille pendant deux ans , & peut-être il y eût été plus long temps , si l'abbé de Saluberry , chef du conseil de Comteille de Toulouse , la dirigeant & maître absolu dans la maison , n'eût , par ses lénineries envers la suite du Roi , dégouté les principaux officiers de S. M. qui l'en éloignèrent insensiblement. D'ailleurs acheta du Duc de la Valliere le Château de Choisy. Ce séjour lui plut & il mit tous ses soins à le rendre digne de lui.

Louis XV commença par des augmentations dans le bâtiment qui n'étoit point assez vaste. On y amira bientôt entre autres choses un petit appartement pratiqué au dessus de celui du Roi , auquel communiquoit par un escalier dérobé. C'étoit l'appartement de la favorite. » La finesse de la sculpture » l'or , l'azur , un meuble des mieux entendus » quantité de très-belles glaces , avantageusement » placées , en relevoient la simplicité & lui donnaient » noient un air séduisant qui frappoit. L'art s'y étoit » épuisé pour les commodités , le bon goût & la » galanterie. » Ce sont les expressions d'un auteur du temps , (1) que nous copions fidèlement , pour qu'on puisse , par la comparaison , apprécier les progrès du luxe en peu d'années. Si l'écrivain (2) , souvent connu être un des courtisans les plus ingénieux & les plus délicats , attachés à Louis XV , étoit alors d'un étonnement pareil , quel a-t-il dû être devant à la vue des chef-d'œuvres de volupté , enfantés par les Circés modernes , les Pompadour & les Dubarry.

Quoi qu'il en soit , tel étoit le palais destiné à soustraire le Monarque à la curiosité maline des courtisans , & sur-tout aux propos dangereux ; aux plaintes indiscrettes des peuples. C'étoit-là où il devoit se livrer ses parties mystérieuses avec sa maîtresse & ses favoris.

(1) Voyez les *Anecdotes de Perse*.

(2) On a attribué les *Anecdotes de Perse* au Duc de Nivernais mais il s'en est toujours défendu.

En conséquence il en donna le gouvernement à l'un d'eux, au fils du Maréchal Duc de Coigny ; il s'y transportoit souvent, & abandonna les petits appartemens de Versailles, trop environnés d'Argus. D'ailleurs la situation de Choisi étoit infiniment agréable. Sur les bords de la Seine, en face d'une forêt, le champêtre & la solitude dont on y pouvoit jouir à chaque moment, tout favorisoit le goût & les plaisirs de Louis XV, qui ne s'en laissa jamais & ne cessa de travailler, au contraire, à ses embellissemens. Il créa le petit château, sanctuaire plus secret de ses orgies, où l'on voit cette table, prodige de mécanisme, perfectionnée cependant depuis par le fameux Lorient, & modèle de toutes celles connues sous le nom de confidentes : table qui descend & remonte au gré des convives, chargée de nouveaux mets, ainsi que ses servantes (1) officieuses, allant chercher sans relâche les vins exquis qu'on y faisoit couler à grands flots. Ainsi, tandis qu'un luxe ennuyeux chassoit de nos festins la joie & la liberté de nos ancêtres en s'entourant d'une foule de valets, nos espions nés, la mode de se débarrasser de surveillans continuels, en se servant soi-même, s'introduisoit à la cour.

Il y avoit aussi à Choisi un théâtre, petit, mais élégant. Un jour on y jouoit *Esopé à la cour*. Le Roi trouva cette piece de Boursault, vilaine, indécente, & défendit de l'exécuter désormais devant lui. Il faut se rappeler que dans cette comédie, d'une morale excellente, il y a une scene de courtisans, auxquels le Prince permet de lui dire ses défauts. Ils s'accordent tous à le louer outre mesure : un seul ose lui reprocher d'aimer le vin, de se griser : vice dangereux chez tout homme, & plus encore chez un souverain. Madame de Mailly avoit mis Louis XV dans l'habitude de boire ; il crut que la Reine, pour lui donner une

(1) Espèces de petites tables, que les convives ont à côté d'eux de distance en distance, où l'on met les vivres & les boissons. Il y a dessus un crayon & des cartes, pour écrire ce qu'on souhaite.

1739. leçon, avoit fait placer exprès *Esopé à la cour* sur le répertoire : il en fut très-mauvais gré au gentil homme de la chambre, & prouva trop dans cette occasion qu'il craignoit la vérité ; ce qui étoit le moyen de l'écarter pour jamais du trône. Nous observerons ici à la gloire de Louis XVI, qu'il a sollicité lui-même la représentation de cette comédie proscrite par son ayeul ; qu'il l'a jugée admirable, pleine de sens, faite pour les Rois, & qu'il a ordonné qu'on la lui remît souvent sous les yeux (1).

Le Roi étoit bon pere ; il aimoit ses enfans avec cette bonhomie bourgeoise, rare chez les Princes. On présume aisément que le Dauphin, à ce titre, lui devoit être plus précieux. Il alloit le voir & se le faisoit apporter fréquemment. Ceux qui ont des grâces à demander, sont d'ordinaire clairvoyans sur les moyens de les obtenir. Quelques-uns se servirent ingénieusement de ce canal. Un jour Louis XV trouva dans l'appartement du Prince enfant, cette petite piece de vers assez mauvaise :

Si le fils du Roi, notre maître,
Par son crédit faisoit renaitre
En son entier ma pension ;
(Chose dont j'aurois grande envie)
Je chanterois comme Arion,
Un Dauphin m'a sauvé la vie.

La requête avoit été présentée par un pauvre officier dont on avoit réduit la pension. Le Roi y souscrivit & la fit rétablir.

Une autre fois la femme infortunée d'un homme en prison pour dettes, avoit imaginé de demander son élargissement à l'héritier du trône. L'embarras étoit de lui faire agréer son placet, de frapper ses sens assés pour qu'il y fit attention dans un âge aussi tendre. Elle borda le papier d'une guirlande de fleurs & le fit jouer

(1) Nous tenons cette anecdote des Comédiens même, qui ont entendu le propos du Roi. Et, en effet, *Esopé à la cour* a déjà été joué plusieurs fois à Versailles.

à ses yeux dans le parc de Versailles pendant une promenade du Prince: il le remarqua & fit signe qu'on l'approchât. Il le tourna en tous sens, & à son retour il le montra à S. M. Le stratagème de la femme lui plut & elle réussit.

1739.

Quoi qu'il soit d'usage de laisser les Princes entre les mains des femmes jusques à l'âge de sept ans, on trouva M. le Dauphin d'un tempérament & d'un esprit assez avancé pour le faire passer aux hommes avant l'époque ordinaire. Qui pourroit ignorer de quelle conséquence est le choix des instituteurs, employés à l'éducation même des particuliers, à plus forte raison d'un enfant dont le sort de vingt millions d'hommes doit dépendre un jour? On ne voit pas que Louis XV ait apporté en cette circonstance la discussion éclairée, caractère de la véritable affection maternelle. Le Comte, depuis Duc de Châtillon, nommé Gouverneur; les Comtes de Polastron & de Mury, Sous-gouverneurs; l'Evêque de Mirepoix précepteur, l'Abbé de Saint-Cyr Sous-précepteur; le Marquis de Puy-guion & le Chevalier de Créqui, Gentilshommes de la manche, n'offrent aucuns de ces personnages du mérite éminent qu'exigeroient de pareilles places, & plusieurs n'en avoient point. Bien loin de l'adopter, nous réfuterons à ce sujet la conduite atroce de certains contemporains, prétendant que le Monarque ne vouloit pas que son fils fût un plus grand Roi que lui. 1°. S'il se refroidit de puis à l'égard du Dauphin, par les raisons que nous exposons, il l'aimoit tendrement alors, & cette jalousie ne s'accorde point avec les sentimens de la nature. Cette dissimulation noire & réfléchie n'est guere l'apanage de la jeunesse franche & inconsidérée. Avec la meilleure volonté, Louis XV, à vingt-cinq ans étoit-il propre à faire un triage aussi délicat, aussi difficile? 4°. N'est-il pas simple de croire qu'il s'en rapportoit en cela, comme dans le reste, au Cardinal de Fleuri? Il est certain, n'importe comment, que les Jésuites influèrent visiblement sur cette nomination, dont les suites malheu-

20 NOV
1735.

reuses , en entraînant une autre non moins funeste
1739. se font sentir encore aujourd'hui.

Il est d'autant plus fâcheux que le premier cho
des personnes chargées de l'éducation du jeune Prin
fut mal tombé, que le Roi se conduisant à cet éga
comme à l'égard de l'administration de son Royaume
souscrivit toujours aux dispositions de ceux qu'il y av
préposés & faits dépositaires de son autorité en ce
partie. Il se permettoit seulement de solliciter quel
ques graces en faveur de son fils, mais sans les exige
& sans trouver mauvais qu'on lui représentât souve
qu'il ne seroit pas à propos qu'on les accordât. Il p
noit plaisir à lui faire raconter ses petites peines : e
naïssioient principalement d'un caractère altier, qu
voit développé de bonne heure la connoissance de
rang , par les marques extérieures de respect que p
dignent aux enfans des Rois ceux qui les environne
& dont ne sont pas dispensés leurs instituteurs. C
tradition qui choquoit toutes ses idées : il ne p
voit concevoir qu'au milieu de ces égards & de c
soumission générale, quelques particuliers pris
avec lui le ton de maîtres, prétendoient lui f
la loi, & contrariaient habituellement ses pench
les plus chers. „ Monsieur de Saint-Cyr „, diso
un jour au Roi „ est un homme qui n'entend p
„ raison. Je conçois bien „, répondit S. M. „
„ votre raison ne doit pas être tout - à - fait d'in
„ ligençe avec la sienne, mais avec le temps
„ pourront se rapprocher & faire la paix”.

C'est avec ce ton de l'amitié & de la confiance
l'auguste pere parloit à son fils. On ne pouvoit le
ter davantage qu'en lui en rapportant quelque sa
Le Cardinal de fleuri assistant un jour à son d
entreprit de lui faire une leçon de modération
plutôt de soumission totale à la vue de son dénoue
& de son impuissance. Il commença pour cela l
mération de tout ce qui l'entouroit, & à chaque
il ajoutoit : „ cela, Monsieur, est au Roi;
„ vient du Roi; rien de tout cela ne vous appartient
Le Dauphin écoutoit fort impatiemment la leçon

tenant plus, s'écria vivement : » eh bien ! que tout le reste soit au Roi, au moins mon cœur & 1739. ma pensée sont à moi. »

Mais si le Roi, sentant tout le prix d'un Dauphin, prince unique, s'en occupoit essentiellement, par l'importance du rôle auquel il étoit destiné, il faut convenir que ses entrailles paternelles sembloient s'ouvrir davantage pour ses filles, & entre autres pour Madame première. Il fut charmé de lui procurer l'expectative d'une souveraineté, en la mariant à Don Philippe Infant d'Espagne. Un tel espoir compensa ses regrets de la voir échapper de ses bras. La Nation prit part à cet événement, en ce qu'il effaçoit tout reste d'animosité pour le renvoi de l'Infante & cimentait plus que jamais l'union entre les deux cours. Elle fut célébrée avec tout l'éclat & la pompe possibles : les fêtes les plus galantes, les spectacles les plus magnifiques, les arcs de triomphe ornés de drapeaux & d'inscriptions, les festins les plus somptueux succédèrent tour-à-tour; ils firent pendant plusieurs jours l'amusement de la cour & de la ville, ainsi que l'admiration des étrangers accourus de toutes parts. Le feu d'artifice sur-tout exécuté dans le bassin de la Seine, entre le pont-neuf & le pont-royal, produisit sur le local un coup d'œil dont on se souvient encore, dont il n'y a point eu d'exemple depuis. Il rendra mémorable à jamais pour ces sortes de réjouissances, le nom de Turgot, dont la prévôté fut signifiée d'ailleurs par des monumens plus utiles & plus durables.

16 Août

La Princesse n'avoit que treize ans; elle étoit extrêmement aimable & d'une grande blancheur. A une douceur charmante qui lui gagnoit tous les cœurs, elle joignoit une noblesse qui imprimoit le respect. Ce fut l'amour des Espagnols, comme elle l'avoit des François. L'Infant étoit âgé de vingt ans, & sur les agrémens du corps & les qualités de l'ame, elle ne cédoit point à son auguste épouse. Le Cardinal de Fleuri fut peut-être le seul homme en France qui ne se réjouît pas d'une union de plus

— en plus resserrée entre les deux couronnes. C'est qu'en 1739. prévint avec douleur qu'elle nous entraîneroit dans une guerre inévitable. Elle se fomentoit depuis long-temps entre l'Espagne & l'Angleterre. Jusques-là il avoit réussi à empêcher une rupture absolue entre ces deux Puissances. Dès 1735 il avoit heureusement interposé la médiation du Roi entre la première & le Portugal, qui, excité par la seconde, & appuyée d'une formidable Escadre, commandée par l'Amiral Norris, sostenoit son Ambassadeur, auteur d'une insulte grave faite à la majesté des loix à Madrid (1). L'insolence avec laquelle ce Général avoit parlé, les armes à la main, & couvert la partialité de son maître, avoit inspiré plus de terreur que de confiance : en publiant une déclaration qu'il n'avoit d'autre mission que de protéger la flotte du Brésil, chargée de fonds considérables pour les sujets de S. M. Britannique, il avoit accru plutôt qu'éteint l'animosité espagnole.

Le commerce, dont toutes les nations commevoient à faire la base principale de leur politique, étoit la source. Depuis la paix d'Utrecht les Anglois avoient obtenu de fournir exclusivement de Nègres les Colonies Espagnoles, moyennant 33 piastres par tête, qu'on payoit à leur gouvernement. Sur cette vente, évaluée à quatre mille huit cents esclaves, huit cents étoient affranchis du droit.

La Compagnie de négocians, sous le nom de l'*Siento*, ou de Mer du Sud, chargée de l'approvisionnement, avoit en outre la permission d'envoyer tous les ans un vaisseau au Mexique. D'abord il ne devoit

(1) Le 22 Février 1735, le Roi d'Espagne fait arrêter les domestiques du Marquis de Belmonté, Ambassadeur de Portugal dans son hôtel, se plaignant de ce qu'ils avoient enlevé publiquement un meurtrier des mains des soldats & des officiers de Justice, qui le conduisoient ; de ce qu'ils l'avoient mené en triomphe dans la maison de l'Ambassadeur, l'avoient exposé aux fenêtres du palais, à la vue du peuple assemblé, & lui avoit donné ensuite la liberté. Le Roi de Portugal, par représailles, fait arrêter à Lisbonne les domestiques de l'Ambassadeur d'Espagne.

que de 500 tonneaux ; dès 1717 il fut convenu qu'il pourroit être de 850 , & l'on conçoit qu'il étoit de frauder sur cette quantité. Une patache qui voiloit le navire , sous prétexte de lui porter des vivres , alloit & venoit continuellement , le remplissoit de nouvelles marchandises à mesure qu'il se vidoit , se conformant à la lettre du traité , on en éludoit l'esprit. Les Gouverneurs Espagnols se vengerent des particuliers des torts du Ministère. De-là , des hostilités continuelles entre les deux peuples dans le nouveau monde , des cruautés , des horreurs dont l'humanité frémit , car les nations cupides sont comme des individus ; elles perdent alors toute leur magnanimité , toute leur équité : il n'est point de forfait dont l'avarice ne soit capable.

Les garde-côtes furent autorisés à empêcher , de quelque manière que ce fût , le commerce illicite des Anglois : ils prirent plusieurs vaisseaux & maltraitèrent les équipages. S. M. Britannique demanda réparation des vexations , confiscations de navires & autres vexations exercées contre ses sujets : on lui répondit qu'elle eût elle-même à faire cesser les plaintes qu'on lui portoit depuis si long-temps inutilement. Les négociations durèrent plus de trois ans. Enfin les deux Couronnes conclurent au Pardo le 14 Janvier 1739 une convention , par laquelle elles se firent réciproquement compensation de leurs griefs : le sang des sujets égorgés durant cette querelle fut compté pour rien : seulement le Roi d'Espagne s'obligea de payer aux Anglois 95,000 livres sterling , pour indemnité des prises faites par les Espagnols. Cette convention , malgré l'approbation du Parlement d'Angleterre , n'eut même pas lieu : la compagnie de la mer du Sud se plaignoit de cet accord ; le peuple s'éleva contre , & il resta sans aucune exécution. Voici ce que M. de Voltaire raconte le fait.

Un patron de vaisseau , nommé Jenkins , vint en 1739 se présenter à la chambre des communes : c'étoit un homme franc & simple , qui n'avoit point de commerce illicite , mais dont le

» vaisseau avoit été rencontré par un garde-côte
 1793 » pagnol dans un parage de l'Amérique, où les Espa-
 » gnols ne vouloient point souffrir de navires Anglois
 » le Capitaine Espagnol avoit saisi le vaisseau de Jen-
 » kins, mis l'équipage aux fers, fendu le nez &
 » coupé les oreilles au patron : en cet état Jenkin-
 » se présenta au Parlement, & y raconta son aven-
 » ture avec la naïveté de sa profession & de son ca-
 » ractere : *Monsieur*, dit-il, *quand on m'eut ainsi ma-*
lité, on me menaça de la mort; je l'attendis, je recon-
mandai mon ame à Dieu, & ma vengeance à ma patrie.
 » Ces paroles, prononcées naturellement, exciterent
 » un cri de pitié & d'indignation dans l'assemblée
 » le peuple de Londres écrivit à la porte du Parle-
 » ment : *la mer libre, ou la guerre.* »

Quoi que Walpole, presque aussi pacifique que
 Fleuri, pût faire, il fallut céder à la nation. Le fan-
 tisme belliqueux fut porté au point qu'un membre du
 Parlement écrivit cette fanfaronnade : *où est le tem-*
qu'un Ministre de S. M. disoit qu'il ne falloit pas qu'on
osât tirer un coup de canon en Europe sans la permission
de l'Angleterre? On n'en vint cependant à la guerre
 que par degrés; les Anglois, loin de se mettre au
 devoir de remplir la convention du Pardo, font cre-
 ser une forte escadre sur les côtes d'Espagne. Celle-
 ne paye point l'indemnité, & continue à faire arrê-
 21 Juil les navires Anglois. Le Roi de la Grande Bretagne
 permet à ses sujets d'user de représailles contre les
 Espagnols; il donne des lettres de marque aux mer-
 20 Août chands & armateurs. S. M. Catholique rend une
 28 NOV reille proclamation. Enfin l'Angleterre déclare la guerre
 la première dans les formes. L'Espagne en fait autant
 1 Déc. Les effets suivent de près, & l'Amiral Vernon enlève
 & fait raser Porto-bello, l'entrepôt des trésors du
 nouveau monde, le lieu principal de la querelle. On
 voit-là terminer en quelque sorte dès le début. On
 conquête ouvroit aux Anglois un chemin libre au
 commerce qu'ils n'avoient pu exercer jusques-là
 clandestinement : aussi regarderent-ils son expédition
 comme un des plus grands services rendus à la pa-

Le vainqueur fut remercié par une lettre glorieuse
des deux Chambres du Parlement. On se flattoit à
Londres de s'emparer incessamment de toute l'Amé- 2739
rique Espagnole : on crut que rien ne résisteroit à
l'Amiral Vernon, & lorsqu'un an après il alla mettre
le siège devant Carthagene, & qu'il se fut emparé du
Port de Bocachica, une des principales défenses de la
ville, on se hâta d'avance d'en célébrer la prise ; on
frappa une médaille représentant ce Port, avec
l'égende : *Il a pris Carthagene*. Au revers on voyoit
le Général, & on lisoit ces mots : *au vengeur de La* 5 Avril
Harrie. Et précisément alors l'Amiral, au bout d'un 1741.
mois de travaux, étoit obligé de lever le siège & de
se retirer, après avoir perdu plus de la moitié de ses
troupes.

Le Cardinal de Fleuri desirant la paix davantage,
mesure qu'il approchoit de plus près du tombeau,
vouloit bien voulu la conserver avec l'Angleterre, &
suivre le système de réserve & d'amitié apparente avec
cette cour, commencé par le Régent & soutenu de
L. le Duc. Il s'étoit efforcé jusques-là de se main-
tenir avec cette Puissance par les plus grands sacrifices,
s'il y avoit réussi en abandonnant la marine, il se
flattoit n'en avoir pas besoin & conserver son ascen-
dant dans le cabinet. Il s'aperçut trop tard en ce
moment de sa faute ; il comprit qu'on peut éluder
quelque temps par la finesse des négociations un danger
imminent, mais qu'il n'est rien de tel, pour garder
la supériorité, que de l'avoir en forces réelles. Quoi-
qu'il en fût, malgré cette position désavantageuse,
la politique autant que la consanguinité exigeoient
qu'on ne laissât pas écraser l'Espagne par la marine
Angloise, à laquelle la sienne, combinée avec celle
de France, pouvoit au moins tenir tête. En effet,
grâce aux dispositions sages du Comte de Maurepas,
qui présidoit la nôtre, malgré sa foiblesse, elle arrêta
le progrès de sa rivale, & même eut quelque supé-
riorité dans les commencemens ; mais minée enfin,
elle rendit en quelque sorte les derniers sours au
combat de Toulon qui, quoique moins funeste en

1740. dommages réels que celui de la Hogue, occasion une division avec la marine Espagnole, & fit com le signal de toutes nos pertes successives. Mais av d'entrer dans le détail intéressant de ces faits mar mes, voyons comment le Cardinal, déjà trop fa de cette guerre, fut entraîné dans une autre ter mourut en laissant la France plongée dans des calamit dont il avoit cherché à la préserver pendant tout Ministère.

1008. La mort de l'Empereur Charles VI en fut la ca Elle fut inopinée. Il avoit à peine 55 ans, & pouv malgré la délicatesse de son tempérament, espé avoir le temps de mettre la dernière main au pro de l'indivisibilité de sa succession en la personne sa fille aînée, en se désignant pour successeur à l'Em pire, son gendre. Il commençoit à laisser entre son dessein, & étoit occupé à sonder les dispositi des Electeurs & à les ménager, lorsqu'une indigesti précipita tout à la fois ce Monarque au tombeau l'Empire & sa fille chérie sur le bord de leur ru

Dès le premier moment, les vœux des peuples réunirent pour leur nouvelle Souveraine, & c cette unanimité qu'il faut regarder comme le meill **7 Nov.** soutien qu'elle ait eu. Elle reçut bientôt les ho mages des Etats d'Autriche à Vienne. Les provin d'Italie, la Bohême, lui firent leurs sermens par le députés. Elle se concilia sur-tout les esprits des H grois, observe Voltaire (1), en se soumettant à prêter l'ancien serment du Roi André II, fait

(*) Voyez son *histoire de la guerre de 1741.*

A cette occasion nous avouerons une fois pour toutes, nous ne rougissons point de nous servir, lorsque l'occasion présente, des idées & des expressions même de ce grand ho ne pouvant ni mieux penser ni écrire aussi bien. Obligés de confronter souvent son récit avec d'autres, pour l'insu qu'on lui reproche, nous reconnoissons que rien n'est plus fondé, & que s'il se permet de changer les détails, il en la plus grande exactitude pour les masses, la seule chose ment essentielle.

21: Si moi ou quelques-uns de mes successeurs en quel-
 temps que ce soit, veut enfreindre vos privileges, qu'il 1749.
 soit permis, en vertu de cette promesse, à vous &
 vos descendans, de vous défendre, sans pouvoir être
 traités de rebelles.

C'est par une démarche aussi juste & aussi prudente
 que cette Princesse gagna le cœur des Hongrois. Ce
 couple qui, tant que la maison d'Autriche, naturelle-
 ment despotique, voulut appesantir le joug sur sa tête,
 crut de le secouer, embrassa celui de Marie Thérèse;
 après deux cens ans de séditions, de haines &
 de guerres civiles, passa tout d'un coup à l'adoration,
 & qu'il eut recouvré de son Roi (*) l'ombre de sa liber-
 té. Le premier acte d'administration de Marie-Thérèse
 fut d'associer le Grand-Duc de Toscane, son époux,
 au gouvernement de ses Etats, sous le nom de Co-
 régente, par un diplôme enregistré dans tous les Tri-
 bunaux de l'Archiduché d'Autriche, & successivement
 dans ceux de ses autres Royaumes. Mais jalouse de
 remplir les intentions de l'Empereur, son pere,
 elle ne perdit en rien sa Souveraineté & ne porta
 aucune atteinte à la Pragmatique-sanction. Son but
 étoit, par les nouvelles dont elle investissoit son mari,
 de tirer aucune utilité pour le gouvernement de
 ses Etats, d'un Prince dont elle connoissoit l'incapa-
 cité en paix comme en guerre, mais de le faire pa-
 raître aux Electeurs plus digne de la couronne impé-
 riale. Elle se trompa: elle manquoit d'argent pour
 payer, & ses troupes dispersées dans ses vastes Etats,
 ne pouvoient être rassemblées assez tôt pour en imposer.
 Le premier réclamant fut l'Electeur de Baviere. Il
 se rendit à Vienne, par le Comte de Pérouse, son
 ministre, une protestation contre la prise de possession
 de l'Archiduchesse, il prétendit que la renonciation
 de l'Archiduchesse, sa femme, ne devoit point em-
 pêcher qu'il ne fût valoir les droits qu'il avoit de son
 chef à la succession des Etats de la Maison d'Autriche:

(*) Les Palatins d'Hongrie donnent toujours le titre de Roi
 au Reine, & celle-ci fit voir qu'elle le méritoit bien.

1740. ils étoient fondés sur un testament de deux siècles. Dans ce monument de ses dernières volontés l'Empereur Ferdinand I, dont Albert V, Duc de Bavière, avoit épousé la fille aînée, lui substituait les Royaumes de Hongrie & de Bohême au défaut d'héritiers mâles. Philippe V, comme héritier de Charles II, représentant en cette qualité la branche Espagnole, fait aussi son opposition & sa protestation pour la conservation de ses droits, & spécialement de la Grande-maîtrise de l'Ordre de la Toison d'or appartenant aux Rois d'Espagne, comme fondateurs.

Le Roi de Prusse, sans s'amuser à faire des protestations & un procès par écrit pour le soutien de ses droits qu'il prétendoit sur la Silésie, y fait entrer une armée de trente mille hommes, qui s'en emparent. En même temps il fait assurer l'Archiduchesse de Modène son zèle pour ses intérêts en toute autre affaire, lui offre ses services pour le maintien de la Pragmatique sanction, & pour faire le Grand-Duc Empereur si elle veut lui céder la Silésie, ou au moins une partie de ce Duché. Mais la Reine offensée, refuse d'acheter par une marque de foiblesse & par le déshonneur de ses Etats, la protection du plus entreprenant de ses ennemis, jusqu'à ce qu'elle n'ait point d'autre ressource. Cependant les embarras se multiplient : les Rois de Pologne & de Sardaigne réclament des droits; les Princes de l'Empire refusent de reconnoître le suffrage électoral de Bohême entre les mains d'une Princesse. On lui conteste même la faculté de transmettre au Grand-Duc un droit qu'on soutient n'être point cessible, & ne pouvoir être exercé que par le possesseur du titre qui le donne. En un mot, la plupart des Puissances qui avoient garanti la fameuse Pragmatique, sont les premières à l'enfreindre & à réclamer contre, & la prédiction du Prince Eugene se réalise.

L'invasion du Roi de Prusse n'étoit point concertée avec la France, ainsi qu'on le crut alors. Le Maréchal de Beauveau, envoyé par le Roi à Berlin,

(1) Frédéric avoit envoyé son avé-

complimenter le nouveau Monarque (1) , ne fut, 1740.
 quand il vit les premiers mouvemens des troupes ,
 elles étoient destinées contre son pays ou contre
 l'Autriche. Il fut rassuré lorsque le Prince lui dit
 en partant : *Je vais, je crois, jouer votre jeu : si les*
affaires me viennent, nous partagerons. Il est vrai que ce
 commencement de négociations contribua beaucoup
 à ébranler le Cardinal : il craignoit de perdre sa répu-
 tation d'équité , & de la faire perdre au Roi , en
 travaillant à détruire cette Pragmatique-sanction ,
 signée naguere & authentiquement garantie : mais il
 étoit entouré de gens avides de la guerre , qui l'y
 portoient. On disoit : *le Cardinal de Richelieu abaissera*
la Maison d'Autriche ; le Cardinal de Fleuri en fera,
s'il peut, une nouvelle. On lui rendit exprès ces propos ,
 & son amour-propre en fut vivement piqué. Il se
 trouva malheureusement à la cour un ambitieux (le
 Comte de Belle-île,) homme de beaucoup d'esprit ,
 plein de connoissances , d'ailleurs guerrier expérimen-
 té, non moins bon pour le conseil que pour l'exécution :
 il profita du moment de l'embarras de son Eminence ,
 afin de la déterminer. Il lui fit part d'un grand projet ,
 qui consistoit non-seulement à procurer la Couronne
 impériale à l'Electeur de Baviere , en gagnant quel-
 ques-uns des principaux Electeurs & en intimidant
 les autres, mais encore à porter un coup mortel à
 la Maison d'Autriche , en lui enlevant ses plus beaux
 états pour en faire un protégé de la France , jusques-
 là trop peu puissant pour une pareille dignité. Le
 succès, suivant lui , étoit infaillible, si l'on avoit à la
 diète de Francfort un négociateur adroit, au fait des
 différens caracteres des Electeurs , capable de manier
 leur esprit & assez instruit des affaires de l'Allemagne
 pour leur faire sentir que la France, en renonçant
 elle-même à ses prétentions , n'avoit d'autre vue

(1) Frédéric n'étoit monté sur le trône que le 31 Mai 1740.
 Il avoit envoyé aussi-tôt le Marquis de Camas faire part au Roi
 de son avènement au trône.

que de veiller aux intérêts du Corps Germanique
 [1740. & d'en assurer l'équilibre, la liberté & le repos.

Sans doute ces négociations devoient être appuyées efficacement d'une armée formidable, qui, jointe comme auxiliaire aux troupes Bavaroises, s'empareroit de l'Autriche, de la Bohême, des plus belles Provinces de la Reine de Hongrie, & tiendrait en même temps en respect de ce côté-là les partisans ou les alliés de cette Princesse.

Il falloit aussi faire marcher en Westphalie une autre armée, moins forte, dont le but seroit de soutenir l'Electeur de Cologne, frere de l'Empereur qu'on vouloit élire, de contenir ses voisins & sur-tout le Roi d'Angleterre, qui craindroit pour son Electorat d'Hanovre, où l'on seroit prêt d'entrer au premier mouvement de sa part.

L'Auteur du projet insistoit sur la nécessité de s'assurer du Roi de Prusse, dont l'irruption récente en Silésie étoit une diversion toute faite, capable d'opérer les suites les plus heureuses & les plus promptes. Le Roi d'Espagne, avec Dom Carlos son fils, attaquant à la fois les Etats Autrichiens d'Italie, il étoit impossible qu'en moins de six mois, à tant d'efforts réunis il ne succedât une paix générale.

Ce mot de *paix*, & de *paix prochaine*, adroitement glissé à la fin du plan du Comte, étoit un mot trop agréable au Cardinal pour ne pas le séduire. Il se voyoit vengé du reproche si injurieux auquel il avoit été sensible loin de la faire renaître, il achevoit le grand ouvrage de l'abaissement de la Maison d'Autriche, conçu par Henri IV, commencé par Richelieu, suivi par Louis XIV. Plus habile, il opéroit en six mois ce qui n'avoit pu s'exécuter depuis un siecle & demi, & pour comble de félicité, il pouvoit jouir de sa gloire.

Il n'en falloit pas tant pour vaincre les scrupules de son Eminence: elle comprit que la réclamation personnelle de l'Electeur, qui faisoit tomber la Pragmatique-sanction, annuloit nécessairement les garanties. Elle se rappella que dès 1737 elle avoit fait entendre à l'Empereur que, par sa garantie, Louis XV n'avoit

pas vou
l'avoit f
Etats de
formel
aux dro
que la
lecteur
attachée
 récemm
avoit p
sacrifice
Le C
projet;
sous les
pas l'inv
suivant
passadeu
la Die
teur, &
près il
e comm
l'idée
il comm
grande r
camp du
trappé d
i bien
marcher
e signé
étoit l
y sem

(1) Pour
suffra de
es de p
très-pe
distanc
Maréch
s Allem
Cardin
us essent

pas voulu nuire aux prétentions de son Allié; qu'elle
 l'avoit fait souvenir qu'en 1732 lorsqu'il fit signer aux
 Etats de l'Empire son acte d'indivisibilité, il avoit 1741.
 formellement déclaré lui-même qu'il ne préjudicioit
 aux droits de personne: enfin son Eminence trouva
 que la France devoit être déterminée à soutenir l'E-
 lecteur par la reconnoissance envers sa Maison,
 attachée de tout temps à celle de Bourbon, & tout
 récemment envers le pere du Prince régnant, qui
 avoit perdu ses Etats dans la guerre de la succession,
 sacrifice dont le fils demandoit le prix.

Le Comte de Belle-île fut chargé de rédiger le
 projet; en huit jours de temps il fut conclu, mis
 sous les yeux du Conseil & approuvé. Ce n'étoit
 pas l'inventeur qui en devoit tirer le moins de profit.
 Suivant ses insinuations, il fut d'abord nommé Am-
 bassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi
 à la Diète de Francfort, pour l'Election d'un Empe-
 reur, & auprès de tous les Princes de l'Empire. Peu
 après il fut nommé Maréchal de France, & eut aussi
 le commandement de l'armée. Il répondit parfaitement
 l'idée qu'il avoit donnée de lui comme négociateur;
 il commença par en imposer à la Diète avec une
 grande représentation (1). Il se rendit ensuite au
 camp du Roi de Prusse, & se concilia le Monarque,
 frappé de ses divers talens. Il fut à Dresde, & gagna
 bien l'esprit du Roi Electeur, que ce Prince fit
 marcher ses troupes, avant qu'il y eût même un traité
 signé. Enfin il négocioit dans toute l'Allemagne;
 étoit l'ame du parti Bavafois. Revenu à Francfort,
 y sembloit être plutôt un des premiers Electeurs

(1) Pour donner une idée de la dépense de cette Ambassade, il
 suffira de dire, qu'il partoît chaque semaine deux voitures char-
 gées de provisions pour Francfort sur le Mein, où elles arrivoient
 en très-peu de jours, au moyen des relais disposés de distance
 en distance sur la route; ce qui dura pendant près d'un an que
 le Maréchal de Belle-île séjourna dans cette Capitale. Comme
 les Allemands aiment beaucoup la table, il avoit fait entendre
 au Cardinal, que ce luxe comestible étoit un des moyens les
 plus essentiels pour leur plaire & les gagner.

1741. qu'un Ambassadeur de France. Il jouissoit d'honneurs incroyables : l'Archevêque de Mayence , qui préside à l'élection , lui donnoit la main dans son palais , & le Plénipotentiaire ne donnoit la main chez lui qu'aux seuls Electeurs. Il prenoit le pas sur tous les autres Princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue françoise à la Chancellerie Allemande , qui jusquelà avoit toujours exigé que ces pieces fussent présentées en latin , comme étant la langue du Gouvernement , qui prend le titre d'*Empire Romain*. En un mot , il parloit , il agissoit en Représentant d'un Monarque qui alloit donner la couronne Impériale. Charles-Albert fut élu le 4 Janvier 1742 , de la manière la plus tranquille & la plus solennelle. Le Maréchal tint ainsi le premier point de ses promesses : & si le second n'eut pas lieu , on lui doit la justice de convenir que ce ne fut pas sa faute.

Il avoit toujours présenté la partie militaire de son projet comme un coup de main , dont la promptitude devoit faire la réussite ; pour lequel conséquemment il ne falloit épargner ni les hommes ni l'argent. Dans ses conversations préliminaires , afin de ne point effrayer le Cardinal , peut-être n'avoit-il pas parlé aussi clairement ; peut-être avoit-il diminué le nombre des hommes , & sur-tout la quantité de millions à sacrifier : mais il est certain que dans la minute rédigée par écrit , il entre dans le plus grand détail du nombre de bataillons & d'escadrons qu'il lui faut. Il propose qu'une armée de cinquante milles François passe le Rhin avant le mois de Juin & se porte sur le Danube ; qu'il y ait au moins 20 , 000 hommes de cavalerie. Il discute tous les détails de la marche & de la subsistance des troupes , & il répète à chaque page , qu'il vaut mieux ne rien faire que de faire à moitié ; qu'en n'envoyant pas les forces suffisantes à la fois , on laissera le temps à l'ennemi de se reconnoître de se défendre & de s'opposer à des conquêtes devenues plus difficiles.

Oltre les 50,000 François , M. de Belle-île supposoit que le futur Empereur auroit une armée au moins aussi forte , combinée avec celle de ses alliés ; & toutes

es troupes devant se lever & s'entretenir avec les subsidés de la France, c'étoit à peu près comme si 1741.
on eût envoyé cent mille hommes, indépendamment
des quarante mille à entretenir sur le Bas-Rhin.

Le Cardinal, dont les vues étoient trop courtes pour
un projet aussi vaste, se conduisit avec le Maréchal,
ainsi qu'un propriétaire mesquin à l'égard du devis
d'un superbe bâtiment qu'on lui offriroit, acceptant
provisoirement, flatté de la beauté du plan, mais se
promettant bien intérieurement de réduire les dépenses
exagérées ; tandis qu'il faudroit, au contraire, que,
pour n'être point trompé dans son calcul, il les supposât
encore plus considérables. Son Eminence effrayée donc
des 140,000 hommes & des frais qu'ils entraîneroient,
se réserva d'opérer les retranchemens que lui dicteroit
son économie. Il déclara au Comte en partant, qu'il
ne changeroit rien à l'armée d'observation, mais qu'il
ne porteroit la première qu'à quarante mille hommes.

Le Comte fit en vain les représentations les plus
fortes : en vain il osa dire que ce seroit compromettre
la gloire du Roi & l'honneur de la nation, il ne
put rien obtenir. Il étoit trop avancé pour reculer ;
il fut obligé de suivre sa destination, en prévoyant à
regret qu'il échoueroit. Cependant il ne s'abandonna
pas lui-même ; il résolut de suppléer aux secours qui
lui manquoient, par les ressources de son esprit &
de ses intrigues. Il étoit d'autant plus nécessité à
déployer toute son énergie, qu'il sentoit qu'en cas
de mauvaise issue le blâme retomberoit en entier sur
lui. Un événement, au surplus prochain, suivant les
apparences, pouvoit le tirer d'affaire. Le Cardinal
devoit terminer sa carrière avant la fin de cette guerre
nouvelle ; il trouveroit peut-être plus de facilité sous
un autre Ministère, du moins il pourroit alors révéler
la légèreté de ce dernier, & se rejeter sur sa fausse
& pitoyable politique.

Le Comte n'eut garde de témoigner à l'Electeur
de Bavière ses regrets & ses craintes : en fin négociateur,
au contraire, il lui fit valoir les puissans secours que
lui envoyoit le Roi de France. Il lui représenta cette

1741. armée florissante, dont son Altesse alloit être Généralissime (1), sur le point d'être grossie d'autres troupes au besoin. Dans son enthousiasme, il les regarda comme inutiles; il ne doutoit pas que dans cette campagne l'on ne s'emparât de l'Autriche & de la Bohême; il lui peignit la Reine sa rivale, obligée de fuir dans ses Etats d'Hongrie & d'y chercher un asyle. Il lui prescrivait ainsi le plan de ses opérations. On prétend que si elles eussent été suivies exactement, malgré la foiblesse des moyens, ils auroient pu devenir suffisans. La premiere faute fut de ne pas commencer par se rendre maître de Vienne, où la terreur étoit déjà, & dont s'étoit retirée la famille Impériale. C'étoit le conseil du Maréchal, opposé au suffrage du héros Prussien. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint.

La seconde fut de s'enfermer dans la Bohême, où des succès apparens éblouirent l'Electeur. Il avoit le cœur de commencer par s'y faire élire & couronner Roi. Pour tromper les François même qu'il commandoit, il s'empara de quelques petites places frontières; mais après avoir reçu l'hommage & le serment des Etats d'Autriche, content d'avoir fait prendre le change à la cour de Vienne, de l'avoir engagée à rassembler toutes ses forces dans les environs de cette ville & à débarrasser le Roi de Prusse en Silésie de l'armée du Comte de Neuperg, il laissa les Marquis de Segur & de Minutzi à Lintz, pour protéger l'Archiduché avec un corps de dix mille hommes. Il fit passer brusquement le Danube à ses troupes & marcha en Bohême, au mépris des représentations du Maréchal de Broglie, qui lui présagea inutilement les dangereuses conséquences de cette conduite. Ce Général lui avoit été envoyé pour remplacer le Maréchal de Belle-île qui, obligé d'être à la Diète de Francfort, ne pouvoit commander en même temps.

(1) L'Electeur de Baviere fut créé Généralissime des troupes du Roi de France, par lettres patentes, scellées le 20 Août 1741.

Il fallut qu'il obeit : on partagea l'armée en plusieurs colonnes , & le point de réunion fut sous les murs de Prague. L'entreprise fut brillante ; les François & les Bava-rois s'en trouverent le 23 Novembre à trois heures ; le 25 la tranchée s'ouvrit , & le 26 la ville fut emportée d'assaut à la vue du Grand-Duc. Il avoit pris le commandement de l'armée du Comte de Neuperg ; il étoit accouru au secours & ne put rien entreprendre pour la défense de cette capitale. C'est à ce siège que le Comte de Saxe , si fameux depuis , se signala pour la première fois. Frere naturel du Roi de Pologne , sa réputation l'avoit fait élire d'une commune voix Duc de Courlande ; mais la Russie lui ayant enlevé ce que le suffrage de tout un peuple lui avoit donné , il s'en consoloit au service de Louis XV qui l'aimoit beaucoup. Il imagina de prendre la ville par escalade , en formant à la fois quatre attaques , dont une seule véritable. Il partagea la gloire de l'exécution avec les Comtes de Polastron , de Broglie & M. de Chevert , qui entra le premier dans Prague , & pareillement avec ceux employés sous leurs ordres , & les Saxons venus de leur côté pour le siège , sous le commandement du Comte Rudowiki. Une action plus belle , sans doute , du Comte de Saxe , fut de préserver dans ce tumulte la ville du pillage. Les vainqueurs se trouverent confondus trois jours , sans qu'il y eut une goutte de sang répandue : François , Saxons , Bava-rois , Bohémiens , sans se reconnaître , sembloient ne faire qu'une même nation. C'est dans cette ivresse de joie générale , & au milieu des acclamations des habitans , heureux d'échapper aux cruelles extrémités de la guerre , que Charles fut couronné Roi de Bohême. Prélude de la fête plus auguste qui l'attendoit à Francfort.

Le Maréchal de Belle-île vint l'avertir que les Ministres des Electeurs avoient entamé leurs conférences ; qu'ils les continuoient assidument , & qu'il étoit temps de paroître. Quelle gloire pour Louis XV de voir cet Electeur de Baviere , cet Electeur Roi de Bohême , ce futur Empereur , lui rendre compte du

succès comme un Général à son Souverain! Avant de retourner à la Diète, l'Ambassadeur de France, qui se piquoit de s'entendre en faits d'administration aussi-bien qu'en faits militaires, voulut établir dans cette conquête un ordre parmi les troupes, capable de concilier les esprits à leur nouveau maître. Il publia sur ce sujet un Règlement du 14 Décembre, qui peut servir de modele.

Tandis que Charles VII montoit au faite des grandeurs, sa rivale, dans l'humiliation, sans en être abattue, rassembloit les quatre ordres de l'Etat à Presbourg. Elle y parut tenant entre ses bras son fils aîné encore à la mamelle; elle le souleve aux yeux de l'assemblée; elle le fait passer de rang en rang: *je me mets en vos mains*, dit-elle, *la fille & le fils de vos Rois qui attendent de vous leur salut*. Tous les Palatins Hongrois, attendris & animés, tirent leur sabre en s'écriant: *Moriamur pro Rege nostro Maria-Theresa*. Mourons pour notre Roi Marie-Therese. Ce qui rend cette scene, plus touchante, s'il est possible, c'est que cette Princesse étoit enceinte encore. Il n'y avoit pas long-temps qu'elle avoit écrit à la Duchesse de Lorraine, sa belle-mere: *j'ignore aujourd'hui s'il restera une ville pour y faire mes couches*. En effet, par le traité d'alliance offensive, conclu entre son compétiteur & la France & l'Espagne, auquel avoit accédé les Rois de Prusse, de Pologne & de Sardaigne, abandonnée de ses amis, persécutée de ses ennemis, attaquée par ses plus proches parens, elle n'avoit plus d'autre ressource que dans la fidélité, la constance & le courage de ses sujets. La Russie étoit occupée de ses divisions intestines (1) & des mouvemens

(1) Le 16 Octobre 1740, la Czarine nomme pour successeur au trône de Russie, en présence de tous les Grands de l'Etat, le Prince Jean de Brunswick-Bevern, né au mois de novembre, lui donne le titre de Grand Prince de Russie, le lendemain, craignant pour les suites de la goutte remontée à sa poitrine, elle fait prêter serment à cet enfant par le Sénat, les Ministres, les Généraux & les principaux Officiers des

dois (1); & l'armée d'observation de la France en-
 vée en Westphalie, sous les ordres du Maréchal 1741.
 Maillebois, contenoit les Electeurs d'Hanovre,
 Treves, de Mayence & les Etats généraux. Le
 mier même, quoique, (récemment lié avec la
 ine de Hongrie par le traité d'Hanovre) il fut à
 tête de 30 mille Hanovriens, Hessois ou Danois,
 vit obligé d'en conclure avec la France un autre
 neutralité exacte. Les Anglois seuls, peuple qui

aux, & établit le Comte de Biron, Duc de Courlande, pour
 gent pendant la minorité du jeune Prince. Ces dispositions
 es, elle meurt dix jours après. Le jeune Prince Jean est pro-
 né Czar de Moscovie, & le Duc de Courlande entre en
 vice de la Régence qui lui est déferée. Mais son autorité
 honorant le Duc & la Duchesse de Bevern, pere & mere du
 r, à qui elle paroissoit devoir appartenir, il en est privé le
 Novembre, arrêté & enfermé dans une citadelle par les or-
 de son pupille, ou plutôt du Duc & de la Duchesse de Bevern,
 se font ensuite déferer la Régence.

le 6 Décembre 1741, la Princesse Elisabeth Petrowna, fille du
 Pierre, monte sur le trône de Russie par une révolution
 subite que singuliere. Cette Princesse, animée par son cou-
 , conduite seulement par sept grenadiers du régiment des
 es, dont elle s'étoit assurée, se transporte à minuit aux ca-
 es de ce régiment, y trouve cent cinquante gardes, leur
 se en peu de mots ses droits & les malheurs présens de
 et, les détermine en sa faveur, retourne avec cette petite
 te au palais, fait arrêter dans le cours de la nuit le jeune
 , le Prince & la Princesse de Brunswiek-Bevern, les Comtes
 Munich & d'Osternan & tous leurs autres Ministres & par-
 is; est reconnue le lendemain Czarine & Impératrice de
 e par les Ordres de l'Etat, sans avoir fait répandre une
 goutte de sang.

Le 4 Août 1741, le Roi de Suede fait publier à Stockholm
 déclaration de guerre contre la Russie, dont les motifs sont
 leurs infractions faites au Traité de Neustadt. En conséquence
 flotte Suedoise va bloquer le port de Pétersbourg, pendant
 ne armée marche sur la frontiere. On conçoit bien que cette
 re étoit le résultat d'une convention secrette avec la France,
 ournissoit des subsides & qui avoit conclu le 25 Avril pré-
 un traité de commerce & de navigation entre les deux
 ances, par lequel il est accordé aux sujets respectifs des
 Monarques, dans les Etats réciproques, les mêmes droits
 ivileges que ceux dont jouissent leurs propres sujets.

1741.

n'attend pas le sentiment de son maître pour en avoir un, aidoient ouvertement de leur argent cette Princesse infortunée, & les Hollandois lui en fournissoient secrètement. En attendant qu'elle pût rassembler ses troupes & repousser la force par la force, cette dernière raison des Rois, elle répandoit des manifestes où elle exposoit que ses droits héréditaires étoient les droits de la nature, confirmés par une loi authentique, acceptée de tous les Princes de l'Empire, sous la garantie de tous les Souverains de l'Europe. Elle réfutoit les prétentions de l'Electeur de Baviere, soutenant que les auteurs de la Reine n'étoient que des usufructiers, des donataires de ses ancêtres à charge de reversion, qui n'avoient pu disposer en faveur de cette Princesse d'un bien dont ils n'avoient pas la propriété; propriété qui lui étoit dévolue par la mort de Charles VI, sans hoirs mâles. Elle s'élevoit sur tout contre ces mots d'*hoirs & mâles*, & accusoit son adversaire de mauvaise foi, en ce que l'original portoit ceux-ci : *dans le cas où il n'y auroit plus d'héritiers légitimes*. Elle concluoit de la disposition ainsi énoncée, que la préférence sur qui que ce fût, lui appartenait, comme fille aînée du dernier vivant des mâles en ce que d'ailleurs il étoit constant que, lorsqu'il s'agit d'une succession qui n'exclut pas les femmes, elles doivent être comprises sous le nom de *descendants légitimes*.

Les manifestes d'un Souverain sont comme les mémoires des plaideurs, qui ne sont bons qu'à instruire ou amuser le public, mais qui ne sont jamais lus des juges. Les autres Souverains, mus par leurs intérêts politiques, sont décidés communément avant qu'ils paroissent. Aussi la Reine de Hongrie comptoit sur les siens, & les fit accompagner d'armées formidables; dès qu'elle put rassembler ses troupes. & les soudoyer avec l'argent de ses alliés. C'est alors que les affaires commencèrent à changer de face. La fortune d'abord favorable au nouvel Empereur, lui devint contraire en Autriche & même en Baviere. Le Comte de Ségur, non seulement ne peut assurer les conquêtes. On

es qu'on avoit faites dans cette principauté, mais se 1741.
 tant trop foible pour oser tenir la campagne contre
 Comte de Kevenhuller, Général de la Reine de
 Hongrie, se retire sous Lintz, ville assez forte, située
 sur le Danube, par lequel il espéroit se procurer des
 envois. La communication fut interceptée, & il se
 trouva réduit en peu de jours à manquer de vivres.
 Depuis long-temps le Maréchal avertissoit de ce dé-
 lire.

On laisse, disoit-il, dans la haute Autriche des trou-
 pes qui seront infailliblement coupées. Il écrivoit à M.
 Breteuil, alors Secrétaire d'Etat au département
 de la guerre, le 7 Décembre 1741 : » Je ne me relâ-
 cherai pas sur ce point important : je peux vous assu-
 rer que le malheur que je prévois arrivera. La
 première source de nos maux viendra du mélange
 des nations & de la dispersion des troupes. »
 Il étoit malade à Francfort, où il reçut pour récom-
 pense de ses soins, de ses travaux & de ses bons con-
 seils, la nouvelle que le Roi avoit érigé en Duché 8 Mars 1742.
 la terre de Gisors & fut en même temps déclaré par
 Charles VII, Prince de l'Empire. Tant de faveurs
 flattèrent cet ambitieux de la mauvaise issue
 de son projet, qui tournoit fort mal. Le Grand-Duc
 arrivé en personne devant Lintz, fit sommer les Fran-
 çois de se rendre prisonniers. Sur leur refus il fit
 mener ses troupes le flambeau à la main, & brûla
 une partie de sa propre ville pour ensevelir ses enne-
 mis sous ses ruines. On lui envoya M. Duchâtel, Lieu-
 tenant-général ; il insista de nouveau sur une capitu-
 lation honteuse : *eh bien !* lui dit cet Officier, *recom-
 mencez donc à brûler, nous allons recommencer à tirer.*
 Le Prince se radoucit, & accorda les honneurs de la
 guerre à la garnison, à condition qu'elle ne serviroit
 & n'iroit pas au-delà de l'an. Il paroît qu'on eût voulu que le Comte de
 Saxe, plus renommé pour sa belle figure que pour sa
 bravoure, eût préféré de s'ouvrir un passage l'épée à
 la main à la tête de sa petite armée. Il est certain que
 cette addition ne lui fit point d'honneur parmi les mi-
 conquérans. On prétend qu'il se justifia sur un ordre écrit

1742. du Cardinal; ce qui acquit beaucoup de vraisemblance par la bonne réception du Roi qui ne tarda pas à l'employer. La faute dont il ne put se laver, ce fut de n'avoir pas eu la prévoyance de spécifier dans la capitulation quelle route ses troupes tiendroient dans leur retraite; en sorte qu'on le força de faire une marche longue & pénible, où périt la plus grande partie des soldats, auxquels on refusoit la subsistance.

13 Fév L'Autriche fut bientôt reconquise, & la prise de Scharding, que le Maréchal de Töring s'efforça vainement de reprendre, où il reçut même un échec considérable, ouvrit la Bavière aux ennemis, & fut la source de tous les malheurs de l'Electorat. Le colonel Steins y pénétra par le Tirol, & la ville de Munich se rendit, par capitulation, à un simple partisan nommé Mentzel, qui n'étoit accompagné que de 5,000 hommes. Ce barbare pillait non-seulement les maisons des habitans & le palais du Souverain, mais exerçait des cruautés inouïes. On se rappelle, en frémissant d'indignation, son horrible traitement contre un brave citoyen qui méritoit la plus grande distinction. Un riche marchand voyant l'ennemi prêt à forcer un pont communi quant à la ville, le fit couper au plus vite, & sa maison située en face, dans laquelle il avoit rassemblé quelques gens d'élite, incommodoit fort les assiégés. Après la réduction de la ville, Mentzel fit pendre au bout de ce même pont cet autre Coclès, dont il est fâcheux que la tradition n'ait pas conservé le nom honorable. Le reste de la Bavière, après la conquête de la capitale, resta en proie aux exactions & aux rapines cités du vainqueur. C'est ainsi que, tandis que l'Empereur acquéroit une couronne idéale, il perdoit ses propres états; il étoit confiné à Francfort, où l'Ambassadeur de France étoit plus grand que lui.

Les affaires en meilleur état en Bohême ne tardèrent pas à devenir aussi très-mauvaises. Deux batailles gagnées (1) par les Alliés ne purent prévaloir contre

(1) La bataille de Czaflaw, gagnée par le Roi de Prusse.

la méfintelligence des Généraux. Elle occasionna sans doute la défection du Roi de Prusse, source de tous les autres désastres. La Reine de Hongrie avoit senti la nécessité de se débarrasser d'un ennemi aussi redoutable par son voisinage, par sa jeunesse, son activité, sa valeur, sa prudence, par la réunion de toutes les qualités qui constituent le général, le politique & l'homme d'état. Elle résolut d'abandonner ce qu'il avoit déjà conquis; elle lui fit faire des propositions, persuadée qu'avec ce sacrifice elle se trouveroit en état de conserver le surplus de ses états, & de se venger peut-être de ses pertes sur le reste de ses concurrens. De son côté, le Roi de Prusse se trouvoit heureux d'obtenir par un traité le fruit de deux campagnes, qu'il pouvoit reperdre par le sort des armes, & il n'avoit aucun espoir d'en obtenir davantage. Il prévoyoit que le poids de la guerre alloit dans peu retomber entièrement sur lui. Les troupes de l'Empereur, commandées par de mauvais généraux, foibles par elles-mêmes, n'étoient soudoyées que de l'argent de la France, & devoient se disperser dès que cet argent manqueroit; ce qui ne pouvoit tarder. Les Saxons n'avoient donné aucune preuve de grande bravoure, n'avoient été d'aucune utilité. Le premier feu des François une fois passé, loin de leurs foyers, il étoit à craindre que leur armée ne se décourageât, ne fondît faute de recrues, ne se débandât ou ne pérît de misère. Il étoit prudent de prévenir tant de maux, d'affecter même un air de modération qui sied toujours bien aux conquérans, & en épargnant le sang de ses sujets, d'aggrandir ses Etats. Ce qu'il devoit à ses Alliés ne l'arrêta pas; il avoit commencé la guerre seul, il avoit fait seul ses conquêtes, il crut pouvoir seul se les assurer: il se regarda donc comme plus que quitte envers eux, puis-que par ses diversions puissantes il avoit favorisé leurs différentes invasions.

Mai 1742, & le combat de Sahay, livré le 25 au Prince de Saxe-Cobourg, par les Maréchaux de Broglie & de Belle-Isle, qui sortirent vainqueurs.

1742. Les négociations ne purent être si secrètes qu'il n'en transpirât quelque chose. Le Maréchal de Broglio en avoit même informé sa cour, & mandé plusieurs fois qu'il ne falloit avoir aucune confiance au Monarque Prussien, ne cherchant que ses propres intérêts; qu'avant peu on le verroit prendre le parti de la Reine de Hongrie, ou du moins faire sa paix avec elle, sans égard pour la France & ses alliés. On donnoit d'autant moins de créance à Versailles aux lettres de ce Général, que le maréchal de Belle-île, qui malgré toute sa pénétration & son esprit se laissoit amuser par le Prince, près duquel il se rendoit fréquemment, écrivoit le contraire. C'est que ce Maréchal, plein d'amour-propre, s'aveugloit par les louanges d'un Héros aussi bon connoisseur. Au contraire, Frédéric se défioit du premier, qui dès son début l'avoit pénétré. Après sa victoire de Czaław, le vainqueur lui avoit écrit une lettre assez haute, où il avoit ajouté cette apostille de sa main : « Je suis quitte envers mes alliés » car mes troupes viennent de remporter une victoire » complete. C'est à vous à en profiter incessamment » sans quoi vous pourrez en être responsable envers » vos alliés ».

5 Juin. Le Maréchal de Belle-île, allarmé de cette lettre au Maréchal de Broglio, va trouver le Roi de Prusse dans son camp pour le raffermir. S. M. lui répondit : « Je vous avertis que le Prince Charles s'avance » M. de Broglio, & que si l'on ne profite de cet » avantage qu'on a eu sur lui, je vais faire ma paix » particuliere ». Il savoit bien que sans lui on ne pouvoit profiter de cet avantage; que l'armée française, affoiblie par la disette, forte à peine de 15,000 hommes, bien loin d'attaquer, ne pouvoit tenir contre aux troupes réunies des Princes Charles & de Léopold Kowitz, montant à plus de 60,000. Ainsi il fut question de reposer en hâte les postes trop éloignées dont la communication même n'étoit point aisée. La raison avoit été d'embrasser plus de terrain à la fois, & par ces points divers, de contenir tous les ennemis conquis. Le Maréchal de Broglio s'y étoit opposé.

& l'on attribuoit une disposition aussi mal combinée
à l'Electeur de Baviere, ou plutôt aux conseils de M. 1/42.
de Belle-île. Son génie pour la tactique se trouva en
défaut à cette occasion. Tout ce qu'on put faire, fut
de former, avec assez de peine, deux ou trois corps,
& de chercher à se rejoindre au plutôt; mais on n'eut
pas le temps. Mrs d'Aubigné & de Boufflers, postés
en avant sur la Moldaw, sont forcés dans leurs quar-
tiers, & ne regagnent l'armée qu'en désordre. M. de 6 Juin.
Broglie, dans cette crise, cache ses allarmes, montre
ses soldats un visage assuré, divise en trois sa petite
armée, & pendant que les Brigades de *Navarre* &
l'Anjou combattent vaillamment une nuée de Croates
& de Hongrois, il passe le ruisseau de Blantz, range
ses troupes en bataille de l'autre côté, & attend de
près ferme l'ennemi, étonné d'une manœuvre aussi
hardie. Celui-ci s'arrête sur le bord du ruisseau &
pose le patier. La nuit le Maréchal part, dérobe une
marche, & pénètre sans échec sous le canon de Pra-
gue, rendez-vous des secours qu'il attendoit.
Une retraite aussi belle, aussi fiere, étoit, sans
doute, digne des applaudissemens du Roi de Prusse;
étoit trop habile pour n'en pas sentir le mérite:
mais enfin c'étoit une retraite, c'est-à-dire, tout le
contraire de ce qu'il exigeoit. Elle annonçoit notre
insuffisance pour attaquer, même pour nous soutenir
dans nos conquêtes, sur-tout si cet Allié nous man-
quoit. Le seul moyen de le conserver, auroit été
d'être allez forts pour nous en patier, d'avoir les cent
mille hommes qu'avoient demandés le Maréchal de
Belle-île, & de lui en imposer par cette grande su-
periorité. l'économie du Cardinal de Fleuri rendit in-
utiles tant de dépenses qu'on avoit faites pour
mettre Charles VII sur le trône impérial & le secon-
der. De ce qui se passoit, le Roi de Prusse n'en con-
sent que mieux la nécessité de terminer, en signant
le traité de Breslaw le 11 Juin, cinq jours après l'échec
sur la Moldaw. Il fut rédigé sous les auspices de l'An-
leterre. Son Ministre même, le Lord Hindford étoit
chargé des pouvoirs de la Reine & le souscrivit en
Tom. II.

1742. son nom. Le prix de la paix étoit de sa part la cession de toute la Silésie & du comté de Glatz.

La Saxe devoit être comprise dans ce traité, pourvu que dans le terme de seize jours, depuis sa signification, ses troupes abandonnassent les François. Elles s'étoient retirées long-temps avant le terme, & dans le vrai n'avoient jamais été d'une grande utilité.

Cependant l'activité du Maréchal de Belle-île l'avoit fait se porter à la cour de Dresde pour empêcher cette autre défection; il ne put l'arrêter : Auguste III renonça à ses prétentions (1).

Les Saxons faisoient au moins nombre; l'impuissance des François parut alors en entier. Leur armée rassemblée & recrutée n'étoit pas de 30,000 hommes; elle étoit en pays étranger, sans secours, elle restoit sans alliés, elle manquoit de subsistances & de ressource pour s'en procurer; elle étoit haïe dans les villes conquises, dont elle ignoroit même la langue pour faire entendre ses besoins. Ajoutez à cela l'insubordination des subalternes & la rivalité des généraux : comment auroit-elle pu résister à celle du Prince Charles, supérieur pour le nombre, aimé de ses troupes & de ses peuples, en état de la grossir continuellement & de procurer sans relâche des munitions, des vivres & de l'argent. On doit regarder comme un prodige de valeur, d'intelligence & de fermeté, qu'on se soit maintenu encore plus de six mois en Bohême, puis le funeste traité du Roi de Prusse.

Le Maréchal de Belle-île étoit revenu au camp, c'est ce qui occasionna la rivalité dont nous venons de parler. Il avoit la patente de Général en Bohême, mais le Maréchal de Broglio, en qualité de son

(1) Il avoit épousé la fille aînée de l'Empereur Joseph, aîné de Charles. Il avoit été réglé en 1703, que les filles de Joseph hériteroient au préjudice de celles de Charles V. mais que les deux frères mourussent sans enfans mâles. Charles avoit cassé la Pragmatique de Joseph, & ayant eu ses nièces, sa puissance, ne les avoit mariées qu'en les faisant renoncer leurs droits; ce qu'on regardoit comme un acte forcé.

cien , vouloit retenir le commandement. Les principaux officiers ne savoient auquel obéir. Le Cardinal de Fleuri, en conservant au premier la confiance dont le Roi l'avoit honoré , ne décida pas assez affirmativement, & ne trouva enfin d'autre moyen que de retirer le dernier. 1742.

Cependant l'armée étoit investie. Heureusement le 2 Juil. Maréchal de Broglie , après avoir mis une partie de ses troupes dans Prague , avoit eu le temps de faire camper le reste autour des murs , en élevant devant lui de bons retranchemens. Mais la disette se fait bientôt sentir. Le Maréchal de Belle - île , dont son concurrent reconnoissoit la supériorité pour les négociations , entre en pour - parlers avec le Comte de Koenigseck , propose de remettre la ville à la Reine , si elle veut accorder à l'armée françoise & à la garnison la liberté de se retirer où elles jugeront à propos , avec les armes , l'artillerie & le bagage. Il appuie cette proposition de toutes les raisons que le désespoir des assiégés , l'intérêt de la Reine , la conservation d'une capitale florissante peuvent fournir. On le refuse ; on veut que l'armée se rende prisonnière de guerre ; on espère la réduire par la famine , sans égard pour cent mille habitans qu'on affame à la fois ; on continue le blocus plus d'un mois sans succès ; de gros détachemens battent la campagne & ne font aucun quartier aux françois. Un de ces détachemens , sous la conduite d'un nommé Trenck , tombe sur un petit endroit sans défense , dont on avoit fait un hôpital , où il y avoit au moins 800 malades , gardés par environ 200 hommes , qui se rendent sur le champ ; tout est passé au fil de l'épée , sans miséricorde. Ces cruautés ne servant qu'à renforcer le courage des assiégés , la Reine de Hongrie , qui avoit extrêmement à cœur de recouvrer cette capitale , en ordonne le siège en forme. Elle fait sortir tous les chevaux de son écurie , pour conduire l'artillerie & les munitions : les seigneurs de sa cour imitent son exemple , en payant de leur argent les chevaux des rouliers ; ce qui , en

1742. montrant l'ardeur de cette Souveraine & le zèle de sa fuite, montrait aussi son épuisement.

Enfin on ouvre la tranchée, on pousse les ouvrages avec vivacité; mais les François détruisent en un jour tout ce qui a été fait. Une sortie de 12,000 hommes, remarquable entre plusieurs autres, exécutée le 22 Août, apprend aux assiégés le danger & la difficulté de leur entreprise. Les François rentrent en vainqueurs, ramenant 200 prisonniers, le Général Monti, des drapeaux, des canons, mais pleurant la perte des Marquis de Tessé, de Clermont, de Molac, & de quelques autres officiers de distinction, & rapportant le Duc de Biron, qui les avoit commandés dans cette sanglante journée, blessé.

Cette grande action, équivalente à une bataille, n'auroit servi qu'à accélérer la reddition de la place, en affaiblissant d'autant sa défense, si les Autrichiens eussent eu une artillerie aussi bien servie qu'elle étoit nombreuse & formidable, & des ingénieurs plus habiles. Ils s'en reposèrent sur le temps & la famine. Elle devint extrême : dès la fin de Juillet on mangeoit du cheval aux meilleures tables; il coûtoit plus d'un écu la livre. Il n'en falloit pas tant pour ramener le Cardinal à son esprit de tranquillité, il auroit eu droit d'en vouloir au Maréchal de Belle-île, s'il se fut conformé entièrement à son projet; mais il savoit trop bien l'excuse que pouvoit lui apporter ce Général, & il préféra de lui continuer sa confiance. Il espéra qu'il concourroit de bonne foi à ses mesures pacifiques. Il lui fit rendre de sa part une lettre au Maréchal de

11 Juil. Koenigseck, où il disoit en propres termes : « bien » de gens savent combien j'ai été opposé aux résolu- » tions que nous avons prises, & que j'ai été en que- » que façon forcé d'y consentir. Votre Excellence en » trop instruite de tout ce qui se passe, pour ne pas » deviner celui qui mit tout en œuvre pour détermi- » ner le Roi à entrer dans une ligue qui étoit si con- » traire à mon goût & à mes principes ».

Il étoit singulier, sans doute, de voir le Maréchal de Belle-île être lui-même porteur d'une lettre où l'on

l'inculpoit aussi gravement. Il faut croire que c'étoit de convention avec lui , & qu'en fin courtisan il avoit 1742. consenti à prendre vis-à-vis du Plénipotentiaire de la Reine de Hongrie tout le tort sur son compte. Le vieux Ministre se rendoit par-là moins désagréable à la cour de Vienne , mais il rendoit plus odieuse la personne du négociateur. D'ailleurs il annonçoit un défaut de fermeté , & il étoit très-mal-adroit de faire ainsi connoître à l'ennemi son côté foible. Il arriva ce qu'il auroit dû prévoir ; sa lettre n'inspira que du mépris. Pour toute réponse la Reine de Hongrie la fit imprimer. Plaintes du Cardinal au Général Autrichien de cette publicité ; il lui dit *qu'il ne lui écrira pas désormais aussi facilement*. Même procédé , & son Eminence fut réduite à désavouer ses Lettres , comme elle avoit désavoué la guerre. On mit sur le compte de son grand âge ses fausses démarches , qui n'en furent pas moins funestes.

Incapable de remédier aux maux de l'armée de Bohême , le premier Ministre eut la manie d'en vouloir cacher l'excès au Roi. On ne fait jusqu'où il auroit porté cette discrétion dangereuse. Heureusement on eut recours à un stratagème qui réussit. On fit parvenir à Madame de Mailly une lettre , où l'on en signaloit l'affreuse situation. C'étoit peut être la première fois que la favorite entendoit parler d'affaires d'Etat. Elle conclut de quelle conséquence il étoit de l'en instruire S. M. ; elle laissa la lettre sans affection sur une table , prévoyant bien que son auguste amant , curieux & jaloux , ne manqueroit pas de s'en emparer. Il le lut en effet & fut frappé d'étonnement : il parut mécontent contre son Mentor , qui le traitoit encore en pupille ; mais son asservissement étoit si excessif , qu'il n'osa pas lui en témoigner la plus légère humeur. Il se contenta de faire assembler le conseil en sa présence : on y discuta si l'on secourroit ou non les troupes enfermées dans Prague. Le Cardinal fut pour la négative , & représenta les sommes immenses qu'il en avoit dépensées jusques-là pour un Prince qui ne s'aideroit pas lui-même ; mais la plus grande partie des Ministres ,

& sur-tout M. Orry, Contrôleur-général, quoiqu'
 1742. lui dût son élévation, le contrarierent. Ils firent voir
 au Roi que sa gloire & l'honneur de la nation étoient
 intéressés, non-seulement à dégager les François, mais
 à continuer de soutenir l'Empereur, d'autant qu'il
 avoit plus fait pour lui; qu'enfin le danger étant ex-
 trême, il n'y avoit point à balancer d'ordonner au
 Maréchal de Maillebois de marcher en diligence vers
 la Bohême à la tête de ses troupes. Afin d'ôter au Car-
 dinal toute inquiétude sur les moyens de finance
 objet qui le frappoit sur-tout, M. Orry assura que l'ar-
 gent ne manqueroit pas, qu'il avoit en réserve plus
 de 70 millions prêts pour cette expédition. Il resta
 une objection très-forte; c'est que cette armée, en
 allant des bords du Rhin s'enfoncer dans la Bohême
 laissoit le Royaume dégarni. Il n'étoit pas jusqu'aux
 Hollandois à la discrétion de qui l'on se mettoit.
 Sept. 1741. est vrai qu'on avoit fait tout ce qu'il falloit pour
 les concilier. On venoit de conclure avec eux un
 traité de commerce, navigation & marine, par lequel
 on accordoit aux sujets & habitans des Provinces-unies
 les mêmes droits, libertés & exemptions qu'aux sujets
 du Roi dans les mers, ports & rades de France
 sans payer de plus forts droits, & quoique le récipro-
 que fût accordé aux François dans les mers, rades
 & ports de Hollande, on concevoit que, vu l'immen-
 sité de leur commerce, malgré la parité des conditions,
 l'avantage n'étoit pas égal. Le Marquis de Fénelon
 Ambassadeur du Roi en Hollande, avoit déclaré aux
 15 NOV 1741. Etats-généraux, que l'intention de S. M. en donnant
 du secours à l'Electeur de Bavière, n'avoit pas été de
 faire aucune conquête à son profit, ni d'accroître sa
 puissance, & qu'elle n'avoit d'autre objet que le sou-
 tien de ses alliés & l'avantage de l'Empire. Enfin le
 même Fénelon répondit de leur neutralité.

Mais on avoit encore l'Angleterre à craindre; l'ami-
 liant & pacifique Robert Walpole avoit été remplacé
 par le fougueux & turbulent Carteret. Celui-ci avoit
 rejeté avec hauteur les ouvertures du Cardinal
 même celles de l'Empereur, qui avoit inutilement

offert de séculariser les Evêchés d'Osnabruck & de Hildeshiem, pour les céder en propriété à l'Electeur d'Hanovre, suivant ses prétentions. Son armée rassemblée sous Bruxelles depuis le printems, commandée par Milord Stairs, élève de Malborough, impatient d'éclater, n'étant plus contenu par celle qui avoit forcé son maître à signer une neutralité apparente pour ses Etats d'Allemagne, pouvoit à tout instant la rompre & faire une irruption. Il ne restoit guere plus de vingt mille hommes dans le cœur du royaume à lui opposer au premier moment. La crise étoit trop embarrassante pour ne pas consulter les plus anciens & les plus habiles Généraux. Le Maréchal de Puyfégur représenta les difficultés & les dangers de la nouvelle expédition; le Maréchal de Noailles en convint, mais il insista sur la nécessité; le Maréchal d'Asfeld pensa de même. Le Roi, toujours d'un jugement exquis quand il n'étoit pas subjugué par la pluralité, se détermina pour ce parti hasardeux, mais urgent. Il restoit un autre point à décider: par où faire passer cette armée? où la conduire? l'Empereur la demandoit dans son Electorat; il écrivoit que l'envoyer en Bohême, c'étoit l'affoiblir par une marche longue, lente & pénible, & manquer son objet, puisqu'elle seroit hors d'état de rien entreprendre par son délabrement: qu'au contraire, en délivrant la Bavière, c'étoit délivrer Prague; c'étoit forcer les Autrichiens d'acourir sur le Danube. Ce Prince, en outre, desiroit la commander. Il n'avoit pas inspiré jusque-là assez de confiance pour qu'on mit entre ses mains cette seule ressource. Le Cardinal prit le prétexte ridicule qu'elle n'étoit pas assez puissante pour marcher sous les ordres d'une Majesté de sa conséquence; qu'on ne pouvoit lui donner l'appareil proportionné à la couronne impériale. Il disoit dans sa lettre: "conviendrait-il à un Empereur de ne pas paroître à la tête de nos armées avec tout l'équipage que sa dignité exige?" C'étoit, en voulant mettre en jeu la vanité, l'humilier étrangement! c'étoit un cruel persiflage, pour un Prince ne subsistant que de six millions que lui donnoit la France!

Lettre
du 19
Août.

1742. Le Maréchal de Maillebois, qui commandoit l'armée & songeoit plus à lui qu'aux Généraux enfermés dans Prague, appuyoit la demande de Charles VII, parce qu'il se flatoit de trouver plus de vivres en Baviere que dans les défilés arides de la Bohême. Puyfégur, toujours circonspect, forcé d'accéder à l'avis des autres pour le transport de cette armée, opinoit du moins pour qu'on la fît Maillebois maître de sa route. Ces avis mitigés ne remplissoient pas l'objet essentiel, ou du moins pouvoient le faire manquer. Il n'y avoit pas de temps à perdre; il fut résolu de marcher en Bohême & à grandes journées.

À cette nouvelle, l'armée de Prague témoigna une joie inexprimable; elle ranima son ardeur: celle des ennemis se ralentit; ils perdent l'espérance de faire d'un seul coup, prisonniers deux Maréchaux de France renommés & une armée de vingt mille hommes. Ils renouent les négociations rejetées; mais le Maréchal de Belle-île refuse à son tour leurs propositions, & la Reine qui s'étoit fait faire un habit d'Amazone pour entrer à cheval dans Prague, en triomphe, à la tête de ses troupes victorieuses, est obligée d'ordonner la levée du siège, & de faire marcher son armée aux extrémités du royaume pour en fermer l'entrée.

14Sep.

On étoit cependant dans une très-grande inquiétude à Versailles, & l'on ne se rassura que lorsqu'on apprit que le Maréchal de Maillebois avoit heureusement pénétré jusqu'aux frontières de la Bohême; qu'il avoit été renforcé par quinze mille hommes de recrues envoyés, il y avoit quelques mois, sous les ordres du Duc d'Harcourt, qui n'avoit pu parvenir & avoit beaucoup fait de se maintenir le long du Danube contre un ennemi supérieur; & qu'enfin, malgré le Prince Charles, il comptoit joindre dans peu le Maréchal de Broglio, qui, de son côté, s'étoit mis en marche avec une partie de ses troupes, pour accélérer & faciliter leur réunion, tandis que le Maréchal de Belle-île étoit resté dans Prague avec le surplus. Le Comte de Saxe, très instruit de la carte du pays, s'étoit aussi avec environ 14,000 hommes, rendu auprès du Ma-

réchal de Maillebois, & répondit sur sa tête, dans un conseil de guerre, de faire passer l'armée sans aucun obstacle par un débouché qu'il connoissoit; mais rien ne put déterminer ce Général à se porter en avant. Ses défenseurs, & Voltaire sur-tout, s'épuisent en raisonnemens pour le justifier. Le plus grand argument dont ils s'appuyent, sont les Lettres du Cardinal qui lui écrit deux fois : » évitez de commettre l'honneur des armées du Roi, & n'engagez point d'affaire dont le succès puisse être douteux, » Que signifient-elles au fond, sinon qu'il s'en rapporte à sa prudence? Ainsi, ces paroles ambiguës, propres à romenter la pusillanimité d'un Général craintif, n'auroient servi qu'à exciter le zèle d'un autre plus intrépide. Quel étoit l'objet de la mission de Maillebois? L'a-t-il rempli? A-t-il fait tout ce qui a dépendu de lui pour le remplir? C'est sur ces trois points qu'il doit être jugé. Son objet non seulement étoit de faire lever le siège de Prague, ce que sa diversion en Bavière auroit également produit, mais de sauver par la jonction une armée entière, qui, enfermée de toutes parts dans un pays ennemi, devoit autrement périr à la longue de faim, de misère & de désespoir. On ne pouvoit opérer ce salut sans battre l'ennemi, sans forcer les gorges de la Bohême : il le savoit en partant. Il falloit donc, avec une armée de soixante mille hommes, belle, pleine de feu, qui ne demandoit que la bataille, en hasarder une, dont la plus funeste suite étoit de causer ce qu'alloit produire sa seule inaction. Quand il ne fut plus temps, lorsque l'armée n'eut plus de pain que pour huit jours, il assembla un conseil de guerre. Tous les officiers-généraux furent d'avis de rétrograder. Le Comte d'Etrées seul, qui étoit dans Egra, écrivit : je ne vois de parti à prendre que de tout rassembler, de combattre, ou de ne pas aller plus loin. » Maillebois se jugeant assez autorisé par les autres, laisse Egra à la garde du Marquis d'Hérouville, tourne sur la droite, prend la route du Danube, & cherche à donner aux ennemis de l'inquiétude pour l'Autriche. Le Grand-Duc va couvrir

1742. Passaw, qui en est la clef. Le Général Berenklow, qui étoit enfermé dans Munich, en sort. Le Comte de Seckendorf envoie quatre mille hommes en prendre possession au nom de l'Empereur. C'étoit la seconde fois que les Autrichiens évacuoient cette ville conquise, reconquise jusqu'à trois fois & enfin totalement ruinée la dernière.

Les murmures étoient extrêmes dans Paris, où sans cesse une foule de spéculateurs oisifs, tourmentés, malgré le danger, du besoin de parler, critiquent souvent, avec autant de justesse que de sagacité, les opérations du gouvernement & des généraux. L'inquiétude naturelle de la nation lui avoit fait desirer la guerre, elle en avoit bientôt blâmé l'exécution ; elle sentoit le fardeau d'un Empereur n'en ayant que le titre ; elle admiroit la Reine de Hongrie ; elle auroit voulu se venger du Roi de Prusse, qui tirant lui tout le profit de la victoire, nous en avoit laissé l'embarras, les dépenses & les suites funestes : elle avoit en ce moment les yeux tournés vers la Bohême elle espéroit en voir échapper tant de braves gens parmi lesquels il n'étoit personne qui n'y eût des parens ou des amis. L'indignation fut générale, quand on apprit la honteuse manœuvre de Maillebois. On satisfit le public en le rappelant & le disgraciant ; on le remplaça par le Maréchal de Broglie, & l'on laissa ainsi le Maréchal de Belle-île maître des opérations trop gênées jusques-là par la rivalité de ces deux chefs. Il se voyoit bloqué de nouveau dans Prague par le Prince de Lobkowitz : les calamités d'un siège firent sentir plus violemment qu'auparavant ; la rigueur de la saison y ajoutoit encore, & sa situation étoit bien plus affreuse que la première fois, en ce qu'il ne restoit plus aucun espoir d'être dégagé, qu'il fallût tirer de soi-même toutes ses ressources. A en croire le Général, ses mesures étoient prises pour tous les ordres qu'on pouvoit lui donner. Vouloit-on qu'il tirât il répondoit de la garnison pour quatre mois, sinon il se faisoit fort de la conduire à Egra. La cour choisissoit ce dernier parti : il lui fut permis de sortir & de

mener ses troupes. C'étoit des ennemis , plus achar-
nés que jamais , qu'il auroit fallu obtenir cette per- 1742.
mission. En effet , comment oser traverser , dans une
saison rigoureuse , un espace de trente-huit lieues de
campagnes dévastées , sans provisions , sans magasins ,
sans cavalerie , environné d'une armée & sans cesse
harcelé par des nuées de troupes légères ? Le Maréchal
n'est point effrayé de tant d'obstacles ; il couvre son
projet d'un secret impénétrable , pourvoit à tout , or-
donne les préparatifs sous un autre prétexte , trompe
le Prince de Lobkowitz , les bourgeois de la ville ,
les espions , & même les siens. Il en sort la nuit du
16 au 17 Décembre avec onze mille hommes de pied 17 Déc
& 3250 chevaux , emmene avec lui les otages les plus
distingués de la ville , trente pieces de canon & les
vivres nécessaires pour douze jours. Il perce avec cet
attirail des plaines couvertes de neige , ayant à com-
battre le froid & une multitude de Hussards , de Croa-
tes , de Pandours & de Tolpaches. Le premier étoit
excessif , que plus de 800 soldats périrent , & qu'un
des otages mourut dans le carosse du Maréchal. Les
Hussards sont des Cavaliers Hongrois , montés sur de
petits chevaux légers & infatigables. Les Croates ,
appelés en France *Cravates* , sont des miliciens de
Croatie. Les Pandours sont des Slavons qui habitent
les bords de la Drave & de la Save : ils ont un habit
long ; il portent plusieurs pistolets à la ceinture , un
sabre & un poignard. Les Tolpaches sont une infan-
terie hongroise , armée d'un fusil , de deux pistolets
& d'un sabre. Telles étoient les troupes irrégulières ,
ou plutôt les brigands plus barbares que leurs noms ,
que les François avoient continuellement en tête , en
queue & en flanc ; mais le général , quoique malade
& ne pouvant monter à cheval , n'abandonna point
sa petite armée , se fit porter par-tout où sa présence
étoit nécessaire , empêcha qu'elle ne fût entamée , &
la soustraire à la vigilance , à l'activité , à la cruauté
de ces hordes sauvages : il évite les défilés où les trou-
pes régulières l'attendoient , & arrive à Egra sans aucun
détachement. Une si belle retraite a été comparée à celle des

~~1742.~~ dix mille, avec la différence que celle-ci, passée à plus de vingt siècles, racontée par le chef même, est très-susceptible de quelque pyrrhonisme; l'autre, arrivée de nos jours & sous nos yeux (encore attestée par ses acteurs, & restée sans contrediction de la part de leurs rivaux, fait l'administration de tous.

Le Général Autrichien, désespéré d'avoir laissé échapper une aussi belle proie, revient à Prague, & fait la ville de se rendre. M. de Chevert, que le Maréchal y avoit laissé avec une garnison d'environ six mille hommes, mais composée pour la plus grande partie de malades & de blessés, menace de mettre le feu à la ville & de s'ensevelir sous ses ruines, si on ne lui accorde les honneurs de la guerre & la liberté de rejoindre la grande armée avec toute sa garnison. On obtient tout ce qu'il demande & se rend à Egra. C'étoit la seule ville de Bohême, dont l'Empereur fût encore le maître & qu'il perdit l'année suivante. Il se voyoit 7 Sep. 1743. par une révolution aussi rapide que sa fortune, dépouillé de toutes ses conquêtes, sur le point d'être privé pour la troisième fois de ses propres Etats, trop heureux de conserver, par la protection de Louis XV, un titre imposant, mais peu respecté, quand il n'est pas soutenu par la puissance. En effet la Reine 12 Mai 1743. de Hongrie, qui s'étoit fait couronner à Prague le 12 Mai, lui rendit tout le chagrin, toutes les humiliations qu'il lui avoit données, & se fit prêter le serment 13 Sep. 1743. par les Etats de Bavière.

Elle célébra la reddition de la capitale de la Bohême par une fête magnifique & des plus galantes, qu'elle donna à Vienne. C'étoit une course de chevaux &

(1) Un Pyrrhonien auroit encore très-beau jeu, même à l'égard de cet événement. Voltaire ne convient-il pas dans son *Histoire de la guerre de 1741*, qu'on a toujours mis depuis en problème si les troupes françaises avoient été ou non jusqu'à Cadix? s'efforce-t-il pas de constater le fait? Et cependant, après l'événement, n'est-on pas en droit de dire qu'il n'a pas résolu le problème? (Note de l'Éditeur.)

rs, à l'imitation des Grecs, qui fut d'autant plus 1742.
 guliere, qu'il n'y eut que les Dames, à la tête des-
 elles étoient Marie-Thérèse & sa sœur la Princesse
 Lorraine, qui entrèrent en lice pour y disputer le
 r: spectacle inconnu jusqu'alors en Europe & dans
 le reste du monde. Elle avoit voulu célébrer avec
 son le triomphe de son sexe en sa personne. Quand
 rang ne l'eut pas fait distinguer, sa beauté auroit
 les yeux sur elle. A la fleur de l'âge elle avoit
 l'éclat de la jeunesse, elle étoit d'une taille
 mageuse & du port le plus majestueux. A ces
 lités extérieures elle en joignoit de plus essen-
 les, & beaucoup d'esprit à une fermeté d'ame
 e, même dans les hommes. Elle avoit gagné tous
 cœurs par une affabilité populaire, inconnue à ses
 ètres. Elle avoit banni cette morgue & cette éti-
 ette dont ils ne s'étoient jamais départis. L'Archi-
 chelle sa tante, Gouvernante des Pays-bas, n'avoit
 ais mangé avec personne : Marie-Thérèse admettoit
 table toutes les Dames & tous les Officiers de
 rite. Elle donnoit des audiences régulières, on lui
 oit librement, & si l'on n'obtenoit ce qu'on lui
 andoit, on sortoit satisfait d'elle. C'est par son
 ère de douceur & de magnanimité, soutenu pen-
 un regne de près de quarante ans, qu'on peut
 ndre à ceux qui lui reprochent les cruautés que
 nt cette guerre commirent ses troupes, souvent
 mblage de nations indisciplinées, féroces, altérées
 ng, dont elle avoit besoin, & à la merci desquelles
 Souveraine se trouvoit elle-même. Le profond
 ntiment de ses infortunes fut, sans doute, la
 e de son obstination à ne point vouloir reconnoître
 r chef de l'Empire un Prince élu suivant toutes
 formalités, mais l'auteur immédiat de ses maux.
 rément, si quelque chose pouvoit excuser aux yeux
 humanité une vengeance qui coûtait tant de sang à
 jets & à l'Europe entière, ce seroit le spectacle
 détresse affreuse où elle s'étoit trouvée réduite.
 es temps étoient passés : les affaires de la Reine
 geoient de face, non-seulement en Allemagne,

1742. mais en Italie. Le Roi de Sardaigne, d'abord un de
 réclamans avoit formé des prétentions sur le Milanois
 avoit exposé ses droits dans un manifeste, avoit mis
 des troupes sur pied pour les soutenir, avoit accédé
 au traité d'alliance entre la France & l'Electeur de
 Baviere, dans l'espoir d'en recevoir des secours réci-
 proques & de s'enrichir des dépouilles de l'infortuné
 Marie-Thérèse. Mais dès que les Espagnols, ayant
 les mêmes vues que lui, eurent fait passer des trou-
 pes dans les pays contestés, il reconnut la fausseté de
 sa politique, il comprit aisément qu'il ne travailleroit
 pas pour son compte, & qu'après s'être épuisé pour
 des alliés ingrats, ce seroit cette autre Puissance qui
 en recueilleroit le fruit. Tout considéré, il aimoit en-
 core mieux voir le Duché entre les mains de la maison
 d'Autriche, que de celle de Bourbon, dont il redou-
 toit le voisinage & l'agrandissement en Italie. Ne
 piquant, comme le Roi de Prusse, de fidélité à ses
 engagemens qu'autant qu'ils lui étoient utiles, il chan-
 gea tout-à-coup de parti, & conclut avec la Reine
 de Hongrie une convention, par laquelle, sous la ré-
 serve de ses droits & prétentions, il s'unissoit avec
 elle contre l'ennemi commun : c'étoit un traité de de-
 ennemis, dicté par une nécessité pressante contre
 troisieme. Aussi-tôt il joignit ses troupes à celles
 la Reine, & s'empara du Duché de Modene. Le Sou-
 verain de ce petit Etat, mari d'une Princesse du sang
 de France, secrètement du parti de l'Espagne, affec-
 toit une neutralité, qu'il ne pouvoit garder. Join-
 du plus fort, il perdit sa Principauté, qui fut ruinée
 & pour dédommagement, reçut le titre de Géné-
 ralissime de S. M. Catholique. Par sa défection, le Roi
 de Sardaigne qui, ainsi que nous l'avons observé pré-
 cédemment, ouvre & ferme à son gré les portes
 l'Italie du côté des Alpes, conserva le Milanois sa
 rivale, que dans son premier plan il vouloit en dépo-
 ser. Bien plus, il lui rendit le service inappréciable
 d'occuper 40,000 François & autant d'Espagnols dans
 ce pays-là, se consumant en vains efforts, qu'ils
 n'auroient pu employer ailleurs avec plus de succès.

Mai
 1743.

Le Roi d'Espagne avoit commencé son agression par
 à débarquer par mer en Italie un corps de troupes 1742.
 qui s'avançoit vers Ferrare, sous les ordres du Duc
 de Montemar, que son glorieux surnom de *Bitonto*,
 acquis dans ces contrées, devoit exciter à le soutenir.
 Le singulier, c'est que ces troupes, obligées de passer
 sur les terres de Toscane, en avoient reçu la permission
 du Grand-Duc, déclaré neutre dans la cause de sa
 patrie.

Dom Philippe, de son côté, s'y rendoit par terre 17 mai
 avec d'autres troupes, en passant par la France : c'étoit
 tout ce qu'on avoit pu obtenir du Cardinal, qui n'ayant
 pas la force d'observer une neutralité parfaite, ne
 pouvoit pas davantage se porter à des attaques vigou-
 reuses, capables de déterminer promptement la paix.
 Aussi cette irruption n'eut-elle aucun effet heureux,
 et avant la fin de la campagne, après quelques succès,
 Dom Philippe fut obligé de se retirer & de repasser
 en Dauphiné. Dans le cœur de l'Italie, les affaires
 de S. M. Catholique, n'étoient pas plus avancées que
 sur la frontière. Le Roi des deux Siciles avoit été
 obligé de retirer ses troupes, & tandis qu'on forçoit
 d'autres Princes à rompre la neutralité, on y obligeoit
 celui-ci : on ne vouloit pas que le fils donnât des
 secours à son pere. Une Escadre Angloise se présenta
 devant le Port de Naples : le Capitaine Martin la
 commandoit. Ce Général, d'une nation qui s'assimile
 tout aux Romains, & qui souvent en a la grandeur,
 l'insolence & l'insolence, menaça le Roi de bombarder
 sa capitale, s'il n'abandonnoit les intérêts de l'Espagne.
 Le nouveau Popilius, il ne lui donna qu'une heure pour
 déterminer ; il fallut obéir. Ce n'étoit, après tout,
 qu'une représaille de la conduite de la France vis-à-
 vis d'Hanovre, vis-à-vis de la Hollande, vis-à-vis de
 ces petits Princes d'Allemagne, toujours entraînés
 dans le tourbillon des grandes Puissances. Seulement
 il y avoit plus de franchise & d'audace dans celle
 d'Angleterre. Enfin c'étoit toujours ce droit du plus
 fort, sous lequel gémit d'un bout de l'univers à l'autre
 l'infortunée humanité, & dont, si quelque chose pouvoit

— l'en consoler, ce seroit de voir ses oppresseurs
1742. être les victimes à leur tour.

1742.

Le Duc de Montemar , affoibli de la retraite du R de Naples , suivi de poste en poste , prélié par Autrichiens , perdoit toujours du terrain ; il aurait infailliblement succombé , sans la diversion de Don Philippe. On lui attribua ce qui étoit l'effet des circonstances , & il ne devint fameux dans cette seconde guerre d'Italie que par sa disgrâce. Le Comte de Gages le remplaça , mais n'ayant pas mieux réussi , faute de forces suffisantes , il justifia son prédécesseur.

Ces événemens n'étoient que les préludes d'événemens plus considérables. Dans la confusion générale des affaires de l'Europe, il n'étoit plus possible qu'elle se débrouillât sans une crise violente, & elle pouvoit naître que du choc des deux Puissances prépondérantes alors, qui, d'auxiliaires, alloient bien devenir parties principales. La France se monroit ouvertement ; elle avoit prodigué ses trésors & le sang de ses sujets. L'Angleterre, agissant plus sourdement, n'avoit encore fourni que de l'argent, mais elle venoit de parler haut, & sa démarche vis-à-vis du Roi de Naples annonçoit une disposition prochaine à la soutenir de toutes ses forces.

Le Cardinal , pour se servir de son expression , *en*
né si loin hors de ses mesures , désespéra de pouvoir
revenir. Sa santé s'altéroit de jour en jour , & quoiqu'il
par une adulation puérile on eut soin de grossir
gazette de centenaires , la plupart imaginaires , de
pandre des contes romanesques d'élixirs merveilleux
pour prolonger la vie , il ne pouvoit ne pas s'apercevoir
qu'il étoit mortel. Il tomboit souvent dans des états
fâcheux , avant-coureurs d'un anéantissement total.
Les médecins lui ayant absolument défendu *pour que*
temps l'application au travail , il ne prenoit aux
considérations du conseil que le moins de part qu'il pouvoit
& passoit la plus grande partie du temps à Iîly , chassant
de plaisance à deux lieues de Paris ; mais il retenoit
le phantôme de l'autorité. Les Ministres venoient
chaque jour lui rendre compte & prendre ses ordres.

de Breteuil, Secrétaire d'Etat au département de guerre, un matin après avoir travaillé quelques heures 1742.
 avec son Eminence, se trouva très-mal en sortant, au point qu'on le tint pour mort. Les gens du Cardinal, 1 Janv. 1743.
 craignant que cet accident ne fût une trop vive impression sur leur maître, ne lui donnerent aucun secours, s'en débarrassèrent promptement, le remportèrent dans son carrosse & il expira en arrivant à Paris. Un ménagement si recherché, ou plutôt une humanité si atroce, contre laquelle on cria généralement, qui coûta la vie au Marquis de Breteuil, ne prolongea que de peu de jours celle de Fleuri. Il 29 Jan.
 termina sa carrière le 29 Janvier. Il souffrit longtemps & avec beaucoup de fermeté : il conserva toute sa présence d'esprit presque jusques au dernier soupir. Le Roi lui rendit deux visites pendant sa maladie : fut témoin de sa fin ; il amena le Dauphin dans sa chambre, & comme l'on tenoit ce jeune Prince éloigné du mourant, le Cardinal pria qu'on l'approchât : *est bon*, dit-il, *qu'il s'accoutume à de tels spectacles.* Il étoit philosophe, mais trop éloigné du langage du artisan pour qu'il lui fût échappé plutôt. C'étoit un homme sûr qu'il ne tenoit plus à la terre. Il ne proféra d'autres paroles. On prétend que dans ces conférences, en rendant compte à S. M. de l'état du royaume de ce qu'il estimoit nécessaire dans les circonstances où se trouvoit l'Europe, il lui inspira de l'éloignement pour le Cardinal de Tencin, homme de beaucoup d'esprit, qui sembloit avoir son estime & sa confiance, & venoit d'entrer dans le conseil, qu'il avoit même perdu de l'espérance de lui succéder ; Prélat d'ailleurs dans ses principes, très-attaché au Molinisme & aux Jésuites. On ne peut attribuer cette fausseté qu'à la crainte du Ministre que ce Ministre ne fût trop tôt oublier sa mémoire. Elle naissoit, au reste, de sa façon de penser, qui modifie & corrige en quelque sorte ce qu'un tel homme offre d'abord de révoltant & d'abominable. Il étoit dans les grandes places les génies profonds & sages : il craignoit les systèmes des uns, l'inquiétude des autres. Il s'imaginait qu'on pouvoit aisément s'en

1743. passer, & qu'ils faisoient souvent plus de mal que bien. Il regardoit l'administration de l'Etat du même œil que celle d'un bien de famille, & il avoit remarqué dans le commerce de la vie que ce n'étoit pas les hommes de plus de talens qui gouvernoient le mieux leur intérieur. L'ordre, l'économie, la douceur, la patience, la simplicité, les dehors de la candeur, de la bonne foi étoient, suivant lui, les vrais ressorts d'un gouvernement, & il étoit assez indifférent sur quelle personne on se servoit, lorsqu'elle n'avoit pas les défauts contraires à ces qualités. Ceux qui auroient voulu le combattre, auroient pu lui opposer l'exemple du Régent : mais il leur auroit répondu par le sien. Sa propre expérience étoit à ses yeux plus sûre que tous les modèles. Avec plus de philosophie & une plus vaste étendue de vues, il auroit observé que Philippe étoit l'homme qu'il falloit dans la minorité de Louis XV, & Fleuri à la suite de la Régence. La mort de Louis XIV, où l'autorité long-temps unifiée alloit se sous-diviser entre différens corps, il étoit besoin d'une main ferme pour en resserrer & réunir les liens; d'un chef qui en imposât par sa naissance, par son courage & par ses talens, d'un génie entreprenant & audacieux, capable d'opérer quelque révolution inopinée, prompte, courte, décisive, exécutée comme la situation. La France étoit alors un malade désespéré, abandonné des médecins & livré aux mains périlleuses d'un charlatan. En 1726, c'étoit un homme robuste, qui a éprouvé quelque dérangement, & qui a besoin que de régime. C'est la comparaison très-juste que faisoit le Cardinal lui-même, en répondant au projet d'innovation dans les finances. Il développoit ainsi d'avance la nature de son gouvernement, par son en tout l'empreinte de son ame douce & calme. Ses fautes politiques, les vices d'administration qu'on lui reproche, en découloient encore. S'il négligea la marine, ce fut pour avoir la paix avec les Anglais; s'il employa sans mesure les lettres de cachet, ce fut pour avoir la paix dans l'Eglise; s'il se confia aux fermiers-généraux, s'il consolida ce corps rongé

de l'Etat , ce fut pour prévenir les troubles occasionnés par les changemens , par les améliorations apparues ; en un mot , il ne chercha jamais à être grand , toujours à être utile. 1743.

Sa modération l'accompagna dans tous les temps de sa vie , à tous les âges , dans toutes les circonstances ; elle dirigeoit jusques à ses passions , & par une singularité unique devint le principe de sa grandeur. Louis XV lui refusa long-temps un Evêché ; il l'attendoit avec résignation. Cette modestie plut au Roi , qui lui donna celui de Fréjus , quand il n'en espéroit plus.

M. lui dit : *je vous ai fait attendre un peu long-temps ce que vous aviez trop d'amis qui demandoient pour vous , & j'ai voulu avoir la satisfaction que vous ne m'en ferez rien qu'à moi.*

Cette même modération lui fit donner la démission de son Evêché dès qu'il eut l'espérance de résider à la Cour. Il prétexta sa santé ; elle l'empêcha de recevoir l'archevêché de Rheims que le Duc d'Orléans lui offroit. Il répondit au Maréchal de Villars , qui le pressoit d'accepter , qu'il n'étoit pas sèant qu'il eût une si grande force pour le gouvernement d'un Diocèse si important , après n'en avoir pas eu assez pour gouverner à Fréjus. La vérité est , qu'aspirant à de plus grands emplois , il ne vouloit pas quitter Versailles. Mais son ambition réservée ne brusquoit pas les dignités ; elle s'y insinuoit à force de douceur & de flexibilité ; elle auroit voulu en quelque sorte que personne ne s'en aperçût. Il écrivoit au Cardinal Quirini , qu'il fut nommé précepteur du jeune Dauphin : « j'ai regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En arrivant j'ai appris que le Roi étoit à l'extrémité , & qu'il m'avoit fait l'honneur de me nommer précepteur de son petit-fils ; s'il avoit été en état de m'entendre , je l'aurois supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler ; mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter : j'en ai été malade , & ne me console point de la perte de ma liberté. » » que , pour se consoler , il travailloit déjà de loin à revêtir de la pourpre romaine.

1743. Son humeur égale & liante rendoit l'Abbé de Fleury un des particuliers les plus aimables de la cour. Quand il y vint, il étoit vraiment fait pour y réussir, & le sentit en y débutant. Forcé de s'en éloigner, séjour de Fréjus lui déplut : il disoit plaisamment qu'*dès qu'il avoit vu sa femme, il avoit été dégoûté de son mariage* ; & il signoit une lettre, écrite sur ce méton : *Flury, Evêque de Fréjus, par l'indignation divine*.

Les agrémens de sa personne & de son commerce enchantoient le sexe ; il se concilioit les hommes par la simplicité de son extérieur, par une candeur apparente, car il n'étoit pas toujours tel qu'on le voyoit. Cependant son hypocrisie n'avoit rien de bas & d'odieux. Elle étoit chez les autres hommes non-seulement une contrainte habituelle de leur caractère, mais l'effort pénible d'en présenter un nouveau. Chez lui, c'étoit l'adresse naturelle de ne montrer le sien qu'à un certain degré, que du côté nécessaire, que sous le jour le plus insidieux & le plus favorable.

Avec cet art de paroître toujours le même, en modifiant en cent façons différentes, il parvint à tout ce qu'il desiroit. En 1728, il enchantait le congrès de Soissons par sa seule présence. Bientôt, nouveau Nestor, il fit découler le miel de ses lèvres, il gagna tous les suffrages. Les Plénipotentiaires le regardoient comme leur père. Plusieurs Princes de l'Empire & même l'Empereur Charles VI, lui donnoient quelquefois ce nom dans leurs lettres. On abusait alors de la vacance du trône de Pologne, de sa réputation d'homme pacifique. Le Grand-Chancelier disoit hautement qu'on pouvoit tout tenter contre Stanislas & que le Cardinal le souffriroit. Il ne le souffrit point & en se laissant aller aux événemens, termina la guerre avec beaucoup plus d'avantage qu'il ne l'espéroit. Il seroit mort sans que la France eût éprouvé aucun revers sous son gouvernement, si, en flattant son humeur pacifique, on ne l'eût entraîné dans la guerre de 1741, qui, commencée d'une façon brillante, fut que malheureuse ensuite jusqu'à la fin de sa carrière. Une des grandes calamités qu'elle causa, fut le

me. Cet impôt avoit été mis pour la premiere fois 1743.
 1710 par Louis XIV, c'est-à-dire après dix ans
 la guerre la plus désastreuse, où il avoit lutté contre
 l'Europe entiere, & après le cruel hiver de 1709,
 du dont la Monarchie n'offre pas d'exemple. Le
 monarque si absolu, indigné lui-même de cet effroyable
 fide, s'écria, lorsqu'on lui en fit la proposition :
J'ai pas ce droit ! (1) Rétabli en 1733, il avoit
 retiré trois ans après. Cette fois on y avoit eu
 cours avant les hostilités (2). Le Cardinal prévint
 la peine qu'il resteroit à perpétuité.

La guerre s'enflammant au lieu de s'éteindre, auroit
 épuisé son repos inaltérable, jusques-là; mais la
 sagesse l'avoit privé de la sensibilité. qualité qu'il
 n'avoit pas reçue à un haut degré. Il ne la porta jamais
 au point même pour le plaisir. Voluptueux par goût,
 il étoit sobre & réglé par raison; ainsi sa modération
 contribua à rendre sa vie fortunée & longue. Il étoit
 parvenu à l'âge de 90 ans sans aucune infirmité,
 esprit sain, la tête libre, susceptible encore de jouissan-
 ce de travail, le cœur flétri, mais l'estomac excellent.
 Il avoit toujours à la glace, & même dans les plus
 froids de l'hiver.

Le Cardinal avoit l'esprit vif & délicat, la conversa-
 tion aisée, amusante, nourrie d'anecdotes curieuses.
 Il avoit la répartie prompte & brillante; il plaisantoit
 avec esprit &, ce qui est très-rare, n'offensoit personne.
 Il attribuoit cette qualité à la satisfaction des autres,
 qu'il flattait ingénieusement. Il parloit bien & écri-
 voit de même. On a encore de ses derniers billets, qui
 prouvent qu'il conserva jusques à la fin le même agré-
 ment dans le style. Il aimoit les lettres; il avoit du
 goût & jugeoit très-sainement. Un trait qui lui fait
 beaucoup d'honneur, c'est, malgré les cagots qui

Ce mot est cité en plusieurs ouvrages. Nous le trouvons dans
 l'Encyclopédie nationale.

La Déclaration publiée le 29 Août 1741, ordonnoit la
 suppression du Dixieme, à compter du 2 Octobre suivant.

1743 l'entouroient, d'avoir osé approuver la fameuse tragédie intitulée *le fanatisme* (1) & d'avoir prévenu le jugement d'un grand Pape. Elle fut jouée sous les auspices quelques mois avant sa mort. Mais malheureusement il n'eut pas le courage de la soutenir jusqu'au bout contre les clameurs de ce même fanatisme. Sans la proscrire, il conseilla à l'auteur de la retirer. Cependant on voit que Voltaire lui a toujours été gré de sa bonne volonté, & elle lui a valu de la part de ce grand écrivain d'être traité favorablement toutes les fois qu'il en a parlé.

Avec le goût d'économie qu'on connoissoit au Cardinal, goût qui s'accroît ordinairement avec l'âge & dégénère trop souvent en avarice, on auroit cru qu'il eût laissé une fortune considérable. Il mourut sans aucun patrimoine ; il avoit consommé le peu qu'il avoit eu de sa famille : 60,000 livres de rentes que lui valaient ses deux bénéfices, 20,000 livres seulement que lui rendoit sa place au conseil, 15,000 livres des postes dont il avoit la surintendance, composoient tout son revenu, s'éteignant avec lui ; cela ne montoit pas à 100,000 livres de rentes. Rien d'étonnant que le premier Ministre les dépensât. Nous voyons aujourd'hui un premier Commis de Versailles en manger souvent autant. Voltaire nous certifie que ses amusemens ne montoient pas à deux mille écus ; ce qui est plus difficile à croire, il n'est pas d'artisan dont le mobilier ne soit plus fort.

Il faut avouer que s'il n'enrichit pas sa famille par sa succession, il y avoit bien pourvu. Il résista longtemps à la vanité de l'élever. Enfin il se rendit à ses importunités, & pourvut tous les siens magnifiquement. C'étoit la façon la plus noble d'établir la

(1) Ce titre offusquant le clergé, *le Fanatisme* n'est plus connu que sous le nom de *Mahomet*. Voltaire, en 1745, eut l'adresse de se procurer un bref d'approbation de Benoît XIV ; Louis XV de l'avis du Comte d'Argenson, ordonna enfin que cette pièce fût jouée en 1751, & depuis ce temps, elle est restée inébranlable au théâtre.

fortune. Il fit un de ses neveux, Duc & Pair, Gouverneur de Lorraine, Gentilhomme de la Chambre. 1743. Cette dernière charge ne s'obtint pas sans réclamation. Les autres Gentilshommes de la Chambre le regarderent comme indigne d'occuper une place qui ne devoit s'accorder qu'à la plus haute naissance; il fallut employer toute l'autorité du maître; encore ne put-il arracher au nouveau-venu tous les désagrémens que lui donnoient les autres; lorsque l'occasion s'en présentoit.

Excepté ses serviteurs, ses parents & ses créatures, le Roi fut peut-être le seul homme de son royaume qui pleurât le Cardinal. Dans l'excès de sa reconnaissance, non-content de prescrire qu'on lui rendit à l'instant un honneur réservé aux têtes couronnées, par un service solennel célébré à Notre-Dame, où le premier orateur d'alors, le Jésuite la Neuville, chargé de prononcer son oraison funèbre: il voulut faire passer ses sentimens à la postérité la plus reculée, il ordonna qu'il fut érigé à ce Ministre un mausolée dans l'église de Saint-Louis du Louvre. Mais cette sensibilité s'est refroidie depuis, au point que le monument seroit resté imparfait chez l'artiste, si la famille de Fleuri n'en avoit payé les frais & désiré la continuation.

Le peuple qui, à la mort d'un Ministre, se regarde avec assez de raison ordinairement comme délivré d'un fléau, mais qui ne fait pas attention que c'est par les événemens subséquens qu'il doit déterminer sa joie ou sa douleur, se réjouit de la mort du Cardinal avant de connoître son successeur. Il ne savoit pas que l'époque de son administration, toute imparfaite qu'elle ait été, seroit envisagée un jour par les historiens comme une faveur du ciel, comme le siècle d'or de la France (1); qu'à ce siècle d'or, fini

(1) Ce sont les termes dont se sert l'auteur du *Journal historique de Louis XV*, surnommé le *Bien-aimé*, grand calculateur de ce Monarque, écrivant de son temps, avec permission & privilège, avant la fin désastreuse de son règne.

1743. avec lui, & avant lui, succéderoit un siècle d'argent & que ce dernier seroit bientôt changé en un siècle de fer. C'est ainsi que nous sous-divisons la troisième époque du règne de Louis XV, dans laquelle nous allons entrer, après avoir repris quelques faits isolés que la série des précédens nous a déterminés à rejeter plus loin. Il est sur-tout essentiel de fixer l'état où laissoit la Marine, partie la plus censurée de son administration.

Quoique la marine françoise ne fût point sur un pied respectable où elle devoit être, le Cardinal ne prouva pas le chagrin de voir démentir, de son vivant, l'idée qu'on avoit toujours eue qu'à forces égales elle ne céderoit jamais à sa rivale. Sans en chercher la raison dans la supériorité de la valeur, chimère dont se repaît volontiers la présomption nationale, en est trois causes physiques très-sensibles, qui font qu'entre deux vaisseaux de même rang, l'égalité n'est qu'apparente. L'échantillon du bois est plus fort, le calibre des boulets aussi, & l'équipage de beaucoup plus nombreux : avantages compensés, si l'on veut du côté des Anglois, par la souplesse du bâtiment aux mouvemens qu'on veut lui imprimer, par des manœuvres plus faciles, par des matelots plus lestes & plus exercés. De-là, la différence de la façon de combattre des deux nations. Les Anglois ayant moins de monde, doivent éviter l'abordage ; ils doivent chercher à vaincre le vaisseau plus que les hommes, c'est-à-dire à le désarmer. Ils doivent conserver constamment l'avantage du vent, afin de pouvoir, avec des évolutions plus rapides, en lâchant plus de bordées, en recevoir le moins possible & dans la position la moins dangereuse. Les François, au contraire, mieux en état de déployer leurs bras dans le choc de l'abordage, ont intérêt de le tenter. A son défaut, ils tirent au corps du bâtiment, afin, en balayant le pont, de tuer ou blesser plus de monde, afin, en ouvrant des voies d'eau, d'affaiblir l'équipage occupé à pomper ; enfin, la position sous le vent leur laisse la liberté de faire jouer leur première batterie,

ce feu violent de causer plus de dommage. Tout
la, sans doute, a éprouvé des variations, mais nous 1743.
lons de la marine d'alors.

M. le Duc de Penthièvre, pourvu à l'âge le plus
de la charge de Grand Amiral de France, &
fonctions depuis la mort de son pere, n'avoit que
x-huit ans & ne pouvoit se signaler. Les deux Vice-
miraux étoient le Comte de Sainte-Maure & le Mar-
quis d'Antin. Le premier, très-vieux, n'étoit guere
connu que par une faute & un bon mot. Comman-
ant le vaisseau le *Fougueux*, de 74 canons, & le
conduisant du port de Rochefort en rade, il le fit
ever sur une roche où on le voit encore. A ce spec-
cle il dit froidement que ce vaisseau serviroit de ba-
te (1). Le second, fils cadet d'un premier lit de Ma-
me la Comtesse de Toulouse, étoit monté à ce
rade par la plus insigne faveur, & sans avoir fait les
preuves nécessaires dans tous les états, & sur-tout
dans la marine, métier difficile, exigeant un appren-
tage pénible & long que rien ne peut suppléer.
manquant d'une place, récompense des plus grands
services, dans un âge où à peine il auroit dû sortir
des gardes de la marine, il s'étoit efforcé de suppléer
tant qu'il avoit été en lui, à la pratique par la
lecture. Il aimoit la navigation; il en avoit fait
une étude particuliere; il étoit désespéré qu'elle fût
négligée, que son rang ne lui permît pas de redef-
endre aux plus bas degrés pour s'y former; il avoit
porté son attention jusqu'aux plus petits détails, &
n'avoit pas négligé, quand l'occasion s'en étoit pré-
sentée, de s'instruire de la marine des autres nations,
sur-tout de celle des Anglois. Comme il n'avoit
jamais vu de combats, on ne pouvoit pas décider s'il
étoit brave; mais il étoit trop bien né pour faire crain-

(1) C'est une marque, quelquefois d'un tonneau flottant,
quelquefois d'un mât élevé sur un banc, sur quelque passe, ou
quelque chenal dangereux, par des rochers cachés sous l'eau,
que les vaisseaux les évitent.

1743. dre qu'il s'oubliât dans les occasions où il auroit fallu payer de sa personne. Elles sont plus communes & plus inévitables à la mer que sur terre. Il parut brûlé d'une noble ardeur, dès qu'il fut décidé qu'on seconderoit l'Espagne & qu'on feroit respecter le pavillon François. Il demanda un commandement convenable à un Vice - Amiral, & il partit de Brest avec une armée navale de vingt-deux vaisseaux de ligne. Cet effort étonna la Grande - Bretagne; la destination de semblables forces l'inquiéta. Elles se réunirent en Amérique aux Espagnols, & servirent à protéger leurs vaisseaux & leurs côtes. Les loix des nations ne permettoient pas aux Anglois, n'ayant point rompu avec la France, avant encore un ambassadeur en ce royaume d'attaquer son pavillon.

Sept.
1740.

Après huit mois de navigation, le Marquis d'Antraquemont rentra dans Brest, d'où il n'eut pas le temps de se rendre à Paris; ce qui fit dire qu'il avoit été tué par un officier général, jaloux de se voir subordonné à un jeune homme. Cette anecdote est fautive; il avoit un hydrocele; il voulut se traiter lui-même; il étoit monstrueusement gros, au point que sa démarche sembloit entreprise, mal-adroit conséquemment; il se blessa, la gangrene se mit dans la plaie, & il périt victime d'une mauvaise honte. On regretta un Seigneur qui se montroit aussi bien, & sa perte affligea sur-tout la Princesse sa mere, qui l'aimoit tendrement. Il laissa une veuve très-riche, belle, à la fleur de l'âge, dont il n'avoit point eu d'enfans, mariée depuis au Comte de Forcalquier, & qui a long-temps fait l'ornement de la cour par sa figure.

24 AVR
1741.

Un événement de l'armée navale du Marquis d'Antraquemont digne d'être transmis à la postérité la plus reculée, c'est le trait du Marquis de Boulainvilliers. Il montoit le *Bourbon* de 74 canons; plusieurs voies d'eau qui s'étoient ouvertes, avoient empêché ce vaisseau de suivre. Il étoit resté de l'arrière, & l'on l'avoit perdu de vue. Il étoit cependant parvenu à la hauteur d'Ouessant, lorsque le capitaine s'aperçut que le vaisseau étoit augmenté au point que toutes les pompes

travail continuel ne pouvoient épuiser autant d'eau
 il en entroit ; que son bâtiment étoit hors d'état
 gouverner, d'être radoubé ou remorqué à temps.
 retenu sur son bord par un devoir austere, il brava
 mort & songea seulement à sauver quelques sujets
 son Roi. Son fils étoit du nombre ; il prétexta d'en-
 voyer chercher un secours qu'il savoit bien devoir ar-
 river trop tard ; il les fait descendre dans la chaloupe
 nombre d'onze officiers & d'onze mariniers, qui
 la douleur de voir une demi-heure après ce pere
 dre & généreux & tous leurs camarades engloutis
 les eaux avec le *Bourbon*. Spectacle affreux que
 plaisir d'exister en cet instant adoucit peut-être

1743.

19 Avr

1741.

Cette armée navale, sans avoir rien fait, soutint
 moins l'honneur du pavillon. Deux autres escadres
 érieures firent mieux. Les Anglois feignant de
 rendre les François pour des Espagnols, attaquèrent
 dans les parages de Saint-Domingue, avec six vaisseaux,
 Chevalier d'Epinay qui n'en avoit que quatre, &
 malgré leur double supériorité du nombre & de la
 force des bâtimens, furent obligés de céder, de faire
 des excuses & d'imputer leur agression à une mé-
 prise. Sans doute ils durent leur salut à la modération
 ordinaire du Cardinal, qui se flattant de n'être pas
 obligé de rompre tout-à-fait avec l'Angleterre, avoit
 prescrit la plus grande circonspection dans les
 instructions du Commandant françois.

Janv.

1741.

Un autre fois le vaisseau le *Borée*, commandé par
 Chevalier de Caylus, l'*Eguillon* par le Comte de
 Pardaillan, & la frégate la *Flore*, furent assaillis de
 quatre vaisseaux de guerre de S. M. Britannique &
 de frégate, à l'entrée du Détroit de Gibralter, &
 eux-ci, quoique cinq contre trois, ne purent enta-
 mer l'Escadre du Roi, & se retirèrent après trois heures
 de combat. Le Comte de Pardaillan cependant fut tué
 à la première bordée. Les Anglois s'effoyoient ainsi
 contre la France sans se déclarer ennemis : ils com-
 mençoient déjà d'adopter la politique plus utile que
 onieuse de ne le faire qu'avec avantage & commencer
 toujours la guerre avec un succès certain.

5 Août

1741.

1743. Une mort qui frappa singulièrement le Cardinal arrivée peu avant la sienne, & dont on ne put dérober la connoissance, fut celle de Samuel Bernard, vieillard presque du même âge que son Eminence. Juif, issu d'une nation prosrite en France, & des diverses corporations ont exclue de leur sein étoit parvenu au plus haut degré de considération & peut donner la richesse. De ses trois enfans il en avoit vu un Président au Parlement, l'autre Maître des Requêtes, & sa fille mariée à un Molé, depuis Premier Président. Il étoit banquier de la cour, qui l'avait chargé de ses iniquités en lui faisant faire banqueroute pour elle. Il montra trop à ses semblables le chemin d'aller ainsi à la fortune par celui de l'infamie. Il ne devint que plus opulent, & laissa 33 millions de biens. Louable cependant en ce qu'il n'abandonna point Dieu de ses peres pour se rendre plus susceptible d'honneurs qu'il auroit pu acheter avec son argent, ce qu'il employa souvent celui-ci à faire de bonnes actions & à secourir des malheureux. Il montra d'ailleurs quelquefois une noblesse & une fermeté d'âme qui sembloient le rendre supérieur à tous les grands lui faisant bassement leur cour. Dans le temps de disgrâce de M. le Garde des Sceaux Chauvelin, Cardinal d'autant plus outré contre ce Ministre qu'il avoit voulu le supplanter, qu'il lui avoit ouvert plus intimement sa confiance, cherchoit à trouver des preuves suffisantes pour le perdre. Il envoya le Lieutenant de Police Hérault chez Samuel Bernard, l'interroger par forme d'insinuation, sur certains fonds passés de l'étranger, ou venus par ses mains. Mais ce banquier lui ayant demandé avec dignité d'exhiber ses pouvoirs d'une telle mission, refusa d'entrer autrement en pourparler; en sorte que le Magistrat s'en alla sans avoir en rien tiré.

Un esprit de modération & d'ordre, pareil à celui du Cardinal, l'en avoit fait goûter; & comme Ministre, il en avoit recueilli le fruit par une vie longue & une santé ferme. Au milieu de son luxe, qui n'étoit pas proche pourtant pas de celui de nos financiers modérés

il avoit une sorte de modestie qui le faisoit tolé-
& empêchoit le maître de devenir odieux. On 1741.
encore sa maison, rue place des Victoires, dont
moindre fermier-général ne voudroit pas aujour-
ni, où il n'y avoit pas même de cour. Il avoit plu-
s manies, que la tradition a conservées & dont
raines tenoient à son arrangement. Il falloit, de-
qu'il étoit levé jusqu'à ce qu'il se couchât, qu'un
les cochers eût toujours les chevaux attelés à la
re; il falloit que son portier, veillant sans cesse
moindre bruit, ouvrît les portes avant qu'il parût,
que son carosse, sans frapper, entrât rapidement;
falloit qu'au retour de ses affaires, la soupe fût
à la minute sur la table: il s'asseyoit, & les con-
es se rangeoient autour de lui.

Samuel Bernard aimoit fort à jouer au berlan; il
oit toujours va-tout, & étoit surpris qu'on le tint.
e nuit qu'un particulier lui avoit gagné une somme
l'idérable, il en fut si furieux que ne voulant pas
mettre au lendemain son paiement, ni donner le
r à son adversaire de s'arranger pour enlever de
s fonds, il lui fit porter à sa porte les sacs qu'il
devoit, & le laissa-là seul, fort embarrassé & à
veille d'être égorgé par le premier passant qu'amor-
oit la cupidité.

Il étoit superstitieux comme les gens de sa nation.
voit une poule noire, à laquelle il croyoit qu'étoit
ché son sort: il en faisoit avoir le plus grand soin,
la perte de cette volatille fut en effet l'époque de
n, en Janvier 1739.

La plus grande partie des trente-trois millions qu'il
nés, étoit déjà mangée dix ans après sa mort,
e ses deux petit-fils portant son nom, l'un s'est
pour une cruauté atroce & punissable, dans le cas
mériter la corde, & l'autre s'est déshonoré par
ulation d'un commerce vil & frauduleux.

Quand on fournit une aussi longue carrière que le
final, on survit nécessairement à sa famille, à ses
& à ses créatures; il avoit vu périr une de ces
eres dans le Ministère en la personne de M. d'An-

1743. gervilliers , qu'à la mort de M. le Blanc il avoit
passer de l'Intendance de Paris au Département de
guerre en 1728. C'étoit un personnage trop peu
pable pour sa place ; il n'en remplissoit les fonctions
que par le secours des génies consommés qu'il avoit
sous ses ordres , des lumières & des travaux desquels
il tiroit l'honneur ; il étoit dur , & cependant n'avoit
pas la fermeté nécessaire pour réprimer les Généraux
ce dont on a vu de funestes exemples dans la guerre
de 1733. Ce défaut ne portoit que sur les subalternes
qu'il ne soutenoit pas assez ; aussi n'en étoit-il pas aimé
il avoit essuyé plusieurs cabales , sur-tout de la part de
maison de Condé , contre lesquelles , soutenu par son
recteur , il étoit resté inébranlable. Il étoit usé , moins
de travail & d'années , quoiqu'assez avancé en âge ,
de l'usage trop fréquent des plaisirs. Il fut remplacé
un homme destiné , ce semble , moins à occuper
département qu'à en remplir le vuide par *interim*.
de Breteuil dont il s'agit avoit eu une première fois
celui de la guerre en 1723 , lors de la disgrâce de
le Blanc. Lorsque l'exilé fut rétabli en 1726 ,
donna pour récompense 10,000 livres de pension
premier , qui reçut la mortification de se voir , à
mort de ce prédécesseur , passer sur le corps M. de
gervilliers , dont il occupa enfin le poste en 1743.

M. de Breteuil n'avoit point en effet la capacité
cessaire pour remplir le département de la guerre
sur-tout durant la crise survenue dès le commen-
cement de son élévation. Sous le Cardinal Dubois
crédit des femmes l'avoit poussé de l'Intendance
Limoges au Ministère , & une sorte de fausse com-
sération avoit déterminé le Cardinal de Fleuri à ré-
de la sorte l'injustice que M. de Breteuil prétendit
lui avoir été faite , en ne le faisant pas succéder im-
diatement à M. le Blanc. La conjoncture d'une guerre
prochaine avoit même déterminé à l'admettre au Con-
seil d'Etat. Il auroit pu se faire honneur dans sa place
en temps de paix ; il avoit le cœur bon , les manières
nobles , toutes les dispositions possibles à rendre son
vice. Il auroit été aimé des troupes avec de pareils

malités , mais la cruelle & désastreuse campagne de 1739.
 même lui fit perdre toute leur affection. Elles lui
 puterent leurs calamités , & il mourut très-à-propos
 pour n'avoir pas la douleur de se voir sacrifié aux
 meurs qui s'élevoient de toutes parts contre lui.
 Cardinal y étoit d'autant plus disposé qu'il en faisoit
 de cas , qu'il le supportoit seulement. Il ne le re-
 tta nullement , & son successeur , dont nous par-
 rons bientôt , étoit très-propre à le faire oublier ,
 et il eu un mérite supérieur.

Les flatteurs du Cardinal faifirent avec empresse- **15 Dé.**
 ment l'arrivée à Paris de Zaïd-Effendi , Ambassadeur **1741.**
 de la Porte auprès de Louis XV , pour caresser son
 amour-propre exalté en ce moment par la nouvelle
 des premiers succès des armes de S. M. Ils ne man-
 quèrent pas d'assimiler cet événement à la venue de
 Reine de Saba à Jérusalem pour admirer de plus
 près la sagesse de Salomon. On avoit amusé vingt ans
 auparavant l'enfance du Roi d'un pareil spectacle ; il
 servit à égayer cette fois la vieillesse de son Emi-
 nence, époque de la vie qui se rapproche assez de la
 première. C'étoit une galanterie que lui avoit ménagée
 M. de Ville-neuve, Ambassadeur de France à la
 Porte , & c'étoit la moindre marque de reconnoissance
 qu'il lui dut pour l'avoir , de la place de Lieutenant
 Général de la Sénéchaussée de Marseille , élevé à cette
 dignité. Les fots qui ne sont point au fait du manège
 des cours , qui ne savent pas que les plus foibles res-
 serts produisent souvent les mouvemens les plus im-
 portans , vouloient absolument que cet appareil de
 pompe vaine servît de prétexte à des négociations :
 mais fut , au contraire , seulement l'occasion d'un traité
 de commerce. Le Seigneur Ottoman traînoit sur ses
 pas une maison très-nombreuse , digne de la pompe
 asiatique. Il fit son entrée avec beaucoup d'éclat. Le
 Maréchal de Noailles, frere de Madame la Comtesse
 de Toulouse, fut chargé de l'accompagner. C'étoit un **7 Janv**
 homme sur le retour , d'une moyenne taille & d'une **1742.**
 physionomie respectable. Il avoit le maintien grave ,
 l'esprit vif & spirituel. A un fond d'esprit peu commun

1743. chez sa nation , il joignoit des connoissances assez étendues. Son caractère étoit liant , sa politesse aisée ; étoit fait pour goûter la France & s'y plut à mesure qu'il la connut.

Quoiqu'il fût un froid rigoureux le jour de la cérémonie , une foule immense brava l'intempérie de la saison , par cette curiosité , le premier des besoins de l'homme. La multitude des esclaves qui formoient le cortège de l'Ambassadeur , étoit dans le costume de la nation , c'est-à-dire nuds en grande partie , & malgré la différence des climats , ils furent contraints de supporter pendant plusieurs heures les injures de l'air. Les spectateurs les supportoient aussi presque sans s'en appercevoir , sur-tout les femmes , que l'aspect de ces fiers Musulmans , si renommés dans les champs de l'amour , enflammoit merveilleusement. Elles s'en tinrent pas au coup d'œil , & le séjour de cette nation dans la capitale fournit matière à beaucoup d'aventures galantes , à commencer par le chef. Mais il étoit circonspect & mystérieux ; les siennes ne firent pas grand bruit : au contraire , quelques-uns des principaux de sa suite en eurent , qui causerent tant de scandale qu'il fut obligé de leur en imposer.

L'usage étant en France que les Ambassadeurs Turcs soient défrayés , Zaïd-Effendi souhaita de faire lui-même sa dépense , & qu'à cet effet on lui remit l'argent fixé pour chaque jour. En quoi il fut taxé d'avoir envie de gagner , & ce qui n'étoit pas sans fondement car il n'étoit rien moins que généreux. Il eut toutes sortes d'agréments à Paris ; on alloit le voir manger comme le Roi. On remarqua que c'étoit un Musulman philosophe , c'est-à-dire qui ne s'affervissoit point à la lettre de sa religion , qui s'affranchissoit des pratiques minutieuses & buvoit du vin en bon Chrétien. Ses gens l'imitoient , & plus d'une fois porterent le désordre dans nos tavernes. Après une résidence de plus d'un an il quitta la capitale du royaume à regret. Le Roi le chargea pour l'Empereur son maître de présens plus riches encore que ceux qu'il avoit apportés , quoique superbes. Il en reçut aussi pour lui-même.

pour sa suite de proportionnés à la magnificence d'un grand Monarque.

1743.

Pendant son séjour à Paris, Zaïd - Effendi eut de ces spectacles que la nature humaine offre surtout, mais rarement avec l'appareil propre à mériter les regards d'un tel étranger. La Reine douairière d'Espagne mourut au Luxembourg, où elle s'étoit retirée. Princesse infortunée qui, montée sur le trône à quinze ans, avoit été obligée d'en descendre en moins d'un an & n'en conservant plus que la triste

16 Juin

1742.

ququette, expioit dans l'ennui l'ambition de son père. Elle résidoit en ce palais, autrefois le théâtre des grandeurs, des fêtes & des plaisirs de la duchesse de Berri, sa sœur, mais en même temps le lieu des douleurs, des remords & de la fin prématurée qui avoient suivi sa félicité passagère & ses criminelles débauches. Ce dernier souvenir, plus analogue au caractère de la Reine, l'avoit sur-tout frappée & conduit à une dévotion excessive, non moins contraire au bonheur, non moins capable d'empoisonner la vie & d'en précipiter le terme.

Si ce goût paroïssoit singulier dans la fille du Régent, il parut bien davantage dans son fils, qui vers ce temps-là mérita le surnom de dévot. Des désagrémens avoient fait se retirer du conseil, quoiqu'il en fut le chef. Ses avis n'étoient jamais suivis : il prévint que le mécontentement ne feroit qu'augmenter & crut devoir préférer une nullité absolue. Il la regardoit comme le seul remède possible sous un règne, où les femmes alloient gouverner. Il ne voulut point que la nation pût le croire participant en rien aux maux de cette administration fatale, & pour s'en laver à ses yeux, il renonça complètement aux affaires. En effet, Madame de Mouches venoit de perdre le titre de favorite & d'être disgraciée. Elle avoit été supplantée par une de ses rivales, non moins entreprenante que Madame de Mouches. Cette femme ambitieuse & cupide profita de la circonstance heureuse où elle se trouvoit, pour faire tout l'effort possible aux deux passions qui la gouvernoient. Elle devint l'ame des intrigues qui suivirent

la mort du Cardinal & donna le premier branle à
les événemens subféquens.

1743

La nouvelle maîtresse étoit la Marquise de la Tonnelle, de cette maison de Nesle, où les filles, aucun patrimoine, sembloient avoir pour apa- de partager la couche du Roi. Du moins c'étoit quatrieme jouissant de cet honneur, & Louis qui sentoît un attrait particulier pour ce sang, a bien voulu les y mettre toutes. Une seule lui rebelle, grace à la fermeté de M. le Marquis Flavacour, son mari, qui la menaça d'avoir recours aux moyens les plus violens pour laver dans son son injure. C'étoit une beauté tendre, ingénue qui la faisoit appeller la *poule* par les courtis- tournant tout en ridicule. Sa conduite répondoit figure & ne donnoit nulle prise à la médisance. Madame Mailli, quoique instruite par expérience du da- de faire connoître ses sœurs au Roi, en avoit cepen- besoin pour la seconder dans le pénible emploi d'at- fer cette Majesté, l'homme le plus aimable & le ennuyé de son royaume. D'ailleurs, Madame Vintimille lui avoit fait une perfidie sanglante, elle plus récemment à se louer de sa cadette la Duchesse de Lauraguais, la plus jeune de toutes. Suivant chronique des confidens des voluptés secretes Prince, par un des ces raffinemens de débauche la luxure inspire quelquefois aux plus simples culiers, Louis XV auroit désiré coucher entre deux sœurs, dont les corps devoient offrir, ainsi leur esprit un contraste parfait. On a déjà fait le portrait de Madame de Mailli. La Duchesse étoit d'une grande taille, épaisse, mal prise, mais d'un embonpoint favorable aux attouchemens; elle avoit la gorge ferme, élastique les fesses rebondies; du reste une figure comme grosse réjouie: sans agrémens & sans gentillesse la société; en sorte que si la nuit elle faisoit goûter au Roi des plaisirs que ne pouvoit lui procurer la maî- miere, maigre, efflanquée; celle-ci dans le jour n'avoit ses droits, & même le Monarque se débarrassa bientôt tout-à-fait d'une jouissance purement matérielle.

n'en fut pas de même de Mde. la Marquise de la Tour-
 nelle, d'une blancheur éblouissante, d'une jolie figure, 1743.
 une taille élégante & d'un maintien noble. Son
 regard piquant frappa le Prince, & son manège acheva
 la conquête. Quoiqu'elle n'eût pas fait grand bruit
 depuis son veuvage, elle ne se vit point à la Cour
 sans fonder des espérances. Elle étoit femme à faire
 valoir ses charmes mieux que ses sœurs & à profiter
 de leurs fautes. D'ailleurs, elle étoit guidée par le
 Duc de Richelieu, qui passoit pour avoir eu ses bonnes
 grâces & rassasié de sa possession, autant par dégoût
 que par reconnoissance; il ne fut point fâché de trouver
 cette occasion de s'en débarrasser & de faire payer
 ses plaisirs au Roi: l'ambition commençoit aussi à le
 dominer, & il étoit un de ceux qui se flattoient de
 pouvoir dominer S. M. après le Cardinal. Mais n'étant
 pas assez ancré dans la faveur pour éloigner par lui-
 même ses concurrens, il sentoît avoir besoin du crédit
 de la favorite. Madame de Mailli n'étoit point d'un
 caractère analogue au sien, & celui de la Marquise
 de la Tournelle lui convenoit infiniment davantage.
 Elle devint donc l'ame de ses conseils, & la dirigea dans
 toutes ses démarches. Dès qu'elle eut blessé l'ame du
 Monarque, elle lui tint rigueur pour accroître son tour-
 ment, jusqu'à ce qu'elle eût fait son traité & obtenu
 les conditions qu'elle exigeoit. La première fut que
 Madame de Mailli seroit renvoyée publiquement. La
 seconde que son nom de Marquise de la Tournelle
 seroit converti en celui de Duchesse de Château-roux,
 avec les honneurs & distinctions de cette dignité. La
 troisième, qu'on lui feroit un sort convenable à son
 rang, & qu'elle jouiroit d'une fortune capable de la
 mettre à l'abri de tous les revers. Sous Louis XIV il
 n'y avoit qu'un seul exemple de pareilles grâces. Louis
 étoit si amoureux qu'il accorda tout, & le crédit
 de la nouvelle maîtresse devint si grand qu'on jugea
 qu'elle gouverneroit absolument son royal esclave.
 point de galanterie qu'il n'imaginât en sa faveur. Ce fut
 pour elle que les artistes s'épuisèrent de nouveau en
 recherches ingénieuses dans ces réduits charmans,

1743. asyles des plaisirs du couple fortuné. Ce fut pour elle qu'on inventa des machines propres à la transporter d'un lieu à l'autre, dans les temps & les circonstances que son amant jugeoit mériter les plus grandes attentions.

Madame de Mailli n'apprit sa disgrâce qu'avec une douleur inexprimable. Comme elle avoit aimé de bonne foi, ce coup fut encore plus terrible pour elle. La religion seule lui offrit quelque consolation. En ce temps-là le Pere Renaud de l'Oratoire étoit renommé pour la prédication. Dans ce vuide que lui laissoit la perte de son amant, elle cherchoit à devenir dévote; elle fut entendre cet orateur, d'une belle physionomie, d'un son de voix enchanteur, d'une éloquence ferme & séduisante en même temps. Ces qualités devoient lui rendre le personnage agréable; elle desira l'entretenir. Il porta la grace dans son cœur ulcéré; son zele la fit rentrer en elle-même. Les fréquens entretiens d'un directeur aussi insinuant rétablirent le calme dans l'ame de la Magdeleine de la Cour; ils l'éclairerent sur ses devoirs; on vit cette femme, autrefois vêtue si superbement, nageant dans les délices, sans cesse occupée de plaisirs, fréquenter assidument les églises, simplement mise & confondue avec les femmes du commun, dont elle ne se faisoit distinguer que par son recueillement, sa modestie & ses larmes, que par sa douceur à supporter quelque fois les huées & les injures d'une canaille insolente qui la regardoit comme l'auteur des calamités publiques (1). Enfin on la vit dans son état d'humiliation plus admirée & plus respectée des véritables appréciateurs des choses, qu'elle ne l'avoit été dans tout l'éclat de sa faveur.

(1) Un jour Madame la Comtesse de Mailli étant arrivée au sermon du Pere Renaud, qu'elle suivoit assidument; comme le prédicateur étoit en chaire & avoit commencé, il fallut faire quelque dérangement pour la conduire à l'œuvre, où elle mettoit, un homme de mauvaise humeur s'écria : *voilà bien du tapage pour une catin ! --- Puisque vous la connoissez, répond Madame de Mailli, priez Dieu pour elle.*

Un trait qui fit infiniment d'honneur à Madame la Comtesse de Toulouse, qui avoit en quelque sorte 1743. produit Madame de Mailli à la cour, ce fut que durant son exil elle resta toujours son amie; qu'elle l'accueillit chez elle à cette époque & la logea dans son palais pendant plus d'un an. Elle provoquoit ainsi avec hauteur la disgrâce du Roi, mais elle avoit un trop grand ascendant sur lui pour qu'il osât y mettre cette Princesse, & la même foiblesse qui avoit porté le Monarque à consentir d'éloigner cruellement sa maîtresse, l'empêcha de montrer à la Comtesse de Toulouse le mécontentement qu'il ressentoit de sa conduite envers la disgraciée; reproche indirect, mais sensible à la sienne.

Ce ne fut que par la suite que Louis XV assura environ 40,000 livres de rentes à Madame de Mailli, lui donna un hôtel rue Saint-Thomas du Louvre, & enjoignit qu'on payât ses dettes montant à environ 765,000 livres, somme qui, quoique trop considérable encore pour l'Etat, ne devant pas supporter pareille charge, paroîtra bien modique si l'on fait attention qu'elle n'avoit jamais tiré aucun avantage de sa grandeur, & que durant cet intervalle elle ne jouissoit que d'environ 25,000 livres de rentes, qui ne suffisoient pas beaucoup près pour la dépense qu'elle étoit obligée de faire à la Cour. Le paiement des 765,000 livres fut assigné sur les revenus des fermes; mais malgré les ordres du Roi, ceux qui furent chargés de la distribution des fonds, non contents de faire languir les créanciers, les frustrèrent enfin de la plus grande partie de leur argent.

En perdant les bonnes grâces du Roi, la favorite perdit aussi celles de sa maîtresse, ou parut les perdre puisqu'on lui ôta sa place de Dame du palais de la Reine; c'est-à-dire qu'on l'éloigna de S. M. dans le moment où elle se rendoit digne d'en approcher, par son repentir, par la régularité de ses mœurs & par une piété exemplaire, parfaitement analogue au goût & au genre de vie de la Souveraine. Au contraire, Madame la Marquise de la Tournelle succédoit à sa

1743. sœur par cet usage infâme, introduit sous Louis XV pour la plus grande commodité de fixer de cette manière à la Cour les objets de sa passion, & sous prétexte de sauver le scandale public, de l'augmenter. En effet, quoi de plus abominable que de forcer son auguste compagne à avoir continuellement près de sa personne & sous ses yeux l'objet de son mépris & de son indignation, à devenir en quelque sorte la sauve-garde des plaisirs de son époux & la complice de ses désordres !

L'importante révolution dont nous venons de rapporter les détails, rendit les courtisans, la nation & l'Europe entière plus attentifs à ce qui alloit se passer, lorsque le Roi sortit de tutelle par la perte du Cardinal. Dès le lendemain il disposa des emplois de son Eminence. Il donna la charge de Grand-aumônier de la Reine à M. de Tavannes; celle de Premier aumônier, qu'avoit M. de Tavannes, à l'Abbé de Fleuri, petit-neveu du Cardinal; le département de la feuille des Bénéfices à l'ancien Evêque de Mirepoix précepteur de Monsieur le Dauphin; la Surintendance des postes à M. Amelot, Secrétaire d'Etat des affaires étrangères. Du reste, il déclara qu'il n'auroit point de premier Ministre; qu'il gouverneroit par lui-même & se réservoit à lui seul l'administration de son royaume. La joie fut générale à cette nouvelle: c'étoit l'objet du desir des François. On murmure ordinairement contre le pouvoir d'un simple sujet; on résiste à une autorité précaire & empruntée; on obéit sans répugnance à la puissance naturelle & légitime. On se rappelle qu'à la mort de Mazarin, Louis XIV avoit commencé le cours de ce regne si glorieux, jusqu'à ce que ses mains fatiguées des rênes de l'empire l'abandonnerent à une femme. Mais les circonstances étoient bien différentes, & sur-tout le caractère de deux Princes. L'un n'avoit que vingt-deux ans, étoit déjà brûlé de cette ardeur de renommée qui le dévorait jusqu'au tombeau; il consultoit ses forces depuis quelque temps; il essayoit en secret son génie pour gouverner: enfin il avoit voulu être instruit, & se

nergie impatiente l'auroit excité à accélérer ce moment, s'il ne fut venu. L'autre étoit déjà parvenu à 1743. Il étoit âgé de trente-trois ans ; il n'avoit aucune passion ; l'éclat du trône l'importunoit ; il n'aimoit que l'obscurité & le repos : une longue inaction l'avoit rendu impropre aux affaires , & son inertie , loin de briser ses fers , l'auroit porté à en reprendre d'autres. Son premier acte de souveraineté étoit un acte de servitude. Ce fut Madame de la Tournelle qui l'y entraîna. Cette nouvelle Agnès Sorel lui fit entendre qu'il étoit temps de devenir maître & d'avoir au moins le droit de régner. Ce fut elle , qui l'arrachant à la mollesse de son palais , le fit mettre à la tête de ses armées en Flandre : ce fut elle , qui lui faisant parcourir son royaume d'une frontière à l'autre , le traîna en Alsace , pour arrêter les progrès de l'ennemi : ce fut elle qui , au moment où l'on l'expulsoit d'auprès du Roi , lui procuroit enfin ce surnom de *Bien-aimé* , accordé trop tôt , sans doute , & qu'il eût mieux valu réserver pour sa mémoire qu'il n'eût jamais porté. On ne peut s'imaginer jusqu'où elle auroit élevé l'ame de ce royal esclave , lorsque reprenant un moment son empire , elle parut en entraîner bientôt avec elle la gloire dans son tombeau.

Quoique dans sa première ferveur Louis XV , après avoir fixé des heures à ses Ministres pour travailler avec lui , se livrât en entier au soin de son Etat , ceux qui le connoissoient bien , se persuaderent donc aisément que cela ne dureroit pas , & que dans peu il choisiroit quelqu'un d'entre eux sur qui se décharger d'un fardeau trop pesant pour lui. Ils eurent même un moment de peur que M. de Chauvelin ne fût choisi. L'exilé sentant que cet instant étoit le seul favorable à son espoir , tenta un dernier effort & harcela le tout pour le tout. Il minuta un grand mémoire , dans lequel récapitulant l'administration entière du premier Ministre défunt , il la critiquoit d'un bout à l'autre & la blâmoit sans ménagement. Il conservoit ses amis puissans à la cour ; il eut le moyen de faire parvenir promptement son écrit à S. M. qui , loin de

1743. l'accueillir , en fut indignée & s'expliqua de
à ce qu'on ne lui parlât plus de M. de Chauvelin
prétend que son ouvrage plein de feu , de vérité
de génie , eût peut-être réussi plus tard , si , au
d'insulter à la cendre , pour ainsi dire encore fumant
de Fleuri , que son maître venoit d'honorer de sa
flatteurs & distingués , il eût attendu que d'autres
eussent avant dessillé les yeux du Monarque. La
cipitation de ses amis à le servir gâta tout , & l'empêcha
pour jamais , sur-tout ayant perdu peu après la
dame la Duchesse , sa protectrice & l'ame de son
parti.

Ce vieux respect du pupille pour son Mentor
vint aussi au Cardinal de Tencin , qui ne put pas
revenir S. M. des impressions défavorables qu'il
avoit conçues. Après avoir tenu encore quelques
années dans le conseil , il sentit que le regne de Louis
de sa robe étoit passé , & il se retira dans son diocèse
y jouer le rôle de dévot , le seul convenable à son
âge , à son état & aux circonstances.

Il restoit beaucoup d'autres aspirans , désignés
le public , parce qu'ils avoient l'honneur d'appartenir
du Prince , mais dont quelques-uns ne comptoient
sur un plus grand crédit ou le redoutoient

Les quatre Secrétaires d'Etat étoient alors M. Amelot
le Comte de Maurepas , le Comte de Saint-Florentin
le Comte d'Argenson. Le premier venoit d'obtenir la
Surintendance des postes , moins comme une faveur
que comme une place annexée par sa nature au
département des affaires étrangères. Il avoit tout fait
avec le Cardinal , & ne pouvant se soutenir par son
mérite personnel , bien loin d'espérer aller plus
loin ne pouvoit s'attendre qu'à une disgrâce prochaine
second , ami du Roi , admis à ses parties de plaisir
le charmoit par ses bons mots & ses saillies. Il s'acquit
duisoit à merveille son département , auquel il s'étoit
formé dès la plus grande jeunesse ; mais quoiqu'il fût
plus ancien du Conseil , il n'avoit aucune prétention
à gouverner le Monarque. Philosophe dans tous les
temps , il a toujours plus cherché le bonheur qu'il

voir. En se rendant plus de justice , son cousin
 n'avoit pas plus d'ambition. D'ailleurs , moins avancé 1743.
 lui , il n'avoit pas encore le caractère de Mi-
 nistre. Il n'en étoit pas de même du dernier qui ,
 partisan de la favorite , s'attendoit que par recon-
 naissance elle lui procureroit , au moins en second ,
 la confiance de S. M. Elle le fit , mais non avec toute
 l'indulgence qu'auroit désiré le Comte d'Argenson. Elle
 fut obligée de se partager. Un nouveau concurrent
 vint de s'introduire dans le Ministère , & il avoit
 plus de droits à la protection de la Marquise
 de Tournelle. C'étoit le Maréchal de Noailles , à
 qui toute la maison de Nesle avoit les plus grandes
 obligations. Les cinq sœurs y avoient été accueillies
 dans leur jeunesse , y avoient fait la connoissance de la
 Comtesse de Toulouse , & c'étoit le principe de leur
 attachement au Roi. Il eût été , sans doute , à souhai-
 ter que ce Seigneur , tel que nous l'avons peint pré-
 cédemment , au fond plus propre pour la paix que
 pour la guerre , pour le conseil que pour l'action ,
 sage , économe , entendant parfaitement les finances ,
 à la tête desquelles il avoit été au commencement du
 règne , à la fois citoyen , homme d'état , politique ,
 eût remplacé le Cardinal ; ç'auroit été presque la même
 administration soutenue , mais améliorée en bien des
 manières par un génie plus étendu. La longue carrière
 qu'il a fournie , lui auroit laissé le temps de perfec-
 tionner & consommer ses projets , & son âge respec-
 table lui eût attiré la vénération de son maître , dont
 la confiance ainsi prolongée auroit pu devenir le bonheur
 de la nation. Il en fut autrement par ce malheur qu'ont
 tous les hommes de ne pas se connoître , & le Ma-
 réchal de Noailles préféra de profiter du crédit de la
 Comtesse de Tournelle pour être un Général médiocre , plutôt qu'un
 grand Ministre.

Un troisième eut part à la bienveillance de la Mar-
 quise de la Tournelle : ce fut M. Orry , Contrôleur
 Général. Cette place rend nécessairement lié quiconque
 est pourvu , avec la maîtresse , à moins qu'elle
 ne le désintéresse de la Comtesse de Maili.

1742. Mais c'est un exemple unique. Sa sœur aimoit , & contraire , beaucoup l'argent , & par conséquent se v avec grand plaisir faire la cour par celui qui ou vroit à son gré les trésors de l'Etat. D'ailleurs ce n'éto pas un personnage sans mérite. D'une naissance très ordinaire , ayant servi une partie de sa vie , entré en suite dans une autre carrière , il étoit déjà sur le retour , lorsque le Cardinal jeta les yeux sur lui pour lui confier le département des finances. Il étoit excellent dans ce poste , où la dureté de sa physionomie commençoit par repousser cette foule de gens avides dont un Contrôleur général est toujours obsédé. Son caractère répondoit parfaitement à son extérieur , son premier mot étoit de refuser ce qu'on lui demandoit. Depuis douze ans qu'il régissoit le fisc public il avoit acquis les lumières qui lui manquoient d'abord. On a vu que dans une occasion difficile il avoit ouvert un avis vigoureux , d'autant meilleur qu'il s'étoit mis en état de le soutenir par des secours réels. C'étoit son grand talent : il ne manquoit jamais de force pour faire face au besoin. On lui a reproché de ne se ménager ces ressources que par une extrême rigueur envers le peuple , dont il sacrifioit toujours les intérêts à celui du Souverain. Quoi qu'il en soit , c'étoit l'homme vraiment le plus utile à la nouvelle favorite.

Une galanterie qu'il lui fit dans ce premier moment l'en convainquit. Elle aimoit beaucoup Choiseul & le Roi empressé de lui plaire , continuoit à augmenter & embellir ce séjour.

Après y avoir travaillé avec le Contrôleur-général il le laissa se retirer , sans lui parler d'un état de dépenses d'environ 1,200,000 livres pour ce lieu. La timidité naturelle de S. M. l'avoit empêchée de le remettre de la main à la main ; elle craignoit ses présentations ; ce qui prouve qu'elle sentoit bien que les revenus de l'Etat n'étoient pas destinés à ses jouissances personnelles , qu'elle agissoit mal en conséquence de cause , mais elle n'avoit pas le courage de faire mieux. A peine M. Orry est-il parti , qu'elle lui envoie ce papier , feignant d'avoir oublié de lui

er. Le Ministre le lit & revient : » Sire , dit-il , je 1743.

is étonné de la modicité de la somme ; je comp-
ois sur une plus grande , & j'ai mis en réserve
pour cet objet 1,500,000 livres. » Le Roi , trem-
blant jusques-là de quelque obstacle , est charmé du
& de la complaisance de M. Orry : il en fait
à la Marquise , & cette bagatelle le mit au mieux
l'esprit des deux. Au reste , il joignit à cette
allocation momentanée des ressources qui le firent ré-
puter un homme essentiel dans les circonstances , où
des dépenses devenoient de plus en plus considérables.
Il fallut remonter la marine & le commerce extérieur
négligés , mettre les Colonies & les établisse-
ments de la Compagnie des Indes en état de défense.
Il falloit lever de nouvelles armées , pour remplacer
l'ancienne presque fondue : il falloit soutenir un
Empereur phantastique , privé de ses propres Etats ,
sans plus de quoi soudoyer ses troupes , ni payer
sa maison , ne vivant en un mot qu'aux dépens de
France : il falloit faire face & à la guerre auxiliaire ,
reprise pour la maison d'Autriche , & à une nou-
velle , contre des Puissances dont la ligue se fortifioit
de jour en jour.

Il étoit vénération pour la mémoire de Fleuri , soit
à l'égard de ceux que S. M. auroit pu consulter , soit
à l'égard de la multitude du choix , Louis XV s'en tint pour la
campagne de 1743 aux mesures déjà prises. Elles n'étoient
rien mieux combinées que les précédentes. Il en ré-
péta les mêmes fautes , la même désunion entre les
Généralis , les mêmes reproches , & conséquemment des
pertes , des pertes & des humiliations. Quoiqu'il n'y
eût de guerre déclarée qu'entre l'Empereur & la
Reine de Hongrie , entre l'Espagne & l'Angleterre
(encore celle-ci étoit-elle purement maritime ,)
que toutes les Puissances de l'Europe avoient fait
des efforts extraordinaires. L'Allemagne & l'Italie
étoient couvertes de dix grandes armées. On
comptoit cinq dans le dernier royaume. Celle de
l'Empereur Dom Philippe , devant laquelle s'étoit retiré
le premier jour de Janvier le Roi de Sardaigne , Janv.

repassé de son camp de Montmeliant en Piémont le Mont-Cenis & le petit Saint-Bernard. N'ayant besoin que d'une partie de ses troupes, il avoit voyé le reste aux Autrichiens formant la troisième armée. Celle-ci s'étendoit depuis le Milanois jusqu'à près de Boulogne, & avoit en tête le Comte de Gages, successeur du Duc de Montemar, revêtu du Général des Espagnols. Enfin la cinquième étoit l'armée de Naples encore dans l'inaction, mais impatiente de rompre la neutralité que lui avoient imposé les Anglois. M. de Voltaire fait mention d'une sixième, celle de Venise, d'observation seulement & de garantie contre les insultes des autres.

Fév. Tant d'armées ne produisirent que le combat de Campo-Santo entre le Comte de Gages & le Comte de Traun, pour lequel on chanta le *Te Deum* à Madrid & à Vienne, & qui conséquemment ne décida rien. Le Duc de Modène, nommé quelque mois après Généralissime de S. M. Catholique, n'eut qu'un vain titre, sans pouvoir rien entreprendre d'important durant toute la campagne. Dom Philippe & le Marquis de la Mina, maîtres une seconde fois de la Savoie, n'en étoient pas plus avancés; ils ne pouvoient pénétrer en Italie, quelques efforts qu'ils fissent, les passages étant bien gardés. C'est la nature du pays qui en rend la guerre extrêmement difficile. Du pied du Piémont un rocher peut coûter une armée entière & vers la Lombardie tout est entrecoupé de rivières & de canaux.

Cinq armées principales en Allemagne ravageoient aussi ce malheureux pays. Deux, composées de Français, & commandées par des Généraux de cette nation, la troisième des Autrichiens, que conduisoit le Prince Charles; la 4^e. à la tête de laquelle étoit le Roi d'Angleterre en personne, avec les Hanovriens; la dernière des Hollandois, répondoit, par la lenteur de son marche, son inaction & son inutilité, à celle de Naples. Le Maréchal de Belle-île avoit quitté dès le 2 Janvier son cantonnement sous Egra, avec l'armée qu'il avoit si heureusement & si habilement ramenée de Prusse.

en avoit pris d'autres sur le Naab, en étoit parti ———
 20, l'avoit conduite par le haut Palatinat, & après 1743.

avoir fait prendre le chemin de Spire, où elle
 avoit passer le Rhin, il étoit revenu à Francfort.
 nommé par le Roi d'Espagne Chevalier de l'Ordre de
 Toison d'or, il y trouva le Collier de l'Ordre entre
 mains du Prince de Baviere, qui s'étoit chargé de
 le revêtir lui-même & qui en fit la cérémonie. C'étoit
 le dernier honneur qui lui manquoit : mais tant de
 revers accumulés sur sa tête ne purent le dédommager
 la réception que lui fit à son arrivée à la Cour le
 Marquis peu belliqueux, qui se voyoit à la veille
 d'une querelle personnelle avec la Reine de Hongrie
 ne pouvoit que savoir très-mauvais gré à l'auteur
 du projet. Il l'accueillit avec une froideur, triste
 compensation de tant de peines & de fatigues, mais
 ne devoit être celle de tous ces ambitieux, sacrifiant
 la nation entiere à l'inquiétude dont ils sont tour-
 mentés. Il se retira à la campagne, méditer de nou-
 veaux systèmes, jusqu'à ce que l'occasion se présentât
 de les faire éclore.

Une partie de son armée se fondit dans celle du
 Maréchal de Broglio, & l'autre dans celle du Maré-
 chal de Noailles. Le premier défendoit la Baviere ;
 mais en méfintelligence avec le Comte de Seckendorff,
 qui commandoit alors les Bavarois ; au lieu de se se-
 courir, ils se nuisirent réciproquement. Le Prince
 Charles avoit déjà rassemblé ses quartiers, que les
 troupes Impériales étoient cantonnées séparément &
 sur plusieurs petits postes. Cette négligence, jointe à
 la mortalité qui se mit dans les troupes françoises pour
 être entassées durant l'hiver dans des poëles d'Alle-
 mague, auxquelles elles n'étoient point habituées, fut
 la cause des premiers malheurs. On fut battu séparé-
 ment. Le Marquis Minutzi est enlevé à Erblach, avec
 un corps de six mille Bavarois ; le partisan la Croix
 pris à Pfarkirch avec trois compagnies franches,
 fait la plus vigoureuse résistance ; le Marquis du
 Saxe est attaqué dans Dingelfingen par un corps de
 six mille hommes ; il s'y défend pendant vingt-quatre

1743. heures avec 1,400 hommes, ensuite l'abandonne
 passé l'Isar sur un pont de radeaux, protégé par
 Philippes à la tête de 14 bataillons & 12 escadrons.
 Le Prince de Conti, qui étoit à Landaw avec 12,000
 hommes, averti, mais trop tard, que Dingelshausen
 est entouré, y court pour le défendre & le trouva
 évacué. Pendant ce temps Landaw est surpris.
 Braunaw assiégé, sans que le Général de Charles
 fasse à Landshut, où il étoit, aucun mouvement pour
 les secourir. Cependant le Comte de Saxe isolé
 abandonné à Stadt-am-hoff, pressé par le Prince
 Lobkowitz qui marche à lui avec des forces supérieures,
 se replie sur le Danube. Le Baron Steints étoit en
 peu avant dans la Bavière par le Tirol, quoiqu'il n'eût
 que trois mille Croatas, & faisoit des marches rapides.
 L'Empereur voyant son Electorat prêt à être enlevé
 par l'ennemi une troisième fois, ne se trouve pas
 sûr à Munich, en sort & se retire à Augsbourg, ville
 impériale. Il n'y demeure pas long-temps. En la
 quittant, il eut la douleur d'y voir entrer le Comte
 de Mentzel à la tête de ses Pandours, qui eurent
 la brutalité de le charger d'injures dans les rues : il
 se réfugia dans Francfort. Ainsi le Prince Charles,
 par sa célérité & la jalousie réciproque des Alliés, a
 pu avoir reconquis l'Autriche & la Bohême, se trouvant
 encore maître de toute la Bavière.

18 Juin

Le Maréchal de Broglie, qui depuis long-temps
 mécontent du Général Seckendorff, avoit toujours
 écrit, même avant la Campagne, qu'il ne pouvoit
 garder la Bavière. Il attendoit à Donnawert les ordres
 du Roi de ramener ses troupes sur le Rhin, & s'insinuoit.
 Mais S. M. pour assurer son retour, a
 envoyé le Maréchal de Noailles avec 40,000 hommes.
 Ce Général passe le Rhin, détache aussi le Comte
 de Ségur, à la tête de 12,000 hommes, pour aller
 devant de lui, & marche lui-même vers le Main
 pour observer l'armée des Anglois, Hessois & Hanovriens,
 commandée par le Comte de Stairs, & pour
 être à portée de couvrir la Lorraine, ou la Bavière
 selon le parti qu'elle prendra. Il la trouve campée

sur la rive droite de la rivière, entre Dettinghen & Aschaffembourg, où le Roi d'Angleterre venoit d'arriver. 1743.

Il se trouva dans une position où elle pouvoit être enfermée, & foudroyée par l'artillerie françoise, & forcée de se rendre prisonnière. Il en forma le projet, & en ordonna toutes les dispositions, occupa Aschaffembourg, borda le Mein d'artillerie, met le passage de Dettinghen sous la garde de douze mille hommes en-deçà d'un ravin profond. Il défend qu'on le passât; son ordre n'est point exécuté: on franchit le ravin en son absence; on livre la bataille avec ce simple détachement, contre 40 mille hommes; on ne peut soutenir cette partie; on est forcé de se retirer, & les Anglois ont le bonheur de sortir d'un cul-de-sac, dans lequel ils avoient péri ou se rendre. Le plus grand malheur pour les François, dans cette action qui dura quatre heures & demie, fut la perte d'un grand nombre de distinction de braves officiers, qui voyant leurs régimens tourner le dos, se mirent en ligne, & aimèrent mieux mourir honorablement en tenant ferme, que de se sauver par une fuite honteuse. Il en périt sur-tout beaucoup de la Maison du Roi & du Régiment des Gardes, qui en compta 21 de restés sur la place, & tant de blessés dangereusement. Le Duc de Chartres eut un cheval tué sous lui. Le Comte de Clermont, quoique déjà Abbé de Saint-Germain des prez, se rappellant l'exemple du fameux Evêque de Beauvais, renommé dans l'histoire, y fit des prodiges de valeur. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu y furent blessés, ainsi que le Comte d'Harcourt, le Comte de Beuvron & le Duc de Boufflers. Le Comte de la Motte-Houancourt, Chevalier d'honneur de la Reine, fut foulé long-temps aux pieds des chevaux & remporté presque mort. Le Marquis de Gontaut eut le bras cassé; le Duc de Rochedouart, premier Gentilhomme de la chambre, ayant été blessé deux fois, & combattant encore, fut tué sur la place. Les Marquis de Sabran & de Fleuri, le Comte d'Estrade & le comte de Coislin y laissèrent la vie.

Parmi les singularités de cette journée; dit M.

» de Voltaire , on ne doit pas omettre la mort d'
 1743. » Comte de Boufflers de la branche de Remiencourt
 » C'étoit un enfant de dix ans & demi ; un coup
 » canon lui cassa la jambe , il reçut le coup , se
 » couper la jambe & mourut avec un égal sang-froid
 » Tant de jeunesse & tant de courage attendrirent tous
 » ceux qui furent témoins de son malheur.
 » La perte n'étoit guere moins considérable par
 » les Officiers Anglois. Le Roi d'Angleterre combattit
 » à pied & à cheval , tantôt à la tête de la cavalerie
 » tantôt à celle de l'infanterie. Le Duc de Cumberland
 » fut blessé à ses côtés , le Duc d'Aremberg , qui com-
 » mandoit les Autrichiens , reçut une balle de fusil
 » haut de la poitrine : les Anglois perdirent plusieurs
 » Officiers généraux. Mais le combat étoit trop inég-
 » Le courage seul avoit à combattre la valeur ,
 » nombre & la discipline. Enfin le Maréchal
 » Noailles ordonna la retraite & elle ne se fit qu'
 » sans confusion. Le Roi d'Angleterre dina sur
 » champ de bataille , & se retira ensuite sans même
 » se donner le temps d'enlever tous ses blessés
 » dont il laissa environ six cents , que Milord Stairs
 » commanda à la générosité du Maréchal de Noailles
 » Les François les recueillirent comme des com-
 » triotes , &c. »

Enfin les Anglois s'estimerent si heureux d'être
 arrivés sains & saufs à Hanovre , qu'ils y restèrent
 long-temps & ne firent rien de toute la campagne.

Récapitulons les fautes commises en cette occasion
 pour l'instruction de la postérité , le plus grand avan-
 tage qu'elle puisse tirer de ces sanglans récits.

Le Maréchal de Noailles avoit d'abord été coupable
 de négligence en se laissant prévenir par le Général
 Anglois , actif à occuper un poste avantageux dont
 il avoit dessein de s'emparer. Il la répara en profitant
 tant habilement de la circonstance & se postant sur
 les bords du Mein , sur lequel il jeta deux pontons
 pour en avoir la traversée libre , se rendre maître des
 passages au-dessus & au-dessous du camp ennemi ,
 couper les subsistances & profiter des mouvemens de l'en-
 nemi.

voit de l'autre côté l'armée confédérée, qui ne tarda
à manquer de vivres. Ainsi jusques-là le Maréchal
avait la supériorité & restoit maître de la campagne. 1743
Milord Stairs, trop grand homme pour ne pas
convenir de ses torts, sentit celui qu'il avoit eu de
ne pas former les deux ponts, & il vouloit que le
Roi d'Angleterre levât son camp plutôt que plus tard.
M. s'obstina à rester dans son poste; le soldat fut
réduit à la demi-ration par jour. On manqua de four-
rages, au point que l'on proposoit de couper les
trains aux chevaux, & que deux jours plus tard on
seroit forcé d'en venir à cette extrémité.

Au milieu de la nuit, S. M. Britannique fait dé-
camper son armée dans le plus grand silence, & ha-
te cette marche précipitée & dangereuse, le seul
parti qui lui restât. Le Comte de Noailles s'en apper-
çut le premier; il fait avertir son pere: le Maréchal
se leve, & voit les Anglois qui courent à leur dé-
faut par un chemin étroit, entre une montagne & la
rivière. Il fait les préparatifs les mieux entendus pour
les envelopper dans le défilé où ils devoient passer
nécessairement. On leur tendoit ainsi un piège iné-
vitable. Si l'on n'eût fondu sur eux qu'avec l'avantage
certain du terrain, le Roi d'Angleterre pouvoit être
vaincu lui-même, & l'on ne peut calculer quelles au-
roient été les suites d'un tel succès.

Après ces combinaisons les plus sages, le Général
en va, sous prétexte de reconnoître un gué pour
faire avancer encore de la cavalerie & mieux découvrir la
position des ennemis. Il se contente de recommander au
Comte de Grammont, son neveu, Lieutenant-général
Colonel des gardes françoises, qui commandoit
dans ce poste, d'attendre le moment favorable, de
ne pas laisser venir sans le précipiter, & le quitte. C'est
cette faute capitale qui flétrit à jamais la mémoire du
Maréchal, qui le rendit l'horreur de tant de familles
solées & la dérision des persifleurs, qui le chan-
sont dans de malains vaudevilles & mirent une
branche de bois à la porte de son hôtel, emblème de
l'utilité dont la fienné avoit été en cette occasion.

1743. Le Duc de Grammont, emporté par son ardeur bouillante, qu'auroit tempérée la présence de son oncle, fit perdre tout le fruit de ces belles dispositions, & quittant le terrain avantageux où il devoit rester, trouva bientôt en tête l'armée Angloise en totalité lorsqu'il comptoit n'avoir plus à faire qu'à l'arrière-garde. Il l'attaqua dans une plaine où elle pouvoit aisément se déployer. Les batteries de canon établies le long du Mein par le Marquis de Valliere, officier général d'artillerie, le plus expérimenté de ce temps-là, destinées à produire le plus grand effet, devinrent inutiles, parce qu'elles auroient tiré contre les François même dans la mêlée.

Quelques régimens d'infanterie se comportèrent avec une grande valeur, mais celui des gardes-françoises lâcha le pied à la troisième charge, communiquant l'épouvante au reste & abandonna la cavalerie. Le Marquis de Puyfégur, fils du Maréchal de ce nom, Colonel d'un régiment, fut forcé de tuer de sa main quelques-uns de ses soldats qui ne vouloient pas rallier & crioient : *sauve qui peut !* La Maison du Roi à cheval, les Carabiniers, montrèrent plus de valeur d'ordre & de discipline. Cinquante Mousquetaires emportés par leur fougue, se trouverent au milieu du *Régiment gris*, troupe célèbre en Angleterre, composée d'hommes d'élite avantageusement montés. Écrasés par le nombre, ils furent presque tous blessés ou faits prisonniers. Les fuyards s'imaginant avoir des ennemis à leurs trousses, se précipiterent dans le fleuve, où une partie se noya. Le Maréchal de Noailles n'arriva que pour être témoin de la confusion & donner la retraite pour la forme.

Tant de fautes accumulées des François furent compensées par une capitale des Anglois, & c'est encore Milord Stairs qui en convient (*) ; ce fut celle

(*) Voici le propos même de Milord Stairs, que Voltaire a porté tenir de sa bouche.

„Celui qui écrit cette histoire ayant rencontré Milord Stairs

n'avoir pas poursuivi les vaincus , & , en passant le Mein , rendu la victoire complète. 1743.

En tout autre pays le Maréchal de Noailles auroit couru de grands risques ; mais il avoit une puissante protectrice auprès du Roi en la personne de la Comtesse de Toulouse , sa sœur. Il ne se justifia même pas , parce qu'il ne pouvoit le faire sans accuser son neveu , ou plutôt parce qu'en inculpant son neveu , il ne se seroit pas mieux lavé. Il soutint le blâme général de l'armée avec audace. Il ne pouvoit dire comme Scipion : *Allons remercier les Dieux au Capitole* ; mais il s'attribua le mérite de n'avoir pas désespéré des affaires , & d'avoir empêché que le mal ne fût plus grand. Il l'imputa spécialement au défaut de discipline , & écrivit une lettre sage , éloquente , instructive à S. M. , pour lui représenter le besoin extrême de la rétablir.

Après cette action , beaucoup d'officiers Anglois & François allèrent à Francfort , ville toujours neutre , & se traitèrent avec la même honnêteté que les généraux. Ils en recevoient l'exemple de l'Empereur , qui les uns & les autres venoient faire leur cour , & en étoient également accueillis. Il n'en étoit aucun d'eux dont il n'enviât peut-être le sort intérieur : il n'avoit pas de quoi faire subsister sa famille : personne ne vouloit lui faire la moindre avance , & le Maréchal de Noailles lui donna 40 mille écus sur une lettre de crédit qu'il avoit. Il étoit réduit à implorer cette même Reine de Hongrie qu'il avoit été sur le point de détrôner : il lui offrit de renoncer à toutes ses prétentions sur l'héritage de la Maison d'Autriche. Le Prince héréditaire de Hesse se chargea de cette négociation & alla porter au Roi d'Angleterre , qui étoit alors à Hanovre , les propositions de

quelques semaines après la bataille , prit la liberté de lui demander ce qu'il pensoit de la journée de Dettinghen ? *Je pense* , lui dit ce Général , *que vous avez fait une faute , & nous deux ; la vôtre a été de passer le ravin , & de ne savoir pas attendre ; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord en risque d'être perdus , & ensuite de n'avoir pas profité de la victoire.* »

1743. l'Empereur. Le Roi George répondit qu'il consulteroit son Parlement. Cette négociation même du Prince de Hesse, ne servit qu'à faire voir à Charles VII que ses ennemis avoient conçu le dessein de lui ôter l'Empire. Privé de cette ressource, il prit le parti de se déclarer neutre dans sa propre cause, & il demanda à la Reine de Hongrie qu'on laissât les débris de ses troupes dans la Suabe, où elles seroient regardées comme troupes de l'Empire. Il offrit en même temps de renvoyer en France l'armée du Maréchal de Broglio. La Reine répondit, *qu'elle n'étoit point en guerre avec le Chef de l'Empire, puisque, suivant la disposition de la Bulle d'or, violée par son élection, elle ne l'avoit point reconnu comme Empereur; qu'ainsi elle feroit attaquer ses troupes par-tout où on les trouveroit, que cependant elle n'empêcheroit point sa personne de se réfugier sur les terres de l'Empire, excepté sur celles de Baviere.*

L'affaire de Dettinghen ne contribua qu'à rendre plus précipitée la retraite du Maréchal de Broglio & à faire perdre à Charles VII les places qui lui restoient encore. Ce Général, arrivé le 9 Juillet à Wimpfen sur le Neckar, remit son armée au Comte de Saxe sous les ordres du Maréchal de Noailles. On lui avoit fait donner des otages dans les divers Etats neutres qu'il avoit traversés, pour sûreté qu'il ne commettrait aucune hostilité durant son passage; précaution bien inutile, puisque le Prince Charles, avec toute son armée, suivit la sienne jusques aux frontières. De 130,000 hommes environ, qu'on avoit envoyés dans l'Empire, il n'en ramena que 25,000, & beaucoup moins, suivant quelques mémoires. Mais tous sont d'accord sur l'état déplorable de ces malheureux restes. On estime que ces deux campagnes coûtèrent à la France, non par les armes, mais par le froid, la misère & la désertion, au moins quatre-vingt mille hommes & plus de trois cent millions d'extraordinaire.

Le Maréchal de Broglio se rendit à la cour, où il fut mal reçu. Ce Général, dont on avoit exalté

bravoure & la conduite en Bohême, au point qu'on le regardoit comme le meilleur qu'eût le Royaume, on ne trouva pas un ami qui voulût, ou osât parler en sa faveur, & il eut ordre d'aller dans ses terres. On prétendit que c'étoit une satisfaction qu'avoit exigée l'Empereur; injustice bien cruelle envers un officier de soixante-quinze ans qui venoit de faire la guerre la plus difficile de mémoire d'homme, où toutes les espèces de dégoûts, de dangers & de fatigues s'étoient trouvées réunies. Son frere l'Abbé, qui avoit été fort à la mode & s'étoit retiré à son Abbaye du Mont Saint-Michel, dégoûté du monde & des plaisirs, en sortit dans cette occasion, & après avoir sollicité qu'on dégageât le Maréchal, devint le compagnon de ses disgrâces & de ses chagrins, puis retourna dans son désert qu'il ne quitta plus.

Quand cette vengeance eût été légitime, c'étoit une consolation bien foible pour Charles VII, isolé dans Francfort & n'ayant plus de sujets. La Reine de Hongrie s'étoit fait prêter serment de fidélité par eux, & il protestoit vainement contre. Un Imprimeur de la ville de *Stadt-am-hoff*, ayant imprimé cette protestation de son maître, fut condamné à être pendu dans la place publique. On ne se borna pas à ces outrages; le Conseil d'Autriche fit quelque temps après présenter dans Francfort même, à la Dictature impériale, des mémoires, où l'élection de Charles VII étoit qualifiée, *nulle de toute nullité*. Le nouvel Electeur de Mayence, (1) Archi-chancelier de l'Empire, élevé à cette dignité malgré l'Empereur, enrégistroit ces pieces au protocole de l'Empire. Charles VII ne pouvoit que se plaindre: il se plaignoit par des rescripts, & pour comble de disgrâce, le Roi d'Angleterre, en qualité d'Electeur de Hanovre, lui écrivoit

23 Aout

(1) Son prédécesseur étoit mort le 20 Mars & l'on lui avoit donné un successeur le 21 Avril. Cet Electeur est moins considérable en général par ses troupes, que par l'autorité que sa dignité lui donne.

1743. que la Reine de Hongrie & l'Electeur de Mayence avoient raison. Enfin on parloit de le forcer à se démettre de l'Empire & de le résigner au Duc de Tolcane.

Cette proposition, qui auroit dû rappeler à la France les conférences de Geertruydemberg & l'animer au soutien d'un Prince malheureux par sa trop grande confiance en elle, la découragea. Il vit le moment où il restoit sans alliés. M. de la Noue, Ministre de Louis XV à la Diete de l'Empire, fit une déclaration, portant que S. M. informée que les Princes veulent interposer leur médiation pour faire cesser la guerre allumée en Allemagne, & que l'Empereur & la Reine de Hongrie sont en négociations, a envoyé ordre à ses armées de revenir sur les frontières de son royaume, attendu qu'elles ne sont qu'auxiliaires, & en même temps pour donner au Corps Germanique ce témoignage de son attention & de son inclination pour la paix.

21 Juil

L'Angleterre & l'Autriche ne furent pas encore contentes ; elle desiroit profiter de leur avantage, & poussèrent l'insolence jusqu'à exiger que Charles VI demandât lui-même le Grand-Duc, son ennemi pour Roi des Romains. C'étoit le dernier période de l'humiliation ; c'étoit Louis XIV qu'on avoit voulu obliger de concourir à chasser son petit-fils du trône où il l'avoit placé. Cependant le Maréchal de Noailles, en conséquence de la déclaration du Roi s'étoit retiré sur le Rhin, & avoit chargé le Comte de Saxe du soin d'aider le Maréchal de Coigny, qui commandoit en Alsace, à empêcher le Prince de passer ce fleuve.

Ce fut alors que Louis XV recevant quelque énergie de sa maîtresse, qui a beaucoup de défauts mais joignoit de la vigueur & de l'élévation dans l'ame, voulut essayer de se mesurer avec un Prince digne de lui, & se mettre à la tête de son armée d'Alsace. Il avoit fait préparer ses équipages ; il le manda au Maréchal de Noailles, qui lui répondit ces propres mots : » vos affaires ne sont ni assez bonnes ni assez mauvaises pour que Votre Majesté fasse à présent » cette démarche. »

En effet le Prince Charles avoit bien formé quelque tentative pour pénétrer en France ; il s'étoit établi malgré le feu continuel de l'armée opposée , dans une île du Rhin , près du vieux Brisac , avec environ douze mille hommes , & le Prince de Waldeck , commandant sous lui , avoit commencé une autre expédition le même jour. Ne trouvant aucun obstacle , il étoit déjà parvenu avec 3,000 grenadiers jusques à Rheinweiler ; mais elle avoit été moins heureuse : le Marquis de Balincourt l'avoit repoussé vivement & ses soldats avoient été presque tous tués , noyés ou faits prisonniers. D'ailleurs , le Maréchal de Noailles s'étant rapproché pour soutenir le Maréchal de Coigny , trop foible contre le Prince Charles , celui-ci se trouva dans l'impossibilité d'exécuter son projet ; il ne voulut pas hasarder les lauriers qu'il avoit acquis durant cette campagne. Craignant le débordement du fleuve , il se retira dans le Brisgaw & y prit des quartiers d'hiver , quoique les Anglois eussent pour l'aider une armée de près de 70,000 hommes , depuis que les Hollandois , au nombre de 20,000 , les avoient joints à Worms.

Il se trouva donc après la fin de cette campagne que tant de pays conquis par la France pour l'Empereur , ne resta plus rien , mais que du moins elle ne fut pas entamée. Braunaw , Straubing avoient capitulé ; la garnison d'Egra sur l'Eger fut réduite à la cruelle extrémité de devenir prisonniere de guerre , avec le Marquis d'Hérouville qui la commandoit. M. de Grandville enfin remit Ingolstadt & obtint , non seulement une retraite libre pour lui & ses troupes , mais pour tous les François qui étoient dans les Villes de Bavière où il commandoit. C'est la première fois , observe M. de Voltaire , qu'une garnison en se rendant délivré d'autres troupes. C'est le Général Berenclaw qui accorda cette singulière & brillante capitulation. Une Anecdote de cette campagne , qui mérite d'être conservée , quoique moins glorieuse , mais plus frappante par l'audace incroyable du personnage , par l'atrocité qui la caractérise , & la feroit renvoyer , si

1743. elle n'étoit attestée des contemporains, aux siècles les plus barbares, c'est celle de ce Mentzel, de ce partisan que la fortune & une valeur farouche avoient élevé chez la Reine de Hongrie, d'un état obscur aux premiers grades militaires; qui le premier avoit pris Munich. Lorsqu'on étoit tout occupé de surveiller le Prince Charles & de s'opposer à ses desseins, il avoit pénétré à la tête d'une troupe de Brigands, comme lui, déterminés & avides de pillage, jusques par delà la Sarre & entamé les frontieres de la Lorraine. Il osa faire répandre, sous le nom de déclaration ou de manifeste un écrit adressé le vingtième d'Août aux provinces d'Alsace, de Bourgogne, de Franche Comté & de trois Evêchés: il invitoit les peuples, au nom de la Reine de Hongrie, à retourner, disoit-il, sous l'obéissance de la Maison d'Autriche; il menaçoit les habitants qui prendroient les armes contre elle, de les faire pendre, après les avoir forcés de se couper de leurs propres mains le nez & les oreilles: une brutalité féroce n'excita que le mépris. Mais il n'en commença pas moins impunément toutes sortes d'excès; il levait de fortes contributions & remporta un butin considérable. Sa horrible conduite, contraire au droit des gens, injurieuse à la Majesté royale, d'une inhumanité revolante, auroit dû le faire punir de sa Souveraineté. Mais dans presque toutes les armées il y a de ces troupes irrégulières, qui ne sont pas soumises à la discipline des autres & sont plus utiles en proportion de leur cruauté. C'est un de ces abus de la guerre, trop tolérés & qui fait frissonner la nature.

Heureusement Mentzel n'étant point protégé par une armée voisine qui en imposât, fut obligé de mettre fin aux cours de ses brigandages, & pour se soustraire au châtement qui le menaçoit, de se retirer. La Lorraine se trouva dégagée, comme l'Alsace & la France entièrement libres d'ennemis. On s'estima heureux d'avoir eu quelque léger avantage dans la défensive. Comment, après avoir fait une offensive si rapide, en étoit-on venu à ce degré d'humiliation? On en a rapporté les diverses causes. Voltaire en trouve une

essentielle , puisque les autres n'étoient que se-
 ndaires , suivant lui. Elle résidoit dans l'Empereur, 1743.
 pendant médiocrement la guerre & doué d'un petit
 nie, incapable également & de concevoir & d'exé-
 ter de grandes choses. » Pour commencer de telles
 résolutions , dit-il, il les faut prendre soi-même ,
 & jamais Prince n'a fait une conquête importante
 par le secours d'autrui. »

Qu'une fausse démarche en politique entraîne de
 malheurs ! & que la position de la France étoit changée
 puis qu'elle avoit enlevé le trône impérial à la
 maison d'Autriche ! La même jalousie, long-temps
 coupie par l'illusion que le Cardinal de Fleuri avoit
 te aux Puissances avec cet esprit de paix , d'équité
 de modération , qu'il montra si long-temps & perdit
 trop tôt, se rallumoit plus fortement , & Louis XV
 trouvoit, comme Louis XIV , avec l'Espagne seule,
 la veille d'avoir toute l'Europe contre lui.

Le Roi de Sardaigne voyant le mauvais succès des
 armes de la France, s'étoit enfin déterminé, & les
 ministres, avec ceux de la Reine d'Hongrie & du
 Roi d'Angleterre, avoient signé le 13 Septembre à
 Worms un traité, par lequel la première lui cédoit
 Vigéranasque en partie, la ville de Plaisance & le
 Parmelan, avec tous ses droits sur le Marquisat de
 Salaparuta, qui étoit aux Génois. Les parties contractantes
 prenoient, au surplus, des arrangemens pour la
 continuation de la guerre, & le Roi d'Angleterre
 obligeoit d'entretenir dans la Méditerranée une forte
 escadre pour la cause commune. Le Roi de Pologne,
 Electeur de Saxe, déjà neutre depuis le traité de Bres-
 lau, enhardi par les mêmes nouvelles, se porte plus
 loin, & conclut à Vienne avec la Reine de Hongrie 20 NOV
 un traité d'alliance, par lequel les deux Puissances
 garantissent réciproquement leurs Etats.

Les Hollandois, difficiles à remuer, s'étoient enfin
 fixés dans l'idée que la France étoit épuisée d'hommes
 d'argent. Un des principaux membres de la Ré-
 publique avoit assuré que Louis XV ne pouvoit pas
 entre sur pied plus de cent mille hommes, & que

1743. le numéraire de son royaume n'alloit pas au-delà de deux cens millions. M. Van Hoey, Ambassadeur des Etats-généraux à la cour de France, voyant les choses de plus près & mieux, leur représenta en vain que le rôle de pacificateurs étoit le seul qui leur convenoit. Ses exhortations ne purent prévaloir contre le désir de la discorde : la faction Angloise l'emporta, & la République fournit un contingent de vingt mille hommes. Elle n'en conserva pas moins à la cour de France même Ambassadeur, qu'elle tournoit en ridicule en faisant imprimer ses dépêches, parce qu'elles paroissoient plutôt les exhortations d'un philosophe que les lettres d'un politique. On lui fit la défense indirecte d'y mêler désormais aucune réflexion.

Enfin la cessation de la guerre allumée adroitement par le Cardinal entre la Suede & la Russie avant l'invasion méditée en Bohême, qui avoit empêché la dernière Puissance de prendre fait & cause pour la Reine de Hongrie, la rendoit libre désormais. Outre, elle privoit la France du secours de la première, épuisée de ses malheurs & de ses pertes, & de son influence en quelque sorte de sa rivale, par un traité qu'elle venoit de recevoir de sa main. (1)

Ainsi du Nord au midi l'orage grossissoit contre la France, & par la vicissitude des choses humaines sembloit devoir être bientôt le théâtre de la guerre. Elle trembloit pour ses propres foyers. Mais c'est qu'elle est toujours forte; que la nation facile à décourager des revers essuyés en pays étranger, poussée, poursuivie, pressée jusques sur elle-même reprend son ressort & sa supériorité.

(1) 27 Juin 1743, les articles préliminaires de la paix entre la Suede & la Russie sont signés à Abo. L'élection de l'Electeur de Lubeck pour successeur au trône de Suede, y est fixée comme une des principales conditions de laquelle on fait dépendre la renonciation du Duc de Holstein-Gottorp à ses droits sur cette couronne, & la restitution d'une partie des conquêtes faites sur la Suede par la Russie; le traité conforme à ces préliminaires, fut signé à Abo le 17 Août,

Dans les conseils fréquens tenus durant l'hiver, on 1743.
 chercha à prévenir les malheurs qui menaçoient le
 Empire, à détacher de la ligue qui se formoit quel-
 ques alliés, à en acquérir d'autres, à mieux combiner
 les projets, à mettre plus de vigueur & d'ensemble
 dans l'exécution, enfin, en rétablissant l'offensive,
 rendre aux armes du Roi leur avantage & leur
 grandeur.

La Russie, qui commençoit à acquérir de l'in-
 fluence dans les affaires de l'Europe, étoit à ménager,
 non seulement par rapport aux liaisons qu'elle pouvoit
 former avec la Reine d'Hongrie, mais pour celle
 contractée récemment avec l'Angleterre, par un traité
 d'alliance défensif, conclu à Moscou entre ces deux 11 Dé.
1742.
 Puissances. Elles se promettoient un secours mutuel,
 dans le cas que l'une ou l'autre fut attaquée. On vouloit
 se venger de S. M. Britannique, dont les vais-
 seaux insultoient continuellement le pavillon françois,
 & on ne se soucioit pas que se prévalant d'une déclara-
 tion de guerre, devenue inévitable, la Russie se
 fût de la querelle.

On la craignoit moins pour-lors dans la guerre de
 l'Empereur, en ce qu'elle venoit de faire publier un
 manifeste, où elle se plaignoit amèrement des intrigues
 & des manœuvres du Marquis de Botta, Ministre de
 la Reine d'Hongrie à sa cour. Elle l'accusoit d'avoir
 inspiré pour y exciter un soulèvement; mais la satis-
 faction prompte, donnée par cette Souveraine, étoit
 une preuve du cas qu'elle faisoit de cette Puissance
 & de son desir de s'unir avec elle. On ne trouva
 personne plus propre à parer ce coup que le Marquis
 de Chétardie, qui avoit déjà résidé en Russie près 1739.
 du Czar, & qui connu d'Elisabeth Petrowna, Prin-
 cesse particulière, avoit été avant dans ses bonnes
 grâces. On scavoit qu'elle en regrettoit le départ. Il 1744.
 fut renvoyé à Moscou en qualité d'Ambassadeur ex-
 traordinaire & Plénipotentiaire. Malheureusement
 le Seigneur, portant dans ce pays-là le ton avanta-
 geux, les airs de fatuité & la légereté brillante d'un
 homme à bonnes fortunes, piqua sensiblement la

1744.

Souveraine par ses infidélités & ses mépris. Il reçut ordre de sortir dans vingt-quatre heures de la capitale & dans huit jours de l'Empire. Pour colporter cette insulte faite à l'Ambassadeur de France, la Catherine prétexta le même crime du Marquis de Boissy. On saisit ses papiers, on publia qu'on y avoit trouvé les projets d'une révolution prochaine. Mais ce qu'il prouva que le seul crime du coupable étoit l'oubli des bienfaits de l'Impératrice, qui l'avoit traité avec une distinction singulière, c'est qu'elle ne porta aucune plainte directe à Louis XV, ne demanda aucune satisfaction de la conduite de son Ministre & se contenta des punitions usitées par les femmes en pareil cas, en le forçant de restituer & les gages de sa tendresse qu'il tenoit de sa libéralité, & jusques aux marques d'honneur dont elle l'avoit décoré. Il fut remplacé par un homme qui avoit fait un long séjour en Russie, dont il possédoit la langue, mais qui manquoit du génie nécessaire pour en imposer, ou du manège qui y suppléer.

On ménageoit une nouvelle révolution dans le nord qui devoit ramener un allié plus essentiel que la Catherine, dans la personne du Roi de Prusse. Il commençoit à jalouser les succès de la Reine de Hongrie, & l'alloient rendre de plus en plus redoutable; il sembloit que, si l'on n'arrêtoit les progrès de ses armes, elle devoit craindre pour la Silésie, dont la conquête n'étoit pas bien affermie, ne lui étant pas garantie, suivant l'usage, par les Puissances prépondérantes. On proposa le changement de dispositions de ce Monarque pour le mettre dans le parti de l'Empereur.

L'exemple du Roi de Sardaigne, un de ces Souverains d'alors entendant le mieux ses intérêts, l'animoit. Ce Prince s'étoit agrandi en s'armant contre le Roi de Marie-Thérèse; il avoit gagné le Tortonnois, le Vallais, une partie du Novarrois, & la supériorité territoriale des fiefs de Langhes; & en se déclarant pour la fille, il venoit de se faire ratifier ces acquisitions & de les augmenter.

Le Roi de Prusse étoit bien capable de l'imiter : il ~~se~~ ^{1744.}
 en pour-parlers , mais il exigea le plus inviolable
 M. Amelot , le Ministre des affaires étran-
 ges , que ce Monarque n'aimoit pas , ou dont il
 ignoit l'indiscrétion , fut sacrifié aux circonstances ;
 quoique pour ôter à ce déplacement l'air d'une
 grace , le Roi le récompensât magnifiquement ,
 comme les récompenses sous son regne ne supposoient
 toujours de vrais services , on ne pensa pas moins
 il y avoit quelque mécontentement secret. Cet
 événement fut une autre occasion où l'on remarqua
 caractère de ce Prince. Décidé à exiger de M. Amelot
 l'émulsion , en se séparant de lui après le conseil ,
 il mieux s'assurer du lieu où il la lui feroit signifier ,
 lui demanda où il alloit ? comme s'il eût pris un
 intérêt à lui. Le Ministre lui ayant répondu
 qu'il se rendoit à Paris , fut fort étonné de voir arriver
 Comte de Maurepas , son ami , & plus encore
 de sa femme , qui , en qualité de Secrétaire d'Etat ^{26 Avr.}
 du département de Paris , vint lui annoncer les ordres
 du maître. Il le consola , en lui disant de sa part que
 n'étoit pour aucun mécontentement réel , mais pour
 raisons de politique & peut-être pour un temps
 seulement. En effet , S. M. se réserva le département
 des affaires étrangères pendant quelques mois , jus-
 qu'à ce que les circonstances devenues par ses soins
 moins critiques & moins embarrassantes , lui permissent
 de remettre en d'autres mains ; ce qui lui laissa
 pour l'espoir de revenir à la cour , & au Public ,
 il regrettoit peu , l'inquiétude de l'y revoir. Dans
 cet intervalle , ce fut le Maréchal de Noailles , M. de Chavigni
 & Sr. du Theil , qui gérèrent cette partie ; M. de
 Chavigni sur-tout , Ambassadeur en Portugal , de re-
 venu depuis peu , regardé comme le plus grand politique
 de France , jouissant d'ailleurs chez l'étranger d'une
 considération justement méritée , prudent , flegmatique ,
 de pénétration rare. Il fut l'entremetteur choisi
 pour la négociation , dont le centre étoit à Francfort.
 Afin de mieux dérouter les curieux , il n'eut aucun
 caractère , & ce fut le Comte de Baviere qui eut le

1744. rôle de représentation , avec la dignité d'Ambassadeur extraordinaire près de l'Empereur. L'émiffaire de France ne manqua pas de bonnes raisons pour déterminer le Roi de Prusse toujours prêt , mais qui **1743.** devoit éclater qu'au moment convenu. Pour colorer cette seconde agression , il séduisit encore ses insinuations quelques autres Princes de l'Allemagne.

En Italie, le Roi de Naples n'étoit resté dans l'inaction qu'autant de temps qu'il lui en avoit fallu pour mettre ses côtes à l'abri de toute descente, ses ports en si bon état de défense qu'il n'eût rien à redouter des Anglois, & rendre sur-tout sa ville de Naples assez forte pour n'y plus revoir un Capitaine Anglois insulter à S. M. & lui donner des ordres.

Il ne se regardoit point lié par une neutralité formelle. Les succès de Dom Philippe, le desir de contribuer à l'établissement d'un frere, sentiment bien naturel, les vives sollicitations des cours de France & d'Espagne, & une forte aversion pour la maison d'Autriche, furent autant de motifs de la rompre. Ses précautions prises, il armoit puissamment, il marchoit en personne à la tête de ses troupes. Celles-ci étoient portées qu'au nombre de 26,000 hommes. Malheureusement il fut obligé d'en employer jusques à 12000 à garder les frontieres de la Calabre contre la contagion qui envoloit ses Etats, en formant un cordon d'une grande étendue. Le reste de son armée, sur les frontieres de l'Abbruzzo, attendoit que les conjonctures lui permissent d'agir & de donner la main à l'armée Espagnole du Roi son pere.

Les Génois, qui penchoient déjà secrètement vers la France, devinrent ouvertement pour elle par la cession du Marquisat de Final, qu'ils regardoient comme la donation de leur propre bien. Ils l'avoient acheté pour 1,200,000 livres du dernier Empereur Charles VI. On offroit bien de les leur rendre, mais on exigeoit qu'ils rétablissent le château qu'ils avoient démoli, ce qui leur auroit coûté davantage. Ils furent donc offensés de l'arrangement. Leur port pouvoit être d'

ande utilité aux alliés , & ils ne négligerent pas des **1744.**
 sollicitations auprès de cette République & ses secours.

Tandis que le Conseil du Roi épuisoit dans ces nouvelles négociations toutes les ressources de la politique, il ne s'en tenoit pas simplement à des spéculations oisives; il ordonnoit de toutes parts des préparatifs capables d'encourager les uns, de contenir les autres, & d'en imposer à tous par le développement des forces de la France avec l'appareil le plus formidable. Le premier effort vint du côté où l'on l'auroit le moins attendu, de la Marine, & les belles dispositions de son chef lui firent infiniment d'honneur. Malheureusement l'exécution n'y répondit pas autant qu'exigeoit la hardiesse du projet.

Depuis deux ans une armée navale Angloise, sous les ordres de l'Amiral Mathews, dominoit dans la Méditerranée & insultoit toutes les côtes de la Sicile & de la Provence. Elle bloquoit dans le port de Toulon une Escadre Espagnole, qui avoit servi au transport des troupes de S. M. Catholique en Italie. Elle étoit sortie contre des forces trop supérieures, & pendant cette inaction, Dom Joseph Navarro, son commandant, faisoit exercer à l'école du canon française ses canonniers peu experts dans leur art. Le Roi fut indigné de l'audace des Anglois; il fit armer l'Escadre de quatorze vaisseaux de ligne, quatre frégates & trois brûlots, & donna ordre à M. de Court, le plus ancien des Lieutenans-généraux de sa marine, de la commander, de se combiner avec l'escadre Espagnole, & si Mathews s'opposoit à leur passage, de le combattre, sans avoir égard au nombre. Il étoit beaucoup plus considérable de son côté, puisque l'on comptoit dans l'armée Angloise cinquante-deux voiles, & quarante-cinq vaisseaux de ligne.

En effet, l'Amiral ennemi présente le combat. Il 22 Fév.
 se mit en ordre de bataille, c'est-à-dire courant sa bordure sur une ligne prolongée & partagée en trois divisions : l'avant-garde, le corps de bataille & l'arrière-garde. Les Espagnols étoient à l'avant-garde de l'armée alliée & furent attaqués les premiers. Ils se batti-

1744 rent avec toute la bravoure imaginable ; ils souffrirent beaucoup & effuyèrent seuls le feu ennemi pendant trois heures. Malheureusement leur Général étoit officier de terre , dénué de l'expérience consommée nécessaire en pareil cas. D'ailleurs, leur manœuvre ne pouvoit égaler la précision de celle des Anglois. Ceux-ci, suivant leur coutume , avoient le vent ; il ne faut pas attribuer au hasard ce qui arrive toujours ; ce ne peut être alors que l'effet de l'intelligence & de l'habileté. Ayant perdu cet avantage , les Espagnols dérhoient sensiblement ; leurs vaisseaux perdoient , s'écartant , la distance convenable , qu'on sait ne devoir pas être de plus de soixante toises. Quelques-uns laissent rompre leur ligne ; deux furent bientôt séparés , & Mathews eut la liberté d'attaquer l'Amiral Espagnol avec plusieurs des siens. Ce vaisseau portoit le *Royal-Philippe* ; il étoit de cent dix pièces de canon & monté d'environ mille hommes d'équipage. L'espoir de le prendre redoubloit l'ardeur des Anglois ; il étoit canonné par cinq de leurs vaisseaux , c'étoit un feu non interrompu , le pont étoit balayé & le Général, blessé en deux endroits , obligé d'en descendre lui-même. Cependant le feu des batteries de l'Espagnol ne cessoit pas ; le secours alloit arriver. Mathews a recours à une de ces machines de destruction , inventées par un art infernal. Il fait avancer le brûlot ; il n'étoit qu'à quinze pas du *Royal-Philippe* ; quelques officiers parlent d'amener le pavillon. Le Cavalier de l'Age , marin françois , qui se trouvoit commandant par la retraite du Général & la mort du Capitaine de pavillon , leur dit : *vous avez donc oublié que je suis ici !* Il fait tirer sur le brûlot & l'atteint ; il coule bas. Le Capitaine voyant sa perte sûre , au moins se venger en périssant : il pousse au *Royal-Philippe* en faisant mettre le feu aux mâches , n'ayant pas le temps de jeter le grappin , il saute tranquillement en l'air lui-même , couvre son ennemi de débris embrasés , sans qu'il en soit endommagé. Le même de la secousse violente d'une pareille explosion. M. de l'Age dit qu'il vit les corps du Capitaine

is & de quelques ouvriers réduits en un instant en —
 bon, n'ayant pas plus de deux pieds de long, & 1744.
 renus plus légers que du liege.

M. de Court, qui montoit le *Terrible* au centre,
 une manœuvre singulière n'avoit pas donné jus-
 es-là; il n'arriva qu'après cet événement, mais
 le bonheur de reprendre le *Poder*, le seul vaisseau
 agnol qui fût au pouvoir des Anglois. Ceux-ci,
 ou'ayant plusieurs vaisseaux fort endommagés, &
 tout leur Amiral, restèrent maîtres du champ de
 bataille. Une division entière de leur armée n'avoit
 combattu, elle pouvoit survenir, & les escadres
 combinées crurent plus prudent de se réfugier dans les
 erts d'Espagne sous le vent. Elles ne manquerent pas
 s'attribuer la victoire, & c'en étoit une grande,
 as doute, d'être échappé sans perte d'une action aussi
 égale. Elle auroit même pu être plus réelle, si dès
 commencement le Général françois eût secondé la
 voure de l'Espagnol. Il en résulta des plaintes de
 ui-ci, contre lesquelles l'autre récrimina en l'accu-
 d'ingratitude. Les premières étoient trop fondées
 ur ne pas donner satisfaction à S. M. Catholique.
 de Court fut exilé à sa belle maison de Gournay,
 il oublia sa disgrâce dans les délices de ce séjour
 chanté & dans les fêtes dont il amusoit les Parisiens.
 avoit quatre-vingt ans & n'étoit plus propre à une
 reille expédition, qui exigeoit autant de tête que
 activité. M. le Duc d'Orléans, auquel il étoit atta-
 en qualité de son premier maître-d'hôtel, lui avoit
 u l'honneur d'en être chargé, & empêcha qu'elle
 fût pour lui des suites plus funestes. Assurément,
 jamais il y eut matière à un conseil de guerre,
 st en pareille occasion. Mais le gouvernement com-
 ençoit à montrer cette foiblesse qui caractérise sur-
 le regne de Louis XV, où toutes les fautes res-
 ent impunies. Le gouvernement Anglois ne se con-
 st pas de même: Mathews vainqueur fut accusé,
 après une longue instruction de son procès, fut
 laré incapable de servir. C'est qu'il n'avoit pas fait
 ce qu'il pouvoit faire; c'est que, jaloux de la
 me III.

1744. gloire que le Contre-Amiral Lestok auroit pu partager avec lui , il s'étoit trop hâté de commencer l'attaque ; c'est qu'ensuite voulant en faire retomber le blâme sur cet inférieur , il l'avoit interdit & renvoyé à Londres , comme coupable d'avoir flétri par son inaction l'honneur du pavillon Britannique ; ce dont fut chargé honorablement Lestock , quoiqu'il ne se fut pas battu , tandis que son accusateur , quoique s'en être bien battu , succomba. Voilà la solution du paradoxe naval , que le Roi Georges II est mort sans avoir compris , à ce que prétend la gazette de France qui plaisante , contre son ordinaire , mais emprunté il est vrai , une bouche angloise. (1)

Mathews , qui n'avoit tenu la mer après le combat que pour satisfaire la vanité de sa nation , retourna après dans Mahon pour y radoubier sa flotte très-traitée , & laissa de la sorte l'Espagne & la France cueillir pendant quelque temps l'avantage de la journée , en faisant passer librement , des côtes de Provence en Italie , des provisions de guerre & de bouche , dont avoit besoin l'armée de Dom Philippe ; mais cette liberté ne fut pas longue , & dès que Mathews reparut dans ces parages , tout s'éclipsa de sa gloire. On avoit fait un effort vigoureux , qui épuisa la marine des deux Puissances , & qu'elles ne pouvoient soutenir , sur-tout avec ceux qu'elles étoient obligées de faire sur terre.

Au reste , le combat de Toulon , quand même les François eussent été battus , auroit rempli les intentions du Ministère , qui vouloit par-là occuper Mathews & le mettre hors d'état de repasser si-tôt dans l'Océan. On méditoit un autre projet bien plus vaste , & les meilleurs mémoires attribuent au Cardinal de Tencin. Son ambition lui fit tenter ce moyen de venir au premier Ministère , & peut-être si le succès eût suivi son plan , auroit-il tellement étonné le Roi par sa hardiesse , qu'il l'auroit subjugué. Sans que S. M. étoit résolue de déclarer la guerre à la Grande Bretagne & à la prévenir , il renouvella dans le

(1) Voyez le N^o. 23 du 19 Mars 1779 de la Gazette de France de Londres.

la scene de Mithridate avec ses enfans ; il prétendait que le meilleur moyen de vaincre les Anglois étoit de faire une descente chez eux , de les faire trembler sur leurs propres foyers. Il fit voir dans le Prétendant le phantôme dont il falloit les épouvanter ; il dit être certain que ce Prince avoit encore beaucoup de partisans secrets en Ecoſſe , en Irlande & même en Angleterre ; il le peignit comme joignant à l'ardeur de son âge & au reſſentiment de son état , le courage le plus entreprenant & le plus déterminé : il cita ſon propos mémorable , répété pluſieurs fois : *il faut que la tête tombe ou qu'elle ſoit couronnée*. Il développa ensuite les moyens de l'exécution ; il balança le pour & le contre ; il démontra que , ſuppoſant même que l'entreprise échouât , elle ne pouvoit être bien funeſte ſi l'on y mettoit le ſecret & la célérité qu'elle exigeoit , & qu'il en réſulteroit toujours un grand bien ; qu'elle opéreroit une diverſion puiffante , qui forceroit S. M. Britannique à retenir ſes troupes , ce qui débiliteroit d'autant ſon armée du continent. Ce Prélat , quoiqu'agé de ſoixante ans , étoit plein de feu ; il avoit une éloquence entraînante ; il frappa & convainquit tout le conſeil. Son plan fut adopté.

Le Prince Edouard , c'étoit le nom du Prétendant , partit de Rome le 9 Janvier avec le myſtere & la diſſimulation d'un homme né pour les grandes entrepriſes. Il cacha ſa marche au Roi ſon pere , à un frere qui aimoit tendrement , & qui n'auroit pas voulu le laiſſer partir ſans lui. Le 13 , il arrive à Genes , feignant d'être un courier d'Eſpagne , & accompagné d'un ſeul domeſtique : il s'embarque le lendemain pour Antibes , & arrive bientôt à Paris. Il avoit ainſi paſſé au milieu de ſes plus redoutables ennemis ſous un nom ſuppoſé ſous la foi reſpectable du droit des gens. Son domeſtique prétendu étoit un frere du Cardinal , circonſtance qui confirme celui-ci pour auteur du projet. La nuit d'une réjouiſſance publique , donnée à deſſein , où le Roi devoit aſſiſter , ſuivant le bruit qu'on avoit eu de répandre , le jeune Prince ſ'y trouve auſſi : le tumulte favoriſe leur entrevue , & après cette con-

férence secrète , il se rend dans le même incognito
à Dunkerque , lieu de l'embarquement.

1744.

Cependant le Comte de Maurepas , contribuant de sa partie à l'exécution de ce grand projet , avoit équipé à Brest & à Rochefort vingt-six vaisseaux ligne , avec une diligence incroyable. On avoit motivé l'armement sur la nécessité de dégager le Port de Toulon : les Anglois avoient été abusés sur le succès de l'expédition , & le Roi d'Angleterre n'en avoit été informé que le 25 Février. Déjà l'Escadre étoit dans la Manche sous les ordres du Comte de Roques. Plus de douze mille hommes de troupes étoient embarqués dans les bâtimens de transport , ainsi que les armes & les munitions. Le Comte de Saxe devoit être à la tête de l'entreprise , qui étant une véritable hostilité exigeoit une déclaration de guerre formelle qui précéderoit. Elle paroît , & S. M. n'ayant plus de motifs à garder , s'y plaint de ce que le Roi d'Angleterre avoit manqué au traité de neutralité , conclu avec lui à Hanovre en 1741 ; de ce qu'il ne lui faisoit point raison des courses & des prises faites par ses vaisseaux de ce qu'il lui avoit , l'année précédente , fait la guerre en personne ; de ce que l'Amiral Mathews étoit venu l'attaquer jusques dans la Méditerranée & le provoquer au combat ; enfin , de ce qu'après tant de procédés injustes , il lui demandoit encore raison de l'expédition du Prince Edouard en France.

14 Mar

Le Prétendant étoit sur le vaisseau que montoit le Comte de Saxe : il vit pour la première fois le rivage de sa patrie ; mais une tempête violente rejeta sa flotte sur les côtes de France , non sans une perte de plusieurs soldats effrayés , cherchant à regagner le rivage. Il vouloit tenter une seconde fois le passage avec un seul bâtiment ; sa grande amertume sembloit présager qu'il n'avoit qu'à se montrer pour troubler des sujets ; mais on le détourna de commettre sa tête aussi précieuse sans secours , non-seulement par l'inconstance des élémens , mais à la rage de ses ennemis qui , enfin instruits du complot , avoient le temps de garnir de troupes toutes leurs côtes.

Voici la conversation qu'eut à ce sujet avec ce ████████
 un héros, car il l'étoit alors, Milord Maréchal, 1744.
 le fidele sujet de la Maison de Stuard, qui depuis
 l'expulsion de Jacques II, s'étoit refusé à toutes les
 grâces du vainqueur, avoit abandonné toutes ses
 dignités, toute sa fortune, disant qu'il vouloit bien
 reconnoître un Roi, mais non un Usurpateur, qui
 avoit parcouru long-temps toutes les Cours de l'E-
 urope pour trouver à son maître des soutiens & des
 appuis. Dans cette conjoncture désirée, il s'étoit
 rendu auprès d'Edouard, joignant au courage la pru-
 dence que lui donnoient l'âge & l'expérience; il
 étoit, comme les autres, l'impétuosité du Prince,
 et dans sa bouillante ardeur lui dit en l'embrassant :
*« J'ai besoin que de vous seul ; je veux aller vaincre
 et mourir avec mes fideles Ecoissois. »*

Voilà le courage, répond Milord, que nous
 attendons & que nous ne sommes pas surpris de
 trouver en vous, mais vous ne devez pas en
 faire un usage inutile à votre cause, & dont
 l'unique effet seroit de sacrifier vos amis à vos
 ennemis. »

Le jeune héros persistant : » eh bien ! partons,
 lui répliqua-t-il; mais au moment où nous dé-
 partirons, je me croirai obligé de déclarer à
 vos Sujets, en leur recommandant votre person-
 ne, que nous ne sommes, vous & moi, que
 deux braves aventuriers, qui venons seuls &
 sans secours. Ils se garderont bien, s'ils veulent
 en croire, de faire le moindre mouvement en
 votre faveur. Ce seroit vous perdre & se perdre
 eux-mêmes. Ils ne vous doivent leur sang &
 leur vie que lorsqu'ils pourront au moins en es-
 pérer quelque succès pour vous. (1) »

On remarqua seulement que ce complot avoit été
 conduit avec tant d'artifice, que le Roi Georges,

Nous trouvons cette anecdote intéressante dans l'Eloge de
 Milord Maréchal, attribué à M. d'Alembert.

1744. instruit qu'il y avoit une conspiration, n'en put
 mais découvrir les auteurs ; ceux qu'on fit arrêter
 à Londres , ne donnerent aucune lumière & laissèrent
 ce Monarque dans le trouble & la défiance.

Ce fut un problème alors , & ce l'est encore
 aujourd'hui , de savoir si l'on avoit un desir bien fonde
 de remettre le Prétendant sur le trône ; si l'entre
 prise étoit réelle , ou feinte seulement. A en juger
 par la facilité avec laquelle on s'en désista , on seroit
 tenté de croire qu'on ne se soucioit pas de réussir.
 D'un autre côté , peut-on penser qu'on se soit com
 titué dans les dépenses excessives qu'un tel projet
 entraînoit , pour s'en tenir à un simulacre de dé
 cente ? Si l'on réfléchit ensuite sur le temps
 elle fut tentée , dans une saison & dans une mer
 où l'on devoit s'attendre à des coups de vent pe
 rilleux & inévitables , on ne peut la regarder que
 comme folle ou illusoire. Cependant , sans que
 quelques contretemps qui retarderent nombre de bâ
 timents de transport & les empêcherent de se trou
 ver au rendez-vous à point nommé , on auroit pu
 mettre à profit plusieurs jours d'un temps favorable
 & l'on auroit eu plus de loisir qu'il n'en falloit
 pour l'effectuer. On peut donc rester convaincu que
 l'armement avoit un objet certain ; mais que l'inven
 tion dépendant du secret , & conséquemment de sa
 célérité , c'est - à - dire d'un instant , l'instant écou
 l'é étoit bien déterminé à ne pas hasarder une
 seconde fois de telles forces de terre & de mer
 parce qu'alors le danger devenoit plus grand , & les
 pertes irréparables. Louis XV auroit pu dire comme
 Philippe II : *je n'avois pas envoyé ma flotte combattre*
les éléments.

Qu'on nous permette ici une digression sur une
 telle descente , dont on parle toujours dès qu'il y
 est question de guerre avec l'Angleterre , qu'on
 regarde comme très - praticable , ou plutôt comme
 infiniment aisée , & qu'au moment où nous écri
 vons , (en 1778) on reproche au Ministère de n'avoir
 pas tentée. Observons aux frondeurs que ce

expédition, qu'ils imaginent si facile, ne l'est pas ~~_____~~ 1744.
 qu'ils le croient; que tout y est en faveur du
 ys attaqué, & que la moindre contradiction doit
 renverser l'attaque la mieux combinée & la rendre
 inestable aux agresseurs. On ne peut guere en former
 plus sage que celle dont nous venons de ren-
 dre compte. Les troupes Angloises étoient loin de
 l'isle, répandues dans les Pays-bas; les forces
 navales également dispersées dans le nouveau mon-
 de, en Amérique, dans la Méditerranée; la Grande
 Bretagne dans la plus parfaite sécurité; l'Escadre du
 Nord plus forte de quatre ou cinq vaisseaux que
 tout ce que son rival pouvoit lui opposer de forces
 maritimes en cette occasion. On avoit un parti
 formé au sein de l'Angleterre même, & le Prince,
 objet de la descente, pouvoit par sa seule pré-
 sence, se tirer une armée du milieu de ses enne-
 mis. Le secret enfin étoit si bien gardé, que l'on
 ne sut le dessein de la France à Londres, que
 lorsque les trois divisions de l'armée Royale eu-
 rent pris leur station respective. La plus confi-
 dérable cingla vers les côtes de Kent & s'avança
 jusqu'à Dungeness. La seconde se plaça entre Calais
 & Boulogne, & la troisieme se tint à la hauteur
 de Dunkerque. Mais les efforts réunis de la nation
 angloise, tirant parti des vieux vaisseaux de garde
 de tout ce qui étoit capable de porter du canon,
 mirent, dans le cours de sept ou huit jours, en
 état de faire face.

D'ailleurs, il faut savoir que la nature a donné
 aux rivaux de la France dans la Manche, un grand
 nombre de ports capables de recevoir & de pro-
 teger les plus grands vaisseaux, tandis que nous
 n'avons pas d'Ouessant à Gravelines un seul havre
 où puisse mouiller un vaisseau de ligne. Il faut
 voir encore que les vents dominans dans ces mers
 du Nord-Ouest, nos vaisseaux désemparés à l'issue d'un
 combat n'auroient de ressource qu'en gagnant la
 Norwege ou le Dannemarc. Si l'on pese toutes ces
 considérations, on verra que tenter une descente en

Angleterre de la part de la France, c'est un com de désespoir; c'est jouer à quitte ou double, plutôt c'est hasarder d'écraser sa marine pour long temps, tandis que celle d'Angleterre ne peut que fuir un échec facile à réparer. La résolution subite de remettre un Prince sur le trône est peut-être le seul cas où un gouvernement prudent pourroit livrer à cette spéculation, comme dans l'espece présente, où l'on avoit espéré de prendre consistence & d'opérer une révolution durable en faveur du Prétendant.

Le Prince Edouard, devenu plus intéressant revint à Paris attendre de la générosité du Roi de nouveaux moyens pour faire valoir ses prétentions & son courage. Le comte de Saxe se rendit aussi à la cour; le Roi l'honora du bâton de Maréchal de France, dont ses mains étoient si dignes. Il ne fut pas pour lui, comme pour tant d'autres, l'insulte du repos, mais au contraire, le signal de ses exploits & de la prospérité de la France. S. M. leva cet effet tous les obstacles que la diversité de religion pouvoit y apporter: car, par une loi bizarre de France, il faut être Catholique, même pour avoir le droit de verser le sang ennemi ou répandre le sien en son service.

Ces tentatives vigoureuses annonçoient déjà dans le Conseil un nerf qui ne s'y étoit pas trouvé auparavant tout le ministère du Cardinal de Fleuri. Elles furent suivies d'une résolution plus hardie & la véritable cause des succès des armes du Roi pendant les deux campagnes où nous allons entrer. Madame de la Tournelle, devenue Duchesse de Châteauroux, & que nous n'appellerons plus qu'ainsi, en concert avec le comte d'Argenson, Ministre de guerre, avoit déterminé le Roi à se mettre à la tête de ses armées; la secrète ambition dont tous deux étoient dévorés les y avoit portés. L'une regardoit déjà comme plus Reine que la Reine elle-même. Elle comptoit se concilier la nation par une inspiration magnanime, mériter les hommages

armée & l'admiration des étrangers. Dans son imagination exaltée, envisageant son amant comme un jeune héros, elle s'associoit à ses victoires, elle montoit avec lui sur son char de triomphe, & couvroit par l'éclat de sa gloire l'opprobre de son rôle. L'autre, sans se repaître de ces chimères brillantes, alloit à ses fins, de s'insinuer plus avant dans les bonnes grâces du maître & dans sa confiance, d'augmenter son crédit, de se ménager plus d'occasions de faire des créatures, de rendre son ministère plus recommandable, & s'attribuer enfin tous les bons succès qu'il sembleroit accélérer par sa présence, sur la sagesse de ses avis & la célérité de ses ordres.

Tous deux craignirent que les Généraux, se souciant peu de la présence du Roi, & sur-tout de la leur, ne le détournassent de son projet, comme le Maréchal de Noailles avoit fait l'année précédente. Ils engagèrent S. M. au secret. On agita ensuite de quel côté elle se porteroit : on comptoit que la campagne seroit plus brillante en Flandre, où tout étoit disposé pour une guerre offensive dans les Pays-bas autrichiens, au lieu qu'en Alsace, ou vers le Rhin, on prévoyoit qu'on resteroit sur la défensive. Il fut donc décidé qu'il se rendroit à Lille. Il ne convenoit pas que S. M. marchât sans avoir rempli la formalité usitée entre les nations civilisées. Sa déclaration de guerre fut publiée le 26 Avril contre la Reine de Hongrie, à peu près dans le même temps où le Roi de Naples fit la sienne, & où on la déclara aussi au Roi de Sardaigne.

Alors Louis XV manifesta sa résolution héroïque ; l'annonça sans faste, avec cette simplicité qui caractérise toutes ses actions. La nation fut enchantée & attendrie : elle redoubla de zèle & d'amour pour le Roi. Le Dauphin, qui n'étoit alors âgé que de treize ans, conjura son auguste père de lui permettre de l'accompagner. Il ne crut pas devoir y consentir en ce moment, où ce Prince unique ne devoit pas encore être marié : il devoit l'être l'hiver pro-

1744

26 Avr

Angleterre de la part de la France, c'est un com de désespoir; c'est jouer à quitte ou double, plutôt c'est hasarder d'écraser sa marine pour long temps, tandis que celle d'Angleterre ne peut que fuir un échec facile à réparer. La résolution subli de remettre un Prince sur le trône est peut-être seul cas où un gouvernement prudent pourroit livrer à cette spéculation, comme dans l'espece p sente, où l'on avoit espéré de prendre consistanc terre & d'opérer une révolution durable en fav du Prétendant.

Le Prince Edouard, devenu plus intéressa revint à Paris attendre de la générosité du Roi nouveaux moyens pour faire valoir ses prétenti & son courage. Le comte de Saxe se rendit auss la cour; le Roi l'honora du bâton de Maréchal France, dont ses mains étoient si dignes. Il ne pas pour lui, comme pour tant d'autres, l'ins du repos, mais au contraire, le signal de ses ploits & de la prospérité de la France. S. M. leva cet effet tous les obstacles que la diversité de r gion pouvoit y apporter: car, par une loi bisarre France, il faut être Catholique, même pour avoir droit de verser le sang ennemi ou répandre le sien son service.

Ces tentatives vigoureuses annonçoient déjà da le Conseil un nerf qui ne s'y étoit pas trouvé rant tout le ministère du Cardinal de Fleuri. Elles furent suivies d'une résolution plus hardie & la ritable cause des succès des armes du Roi pend les deux campagnes où nous allons entrer. Mad de la Tournelle, devenue Duchesse de Châtea roux, & que nous n'appellerons plus qu'ainsi, concert avec le comte d'Argenson, Ministre de guerre, avoit déterminé le Roi à se mettre tête de ses armées; la secrète ambition dont u deux étoient dévorés les y avoit portés. L'une regardoit déjà comme plus Reine que la Reine el même. Elle comptoit se concilier la nation par c inspiration magnanime, mériter les hommages

armée & l'admiration des étrangers. Dans son imagination exaltée, envisageant son amant comme un jeune héros, elle s'associoit à ses victoires, elle montoit avec lui sur son char de triomphe, & couvroit par l'éclat de sa gloire l'opprobre de son rôle. L'autre, sans se repaître de ces chimères brillantes, alloit à ses fins, de s'insinuer plus avant dans les bonnes grâces du maître & dans sa confiance, d'augmenter son crédit, de se ménager plus d'occasions de se faire des créatures, de rendre son ministère plus recommandable, & s'attribuer enfin tous les bons succès qu'il sembleroit accélérer par sa présence, par la sagesse de ses avis & la célérité de ses ordres.

Tous deux craignirent que les Généraux, se souvenant peu de la présence du Roi, & sur-tout de la leur, ne le détournassent de son projet, comme le Maréchal de Noailles avoit fait l'année précédente. Ils engagèrent S. M. au secret. On agita ensuite de quel côté elle se porteroit : on comptoit que la campagne seroit plus brillante en Flandre, où tout étoit disposé pour une guerre offensive dans les Pays-bas autrichiens, au lieu qu'en Alsace, ou vers le Rhin, on prévoyoit qu'on resteroit sur la défensive. Il fut donc décidé qu'il se rendroit à Lille. Il ne convenoit pas que S. M. marchât sans avoir rempli la formalité faite entre les nations civilisées. Sa déclaration de guerre fut publiée le 26 Avril contre la Reine de Hongrie, à peu près dans le même temps où le Roi de Naples fit la sienne, & où on la déclara aussi au Roi de Sardaigne.

Alors Louis XV manifesta sa résolution héroïque ; l'annonça sans faste, avec cette simplicité qui caractérise toutes ses actions. La nation fut enchantée d'attendre : elle redoubla de zèle & d'amour pour son Roi. Le Dauphin, qui n'étoit alors âgé que de quinze ans, conjura son auguste pere de lui permettre de l'accompagner. Il ne crut pas devoir y consentir en ce moment, où ce Prince unique n'étoit pas encore marié : il devoit l'être l'hiver pro-

chain. S. M. le consola de son refus, en lui pr
1744. mettant qu'ils feroient ensemble la premiere can
pagne.

Indépendamment de la raison d'Etat qui ne vo
loit pas qu'on exposât à la fois deux têtes aussi pr
cieuses & sans appui, il en étoit une de déce
qui s'y opposoit. Nous avons dit que la Duchesse
Château-roux devoit suivre le Roi: elle étoit Da
du palais de la Reine qui restoit à Versailles, ai
son devoir la retenoit auprès de sa maîtresse, b
loin de l'attirer à l'armée, d'où tout devoit l'écart
C'auroit été vouloir corrompre l'innocence du D
phin par le spectacle de ce commerce adulate:
le mystere même qu'on apportoit pour sauver
scandale, servoit à l'augmenter. La Duchesse ne
geoit point avec le Roi, mais il y avoit des ord
secrets à tous les corps municipaux de lui méné
une maison attenante celle du Roi, d'y ouvrir
communications intimes: on voyoit publiquement
ouvriers percer les murs, & tout le monde savoit d
la ville à quel dessein.

3 mai. Le Roi partit le 3 Mai avec ses Ministres
confiance. Quant aux affaires étrangères dont il av
conservé le Département en chef, le Sr. Duth
qui en étoit le premier commis, eut ordre de
compagner avec les bureaux pour y présider.
comte de Saint-Florentin fut chargé, pendant l'a
sence de S. M. non-seulement de la correspondance
mais aussi de toutes les affaires instantes dans l'int
rieur du royaume.

1 Mai Le Roi arriva le 12 Mai à Lille, après av
visité les places les plus importantes de ses fron
res, & donné ses ordres pour leur sûreté, il y
la revue de son armée, & établit, par des régleme
une discipline difficile à maintenir, mais qui de
du moins s'exécute en sa présence. Ses Aides
camp étoient Mrs. de Meuzé, de Richelieu,
Luxembourg, de Boufflers, d'Aumont, d'Ayen,
Soubise, de Pecquigny. Il avoit pour ses deux
néraux, le Maréchal de Noailles à la tête de 80,

hommes, & le Maréchal de Saxe, qui commandoit
un corps séparé de 40,000. Cette situation étoit bien
différente de celle où l'on s'étoit trouvé l'année pré-
cedente, à la mort du Cardinal de Fleuri. Les An-
lois alors avoient pu entrer sur les frontieres avec
avantage. Ils s'y présentoient quand il n'étoit plus
temps, & les Hollandois ayant hésité de se joindre
eux plutôt, venoient de le faire trop tard. Ils ne
crurent pas à s'en repentir, & dès le 8 Mai, instruits
de la marche du Roi & des mouvements de ses trou-
pes, allarmés pour leur pays, les Etats-généraux
dépêcherent vers lui le comte de Wassenaar. Ce per-
sonnage, à la franchise de sa nation joignant l'urba-
nité françoise, étoit celui qu'on avoit cru devoir être
le mieux venu de S. M., comme ayant résidé auprès
d'elle, & s'étant acquis beaucoup d'amis à sa cour.
Il étoit chargé de faire des propositions de leur part
d'obtenir qu'elle suspendit ses conquêtes. Le Roi
répondit: » le choix que les Etats-généraux ont
fait de vous, Monsieur, ne pouvoit que m'être
très-agréable par la connoissance que j'ai de vos
qualités personnelles. Toutes mes démarches en-
vers votre République, depuis mon avènement
à la couronne, ont dû lui prouver combien je
desirois d'entretenir avec elle une sincere amitié &
une parfaite correspondance.
» J'ai fait connoître assez long-temps mon inclination
pour la paix : mais plus j'ai différé de déclarer la
guerre, moins j'en suspendrai les effets: mes Mi-
nistres me feront le rapport de la commission dont
vous êtes chargé; & après l'avoir communiquée à
mes alliés, je ferai scavoir à vos maîtres quelles
seront mes dernieres résolutions. »
Par un esprit religieux, sans doute, & comme
pour invoquer les lumieres du ciel sur ses conseils
les bénédictions de Dieu sur ses armes, S. M. avant
de commencer ses opérations de guerre, fit célébrer
une messe du St. Esprit, & tint à l'abbaye de Cisoing
un chapitre de l'ordre, dans lequel le Marquis de Bisly
l'honneur d'être nommé seul Chevalier. C'étoit

8 Mai.

26 Mai.

une récompense de ses belles actions en Italie, au
 1744 de Ville-Franche & à Monte-grosle, rocher sur
 quel il se battit pendant sept heures & fit prisonnier
 le Marquis de Suze, frere naturel du Roi de Sardaigne.
 Deux jours après Courtrai fut pris. Le Lendemain
 Député de Hollande vit investir Menin, une des places
 de barriere, gardée par des troupes de la République.
 Voltaire prétend que le Roi y témoigna personnellement
 beaucoup de bravoure; qu'il reconnut plusieurs fois
 la place & s'approcha de la palissade à la portée
 du pistolet avec le Maréchal de Noailles, le Comte
 d'Argenson & toute sa cour; qu'il encourageoit
 les travailleurs par ses libéralités & accéléra la prise
 de la ville, qui se rendit après sept jours de tranchée
 4 Juin. ouverte. Ce fut la première conquête en sa présence.
 Il ne voulut pas l'épargner & ordonna qu'on en
 détruisit les fortifications, chef-d'œuvre de l'art du fameux
 Vauban. C'est qu'il vouloit à la fois se venger des
 États-généraux en détruisant un de leurs boulevards
 & leur montrer sa modération en s'ôtant la faculté
 d'en s'en servir contre eux.

Le Roi ne manqua pas de remercier le Seigneur
 de son triomphe. Il assista dans Lille à un Te Deum
 tel qu'on n'en avoit point encore vu de pareil sur
 la frontière. Trois Princesses du sang, dont les maris
 les freres, les enfans ou les gendres combattoient
 dans des lieux différens pour le Roi, faisoient l'ornement
 singulier de cette cérémonie. La Duchesse de
 Bourgogne avoit accompagné en Flandre son neveu le
 Duc de Chartres & le Duc de Penthievre qui alloit
 venir son gendre, pendant que le Duc de Modene
 son époux étoit à la tête des Espagnols en Italie.
 La Duchesse de Chartres avoit suivi son mari; & la
 Duchesse de Conti, dont le fils étoit alors sur les Alpes
 & dont la fille avoit épousé le Duc de Chartres, étoit
 venue avec ces deux Princesses.

Cependant on investissoit Ypres. Ce siege
 remarquable en ce que le Prince de Clermont
 commandoit les principales attaques & continuoit
 sans la permission du Saint Pere, à tremper ses mains

ans le sang ; fonction si contraire à celles d'un mi-
 nistre de l'église. On y perdit le Marquis de Beauvau, 1744.
 Maréchal de camp, regretté des officiers, des soldats
 des savans. C'étoit un antiquaire des plus curieux
 de l'Europe : il avoit formé un cabinet de médailles
 rares, & étoit alors le seul homme de son état qui
 cultivât ce genre de littérature. Ypres capitula bien-
 tôt. Le fort la Kenoque & Furnes suivirent.

L'armée des alliés regardoit ces progrès & ne pouvoit 25 & 29
 opposer. Elle avoit pour chefs trois hommes du Juin ;
 de rare mérite. Le Général de Wade, élève de 17 Juil.
 Marlborough, commandoit les Anglois ; le Duc d'A-
 mburg, élève du Prince Eugene, les Allemands,
 enfin le Comte Maurice de Nassau, encore rempli
 de l'esprit républicain de ses ancêtres, de leur amour
 de la gloire & de la liberté, conduisoit les Hollandois.
 Le Roi d'Angleterre auroit beaucoup mieux fait de se
 mettre à la tête des troupes cette fois ; le Roi de
 France étoit un rival digne de lui, & il auroit, par
 l'autorité de son rang, prévenu la désunion des Géné-
 raux, principale cause de leur inaction ; il auroit sur-
 tout aiguillonné la nonchalance des Bataves, qui,
 accoutumés à jouir des douceurs & des avantages de
 la paix depuis trente ans, avoient dans un moment
 d'effervescence consenti à y renoncer. On ne peut
 savoir jusqu'où Louis XV eût poussé les progrès de
 ses armes, lorsqu'une nouvelle fâcheuse l'obligea de
 suspendre lui-même. Il apprit que le Prince Charles
 avoit passé le Rhin, s'étoit emparé des lignes de
 Luttrebourg, de Weissembourg & de la Lauter ; qu'en
 suite le Maréchal de Coigny avoit chassé de ces trois
 places les Autrichiens ; que leur Général étoit revenu 5 Juil.
 avec ses forces, les avoit repris & avoit envoyé
 des détachemens faire des courses jusqu'en Alsace.
 C'étoit d'autant plus incroyable, que le Maréchal de
 Coigny, à la tête de plus de 50,000 hommes, étoit
 sur ces bords & couvroit les provinces situées en deçà
 du Rhin ; que le Maréchal de Belle-île, revenu en
 France, commandoit un corps considérable sur la Mo-
 selle, d'où il protégeoit la Lorraine & les pays voi-

1744. fins ; que le Duc d'Harcourt avec une autre armée tenoit à portée d'agir suivant les circonstances & besoin ; qu'enfin le Comte de Seckendorff étoit delà du Rhin sous Philipsbourg avec les Bavares les Palatins , les Hessois. Ce fut à ce dernier qu'ils autres attribuerent le succès du Prince Charles ; lui reprocherent , au lieu de s'être tenu sous le canon de la forteresse , en conservant ainsi en échec le corps du Général Nadaſti , qu'il avoit en tête , de s'être retiré & d'avoir repassé le Rhin , de s'être en charge de la défense de la rive vers Germersheim Rhinzabern , d'en avoir répondu au Maréchal de Saxe , & d'avoir laissé le Prince Charles exécuter son passage en cet endroit même : ayant reçu les reproches qu'il lui envoyoit après ce désastre , de n'avoir pas profité de l'importance du moment , de l'avantage du terrain , de l'ardeur des troupes.

Si l'on en croit les memoires des officiers français sur leurs représentations il avoit d'abord consenti à marcher aux ennemis ; il changea ensuite d'avis , sous prétexte qu'il falloit qu'il en écrivit à l'Empereur. Bientôt toute l'armée Autrichienne , au nombre de plus de 80,000 hommes , menaça l'Alsace ; des partimens portèrent l'épouvante vers la Lorraine. Mentzel n'étoit plus , mais il étoit remplacé par Trenck , moins audacieux , non moins insolent , non moins cruel. Le Roi Stanislas fut obligé de partir avec sa cour.

La conduite étrange du Général Bavaois , remplacé par un autre , il est vrai , mais qui ne fut pas puni qu'il le méritoit , fit soupçonner à certains politiques voulant trouver des raisons de tout , que c'étoit un arrangement pris avec le Roi de Prusse , qui n'alloit qu'un prétexte de se déclarer. Celui-ci étoit des plus spécieux , suivant ces profonds & fins calculateurs. La nécessité où par cette invasion Louis XV alloit se trouver réduit de cesser d'aider l'Empereur pour défendre ses propres Etats ; les suites fâcheuses qui en résulteroient pour son allié dénué de tout secours ; la crainte que la Reine de Hongrie , en se vengeant de son rival , ne travaillât à asservir l'Em-

me ; la Majesté de son chef , la dignité du Corps
manique entier exposée ; l'honneur des Electeurs
ressés à soutenir le Prince qu'ils avoient choisi ;
ces considérations pouvoient avoir un grand
de la part du Roi de Prusse , & fournissoient
ere au plus éloquent manifeste & aux violentes
ilités qu'il méditoit.

quoiqu'il en soit de ces motifs cachés , dont on
auroit encore éclaircir l'obscurité , mais qu'on ne
supposer sans frémir de la légèreté avec laquelle
conseil du Roi auroit compromis l'honneur de ses
es & la sûreté de ses sujets pour acquérir un allié
variable , & qui durant cette guerre changeoit de
pour la troisième fois ; ce fut à cette époque
se déclara. On scut qu'il avoit été conclu à
ncfort un traité d'alliance défensive entre Charles
le Roi de Prusse , l'Electeur Palatin & la Ré-
ce de Hesse-Cassel , afin de contraindre la Reine
Hongrie à reconnoître l'Empereur en cette qualité,
lui restituer ses Etats héréditaires. C'étoit le contre-
de celui de Worms.

En conséquence ce Monarque envoya en Bohême
une armée de 80,000 hommes & une de 22,000 en
avie ; c'étoit bien plus qu'il n'étoit porté par le
té de Francfort , mais c'étoit ce qu'il avoit promis
France.

On comptoit bien que cette diversion dégageroit
le Royaume & forceroit le Prince Charles à repasser
rhin. en hâte. Cependant , pour ne pas payer trop
la complaisance qu'on avoit eue de le laisser pé-
rer , & l'en faire repentir , s'il étoit possible , le
résolut d'interrompre le cours de ses conquêtes
l'accourir en personne au secours de l'Alsace avec
le Maréchal de Noailles , vingt-six bataillons & trente-
s escadrons. Il laissa en Flandre le Maréchal de
avec le reste de ses troupes , qui n'étoient que
45,000 hommes , pour conserver ce qu'il avoit
, & s'opposer à l'irruption des ennemis qui en
ent plus de 70,000. Ce général remplit admirablement
les vues de son maître : il assit son camp près

de Courtray, de-là mit obstacle à toutes les opérations des alliés, leur coupa les vivres, refusa combattre en bataille rangée, mais les empêcha d'aller Lille, & fit cette belle campagne défensive aux yeux des plus grands connoisseurs, aussi glorieuse pour lui, que toutes les offensives qui la suivirent.

Le Duc d'Harcourt avec son corps avoit reçu ordre de garder les gorges de Pfalzbourg. Le Roi avoit signé le rendez-vous de ses troupes à Metz; il arriva pendant cette marche la paie & la nourriture du Soldat, & cette attention en redoublant son redoubla son affection. Toutes les provinces de cette partie de la France, alarmées du passage du Rhin, sur-tout des malheureuses campagnes précédentes en Allemagne, furent rassurées par la présence de Sa Majesté & tressaillirent de joie en la voyant. Cet accroissement de tendresse de la part des sujets préparoit la plus belle époque du regne de Louis XV, s'il étoit en conserver la mémoire comme elle le méritoit, & remplir les engagements qu'elle lui imposoit plus étroitement.

4 Août : Ce Monarque arriva le 4 Août à Metz, y donna audience au Baron de Schmettau, Plénipotentiaire de Prusse, qui venoit lui annoncer l'entrée de ce nouvel allié en Bohême. Les couriers d'Italie étoient des plus favorables, l'espérance renaissoit de tous parts, lorsqu'un malheur d'un genre plus affreux vint pandir la consternation d'un bout du royaume à l'autre. Le Roi, dont le tempérament s'étoit fortifié par l'exercice, jouissoit en apparence de la plus parfaite santé; mais il survient chez les hommes les maux constitués de temps en temps des crises qui en sont les plus violentes. Sa Majesté s'étoit desséchée le sang par quelques années par l'usage immodéré du vin & des liqueurs fortes; les excès qu'elle s'étoit permis dans un autre genre qui n'avoient contribué qu'à l'affaiblir d'avantage; les fatigues de la campagne & le soleil qu'elle avoit eu long-temps sur la tête d'une marche, & qui lui avoit frappé violemment la cuisse & l'avoit brûlé par son ardeur; toutes ces causes aggravées

graverent la fièvre dont elle fut atteinte le 8 Août, la fièvre dégénéra en fièvre maligne & putride à trois. Dès la nuit du 14 elle fut à toute extrémité. Ce ne fut que le même 14 au soir que la Reine eut un courier du Duc de Gesvres, qui lui apprenait le péril extrême de son auguste époux. Elle se précipita sur le champ s'il n'avoit fallu aller chercher de l'argent chez le sieur de Villemur, receveur-général des finances de Paris, qui avança mille louis. Ce dévouement précipité donna plus de créance aux lettres particulières; la douleur devint universelle; tout autre intérêt fit place dans le cœur des François à celui qu'ils devoient prendre à une tête si chère. L'amour de ce Prince, la juste appréhension de le perdre, surtout dans les conjonctures où l'on étoit, suspendirent toutes les opérations, & les Généraux s'appliquèrent seulement à se retrancher si bien que l'ennemi ne pût profiter du découragement des peuples, ni du malheur que les menaçait. On regardoit le Roi comme mort; il alloit bien que ce fût ainsi, puisqu'on se détermina à administrer & à lui proposer d'éloigner la Duchesse de Château-roux. Ce fut le Duc de Chartres, qui, en passant la porte de la chambre de S. M. en sa qualité de premier Prince du sang, lui apprit le danger où elle étoit & lui suggéra de remplir ce devoir de religion. Le Duc de Richelieu, gentilhomme de la chambre, de service en cette circonstance, s'étoit bien gardé de faire à son maître cette fâcheuse annonce, qui l'aurait brouillé également avec le malade auguste & la cour. Son heureuse étoile lui fit prendre le parti le plus sage. Le Roi pouvoit en revenir par un miracle de la nature qui n'étoit pas sans exemple; il prévint combien l'amour-propre de S. M. seroit blessé; il ne voulut pas courir les risques de son ressentiment, & encore de celui de la disgraciée: dans le cas contraire, il avoit peu d'espoir de crédit auprès du successeur: il resta donc fortement attaché à la Duchesse; il opposa tant qu'il put à ce qu'on allarmât le mourant en effrayant sa conscience; il poussa l'audace jusqu'à rester long-temps au Duc de Chartres; il ne céda

1744. qu'au respect & à la supériorité d'un Prince que la couronne regardoit après le Dauphin. Même, si en croit les mémoires particuliers (1), il fut obligé d'en venir aux propos les plus durs & aux voies de fait : » quoi, dit-il, en le menaçant, un valet tel que toi refusera la porte au plus proche parent de ton maître ! » & d'un coup de pied enfonça la barrière. Ce bruit ayant excité la curiosité de S. M., Son Altesse encore émue, se plaignit de l'insolence du Duc Richelieu, qui reçut ordre de s'écarter. Humiliée momentanée, qui fut bientôt réparée par la plus haute faveur.

La Duchesse de Château-roux, depuis la mort du Roi n'avoit pas quitté son chevet : son amant enivré de sa passion lui juroit qu'il ne regrettoit que son & ses sujets. L'arrivée de l'Evêque de Soissons, premier aumônier de S. M. dont étoit accompagné le Duc de Chartres, fit juger à la favorite que son regne alloit finir : elle se retira, & le Prélat remplit son ministère avec toute la rigueur qu'il prescrivait. Il exhorta le Roi, avant de lui donner le viatique, non seulement qu'il éloigna de sa personne un objet si contraire à son cœur, mais qu'il réparât le scandale public par une amende honorable à Dieu, en présence des Princes, des courtisans & du peuple. Le pénitent, dont l'âme étoit naturellement pusillanime, à ce point de la vie où les plus grands courages s'affoiblissent par les frappés de terreurs religieuses, joua littéralement le rôle qui lui fut dicté. Le Comte d'Argenson, qui cultivoit la favorite que par politique, & la détachoit au fond, désormais sans crainte, fut chargé de lui maintenir l'ordre, & s'en acquitta durement. La Duchesse plus grande en cet instant que son amant, reçut sa disgrâce avec fermeté. Elle ignoroit ce qu'elle devoit souffrir en route : elle monta en carrosse avec la Duchesse de Lauraguais, sa sœur, & s'éloigna. Elle ne fut

(1) Voyez les amours de Zeokinsul, Roi des Kofrans, traduit de l'Arabe, du voyageur Krinelboi.

rs de la ville , qu'instruit de son renvoi on lui pro-
 gua toutes les huées , marques du souverain mé- 1744.
 dont une populace effrénée accable toujours ceux
 ont mal-à-propos usurpé ses hommages. D'ailleurs
 la regardoit comme complice de la maladie & de
 perte prochaine d'un Prince , alors l'idole de la na-
 & l'objet de ses regrets : on l'accable d'injures
 oces , de menaces effrayantes ; les payfans dans les
 mpagnes la suivoient aussi loin qu'ils pouvoient , &
 transmettoient successivement l'emploi de la mau-
 & de l'outrager. Ce fut par une espece de miracle
 elle évita cent fois d'être déchirée en pieces. Il lui
 oit prendre des précautions infinies : lorsque la
 ture approchoit de quelque bourgade , la Duchesse
 it obligée de s'arrêter à plus d'une demi-lieue de
 tance , d'où détachant quelqu'un de sa suite pour
 ndre des relais & reconnoître les faux-fuyans , elle
 noit de se dérober à la rage des villageois. Ce fut
 ces tranfes mortelles qu'elle parcourut plus de
 tre-vingt lieues de pays avant de se rendre à Paris.
 son arrivée la consternation auroit augmenté , si elle
 it déjà été extrême. Le peuple de la capitale ne
 roit pas mieux accueillie que celui des provinces ,
 s il étoit trop occupé de sa douleur ; il ne faisoit
 ourir des églises où il venoit d'adresser ses vœux
 ieu pour la conservation du Roi , à la poste , au
 is , aux hôtels des grands Seigneurs pour savoir
 l en étoit le succès , & les nouvelles devenant plus
 euses , il voloit encore au temple pour fatiguer
 iel de la ferveur de ses prieres.
 e Dauphin venoit de partir ; la famille Royale ,
 s les Princes étoient auprès du Roi , & Paris ,
 i privé de son maître & des divers appuis du trône ,
 rouvoit dans un vuide , dans un abandon qu'il n'a-
 jamais éprouvé. Le seul Duc d'Orléans lui restoit :
 é à Sainte Genevieve , il y invoquoit assidument
 trône de cette ville ; il applaudissoit à la fermeté
 se de son fils , qu'il avoit excitée par ses lettres.
 fondu dans la foule aux pieds de la Chasse , il ne
 istinguoit que par des larmes plus ameres , par

des sanglots plus violens. Ce fut là , dit-on , que
 2744. concert & par un cri de désespoir subit & unanime
 Louis XV fut proclamé *Louis le Bien-aimé*. Ce n'é-
 point flatterie : ce n'étoient point les courtisans qui
 qualifioient , c'étoit le peuple ; il ne croyoit pas que
 Monarque expirant apprît jamais ce surnom :
 decernoit en quelque sorte à son ombre : il épand
 sa reconnoissance. Un citoyen n'abordoit pas l'au-
 dans la rue , qu'après avoir parlé du fatal événement
 en se quittant ils ne s'écriassent tous deux : *s'il me*
c'est pour avoir marché à notre secours ! Le Dauphin
 même , à cet âge où un Prince jeune & superbe
 aisément dans le brillant d'une couronne de qu'il
 consoler , sensible uniquement à la perte d'un
 & au malheur de la nation , avoit proféré ces pa-
 attendrissantes : » ah ! pauvres peuples , qu'allez-
 » devenir ! quelle ressource il vous reste ! Moi !
 » un enfant ! O Dieu ! ayez pitié de ce royaume
 » ayez pitié de nous ! »

La Reine , dont la sensibilité devoit être épreu-
 jusqu'au dernier instant , trouva à Saint Dizier le
 de Pologne , Stanislas son pere , sorti de la chambre
 du Roi au moment où l'on désespéroit de sa vie.
 une évacuation heureuse étant survenue , lorsque
 arriva le 17 à Metz , son auguste époux commen-
 être rendu à la vie ; elle profita de l'ouvrage de
 que de Soissons , & , quoique ses mortifications
 chagrins , joints à l'âge qui s'avançoit , la rendoient
 moins attrayante que jamais , ses soins , ses em-
 mens & ses caresses , eurent tant de pouvoir sur
 cœur du Monarque , d'un naturel bon & reconnaissant
 dans le premier moment , qu'il lui jura qu'elle
 auroit sa tendresse à l'avenir.

Il n'en fut pas de même du Dauphin. C'est à
 époque où le Roi commença à diminuer d'affection
 pour lui. Informé de son départ , il lui envoya
 de reprendre le chemin de Versailles : l'intérêt
 prenoit à la santé de ce fils unique en étoit le
 texte , & la répugnance de voir arriver en lui

seigneur, la véritable cause. Le Prince étoit déjà à Ver-
 sailles, quand il rencontra l'officier chargé de lui notifier 1744.
 ses intentions de S. M. Ce qui l'eût arrêté en toute
 autre circonstance, ne lui parut pas un obstacle en
 elle-ci, & consultant plus son cœur que son Gou-
 verneur, il se persuada être dans le cas où la tendresse
 devoit le dispenser de l'obéissance; il se trouvoit d'ail-
 leurs très-près de son pere; il n'enviâgea que lui; il
 oublia que c'étoit son Roi & ne put se résoudre à s'en
 retourner sans l'avoir vu : le Duc de Châtillon le sui-
 vit, plus qu'il ne le conduisit. A son arrivée à Metz,
 le pere se montrant à son tour dissimula la faute du
 fils; mais comme il régnoit des maladies dans le pays,
 que le Dauphin avoit eu un léger accès de fièvre
 arrivant, il le renvoya peu de jours après. Son mé-
 contentement tomba sur le Gouverneur, qui reçut
 l'ordre avant le retour du Roi de se retirer dans ses
 terres. Sa femme participa à sa disgrâce & tous deux
 eurent que quelques heures pour se disposer à obéir.
 L'histoire qui confirme le vrai motif de ce renvoi, sur lequel
 on a varié mal-à-propos, c'est un discours de Louis
 à un Seigneur tenant note des anecdotes de la
 cour. Il lui demanda s'il se rappeloit ce qui étoit ar-
 rivé il y avoit quatre ans à pareil jour? La mémoire
 du courtisan étant en défaut : » consultez votre jour-
 nal, lui dit le Roi, vous y verrez la disgrâce du
 Duc de Châtillon. Vraiment, ajouta-t-il, il se croyoit
 déjà Maire du palais. » On prétendit en effet que
 le Duc comptant sur la mort de Louis XV, s'étoit
 prosterné aux genoux du Dauphin & l'avoit salué comme
 Roi.

La mesure de la douleur qu'on avoit ressentie du
 décès du Monarque, fut celle de l'allégresse publi-
 que, ou plutôt elle n'en eut point. Paris n'étoit qu'une
 foule immense pleine de fols. Le premier courier 18 AOÛ
 rapporta la nouvelle de la crise heureuse qui l'avoit
 guéri, fut entouré, caressé & presque étouffé par le
 peuple. On baisoit son cheval & jusques à ses bottes;
 on le menoit en triomphe : les inconnus se crioient
 de loin qu'ils se voyoient : *Le Roi est guéri !* ils

se félicitoient, s'embrassoient. Tous les ordres de l'Etat firent à l'envi éclater leur reconnoissance envers le ciel. Il n'y eut pas une société d'artisans qui ne chanter un *Te Deum*, & la France ne fut occupée pendant plus de deux mois que de réjouissances & fêtes qui causerent une dépense excessive. Il fallut mettre des bornes à ces prodigalités. La Bretagne de toutes les provinces celle qui fit éclater la satisfaction d'une manière plus sensée, plus digne du succès & plus durable. Les Etats arrêterent qu'il seroit érigé dans leur capitale un monument de bronze représentant l'événement. Il fut en conséquence exécuté par le fameux le Moine & posé à Rennes en 1754.

Les poètes, les orateurs, par une louable émulation s'efforcèrent de célébrer ce plus beau moment de vie de Louis XV, ce triomphe d'une espèce nouvelle digne de Trajan & d'Antonin, d'en transmettre le mémoire à la postérité la plus reculée. On ne sauroit s'imaginer à quelle extravagance se porta chez les gens de lettres le délire de la composition, mêlé au patriotisme. L'un d'eux comptant sur les ressources de son génie & sur le sujet dont tout étoit intéressant, poussa la hardiesse & la licence jusqu'à remettre sous les yeux du lecteur la crise salutaire qui avoit sauvé le Roi, jusqu'à en peindre les détails les plus physiques, jusques à en apostropher les premières déjections; qui le croiroit! l'on s'arrachoit avec avidité cette production, dont le titre dégoûtant l'eût fait rejeter sans toute autre circonstance, mais que le poète accoutumé à traiter toutes sortes de matières, à en vaincre les difficultés & les bizarreries, avoit eu l'art d'ennober & de rendre sublime en plusieurs endroits. On étoit moins étonné cependant, en apprenant que ce poète étoit Piron.

L'exclamation du Roi, en apprenant pour la première fois l'excès des transports de la nation, l'en paroître encore plus digne: *ah! dit-il, qu'il est d'être aimé ainsi! Et qu'ai-je fait pour le mériter!* avoit tenu précédemment un propos cité dans le tems

moins marqué au coin de la sensibilité, mais plus de
 héroïsme, qui prouvoit que sur le point de mourir, 1744.
 en ce dernier instant où la chimere de la gloire & ses
 illusions s'évanouissent, pénétré de la rigueur de ses
 obligations, ce Monarque n'avoit pas perdu de vue
 l'intérêt de l'Etat. Son dessein, en partant de Flandre,
 étoit de livrer bataille au Prince Charles; mais la mar-
 che des troupes retardée ne lui avoit pas permis de
 l'exécuter en personne. C'étoit le Maréchal de Noail-
 les, qui, venu avec S. M. comme le plus ancien,
 avoit pris le commandement en chef de l'armée d'Al-
 sace. Instruite de la réunion, elle dit au Comte d'Ar-
 enson, qui n'avoit pas quitté son chevet depuis le
 commencement de sa maladie : *écrivez de ma part au*
Maréchal de Noailles que pendant qu'on portoit Louis XIII
au tombeau, le Prince de Condé gagna une bataille. Mal-
 heureusement Noailles ne valoit pas Condé, & avoit
 à faire à un rival moins aisé à battre que le Général
 espagnol. Le Prince Charles n'eut pas peur du Ma-
 réchal; mais ce qui changea la face des affaires, ce
 fut la nouvelle qu'il reçut de l'irruption du Roi de
 Prusse en Bohême. Cet événement le forçoit à courir
 au secours de ce royaume. Il avoit passé le Rhin mal-
 gré l'armée de France : il se déroba pendant la nuit
 il le repassa presque sans perte vis-a-vis d'une ar- 24 Août
 mée supérieure. Le Chevalier de Belle-île, chargé de
 le suivre avec un gros détachement, ne put atteindre
 sa son arriere-garde, qui n'en continua pas moins
 sa route en bon ordre. Les défenseurs de Noailles
 attribuent le succès de l'évasion de l'ennemi au retard
 de la marche des troupes, occasionné par la maladie
 du Roi, à un terrain marécageux & difficile par où
 il falloit passer pour aller au Prince Charles, à l'ex-
 cellence de ses précautions pour établir ses ponts, les
 couvrir & tout enlever, de manière qu'il ne perdit pas
 même un magasin. La mort du Prince à l'agonie ré-
 pondit à tout cela & faisoit d'avance le procès du
 Maréchal. L'Etat ne meurt point, & rien ne doit ar-
 rêter les opérations essentielles à sa conservation & à
 sa prospérité. En forçant la marche des troupes on

1744.

eût prévenu le Général Autrichien, on eût mis contre lui ce même terrain qui le favorisoit, on lui eût donné le temps enfin de faire toutes les dispositions qu'il avoit faites. Aussi le Roi de Prusse se plaignit-il amèrement qu'on eût laissé échapper un ennemi qui alloit venir à lui. En effet le Prince Charles avoit des ailes & s'il n'arriva pas assez à temps pour empêcher le Monarque de prendre la ville de Prague le 15 Septembre, par les mouvemens & les marches qu'il fit, il le força d'en retirer la garnison le 27 Novembre. Ainsi le Roi de Prusse ne fut maître de cette capitale que deux mois; les François l'avoient gardée treize & le Prince Charles en fut deux fois le libérateur. Cependant après sa retraite, l'armée Impériale ne trouvant aucun obstacle avoit aussi repassé le Rhin, repris toute la Bavière, & Charles VII étoit rentré dans sa capitale.

On égayoit la convalescence du Roi par le détail des succès du Roi de Prusse, de l'Empereur, de l'armée françoise restée aux ordres du Maréchal de Coigny reprenant toutes les villes forestières & l'Autriche antérieure, enfin des armées d'Italie, où deux Princes de son sang triomphoient. On a déjà parlé de l'Infant Dom Philippe; un autre héros de la maison de Bourbon s'étoit joint à lui, (le Prince de Conti) qui, ayant servi en qualité de Lieutenant-général dans la guerre malheureuse de Bavière, avoit de l'expérience, quoiqu'il fût jeune, parce que l'infortune en donne promptement & beaucoup plus que la prospérité. C'étoit d'ailleurs un Prince appliqué, & qui dans la fougue de l'âge & des plaisirs étoit tourmenté de cet amour de la gloire qui fait supporter le travail le plus pénible & vaincre tous les obstacles. Il s'étoit préparé au généralat qu'il ambitionnoit, par une étude continue de dix heures par jour durant l'hiver qu'il avoit passé à Paris. Il connoissoit l'Italie mieux que sa patrie, il en avoit la position dans toutes ses parties & dans les plus petits détails; il en avoit confronté toutes les cartes; il savoit par cœur les campagnes de Catin & de Vendôme; en un mot, il étoit muni de tout

les connoissances de spéculation qui peuvent suppléer —
à la pratique. Il commandoit avec Dom Philippe l'ar- 1743.
mée combinée de France & d'Espagne. Dès le 1 Avril,
ils lui avoient fait passer le Varo , & avoient contraint
les troupes Piémontoises de se retirer & d'abandon-
ner les châteaux d'Aspremont, d'Utelle, de Nice, de
Castel-nuovo , ensuite celui de Montalban ; ils avoient
forcé celui de Ville-franche à se rendre & fait la gar-
nison prisonniere de guerre. Le Prince de Conti , étant
parvenu à faire escaler les montagnes à ses troupes ,
après bien des difficultés , forme le siege de Demont ,
le prend le 17 Août avec toute sa garnison , fait ou-
vrir la tranchée devant Coni , est attaqué par le Roi
de Sardaigne , qui , pour lui faire abandonner cette
entreprise , lui livre , & aux Espagnols , une bataille
sous les murs de Coni. L'Infant & le Prince françois
sont vainqueurs ; les Piémontois maltraités & battus 30 Sep
se retirent en désordre & abandonnent cette ville à
leurs propres forces : elle se défend trois semaines ; peu
de jours encore l'eussent obligée à se rendre , mais la
garnison trop avancée force les Princes à lever le siege
& à repasser les Alpes.

A propos de cette bataille , Voltaire prétend que
c'étoit une occasion où la politique suggéroit de la li-
vrer , en ce que si le Roi de Sardaigne étoit vainqueur ,
les François avoient peu de ressources & la retraite
seroit difficile ; & que s'il étoit vaincu , la ville n'étoit
pas moins en état de résister dans cette saison avan-
cée , où il avoit des retraites sûres. Il nous semble
que l'historien , en exaltant la sagesse des mesures du
monarque , le condamne sans le vouloir : car , au con-
traire , étant certain de la bonté de la place , de la
vaillance de sa défense & du découragement des assié-
gés , c'étoit le cas de ne pas compromettre ses lau-
riers , de jouer le rôle de Fabius , & sur-tout d'épar-
piller le sang de ses sujets. Il perdit près de cinq mille
hommes & le champ de bataille. Coni n'en fut pas
rayé , & l'historien est obligé de convenir que la
mauvaise saison , l'abondance des neiges & le dé-
faut de la Sture furent les vraies causes de la

1744. levée du siège. Telle fut la fin de la campagne en cette partie, où il s'étoit fait des prodiges de valeur. Ceux qui s'y distinguèrent le plus, furent, au pas de Ville franche, le Marquis de Bisli à la tête des François; le Marquis de Campo-Santo à la tête des Espagnols. Celui-ci portoit ce nom de la bataille de Campo-Santo où il avoit fait des actions étonnantes. Mrs. de Mirpoix, d'Argouges, du Barail s'y signalèrent aussi, & même que Mrs. Duchâtel, de Castelar au Mont Eleus, & le Comte de Choiseul, chargé de porter la nouvelle de la victoire. Au Château-Dauphin, nous trouvons un Bailli de Givry, chef de l'entreprise, Colonel Salis & le Marquis de la Carte, auxquels en coûta la vie; le brave Chevert qui, monté le premier sur les murs de Prague, voulut aussi gravir le roc le premier; un Lieutenant-colonel de Poitou dont nous regrettons de ne pas citer le nom, qui fut le premier dans les retranchemens. Nous lisons une Lettre du célèbre Campo-Santo, qui n'ayant pu en cette occasion égaler la gloire des François, écrivit au Marquis de la Mina, Général de l'armée Espagnole sous Dom-Philippe: » il se présentera quelquefois occasions où nous ferons aussi-bien que les François, car il n'est pas possible de faire mieux. »

Le Prince de Conti, faisant dans sa correspondance au Roi mention de cette journée, s'exprime en ces termes: » c'est une des plus brillantes & des plus vives actions qui se soient jamais passées; les troupes y ont montré une valeur au dessus de l'humanité. La brigade de Poitou, ayant Monsieur de Poitou à sa tête, s'est convertie de gloire.

» La bravoure & la présence d'esprit de Monsieur de Chevert, ont principalement décidé de l'avantage. Je vous recommande Monsieur de Solemelle le chevalier de Modene. La Carte a été tué: Votre Majesté, qui connoît le prix de l'amitié, sent combien j'en suis touché. »

Il ne faut pas oublier le Marquis de Villemur le Comte de Lautrec, vainqueur à la journée des barricades. Enfin à la bataille de Conil, au nom

es blessés furent le Marquis de Senneterre, le Mar-
 quis de la Force qui en mourut, le Chevalier de 1744.
 Chauvelin & le Chevalier de Chabannes. Le Prince
 Conti, dans une autre lettre au Roi, s'étend sur
 les services signalés de M. de Courten, sur ceux de
 M. du Chayla, de Beaupreau, de Montmorenci,
 de Stainville, du Marquis de Maillebois, Major-
 général des logis, de M. de Chauvelin, Major-géné-
 ral de l'armée; mais aussi modeste que Cesar, &
 comme lui, général & soldat, il passe sous silence
 ceux coups dont il eut sa cuirasse percée & deux
 chevaux tués sous lui. Les Poètes de Paris ne man-
 quèrent pas de célébrer ses hauts faits, mais se pres-
 ent trop, sans doute, de l'appeler l'Annibal
 françois; il n'avoit pas ce surnom qu'il ne le méritoit
 déjà plus, car il venoit de repasser les Alpes sans
 avoir pu prendre poste, & couronné de lauriers sté-
 riles, il n'en ramena qu'une armée affoiblie.

De son côté, le Roi de Naples aidé du Comte de
 S. Georges, étoit entré en campagne pour défendre ses
 propres Etats. Le Prince de Lobkowitz y avoit ré-
 pandu vers le mois de Juin un manifeste, où la
 Reine de Hongrie parloit aux peuples des deux
 royaumes comme à ses sujets, auxquels elle donnoit sa
 protection. Elle sembloit se flatter même d'un soule-
 vement à Naples, & la Reine, quoique grosse,
 retirée à Gayette dès la fin d'Avril, étoit disposée à
 passer à Rome en cas d'un événement malheureux.
 C'est de cette invasion préméditée que s'étoit auto-
 risé le Monarque dans sa déclaration de guerre. Il
 avoit parvenu non-seulement à empêcher l'ennemi
 de pénétrer chez lui, mais il avoit porté le théâtre
 de la guerre dans la campagne de Rome: il étoit,
 avec le Duc de Modene, devenu Généralissime du
 Roi d'Espagne, dans Velletri, autrefois capitale des
 Pontifes, aujourd'hui la demeure des doyens du
 sacré college. Il y fut surpris au milieu de la nuit
 par une tentative hardie du Général Autrichien,
 semblable à celle que le Prince Eugene avoit faite
 à Crémone en 1702, & il étoit prisonnier, sans

1744.

le Marquis de l'Hôpital, Ambassadeur de France près de lui qui l'avoit accompagné & l'avertit à temps ainsi que le Duc de Modene. Ils avoient à peine rejoint leur armée, que leur palais fut investi. Général Nonati entre dans celui du Duc de Modene, il y trouve le Ministre de ce Prince, M. Sabatini qui avoit été autrefois dans le même régiment avec lui : « n'est-il pas vrai, lui dit ce Ministre, que vous me donnez la vie, & que vous vous contentez de me faire prisonnier ? » Mais pendant qu'ils renouvelloient leur ancienne connoissance, les vainqueurs ayant aussi commis la même faute qu'à Combronne, leur triomphe ne fut pas de durée : la confusion, le désordre & l'ardeur du pillage réparèrent mal qu'avoit causé le défaut de vigilance, de discipline & d'activité : les Allemands furent chassés de leur tour. M. Sabatini, qui voyoit ce changement par la fenêtre, dit au Général Autrichien : « C'est moi à présent qui vous donne la vie, & c'est vous qui êtes mon prisonnier. »

Le Prince de Lobkowitz fut obligé de se retirer vers Rome; le Roi de Naples le poursuivit; le Pape étoit neutre, & ce rôle convenoit à la qualité de pere commun des fideles. Aussi les deux armées restèrent chacune de leur côté à une porte de Rome & le Général Autrichien, ainsi que le Monarque Napolitain, sous le nom du Comte de Pouzolle, vinrent baiser les pieds du Souverain Pontife, tandis qu'ils faisoient ravager ses campagnes par leurs troupes.

Telle étoit la situation des affaires, lorsque Louis XV voulant terminer la campagne par une conquête importante, fit ouvrir la tranchée devant Fribourg par le Maréchal de Coigny. Foible & à peine convalescent, il arrive au siège pour accélérer les travaux. C'étoit, de tous ceux qu'il avoit entrepris, le plus difficile & le plus pénible. C'est à cette expédition que se distingua, pour la première fois, le Comte de Lowendhal, déjà connu chez l'étranger & depuis si utile à la France. Il y assista comme

taire, & fut blessé à la tête d'un coup de fusil. —
 ville se rendit après un mois de tranchée ouverte. 1744.
 ne singularité de ce siege, c'est que ce fut le comte
 Argenson qui, comme Ministre de la guerre, fit
 les articles de la capitulation, & par une pré-
 due concession qu'il fit beaucoup valoir au Gé-
 ral Darnitz qui la défendoit, rendit plus inévitable
 plus prompte la reddition des châteaux. Ce bon
 lemand ayant obtenu la permission de se retirer
 ses malades & ses blessés dans ses forteresses,
 aperçut trop tard que c'étoit une permission fu-
 tile, en ce que tant de bouches superflues ou inu-
 es ne feroient qu'embarasser dans ces enceintes
 roites & l'affamer d'autant. Sa mal-adresse fit perdre
 entôt les châteaux à sa Souveraine, & la garnison
 ligée de se rendre prisonniere de guerre, il ap-
 rit, sans doute, à combiner mieux une autre fois
 traités, & sur-tout à se défier des graces d'un
 nemi. Le Roi usa de la même politique à Fribourg
 à Menin; il en fit démolir les fortifications, étant
 cidé à le restituer à la paix, ou plutôt prévoyant
 on ne pourroit le conserver à l'Empereur, selon
 plan tant de fois dérangé, dont la diversion mal-
 eureuse du Roi de Prusse obligeoit de se départir
 core. Toute la gloire de la campagne de Bohême
 it pour le Prince Charles, qui, après avoir passé
 repassé le Rhin en présence de l'armée françoise,
 it traversé l'Elbe à la vue de l'armée de ce Mo-
 arque, si considérablement diminuée par la désér-
 on & les maladies, qu'il n'osa livrer bataille dans
 crainte de la perdre. Il fut obligé de se tenir sur
 défensive devant ce Général & de couvrir la Silésie,
 cependant des partis pénétrèrent jusqu'aux portes
 Breslau. Ces succès étoient dus au retour d'un
 tre Prince, qui d'abord lié avec le Roi de Prusse
 ur dépouiller la Reine de Hongrie, ensuite re-
 ncilié avec elle par son entremise, n'avoit pas été
 us scrupuleux que lui, & déterminé par les sub-
 es de l'Angleterre, venoit de s'unir à cette Prin-
 le pour dépouiller ce Souverain, une seconde fois

son ennemi. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe
 1744. le nouvel acteur intéressant de cette sanglante
 gédie, avoit fait au mois de Mai un traité
 avec la Reine de Hongrie, & envoyé en consé-
 quence au Prince Charles un secours de 22,000 ho-
 mes, qui lui avoit donné la supériorité. De
 côté, cette Princesse lui céda une partie de la
 Silésie qu'elle espéroit reprendre & sur laquelle
 prétendoit avoir des droits anciens, qu'elle recon-
 valables, mais qui, sans doute, seroient deve-
 très-problématiques, dès que cette province n'a-
 plus appartenu au Roi de Prusse. Tant de chan-
 gements dans les négociations devoient augmenter
 vicissitudes de la fortune; aussi les triomphes &
 revers furent très-balancés durant cette campagne.
 Si la France avoit échoué en Angleterre, elle
 eut des succès en Flandre. Le Prince Charles
 avoit suspendu par son invasion en Alsace, qu'il
 arrêta à son tour le Roi de Prusse vainqueur
 de Bohême. Cette irruption n'avoit pu être que
 momentanée; il craignoit pour ses propres Etats,
 l'Empereur profitant de la retraite des Autrichiens,
 quoique rentré dans Munich, ne pouvoit s'y re-
 tenir encore comme fort en sûreté. Il fallut donc
 passer à faire une autre campagne & à la rendre
 décisive en sa faveur. Afin d'être à portée de com-
 mencer de bonne heure les hostilités, on se disposa
 à faire hiverner, de gré ou de force, dans les ter-
 ritorats de Mayence, de Treves & de Cologne
 40,000 hommes, sous les ordres du Maréchal
 Maillebois, rentré en grace. Les Souverains de ces
 contrées, même le dernier, quoique frère de l'Em-
 pereur, étoient neutres, moins à raison de leur
 dignité d'Archevêques, que de leur impuissance.
 n'en éprouvoient pas moins, comme on voit, le
 fléau de la guerre, & ils publioient mémoires
 mémoires, où ils se plaignoient de la désolation de
 leur patrie. On leur fit entendre que c'étoit pour
 remédier plus efficacement, soit en portant un coup
 sensible & direct au Roi d'Angleterre en son Ele-

Hanovre, soit en contenant le Roi de Prusse ———
la cause commune par la crainte de perdre ses 1744.
ellions en cette partie.

Après avoir tout ordonné, le Roi satisfit l'imp- 13 NOV
re des Parisiens & reparut dans sa capitale. Son
fut un triomphe, que la joie, les acclama-
& les transports de son peuple rendirent plus
chant encore qu'il n'étoit brillant & majestueux
la pompe qui l'accompagnait; ou plutôt trem-
de nouveau de la crainte qu'on avoit eu de le
tre, ce peuple sembloit, par son empressement,
cher à s'assurer de l'existence du Monarque ressus-
C'étoit moins un vainqueur dont il entourait
char, qu'un pere tendre dont il embrassoit les
oux. S. M. resta trois jours au palais des Tuil-
es, se montra le plus qu'elle put, & voulut
on en approchât librement. Pour plus de popu-
té, elle dîna à l'hôtel-de-ville. C'étoit une mar-
de sa reconnoissance qu'elle donnoit aux habi-
en la personne de leurs Officiers municipaux
les représentoient. Ils eurent, suivant l'usage,
neur de la servir. Le prévôt des marchands étoit
rière le Roi, le premier échevin derrière le Dau-
n. Voltaire critique avec raison à ce sujet les
criptions & devises des places publiques, qui,
une coutume ridicule, étoient en latin, & au-
d'exprimer les sentiments d'une nation qui ne
ne ni n'entend cette langue, ne produisoient
les jeux puériles d'une imagination pédan-
que.

au milieu de tant de fêtes, de tant d'épanche-
nts de la sensibilité des François, le cœur de
is XV n'étoit pas rempli: l'image de la Du-
lle de Château-roux s'y reproduisoit plus vive-
nt que jamais; c'étoit la seule à qui sa maladie
it été fatale. Condamnée par son amant même
ivre dans la retraite & dans les larmes, elle ne
voit participer à l'allégresse générale; il se re-
choit sa foiblesse de l'avoir renvoyée; il étoit
gué contre le Prélat qui l'avait exigé, il auroit

bien voulu réparer la dureté avec laquelle on
 1744. exécuté ses ordres , en la rappelant auprès
 avec un éclat capable de lui faire oublier l'hu
 tion du renvoi , mais il étoit combattu par d'
 sentiments. Ce respect humain , le tyran des
 même , le retenoit ; il venoit d'éprouver de l'
 de la Reine les marques du plus tendre attachem
 elle ne souhaitoit , pour toute reconnoissance
 de jouir de ses droits. Hélas ! la nature n'étoit
 d'accord avec le devoir , & sous prétexte de r
 ses forces épuisées par la violence du mal &
 remedes , il différoit de l'en mettre en poss
 Ceux qui connoissent l'empire des passions ,
 rent bientôt ce qui arriveroit. Le Duc de Rich
 à qui le Monarque avoit restitué sa confiance ,
 avoir eu l'adresse de se rendre victime de son
 pour la favorite , dans le moment le plus cri
 étoit le plus intéressé à en recueillir le fruit p
 rappel. Comme ce Seigneur va jouer désormais
 grand rôle , il est à propos de le faire mieux
 noître. Né sur la fin du siècle précédent , il
 alors près de cinquante ans ; c'étoit un grand
 homme , bien fait , d'une physionomie gracieuse
 très-mêmement galant , tenant à la fois & du goût
 valeresque de la vieille cour , & de la corruption
 la régence. Les voluptés avoient encore le plus
 attrait pour lui , quoique déjà usé par leur
 grand usage & vieilli avant le temps. Passé
 pour les femmes , très-bien traité d'elles , il av
 manière de vouloir afficher ses conquêtes. Quel
 unes avoient produit un grand éclat & lui av
 attiré de fâcheuses affaires dont il s'étoit tiré
 honneur , car il soutenoit de sa bravoure son
 & son impudence en ce genre. A un grand
 d'esprit il joignoit de la gaieté ; il étoit amu
 très-riche , mais prodigue , ce qui le rendoit
 avide de la faveur , afin de réparer sans cess
 brèches que ses plaisirs faisoient à sa fortune.
 reux constamment , il avoit réussi dans tout ce
 avoit entrepris. Quoique d'une naissance très
 proportion

portionnée, il avoit épousé une Princesse de la ~~maison~~ de Lorraine, & ce mariage lui ayant pro- 1744.
 une querelle, elle ne servit qu'à rehausser
 sa gloire par un duel fameux dont il sortit
 vainqueur. Nommé Lieutenant-général de la pro-
 vince de Languedoc, avec le commandement, il
 déterminé les Etats, au commencement de la
 guerre, à offrir au Roi de lever, habiller, armer,
 équiper, monter & entretenir à ses frais, durant
 six mois, un régiment de Dragons sous le nom
 de *compagnie*. S. M. flattée de l'offre, avoit reconnu
 le service du pere en nommant le fils, le Duc de
 Noailles, colonel de ce régiment, & d'ailleurs s'étoit
 attaché plus particulièrement le Duc de Richelieu,
 lui donnant la place de premier gentilhomme de
 la chambre, vacante par la mort du Duc de Roche-
 fort, tué à la bataille de Dettinghen.
 Ce courtisan, dont le cœur ouvert à toutes les
 passions, étoit aussi dévoré de la soif des grandeurs,
 ne voyoit pas encore au terme des honneurs; &
 ne pouvoit mieux y parvenir qu'en rame-
 nant à la cour la Duchesse de Château-roux. Il leva
 tous les scrupules du Monarque; il lui fit faire des
 courses de chasse; où il ménagea secrètement à cette
 délaissée les occasions de revoir le Roi & de
 reprendre sur lui son empire. Enfin ce Prince, las
 de se contraindre, se plaignit hautement qu'on eût
 dégradé son état pour fouiller sa gloire, pour le
 traiter indignement une personne qui n'é-
 toit coupable à son égard que d'un excès d'amour.
 Il résolut de la rétablir dans son rang, ses titres &
 ses dignités; il prépara son triomphe en la vengeance
 du évêque de Soissons, qui eut injonction de se
 retirer dans son diocèse, & du comte d'Argenson,
 qui ayant porté l'ordre de son exil, fut chargé
 d'annoncer son rappel; il lui demanda, de la
 part du Roi, la liste de tous ceux dont elle exigeoit
 la punition. On assure qu'elle l'avoit mis en tête;
 le Ministre voyant qu'il n'y avoit aucune récon-
 ciliation à espérer avec cette femme, prit le seul parti

— qui lui restoit , de la gagner de vitesse en s'en
 1744. barraissant pour jamais. On ne peut supposer un
 plus aisé à dire & à écrire qu'à commettre. Il
 plutôt à croire que l'excès de la joie fit chez la
 cheffe une révolution prompte & mortelle ;
 suivant d'autres mémoires , cette révolution
 occasionnée par son impatience de recevoir les
 2 Déc. brasséments du Monarque , non moins em
 qu'elle , pour s'être dégarnie , baignée & par
 dans un jour critique. Quoiqu'il en soit , on
 fit l'épithaphe suivante , qui en pareil cas auroit
 beaucoup plus juste pour madame de Mailli
 ritablement capable de penser d'une façon
 magnanime :

Sans relever l'éclat de mon illustre sang ,
 Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire :
 Mon Roi revit le jour pour me rendre mon sang ,
 Et je meurs sans regret pour lui rendre sa gloire.

Cette perte , également frappante par son ép
 & ses circonstances , plongea Louis XV dans
 profonde mélancolie. Si l'on mesure son dése
 sur sa passion , elle dût être extrême. La Du
 avoit repris un tel ascendant sur son au
 amant , qu'elle lui avoit dicté la loi une seconde
 Outre les conditions qu'on a vues , pour répar
 de l'injure qu'elle avoit reçue aux yeux de l'Eu
 entiere par son expulsion ignominieuse , elle
 exigé une satisfaction authentique & non moins
 tante , celle d'être nommée Surintendante
 maison de Madame la future Dauphine , & l'
 glement du Roi l'y avoit fait consentir. En lui
 nant cette place de confiance & de représenta
 qui suppose dans la personne désignée beauco
 réserve & de décence , un cœur incorruptible
 conduite régulière , une réputation intacte ,
 afficher le scandale , c'étoit couronner le vice ,
 insulter les mœurs , l'honnêteté publique
 cour d'Espagne , dont l'étiquette austère l'
 fait s'indigner d'un choix aussi infâme. La

évit tant de maux, & la dérogation à toute
 leur n'eut pas lieu ; mais il résulta toujours de la 1744.
 conciliation du Roi avec madame de Château-roux
 une impression fâcheuse dans le peuple, qui al-
 tra sensiblement son amour. Qui ne se rappelle
 mot énergique des poissardes, dont le cri est
 toujours le cri public : *puisqu'il a repris sa Catin,*
ne trouvera plus un Pater sur le pavé de Paris.

Il étoit en effet sérieusement question du mariage
 M. le Dauphin : cela fit diversion à la douleur
 S. M., qui commençoit d'ailleurs à se relâcher
 à ne plus tant s'occuper des affaires de son Etat.
 Il venoit de se décharger du poids du Ministère
 des affaires étrangères. Il fut d'abord offert à M. de
 Ville-neuve, qui s'étoit fait beaucoup d'honneur
 pendant sa longue & utile Ambassade à la Porte.
 Ce personnage modeste, flatté de la bienveillance du
 Roi, mais se sentant dénué de l'activité d'esprit né-
 cessaire dans un pareil département, s'excusa sur sa
 santé, & fournit l'exemple rare à la cour, d'un
 homme qui lui fit plus d'honneur encore que le choix
 S. M. Il prétendit que dans la vieillesse ou les
 infirmités, on n'étoit plus propre à l'administration.
 C'est ainsi que de nos jours un Ministre (1), en
 pareil cas, a eu le courage de le dire au comte de
 Saurépas, mais la faiblesse de ne pas suivre en tout
 l'exemple de M. de Ville-neuve, pour se voir
 excusé ensuite, en justifiant son assertion ; de se re-
 tirer après avoir perdu en six mois & la gloire
 que sa résistance l'auroit fait jouir, & la réputation
 qu'il s'étoit acquise.

Ce fut le marquis d'Argenson, le frere aîné du 18 NOV
 Ministre de la guerre, qui eut la charge. Le Comte
 pourvu de celle de Surintendant des postes. Ces
 places répandues sur la même famille leur donnerent
 un crédit étonnant : tous deux en étoient dignes.
 Celui dont il s'agit avoit moins de brillant que

(1) M. Taboureau.

1744. l'autre, & les courtisans, qui ne jugent que par surface, l'appelloient d'Argenson la bête. Il étoit peu capable de se distinguer dans le poste qui lui étoit confié, aux yeux de ceux qui pensent nécessaire d'y apporter moins de vertu que de finesse. Au contraire, connu pour sa probité, il étoit plus philosophe que négociateur, mais sur-tout excellent citoyen. On en peut juger par son livre intitulé *Considérations sur le gouvernement*. Rousseau le cite dans le *Contrat social*, où il l'exalte singulièrement; &, ce qui met le comble, c'est que Voltaire s'accorde avec lui dans son *Commentaire historique*, &c. Il est vrai que les louanges de celui-ci, sans ce concours, seroient suspectes. Il convient que le Ministre, du même âge, son condisciple aux Jésuites, avoit eu dès son enfance une tendre amitié pour lui; que depuis ils avoient été en très-grande correspondance, & que l'homme d'Etat avoit employé l'homme de lettres en plusieurs affaires considérables pendant les années 1745, 1746 & 1747 (1); ce qui l'avoit obligé d'interrompre dans cet intervalle la composition de ses pièces de théâtre. Ce n'est pas, sans doute, ce qui fait le plus d'honneur au premier, & s'il avoit eu la connoissance d'un homme, il auroit vu que la politique n'étoit pas l'élément de son ami, trop plein d'amour-propre, trop ardent, trop irascible, trop susceptible de toutes les passions, pour y apporter le flegme & le calme requis en pareil cas. Un commis bien lourd, bien épais, bien renfermé en lui-même, bien cuirassé de toutes parts, bien taciturne, est infiniment préférable.

La négociation qu'eut à traiter le Marquis d'Argenson dans son département, fut le mariage dont nous venons de parler. L'Evêque de Rennes, Ambassadeur à Madrid depuis quelques années, relativement

(1) Il est à remarquer que M. le Comte d'Argenson se démit de son poste au commencement de Janvier 1747; il ne put donc employer M. de Voltaire cette année. Il faut croire qu'il travailla sous le sceau de la suite d'affaires, dont le premier l'avoit chargé.

projets formés contre la Maison d'Autriche , avoit été ~~_____~~
 même temps chargé de ce point. Cet Ambassadeur ^{1744.}
 étoit M. de Vauréal , Prélat de bonne mine , fait pour
 représentation , ayant beaucoup d'esprit , parlant
 en , fin , dissimulé , tortueux , pointilleux , défiant ,
 toutes qualités assez assorties à son rôle ; mais dont
 les mœurs , le style , ni les manières ne convenoient
 son état. On avoit été surpris que le Cardinal l'eût
 choisi. Deux raisons en pouvoient être cause : la plus
 essentielle , sans doute , c'étoit d'éloigner avec honneur
 un concurrent , dont la vieille Eminence redoutoit le
 génie & l'intrigue ; la seconde , qu'il étoit avare , ce
 qui étoit fort analogue à son goût pour l'économie.
 Quoiqu'il fût à craindre que ce Ministre ne réunît pas
 une cour aussi circonspecte que celle d'Espagne ;
 il fut peu accueilli des Grands , auprès desquels sa
 réputation l'avoit devancé , il fut bien reçu du Sou-
 verain. Au reste , les intérêts de la France & de l'Es-
 pagne étoient trop liés pour trouver beaucoup de
 difficultés , & l'hymen trop avantageux pour qu'il ne
 fût pas accepté. Il n'étoit plus question que de mettre
 la dernière main aux accords & de faire faire la de-
 mande solennellement , lorsque le nouveau Secrétaire
 des affaires étrangères entra en fonctions.

Tous les Seigneurs du premier rang ambitionnoient
 l'honneur. Le Duc de Châtillon , Gouverneur du
 Prince , prétendoit qu'en cette qualité il lui ap-
 partenoit de droit. Son illustre naissance , son rang ,
 son mérite personnel , quoique fort au dessus de
 l'emploi dont il avoit été chargé , sa gravité , son froid ,
 le rendoient très-susceptible d'une pareille destination
 excellent pour le lieu où il falloit la remplir. Mais
 venoit d'être exilé , & cette faveur ne se concilioit
 point avec sa disgrâce. Afin d'adoucir , autant qu'il
 étoit possible un tel désagrément , que ressentit même
 le Prince son élève , qui lui étoit fort attaché , l'Evêque
 de Rennes , déjà à Madrid , fut revêtu d'un caractère
 extraordinaire pour la cérémonie.

À Versailles venoit de s'orner de jeunes Princesses
 précisément en ce temps-là. C'étoient des compagnes

1744. ménagées pour la société & l'amusement de la future Dauphine, dont l'âge & les goûts auroient pu ne pas s'accommoder de la vieille cour. Le Duc de Chartres avoit épousé la sœur du Prince de Conti. Elle avoit dix-huit à dix-neuf ans; elle étoit belle, bien faite, pleine de graces & de gaieté, ardente pour les voluptés, aimant les fêtes & la magnificence, d'un caractère charmant & d'un esprit fin & délicat. Elle se faisoit déjà chérir par cette affabilité & cette popularité qui semble avoir toujours été le caractère distinctif de cette branche. Son époux étoit également bon, humain, capable de se faire adorer; il plaisoit par une belle figure &, quoique prodigieusement gros, réparoit ce défaut naturel par sa légèreté. Mais son humeur sympathisoit peu avec celle de la Duchesse: il n'avoit pas ce penchant au plaisir & au faste qu'elle lui auroit désiré. Quant à son esprit & à sa culture, son enfance avoit donné les plus grandes espérances, & il est à présumer qu'elles auroient été remplies, si celui qui présidoit à son éducation, eût suivi les traces du premier. Ce Gouverneur venoit d'être exilé à peu près dans le même temps que le Duc de Châtillon. On fut d'autant plus surpris, qu'il étoit proche parent d'Argenson, qui l'avoient produit & soutenu jusqu'alors. Il s'étoit si peu fait aimer, qu'il ne se trouvoit presque personne qui prît part à son malheur. On ne voit pas même que son illustre pupille en fût affligé.

29 Déc La Comtesse de Toulouse, plus récemment mariée le Duc de Penthièvre, son fils, à la Princesse de Modene, dont le pere alors, Souverain sans Empire, victime de son attachement à la France, étoit résolu à commander les troupes du Roi d'Espagne. Elle étoit de quelques mois plus jeune que la Duchesse de Chartres, belle, moins aimable à l'extérieur, moins sensible, mais peut-être plus capable au fond de faire le bonheur de son époux. La Duchesse, sa mere, sœur du Duc d'Orléans, fille du Régent, avoit eu un moment l'espoir de marier sa fille à son neveu & l'avoit emporté sur la Princesse de Conti; mais celle-ci, non moins remuante

moins entiere, non moins adroite, avoit fait jouer de ~~_____~~
 nouveaux ressorts qui avoient réussi. La détresse du Duc 1744.
 Modene fut au fond le seul motif de ce changement
 alliance : dans tout autre cas , sans doute , sa fille eut
 préférée ; mais quelque juste, quelque intéressante
 soit leur cause , on n'aime point s'allier aux mal-
 heureux. Mademoiselle de Modene fut réduite à don-
 ner la main à un Prince légitimé. Il est vrai qu'en
 vue de cet hymen, la Comtesse de Toulouse eut
 instant l'espoir que le Roi rétablirait son fils , &
 conséquemment ceux de la Duchesse du Maine, le Prince
 Dombes & le Comte d'Eu, dans tous les honneurs,
 droits & prérogatives que Louis XIV avoit
 personnellement accordés à ses enfans, & dont nous
 avons vu qu'ils avoient été par provision authentique-
 ment privés sous la Régence , & depuis définitivement
 en totalité, du moins quant à leur postérité. Le
 motif est que l'instigatrice du procès avoit été la
 même du Duc du Maine & du Comte de Tou-
 louse, la Duchesse de Bourbon, qui, légitimée comme
 elle, ne pouvoit les dégrader sans se dégrader elle-
 même. Preuve que la parenté entre les grands n'est
 & que le cri de la nature ne sauroit prévaloir
 contre les fureurs jalouses de l'ambition. Elle avoit vu
 envier les graces du feu Roi tomber sur ses freres ;
 elle avoit excité le Duc de Bourbon son fils à récla-
 mer, & par une perfidie affreuse, l'avoit forcé, pour ainsi
 dire, à porter les premiers coups , dans le temps même
 qu'il étoit en partie de plaisir au château de Rambouil-
 let, chez le Comte de Toulouse, son oncle.
 Depuis S. M. avoit accordé aux enfans de M. le
 Duc du Maine & de M. le Comte de Toulouse, les
 mêmes honneurs dont jouissoient leurs peres, mais
 sur un brevet personnel & à vie seulement. C'étoit
 une chose ; cela ne pouvoit que satisfaire leur va-
 nité dans l'intérieur de leur palais ou au château de
 Versailles. Les Princes du Sang, les Grands, le Par-
 lement, la Nation n'avoient point acquiescé à ces dis-
 positions. La maison d'Est auroit désiré qu'en faveur
 de son alliance le Roi eût fait des graces spéciales &

1744.

pour leur donner la sanction nécessaire eût déposé tout l'appareil du pouvoir souverain. C'est ce que d'illustres personnages, jaloux de transmettre à leurs descendans leurs droits & leur rang sans aucune diminution, étoient intéressés d'empêcher. Cette affaire mettoit la cour dans une agitation extrême. Les plus sages des courtisans agissoient sourdement; les moins circonspects éclatèrent & en furent punis par l'usage. Quelques-uns, quoique récemment comblés des bienfaits du Monarque, ne crurent pas que la reconnaissance dût l'emporter sur l'importance de l'étiquette car il n'étoit guere possible qu'on revînt sur les articles de la succession à la couronne & même sur ceux de la qualité sans restriction de Princes du Sang. Louis XV ne se flatta pas de rétablir l'ouvrage de Louis XIV & quand il en auroit eu la bonne volonté, un coup de vigueur étoit au-dessus de ses forces. Dans leurs il auroit été d'autant plus dangereux de sa part que lui-même, marchant sur les traces galantes de son ayeul, pouvoit éprouver un jour les tendres craintes de paternité aveugle. S. M. s'en tint donc à ses brevets particuliers & les réclamans, malgré les menaces de sévérité du Souverain, n'en firent pas moins les protestations & autres actes conservatoires d'usage.

C'est dans ces circonstances qu'arriva Madame de Dauphine. L'Ambassadeur de France ayant fait plusieurs jours auparavant la demande dans la forme ordinaire, la célébration du mariage de l'Infante Marie-Thérèse eut lieu à Madrid, le dix-huit Décembre, sous la bénédiction du Patriarche des Indes. Le Prince d'Asturies épousa sa sœur au nom de M. le Dauphin. Elle fut remise trois semaines après dans l'île de France par les officiers du Roi d'Espagne entre les mains du Duc de Lauraguais, chargé de la recevoir. On retrace ici encore le pouvoir de la Duchesse de Bourgogne, qui avoit fait accorder cet honneur à son beau-frere; qui avoit fait nommer sa sœur la Duchesse de Lauraguais Dame d'atour de Madame la Dauphine & la Duchesse de Brancas, mere de celle ci, à raison de son âge & de sa gravité, Dame d'honneur. L.

ne put-être rendue à Versailles que le 23 Fé-
 vrier, où elle reçut une seconde bénédiction nup-
 tiale du Cardinal de Rohan, Grand-aumônier.

1745.
 23 Fév.

Cette Princeſſe, dont la figure n'avoit rien de ſé-
 duſant, avoit cependant trouvé le chemin du cœur
 M. le Dauphin. Soit l'effet d'une ſympathie ſecrete,
 ou celui de la bouillante ardeur d'un jeune Prince
 trouvant des transports qu'il ignoroit, il en fut en-
 ſorcelé, & ce que le premier aſpect avoit commencé,
 les qualités personnelles l'acheverent. Elle avoit de
 l'élevation dans les ſentimens, de la douceur & de
 l'humanité dans le caractère, un goût de recueillement
 & de dévotion, qui convenoit merveilleuſement à
 l'éducation donnée à M. le Dauphin. Cependant on
 ne peut cacher que ſon auguſte époux, malgré une
 figure aimable, malgré l'éclat de ſon âge & de ſon
 rang, malgré la reſſemblance des ames, ne lui avoit
 fait la même impreſſion. Peut-être une plus lon-
 gue intimité eût-elle opéré davantage; mais le ciel ne
 le voulut pas, pour ainſi dire, que montrer Madame la Dau-
 phine à la Nation, aſſez cependant pour qu'elle en
 rapportât en mourant les regrets les plus ſinceres.
 Malgré les calamités de la guerre, les réjouiſſances
 les plus brillantes eurent lieu dans tout le royaume;
 les noces de l'héritier préſomptif du trône ſe firent
 avec une pompe & une dépenſe extraordinaires. Paris,
 ſurpaſſe infiniment en grandeur & en richeſſe les
 autres capitales, voulut auſſi les ſurpaſſer en témoi-
 gnages de zèle & d'affection envers la famille royale.
 On n'avoit plus pour chef le fameux Turgot, ſi re-
 nommé en magnificence: le Prévôt des marchands
 M. de Bernage, petit génie & peu propre à
 des cérémonies d'éclat. Cependant il eut, ou plutôt
 adopta une imagination aſſez heureuſe. Comme on
 étoit dans l'hiver, & que le froid, la pluie, les fri-
 gors auroient pu nuire beaucoup aux fêtes ou les
 retarder, il fit conſtruire dans douze endroits les
 plus beaux de la ville, autant de ſalles de verdure,
 rappelant le printemps aux yeux, firent oublier
 l'hiver ſeulement où l'on étoit. Ces vaſtes enceintes,

1745. ouvertes de toutes parts, recevoient indistinctement les grands & les petits, mélange, premier véhicule de la joie dans ces sortes de Saturnales. Les rafraîchissemens y furent prodigués sans relâche; les meilleurs musiciens eurent ordre de s'y trouver, & le son des instrumens & de mille voix mélodieuses, joints au murmure d'autant de fontaines répandant le vin en grands flots, mirent en délire un peuple innombrable. Les étrangers accourus des Etats les plus lointains pour participer aux plaisirs, ne pouvoient se persuader qu'une guerre aussi ruineuse que meurtrière défolait la France : s'ils n'eussent été instruits de sa situation ils l'auroient jugée dans la paix la plus profonde & la plus heureuse.

L'objet de ceux qui exciterent la ville à donner ces spectacles extraordinaires, étoit non-seulement de faire connoître à l'Europe l'amour du peuple français envers ses maîtres, mais de causer une diversion à la tristesse de Louis XV. Depuis la mort de la dernière favorite, les plus jolies femmes de la cour & même celles qui ne l'étoient pas, enhardies par les premiers choix, s'étoient mises sur les rangs sans succès. Entre elles on distinguoit la Duchesse de Rochecouart, veuve depuis un an, charmante créature, si jamais en fut, ou plutôt véritable Hébé. Elevée avec le Monarque, avec qui elle avoit vécu à Rambouillet, dans une sorte de familiarité, elle avoit fait tous ses efforts pour plaire à un Prince très-séduisant alors, quand il n'eût pas été Roi, & toujours inutilement. Par une comparaison énergique & peut-être trop juste, à raison de l'image peu honnête qu'elle offre, on disoit *qu'elle étoit comme les chevaux de la petite écurie, toujours présentés & jamais acceptés.* De dépit elle épousa pour ses secondes noces le Comte de Brionne & mourut dix-huit mois après. On se flatta que parmi les femmes du second ordre, ou même parmi les bourgeoises de la capitale, qu'on pouvoit lui faire passer en revue de cette manière sans aucune affectation, l'amour trouveroit une nouvelle occasion d'enchaîner cet esclavé couronné. A cet effet, il y eut un bal à l'hôtel de

que les nouveaux époux & le Roi voulurent honorer de leur présence. Afin de mieux remplir ¹⁷⁴⁴ et de la fête, tout le monde y fut admis masqué. Les XV & toute sa cour s'y rendirent sous des habits aussi bizarres qu'élégans. Il vit avec une agréable surprise tant de beautés rassemblées. Ce n'étoient point ces attraites fardés, de ces charmes soutenus ou faibles par l'art, tels qu'il avoit coutume d'en rencontrer dans son palais : c'étoit la nature elle-même, sembloit avoir choisi ce jour pour étaler à ses regards ses plus parfaits ouvrages. Enchanté d'une personne aussi brillante, le Monarque erroit sur charmes des objets dont elle étoit composée, sans se déterminer, lorsqu'une jeune blonde, d'une taille svelte & d'une airie de grâces, le fixa d'abord. Elle étoit habillée à la mode d'amazonne, son carquois & son arc sur ses épaules ; ses cheveux flottans par boucles étoient parsemés de fleurs, & une gorge charmante à demi-découverte avoit les desirs : *Belle chasseuse*, dit S. M. *heureux* *que vous percez de vos traits ! Ces blessures* *sont mortelles !* C'étoit le moment précieux d'enfrapper un dans le cœur du Roi ; mais soit qu'elle ignorent qui lui parloit, soit qu'elle-même, éprise ailleurs, un peu flattée de cette conquête, soit plus vraisemblablement que son amour-propre trop exalté lui fit voiler la tête, l'esprit lui manqua tellement que, sans s'arrêter, elle courut se précipiter & se confondre dans la foule des masques ; en sorte qu'on a toujours cru qu'elle étoit cette belle. Une contre-danse ancienne, fort en vogue en ce temps-là, exécutée par une vingtaine de jeunes filles, que leur vive fraîcheur étoit semblables aux célestes Houris, effaça sur le visage l'impression qu'avoit causée la Diane moderne. Peu de l'amour circuloit dans ses veines. Incertain, il voulut les posséder toutes, & comme elles étoient toutes charmées, il eût fallu, pour le tirer d'embarras, que l'une se fût découverte. Dès la première, son cœur, qui ne demandoit qu'à être remplie, en eût fait l'image avec avidité. Ayant en vain attendu, il se porta à une des extrémités de la salle, où sur plusieurs

1745. estrades disposées en forme d'amphitéâtre les femmes de médiocre condition étoient placées. Elles ne devoient en rien pour la parure aux femmes d'un plus distingué, & elles portoient en outre sur leur physionomie cette gaieté franche, indice du bon plus aisé à rencontrer dans la médiocrité. Telles furent les réflexions, qui vinrent à l'esprit de S. M. en considérant & en enviant leur sort. Elle en sortit bientôt par un masque qui vint la lutiner : ce masque étoit la charmante Madame d'Etioles. Née dans la plus infime, elle étoit fille d'un nommé Potier, personnage crapuleux, bas, grossier, mais ne manquant pas d'un certain esprit ; il étoit sur-tout très-caut & dans sa franchise ne s'épargnoit pas lui-même. Il étoit boucher des Invalides & avoit acquis du bien dans cette place. Sa femme étoit une des plus agréablement gondées qu'il soit possible de voir, sans frein, sans pudeur. Après avoir trafiqué de ses charmes, elle avoit compté sur ceux de sa fille, & à force de dire qu'elle étoit un morceau de Roi, lui avoit inspiré le desir d'être maîtresse du Monarque. Ce desir étoit tellement accru, qu'elle n'avoit négligé aucune occasion de le remplir : elle y travailloit sur-tout depuis la mort de la Duchesse de Château-roux ; elle se faisoit à toutes les chasses de Louis XV ; elle cherchoit toutes les occasions de s'en faire remarquer ; elle faisoit toutes les manières de se mettre, pour se faire fixer ses regards, & n'eut garde de manquer l'occasion du bal. Après avoir excité par ses agaceries & ses propos spirituels la curiosité du Roi, elle commença ses importunités ; elle se démasqua, mais par un effet de coquetterie, se rejetta en même temps dans un groupe de monde, sans toutefois se laisser perdre de vue. Elle avoit alors un mouchoir à la main, & soit exprès, soit involontairement, le fit tomber. Louis XV le ramassa avec empressement, ne pouvant atteindre du bras où elle étoit, le lui donna le plus civilement qu'il peut. Ce fut le premier trait de Madame d'Etioles. Un murmure confus se fit entendre aussi-tôt dans la salle avec ces mots : la

jeu! & toutes ses rivales furent désespérées. 1745.

qui avoit reconnu dans cette belle la femme avoit déjà considérée plusieurs fois avec émotion chailles, en devint plus amoureux. Deux subalternes, le Sr. Binet, un des premiers valets-de-chambre de S. M., cousin de Madame d'Étioles, & le Sr. de Bridge, l'un de ses écuyers, ami de cette passion, nourrissoient adroitement cette passion (1). La passion de son esprit avoit achevé la défaite de son cœur : il étoit blessé à ce point où l'on ne veut point de la solitude & un confident. Le Duc de Richelieu continuoit à jouir de plus en plus de la confiance du maître en cette partie; il avoit toujours été le pas, il avoit tout observé, il étoit déjà instruit de tout ce qui étoit nécessaire à savoir, & le Duc ayant ouvert son cœur, il se chargea de prendre les arrangemens les plus prompts pour le soulager. Madame d'Étioles n'étoit pas d'un rang à pouvoir exposer ses conditions, comme les femmes de qualité avoient précédé; elle fut obligée, pour réussir, de prêter à toutes les volontés du Monarque, & cependant elle ne le fit qu'avec une réserve pour maintenir & accroître son empire. D'ailleurs, elle avoit dans son esprit & ses talens des ressources pour suppléer au vuide d'une passion trop tôt satisfaite. Elle ne tarda pas à subjuguier l'esprit du Roi par l'art merveilleux de l'amuser, & le conduisit bien-tôt à son but en se faisant déclarer maîtresse absolue & exclusive. Il fut décidé qu'elle accompagneroit son amant durant la campagne qu'il se disposoit à faire encore cette année, mais dans une sorte d'intimité.

Madame Poisson étoit très-malade lors de l'entrée de sa fille avec le Roi. Cette nouvelle prolon-

Voyez les *Lettres de Madame la Marquise de Pompadour*, de 1746 jusqu'en 1762, non que nous les regardions comme historiques à beaucoup près, mais au moins elles sont fondées sur des faits & des anecdotes connus des contemporains.

1745. gea son existence, & lorsqu'elle fut certaine
 elle dit qu'elle n'avoit plus rien à desirer & ex
 Quant au mari, il étoit trop épris d'une fem
 charmante, qu'il possédoit depuis peu, pour n
 pas vivement affecté de son abandon : l'espoir
 graces ne put éteindre son amour, & il n'en
 aucune capable de le dédommager d'une perte
 chere à son cœur. Irrité, furieux, désespéré, il
 recours aux larmes, aux reproches, aux impr
 rions. Comme son infidelle eut lieu de crai
 que dans l'excès de sa frénésie son mari ne se po
 à quelque extravagance, il fut le premier co
 qui elle exerça son pouvoir en le faisant exiler
 comble de cruauté lui causa une maladie grave,
 le conduisit aux portes du tombeau, mais qui
 duisit enfin l'effet heureux de lui dessiller les ye
 & il recouvra à la fois la santé & la paix. T
 étoient les intrigues & les événemens de l'intér
 du palais de Versailles durant l'hiver, tandis qu
 politique en faisoit naître d'autres.

Un fait particulier, peu important en lui-même
 qui, au premier coup-d'œil, mérite cependant d
 examiné & discuté, par les suites qu'un p
 exemple pouvoit & peut entraîner. M. de Jon
 Maréchal de camp, qui commandoit à Lauterbo
 lors du passage du Rhin par le Prince Charles
 n'avoit pas tenu plus d'une heure dans ce p
 essentiel, avoit été mis au conseil de guerre
 avoit jugé qu'il eût pu résister plus long-tem
 qu'il avoit fait une capitulation déshonorante
 en conséquence il avoit été dégradé avec les
 trissures les plus marquées. Il remua, il fit
 sa famille & ses défenseurs, & avant que la
 pagne s'ouvrit, fut rétabli. On exalta l'équité
 plus encore la bonté & la modération du Roi.
 examiner le fond du procès, nous croyons que
 l'un ou l'autre cas c'étoit très-mal agir. En e
 si M. de Jonfac étoit innocent, s'il s'étoit comp
 avec la bravoure, la loyauté, la capacité qu'exi

place, ce n'en étoit point assez ; il devoit être comme il avoit été condamné, par ses Pairs, 1745. il falloit faire rejaillir sur les Juges l'opprobre qu'ils avoient voulu le couvrir. S'il étoit véritablement coupable, il falloit laisser subsister cet acte de sévérité, qui s'exerce trop rarement & de plus plus nécessaire chez une nation toujours disposée à relâcher de sa discipline, à prendre en commiseration les malheureux, même parjures envers elle, dont auparavant elle poursuivoit la vengeance par les clameurs & son animosité.

C'est l'usage du gouvernement françois, analogue à la douceur des mœurs de ce peuple, de se contenter d'une légère disgrâce dans des occasions où d'autres Etats mettroient aux fers leurs Officiers-généraux, ou leur feroient trancher la tête. Mais cette même disgrâce, c'est-à-dire l'exil, & conséquemment la privation d'une portion de la liberté, il n'est pas au pouvoir du Prince de l'employer avant d'avoir fait déclarer légalement condamné celui qui elle tombe ; & lorsqu'il l'est, si le Souverain veut faire grâce, ce n'est jamais au préjudice des intérêts de son royaume, & en confiant de nouveau son destin à un chef reconnu traître, inutile ou indigent.

Voltaire prétend que l'équité exige que l'honneur & la vie d'un Général ne dépendent pas d'un mauvais succès. Sans doute, ce n'est pas ce que nous devons dire. Il ajoute que c'est une cruauté de punir un homme qui a fait tout ce que lui permettent ses talens. Oui, si se déclarant lui-même indigne de l'honneur qu'on vouloit lui faire, il l'a mérité & n'a cédé qu'à des ordres réitérés & pressés, qu'à un zèle aveugle, aiguillonné par l'amour de la patrie, ce qui peut arriver chez les étrangers, en France presque jamais. On sait que c'est le flatter, l'intrigue, la cabale qui font tout, & que c'est celui qui a persuadé qu'il étoit le plus digne, qui se croit en droit de le répéter & de le faire crier par ses amis, au lieu de celui que le public a jugé tel, qui l'emporte.

1745. & est nommé. C'est donc en France qu'il est essentiel que par-tout ailleurs d'exercer une punition éclatante sur un téméraire de cette espece, afin d'effrayer ceux qui, pourvus d'aussi peu de capacité avec le secours de la faveur auroient autant d'audace.

Deux choses sont sur-tout nécessaires pour faire la guerre, des bras & de l'argent. On commençoit à s'appercevoir en France qu'on manquoit de l'un & de l'autre. Il passe pour constant qu'on proposa au conseil un moyen facile d'avoir les deux, par le libre exercice de la religion protestante dans tout le royaume, ou du moins en annullant en partie la révocation de l'Edit de Nantes. Un avis de cette nature n'étoit point ouvert en pareil lieu, est la première époque où l'on remarque sensiblement l'influence de la philosophie sur tous les ordres de l'Etat, & dans les objets de la politique. Jusqu'ici, on l'avoit écartée. C'est Montesquieu, le premier à commencé cette révolution avec ses *Lois Persannes*. Nous entendons par philosophie la doctrine de se mettre au dessus de tous les préjugés, de se fonder sur les matieres de doctrine, pour n'écouter & ne suivre que la raison, comme dans l'exercice des vertus, d'avoir toujours pour première base l'humanité. Ces deux maximes tutélaires de l'homme s'accordoient également avec la politique.

Quelque vaste & peuplée que soit la France, les grandes pertes qu'elle avoit essuyées en trois années de guerre lui avoient considérablement diminué des hommes. Les nouvelles levées n'avoient pu fournir sans de grandes difficultés, puisqu'au défaut de garçons on avoit été obligé de faire marcher des hommes mariés, même depuis quelques années. Les hommes dont les différentes provinces avoient contribué étoient, pour la plupart, au dessous de la taille militaire, trop jeunes & si foibles qu'il en étoit peu beaucoup avant de joindre les corps ou garnisons auxquels ils étoient destinés. Les vieux régimens étoient fondus; il n'en restoit que le nom. A peine y avoit-il dans chacun une centaine de soldats qui eussent fait la guerre & qui fussent en état de former les

veaux-

aux-venus au maniement des armes, à la discipline
aux travaux militaires, & de leur inspirer ce qu'on
appelle l'*esprit de corps*. Il y avoit toute apparence que
guerre feroit longue & meurtrière : on ne pouvoit
compter sur les nouvelles milices qu'après trois ans
rés dans des garnisons. Il falloit cependant com-
pter les corps, & remplacer ceux qu'on tiroit chaque
année de ces garnisons pour le service de campagne.
Les paysans, dont se forment les recrues, diminuoient
dans les villages ; l'impossibilité de payer les impôts &
misère en avoient forcé depuis plusieurs années un
grand nombre à abandonner leurs hameaux & la cul-
ture des terres, même à fuir de leur patrie ; ce qui
auroit nécessairement occasionné une diminution des re-
venus du Roi. Il étoit essentiel de remédier au plutôt
à tous ces maux, & le moyen de le faire étoit assu-
rément de chercher à se procurer de nouveaux habi-
tans qui devinssent une ressource pour l'Etat, soit en
hommes, soit en contribution aux charges : il étoit
naturel de préférer ceux qui par leur naissance ou par
leur origine tenoient à la patrie même, & qui en
avoient dans le cœur cet amour né, ce semble, avec
les hommes, ou ce penchant secret que les en-
fants ont ordinairement pour le pays de leurs pères.
Les Protestans, en général, avoient toutes ces quali-
tés de plus, leur séjour dans les pays étrangers les
auroit rendus plus industrieux, plus habiles dans le
commerce, plus opulens, plus souples même, & par
conséquent très-propres à faire fleurir un royaume.
Il étoit d'ailleurs une justice de réparer les maux dont
ils étoient les victimes, en leur accordant la liberté
d'entrer en France. On opéroit le double bien, de
recruter des sujets au Roi & de les enlever aux
puissances voisines qui s'en étoient enrichies, sur-
tout à l'Angleterre & à la Hollande, nos ennemis en
ce moment.

Il y avoit d'autres motifs militoient encore pour l'Edit qu'on
proposoit. A l'égard des Réfugiés même qui ne re-
viendroient pas, il étoit avantageux d'éteindre ou de
diminuer au moins leur haine envers une marâtre

1745. qui les avoient aussi cruellement traités, dans le cas de quelque invasion, soit dans la Grande Bretagne par le Prétendant, soit dans les Provinces-unies par nos armes. Enfin il étoit prudent de se concilier ceux qui restés ou cachés en France, formoient des vœux contre leur patrie, qui, toujours au nombre de plusieurs millions, pouvoient, encouragés sous main par nos rivaux, y exciter des séditions, des révoltes, peut-être une guerre civile.

Ces puissantes considérations ne purent tenir contre la crainte du Clergé, dont le fanatisme parut alors plus dangereux & plus redoutable. Un pareil projet devoit être proposé plusieurs fois avant d'être adopté & c'étoit beaucoup d'avoir osé le produire. Depuis lors de la guerre de 1750, on y revint, & durant la guerre actuelle on a vu le moment où il s'effectueroit; mais cet heureux jour est encore reculé (1).

Une aventure singulière, arrivée à cette époque, qui, quoique peut-être le pur effet de l'imprudence d'une part; & de la hardiesse de l'autre, fournit une ample matière aux spéculations des politiques, voulut toujours trouver de la finesse à tout. Ce fut la prise & l'enlèvement du Maréchal de Belle-île & son frère. Après que les armées françoises eurent pris leurs quartiers, au lieu de revenir à Paris, elles partirent avec une suite nombreuse. On dit le premier chargé de quelques négociations auprès des Princes du Nord, relatives à la ligue de Francfort, se rendirent d'abord auprès de l'Empereur; de-là

20 Dé. versant, pour aller à Berlin, un petit territoire
1744. pendant de l'Electorat d'Hanovre, près d'Elbingen, ils furent arrêtés & conduits en Angleterre, où ils furent retints jusqu'au mois d'Août 1745. Quel étoit l'objet de leur mission? Etoient-ils légitimement arrêtés? Comment ne les réclama-t-on pas aussi fortement?

(1) On a vu dans une Note précédente, que le Parlement citoit lui-même pour les Protestans un état légal en France; il a reçu insinuation de s'en abstenir jusqu'à nouvel ordre.

on auroit dû le faire ? Y avoit-il à cela un dessous cartes ? Toutes questions qui furent agitées alors, dont la discussion ne peut être qu'instructive & intéressante. 1745.

On dit dans le temps que le Maréchal de Belle-île avoit concerté avec le Roi de Prusse les opérations de la campagne prochaine ; qu'on l'avoit choisi préféablement, parce que la guerre qui se faisoit, étant de quelque sorte son ouvrage, on le regardoit comme un acquiescement d'honneur à en faire sortir la France avec gloire, parce qu'il étoit, suivant ce qu'on a vu précédemment, très-connu & très-estimé du Monarque dont il falloit calmer le mécontentement & prévenir l'insolence. En effet, il se plaignoit qu'on eût commis une double faute, & de laisser le Prince Charles repasser tranquillement le Rhin, & de ne l'avoir pas poursuivi au moins dans sa marche vers Prague & mis entre eux feux ; ce qui auroit pu opérer la destruction de cette armée Autrichienne, on auroit permis à la sienne, au lieu d'être forcée à la retraite, de garder ses conquêtes & d'en entreprendre de nouvelles. On savoit que ce Prince, si strict dans l'exécution de ses traités, profitoit aisément du premier sujet de les rompre, quand il ne tournoient pas à son avantage, & l'on appréhendoit déjà qu'il ne fût dégoûté du dernier. Son départ précipité de Berlin pour son armée, qu'il venoit de quitter précisément dans le temps que le Maréchal de Belle-île se rendoit dans cette capitale & que c'étoit une nouvelle publique, donna lieu de croire qu'il avoit évité toute conférence, & redoubla les craintes de sa défection.

Quoi qu'il en soit, le Ministre françois fut arrêté de passer de passe-ports & sous le prétexte de la guerre déclarée par le Roi son maître au Roi d'Angleterre, dans l'Electorat duquel il se trouvoit. Mais le Roi de Prusse a dans tous ces pays-là, pour la communication de ses Etats, des bureaux de poste qui, par une convention établie entre les Princes d'Allemagne, sont toujours regardés comme neutres & inviolables. Le Maréchal de Belle-île étoit en outre Prince de l'Empire ;

sa mission étoit vers l'Empereur & ce Monarque
 1745. C'étoit à la fois violer le droit des gens , les pré-
 gatives des Ambassadeurs , les constitutions de l'Al-
 magne. En d'autres temps l'Electeur d'Hanovre e-
 été lui-même mis au ban de l'Empire pour cette in-
 sulte faite à son Chef, en la personne d'un nég-
 ciateur envoyé vers S. M. Impériale, avec qui le
 Roi Georges n'étoit point en guerre. Il ne l'étoit
 plus avec le Roi de Prusse, qui ne parut pas au-
 sensible qu'il auroit dû l'être à cette injure, ré-
 lissant en partie sur lui. Charles VII ne pou-
 punir un attentat indirect, lorsqu'il en avoit tant
 d'autres personnels à venger, sur lesquels il ne
 restoit que la voie de la plainte. Enfin la France
 fit pas en cette occasion l'éclat qu'exigeoit l'impor-
 tance du grief. Elle fut jusqu'à offrir de regarder
 Maréchal comme prisonnier de guerre, & de payer
 sa rançon, ainsi que celle de son frere. Selon le cas
 établi à Francfort entre les deux couronnes le
 Juin 1743, la rançon d'un Maréchal de France étoit
 de 50 000 livres. Le Ministre de S. M. Britannique
 éluda ces instances pressantes par un nouvel outrage.
 Il déclara qu'il regardoit Messieurs de Belle-île com-
 me prisonniers d'Etat, terme sous lequel il vouloit
 bien déguiser leur véritable qualité d'espions. Le
 prétexte n'étoit pas sans vraisemblance : d'abord
 sembloit contre le bon sens que les négociateurs
 pour se rendre dans l'Electorat de Brandebourg
 eussent choisi leur route par l'Electorat d'Hanovre
 plutôt qu'au chemin ordinaire, ou que dans ce
 cas ils eussent négligé de se munir de passeports : ce
 supposoit le dessein de dérober leur marche. On soup-
 çonna que leur objet étoit d'examiner par eux-mêmes
 s'il ne seroit pas possible de faire pénétrer dans
 l'Electorat l'armée françoise qui étoit du côté de
 Mayence & de Cologne, en la conduisant par les
 montagnes de difficile accès à la vérité, mais non
 pas insurmontables. Ce soupçon étoit d'autant moins
 dénué de fondement, que ces montagnes, réputées
 par les nationaux comme une défense suffisante

Étoient ni gardées , ni fortifiées , & que le Maréchal
 de Saxe d'y passer avec toute sa suite , parmi laquelle on
 iuroit qu'il y avoit plusieurs officiers entendus & très-
 capables de tirer le plan du terrain. La translation des
 prisonniers à Londres, les bons traitemens qu'ils y éprou-
 verent & leur long séjour fournirent matiere à une
 dernière conjecture plus détournée : ce fut que cet arrêt
 étoit de pure convention , pour que le Roi d'An-
 gleterre eût auprès de lui, par un moyen simple &
 naturel, un agent qui entrât en négociation , soit
 d'une paix générale , soit d'une convention particu-
 lière.

1743.

En supposant ce but assez absurde de conférences
 secrètes , elles durent bientôt devenir inutiles , ou
 changer d'objet , par la mort de l'Empereur, qui fit
 prendre un nouveau cours à la politique des cabinets.
 Le Prince qui n'avoit été malheureux que depuis son
 élévation , rentré dans la capitale de son Electorat ,
 craignant à chaque instant d'en être encore expulsé,
 objet perpétuel de la fortune , y succomba , victime
 de ses chagrins & de ses maladies à l'âge de quarante-
 sept ans Il avoit la goutte & la gravelle: on trouva
 ses poudrons, son foie & son estomac gangrenés, des
 vers dans ses reins , un polype dans son cœur. On
 avoua qu'il n'avoit pu dès long-temps être un moment
 sans souffrir. La France lui avoit fait présent de tous
 ses maux avec la couronne impériale. Sa grandeur
 avoit été qu'une représentation de théâtre , & les
 derniers honneurs qu'on rendit à son cadavre furent
 encore une dérision.

10 Janv

Le corps de cet infortuné Prince , dit Voltaire ,
 fut exposé vêtu à l'ancienne mode Espagnole, selon
 l'étiquette établie par Charles-Quint, quoique depuis
 aucun Empereur n'ait été Espagnol , & que
 Charles VII n'eût rien de commun avec cette nation.
 Il fut enseveli avec les cérémonies de l'Empire ;
 dans cet appareil de la vanité & de la mi-
 sère humaine , on porta le globe du monde devant
 lui qui pendant la courte durée de son empire ,

1745. n'avoit pas même possédé une petite & stérile province : on lui donna même le titre d'Invincible dans les rescrits émanés du jeune Electeur son fils ; titre attaché par l'usage à la dignité d'Empereur , qui ne faisoit que mieux sentir la nullité de celui qu'il avoit possédé , & conséquemment le rendre plus ridicule.

Charles VII , en mourant , emporta avec lui le fruit des négociations & des efforts que la France faisoit en sa faveur depuis quatre ans. Tout cela étoit d'autant mieux perdu , qu'elle ne pouvoit se flatter de faire obtenir l'Empire à son fils âgé de dix-sept ans. Par sa conduite cependant il s'en montroit plus digne que son pere. Sans se laisser éblouir des illusions de la grandeur , si séduisantes pour un jeune Prince , il songea prudemment à conserver son Electorat & rendre la paix à ses sujets. Il se crut dispensé de reconnaissance envers une bienfaitrice qui ne lui avoit fait que du mal ; & sans discuter si les sentimens d'affection qu'elle avoit montrés à sa maison , étoient bien purs , il crut que son premier devoir étoit d'éloigner de son Etat le fléau de la guerre & de travailler au bonheur de son peuple. On a prétendu que le Comte de Seckendorff qui commandoit son armée , lui avoit inspiré l'intention de se réunir à la maison d'Autriche ; que ce Général , avide d'argent , qui avoit prêté en gage la vaisselle d'or de feu son maître , & après avoir reçu des sommes immenses de la France , & réclamoit de nouvelles , étoit mécontent que dans l'épuisement du Royaume , on les lui refusât. Mais si le jeune Electeur n'eût eu dans son cœur des sentimens de modération , il auroit rejeté ces insinuations , se seroit laissé aller à celles de sa bienfaitrice & à ses propositions brillantes. Elle continuoit à soudoyer les Bavarois ; elle lui envoyoit six mille Hessois , trois mille Palatins & ses régimens Allemands qu'elle payoit également. Il est vrai que ces secours n'empêchèrent pas le nouvel Electeur de recevoir à son avènement au trône l'humiliation éprouvée tant de fois par son pere ; il fut obligé de sortir de sa capitale. Seckendorff l'avoit prévu ; il écrivoit le 24 Mars au Ma

Avril.

al Torring , Général Bava­rois , ces propres mots : 1745.
 » Les heureux succès dont on se flatte sur le Rhin ,
 ne sauveront pas la Baviere ; & il faut que ce pays
 soit prédestiné à être ruiné totalement , si on ne
 trouve pas un moyen de le sauver par un accom-
 modement , tel qu'il puisse être. »

M. de Chavigny , plénipotentiaire de Louis XV en
 viere , malgré toute sa prévoyance , son habileté
 sa finesse , ne put parer le coup. Il faut croire
 l'avant la signature du traité ostensible de Fuessen ,
 tre l'Electeur & la Reine de Hongrie , en date du
 Avril , il y avoit déjà des conventions prélimi-
 naires signées le 15 , en vertu desquelles le premier
 donna ordre à ses troupes qui défendoient l'entrée de
 s Etats , de se reposer sur Munich. Ce qui appro-
 che beaucoup de la trahison , c'est qu'elles le firent
 avertir M. de Ségur , qui commandoit les Fran-
 çois à Pfaffenhoven. Il n'avoit que 5,000 hommes ;
 fut attaqué par 15,000 Autrichiens sous les ordres
 Comte de Bathiani. Il se défendit avec valeur , se
 retira en retraite pendant trois jours , gagnant sans
 cesse les hauteurs , tuant beaucoup de monde aux en-
 nemis , en perdant peu , & arriva enfin à Donawert.
 Le Marquis de Rupelmonde , à la fois excellent mi-
 nistre , philosophe instruit & homme aimable , périt
 dans ce combat si inégal & si long. Il n'avoit que
 son aide-de-camp auprès de lui , lorsqu'il reçut le coup
 de fusil qui le fit tomber. *Laissez-moi mourir* , lui dit-
 il , *courez avertir M. de Ségur , afin qu'il mette ordre à*
l'arrière-garde. Le Marquis de Crussol qui le remplaça ,
 le Chevalier de la Marck , se conduisirent avec
 une sagesse si intrépide , qu'ils méritèrent des éloges
 de leurs rivaux & des récompenses du Roi.

Pendant ce temps , le jeune Electeur étoit dans
 Strasbourg. Il fit notifier à S. M. son traité , par lequel
 renonçoit à ses prétentions sur la Maison d'Au-
 triche , s'obligeoit à une neutralité absolue & à faire
 retirer de ses Etats les troupes étrangères. La Reine ,
 de sa part , promettoit de retirer les siennes de la

1745. Baviere, & renonçoit aux indemnités par elle exigées pour les frais de la guerre.

Ce parti, le meilleur à prendre, sans doute, la position précaire où se trouvoit l'Electeur, n'a peut-être pas été désapprouvé même de Louis XV, s'il eût eu plus de confiance en S. M. & lui eût donné son part de sa résolution. Elle se trouvoit par-là débarrassée d'un allié trop foible pour n'être pas à charge, qui ne pouvoit continuer à soutenir sans des frais immenses & abandonner sans déshonneur. D'ailleurs, elle avoit au traité des articles secrets, très-propres à plaire à la France. Ce Prince promettoit sa voix au Grand-Duc, à la premiere diete d'élection, & ainsi directement contre la politique de ce gouvernement qui lui avoit déjà coûté tant de sang & de fors. Enfin, pour comble d'ingratitude, il s'engageoit à donner des troupes à la Reine de Hongrie, & recevoir, comme les autres, de l'argent des Anglois. Ainsi, au bout de deux ans, par une révolution croyable, le fils s'armoit contre un Monarque qui avoit donné à son pere la couronne Impériale. Tout cela pouvoit s'excuser encore par la loi de la nécessité, mais rend plus souvent les petits Princes parjures avec un caractère le plus loyal, en ce qu'ils ne font rien de contraire à leur intérêt.

Il sembloit qu'une guerre entreprise pour maintenir & conserver sur le trône des Césars Charles V & Charles VI, devoit se terminer par sa mort, & sur-tout après la renonciation du fils à cette dignité. Mais à son défaut, la France avoit jetté les yeux sur le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & ses principes étoient tellement intervertis, qu'elle offroit le sceptre Impérial à un Monarque enrichi des dépouilles du beau-pere de Louis XV, qu'elle avoit long-temps regardé comme un usurpateur, dont elle avoit depuis éprouvé la défection dans la guerre actuelle, & qui venoit tout récemment de s'allier avec son ennemie. En effet il avoit été

8 Janv conclu à Dresde, le 8 Janvier un traité d'alliance défensive, entre la Reine de Hongrie, les Rois de Pologne & d'Angleterre & la république de Hollande;

ces Puissances se garantissoient réciproquement les Etats, stipulant les troupes que le Roi de Pologne fourniroit à la Reine de Hongrie & les subsides que les autres parties contractantes donneroient à ce Monarque en indemnité de ses frais. On cherchoit à séduire ce Monarque, non-seulement par l'éclat de cette alliance, mais, par le droit qu'elle lui donnoit de faire entrer dans sa maison une partie de l'héritage d'Autriche, qu'il avoit d'abord disputé à main armée. La crainte de ces insinuations étoit, en le détachant de sa nouvelle alliance, de donner plus de supériorité au Roi de Prusse & de forcer la Reine de Hongrie à recevoir la paix. Le Ministère Saxon sentit le piège & empêcha son maître d'y donner : il lui persuada qu'il seroit difficile de conserver la couronne de Pologne en acceptant celle d'Empereur, en ce que cette République craindroit d'avoir un chef trop puissant, & que la plupart des grands y étoient portés pour la raison d'Autriche ; & qu'alors ce seroit risquer la perte d'un trône acquis, dans l'espoir d'un autre qu'il ne seroit pas sûr d'enlever au Grand-Duc de Toscane. On lui fit envisager d'ailleurs le poids d'une pareille alliance par l'exemple de l'Electeur de Bavière, poids sous lequel un Prince, qui n'est pas très-puissant par lui-même, devoit nécessairement succomber ; en sorte que sa grandeur nouvelle n'étant pas fondée sur ses propres forces, ne deviendrait qu'une source de dégoûts, d'incertitudes & d'humiliations.

Le Roi de Pologne étoit peu ambitieux : il pesa toutes ces considérations de sang-froid, & refusa toutes les propositions de la France. Loin de prétendre à l'Empire, il s'unit à la Reine de Hongrie plus étroitement, & se détermina à concourir de son suffrage pour faire donner à son époux la couronne impériale. Il étoit la quatrième voix dont étoit déjà sûre cette princesse, car elle venoit d'avoir celle de l'Electeur de Mayence, qui avoit fait son accommodement. Le Maréchal de Maillebois, pour faire sentir à ce dernier le mécontentement du Roi, s'étoit emparé dans son électoral du fort de Königstein.

— Cette vengeance fut assez inutile , & la France
 1745. voit bientôt perdre un allié qui alloit entraîner la pondérance , & lui ôter tout espoir d'empêcher l'Empire de rentrer sous le joug de la maison d'Autriche. Cet allié ne pouvoit être que le Roi de Prusse , chargé de parti dans cette guerre aussi souvent que l'intérêt l'avoit exigé. Après avoir gagné deux batailles contre les Autrichiens , (1) dont il étoit toujours la terreur , & ne voyant aucune parti utile à en tirer , il avoit voulu profiter de la circonstance pour se dédommager du côté du Roi de Pologne , Electeur de Saxe , & écorner quelques-unes des possessions de son ennemi plus foible , & qui par conséquent devoit être sacrifié. Il avoit publié un manifeste contre lui , avoit fait entrer en Saxe une armée sous les ordres du Prince d'Anhalt-Dessau. Ne voulant pas s'éloigner du Prince Charles , rival , digne de lui , il s'étoit contenté d'envoyer un de ses Lieutenans contre le Roi de Pologne qui , après avoir vu ses troupes battues à Kesselsdorf , étoit sorti de Dresde & s'étoit retiré à Prague avec une partie de la famille royale. On trouvoit alors que Souverains exilés de leurs Etats. On étoit aux approches de l'hiver. Ne craignant rien du Prince Charles , le Roi de Prusse crut sa présence nécessaire à Dresde. S. M. y entra le même jour que l'Electeur en sortoit , & en tira des contributions considérables. Ce fut-là qu'ayant appris que la Czarine se déclaroit pour le Roi fugitif , il jugea convenable de s'assurer le fruit de ses nouvelles victoires par deux traités conclus quelques jours après sur le même lieu. Par le premier , le Roi de Pologne cédoit au Roi de Prusse tout ce qui étoit en contestation entre eux , & s'obligeoit à lui payer à la foire prochaine de Leipfick un million d'écus d'Allemagne. Par le second , la Reine , de Hongrie cédoit & alluroit

(1) La bataille de Friedberg sur le Prince Charles de Lorraine le 4 Juin 1745 , & en Bohême , celle de Pradnitz , le 25 Septembre ,

nouveau à ce Monarque la Silésie & le Comté de 1745.
 : & de sa part, il garantissoit à cette Princesse
 ses Etats en Allemagne, & accédoit de sa voix
 torale à l'élection du Grand-Duc en qualité d'Em-
 eur. L'Electeur Palatin & le Landgrave de Hesse
 ent compris dans cet accommodement, & le Roi
 Angleterre, qui en étoit l'auteur, se rendoit garant
 l'exécution.

our entendre le dernier article du traité, il faut
 ir que le Grand-Duc de Toscane venoit d'être élu
 des Romains par l'Electeur de Mayence & par 13 Sep.
 Ambassadeurs de ceux de Trèves, de Cologne,
 Bohême, de Baviere, de Saxe & d'Hanovre, &
 aite Empereur, sous le nom de François I, malgré 23 Sep
 protestations du Roi de Prusse & de l'Electeur Pa-
 n, contre l'activité rendue à la voix électorale de
 ême.

On avoit prévu cet événement à Versailles, & sur
 refus du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, l'a-
 ur de Louis XV pour la paix lui auroit peut-être
 lors, en ne traversant point l'élection du Grand-
 c, fait sacrifier son amour-propre à ce bien désiré,
 n'eût trouvé trop de résistance & de ressentiment
 ses ennemis. L'Angleterre sur-tout, qui s'étoit
 stituée en dépenses, si énormes pour la Reine de
 ngrie (1), n'ayant aucun espoir d'en être jamais
 bourlée par cette Princesse, cherchoit à se dédom-
 ger du côté de la marine. Elle se flattoit d'écraser
 r long-temps celle de la France & de l'Espagne,
 devenir ainsi maîtresse du commerce, & par ce ca-
 intarissable, de faire refluer dans son sein avec usure
 tes les richesses qu'elle avoit prodiguées avec tant
 magnificence, qu'elle prodiguoit encore en tenant
 solde une foule de Souverains, ses véritables *sti-*
diaires, sous le nom plus honnête de *subsidés*; &
esclaves, sous celui de ses *alliés*.

On prétend qu'en 1744, l'Angleterre avoit dépensé 276.960,000
 es de notre monnoie, & qu'elle en dépensa beaucoup plus les
 es suivantes.

1745.

Il ne restoit à la France d'autre parti que les armées il fut résolu de faire une guerre défensive en Allemagne, & de la continuer offensive en Flandre & en Italie. Le Prince de Conti fut chargé de la première sur le Rhin, d'une espece toute différente de ce qu'il avoit faite dans les Alpes, & encore plus contraire à la fougue de son âge & de son tempérament. Mais on avoit cru nécessaire d'envoyer un autre Général à Dom Philippe, que génoit un Prince de France trop entier, trop ardent d'ailleurs pour sympathiser avec le flegme & la hauteur Espagnole. Moins, cette cause nous paroît-elle plus vraisemblable que la jalousie du Roi, avec qui ce Prince sympathisoit pas d'avantage. Il fut chargé d'occuper les Autrichiens, & par cette diversion de les empêcher de tomber avec des forces trop supérieures sur le Prince de Prusse. Le Maréchal de Maillebois remplaça le Prince de Conti; on le crut plus expérimenté que tout autre pour une pareille guerre, à laquelle il s'étoit exercé en Corse.

Le Roi se chargea d'aller en personne achever en Flandre les conquêtes qu'il avoit interrompues l'année précédente; & malgré son nouveau hymenée, il fut obligé de tenir envers le Dauphin l'engagement qu'il avoit contracté cette même année, de s'en laisser un compagnon.

Le Ministre de la guerre avoit pris toutes les précautions pour que la présence de S. M. ne fût pas fructueuse. Malgré les pertes d'hommes qu'avoient souffertes la France, il avoit rendu l'armée de Flandre la plus florissante & la plus nombreuse qu'on eût jamais vue. Elle étoit de 106 bataillons, & de 172 escadrons complets, avec 17 compagnies franches. Il étoit obligé, afin de la compléter, de faire marcher des milices; il en avoit formé sept régimens, sous le commandement de *Grenadiers Royaux*, composés d'hommes choisis entre elles. La valeur de ces troupes, & les services qu'elles rendirent, justifiaient l'idée d'un pareil établissement.

Le Maréchal de Saxe commandoit cette armée

lens s'étoient déjà développés de maniere à inf-
la plus grande confiance en lui ; mais alors il 1745.

consumé d'une maladie de langueur & presque
ant. Lorsqu'il quitta Paris, interrogé comment
urroit faire dans cet état de foiblesse, il répon-
il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. Il n'avoit
perdu de son activité & de son génie. Après avoir
en suspens & trompé par plusieurs marches &
e-marches l'armée combinée des Alliés, il avoit
le siege de Tournai. C'étoit la plus forte place
barriere, un des chef-d'œuvres de Vauban. Dès
es Etats-généraux apprirent que cette ville étoit
anger, malgré leur circonspection ils furent les
iers alors à prendre une résolution fiere; ils man-
nt à leurs Généraux qu'il falloit hasarder une ba-
Telle étoit la disposition des ennemis, lorsque
oi & le Dauphin se mirent en route. Ce fut un
acle touchant de voir s'arracher aux délices de
palais ce pere auguste avec son fils unique. L'al-
e fut générale dans Paris : on trembla de voir
ser deux têtes aussi cheres. A leur défaut, le
re tomboit aux mains du Duc d'Orléans, confondu
ant ce temps avec les moines de Sainte-Géneviève,
nt les mains au ciel tandis qu'on se battoit. C'étoit
int, mais on avoit besoin d'un héros.

Le Roi étant arrivé le 7 Mai à Douay, reçut en se
nant un courier du Maréchal, qui lui mandoit
l'armée ennemie s'approchoit & qu'on feroit bien-
n présence : *Messieurs*, dit-il à ses aides-de-camp
ses officiers, *il n'y aura pas de temps de perdu ; je*
demain matin à cinq heures, qu'on laisse dormir M.
Dauphin.

Le Prince, qui avoit été averti, se trouva le len-
ain presqu'en même temps que le Roi au camp
nt Tournai : il accompagna S. M. lorsqu'elle alla
nnoître le terrain qui devoit servir de champ de
lle. Toute l'armée les recevant dans leurs habits
raires, fit entendre des acclamations de joie. Les
ats n'avoient point encore vu M. le Dauphin. Il
déjà d'une taille avantageuse, d'une complexion

— formée & capable de soutenir les fatigues d'une
 1745. paigne. Il avoit les traits du visage gracieux, le
 de la plus grande fraîcheur, des yeux pleins d'es
 une noble simplicité, dans tout son extérieur, ne
 voit que le rendre plus agréable aux troupes,
 il venoit être le camarade. Il n'eut besoin que
 montrer pour gagner leur affection. Sa présence, jo
 à celle du Roi, ne fit qu'accroître leur ardeur;
 ne demandoit plus qu'à combattre. De son côté
 mais Louis XV ne témoigna plus de gaieté. La ve
 de l'action la conversation roula sur les batailles
 les Rois s'étoient trouvés en personne : S. M. dit
 depuis la journée de Poitiers aucun Monarque fran
 n'avoit combattu avec son fils, & gagné de vict
 signalée contre les Anglois ; qu'il espéroit être
 premier.

Le mardi 11 Mai, de grand matin, Louis XV
 levé le premier, il éveilla lui-même, à quatre h
 res, le comte d'Argenson, Ministre de la guer
 Ils apprirent bientôt que les ennemis, campés d
 les environs, s'avançoient en ordre de bataille.
 cette nouvelle le Monarque & le Dauphin trav
 serent l'Escaut au pont de Calonne, & paruren
 la tête de l'armée auprès de Fontenoi. Quand
 eurent reconnu les dispositions du Maréchal, il
 supplia de repasser le fleuve ; mais tous deux
 fusèrent de le faire, & se placèrent assez près
 feu pour partager le péril de l'action, & cepend
 avec la prudence qu'exigeoit leur rang. Louis
 prit son poste par de-là la justice de Notre-Dam
 aux-bois ; il ne voulut avoir pour sa garde qu
 escadron de cent vingt hommes de la compagnie
 Charost, un seul gendarme, un cheval - léger
 un mousquetaire. Le Maréchal de Noailles cau
 avec lui & le comte d'Argenson ; les Aides-
 camp étoient les mêmes que l'année précédente.
 Duc de Villeroy étoit auprès de sa personne, com
 Capitaine de ses gardes ; le Dauphin avoit auprès
 lui ses Menins.

— La suite du Roi & du Dauphin qui composoit u

ne nombreuse, étoit suivie d'une foule de per-
 es de toute espece qu'attiroit cette journée, & 1745.
 quelques-uns même étoient montés sur des arbres
 voir le spectacle d'une bataille.

quoiqu'il n'entre pas dans notre plan de donner
 descriptions détaillées de pareils événemens,
 portance de celui-ci qui décida du sort de la
 re, &, préparant la conquête des Pays-bas,
 ommea la France de toutes ses autres pertes,
 s oblige de nous y arrêter davantage; toutefois,
 ôt afin de recueillir les divers traits qu'il a pro-
 s d'habileté, de courage, de magnanimité, de
 sence d'esprit, d'humanité, de gaieté même (car
 François la porte par-tout), que pour discourir en
 taires ou en politiques de cette journée, sur la-
 lle les témoins oculaires & les acteurs les plus
 érimetés ne s'accordent pas. Vers les cinq heures
 armées se trouverent en présence. La droite des
 François s'étendoit vers le village d'Antoin, la gau-
 vers le bois de Barri, le centre étoit à Fontenoi.
 ennemis se présentoient en trois corps: le
 nte de Kœnigseck commandoit l'aîle droite; le
 nce de Waldeck, la gauche; le Duc de Cumber-
 d occupoit le corps de bataille. Sur les six heures
 tirerent un coup de canon, qui fut comme le
 al de l'action. L'artillerie étant également bien
 vie de part & d'autre, on se canona long-temps
 accès, ou, pour mieux dire, à perte égale. Cha-
 e décharge éclaircissoit les rangs & jonchoit la
 re de morts. Le Maréchal de Saxe, suivi de ses
 es-de-camp & accompagné de son état-major,
 toit alors tous les postes; il essuya un feu conti-
 el de la part des Hollandois, ainsi que sa troupe.
 ne lui dissimula pas le danger: *Messieurs*, dit-il,
re vie est nécessaire aujourd'hui.

Il crut pendant quelque temps que les ennemis
 n tiendroient à cette feinte; il le dit au Maréchal
 Noailles: il leur supposoit un dessein plus habile
 e celui qu'ils avoient: il pensoit qu'ils tiendroient
 tuellement en échec & en allarme l'armée

1745.

françoise , & que , par cette manœuvre , ils retenaient la prise de Tournai , & peut-être la rendroient impossible. En effet , ils étoient postés de façon qu'ils ne pouvoient être attaqués avec avantage , & pouvoient continuellement inquiéter l'armée des alliés ; c'étoit le sentiment du vieux général Kœnigseck ; mais le courage ardent du Duc de Cumberland & la confiance des Anglois ne recevoient aucun conseil.

Après ce sanglant prélude , enfin , les alliés s'ébranlèrent & s'avancèrent dans la plus belle ordonnance. Ils firent mine de vouloir attaquer en même temps les trois corps opposés ; mais se repliant tout à coup sur eux-mêmes , ils fondirent ensemble sur le milieu. L'effort fut terrible , on s'y attendoit , ils furent repoussés vigoureusement. Malgré la fureur , on avoit débuté par beaucoup de politesse & de sang-froid. On avoit vu les officiers se faire réciproquement en ôtant leurs chapeaux. M. Charles Hay , capitaine aux gardes angloises , s'avance hors des rangs ; le comte d'Anteroche , Lieutenant de grenadiers du régiment des gardes-françoises , à sa rencontre. *Messieurs des gardes-françoises , saluez le Capitaine Anglois , tirez. Non Milord , répond le second , nous ne tirons jamais les premiers.*

Le Duc de Cumberland voyant le peu de succès de cette attaque , fit changer son ordre de bataille & du centre se porta vers notre gauche. Les charges de mousqueterie recommencerent alors & continuèrent long-temps dans un ordre presque variable de la part des Anglois , avec un feu roulant c'est-à-dire , tirant par divisions , qui se succédoient sans interruption. Ils avançaient à pas lents , comme à l'exercice : on voyoit les Majors appuyer les cannes sur les fusils des soldats pour les faire aller bas & droit. Nous perdions beaucoup de monde ; fut-là que fut emporté d'un boulet de canon le comte de Grammont , trop malheureusement connu par l'affaire de Dettinghen , mais qui répara sa faute à cette occasion , se fit regretter & mérita d'avoir

de Maréchal sur son cercueil. Le matin, le Maréchal de Noailles lui avoit dit : *mon neveu, il nous embrasser un jour de bataille, peut-être ne reverrons-nous plus.* Il reçut la mort avec le beau sang-froid. *Prenez garde à vous,* lui dit le Duc de Lowendhal, *votre cheval est tué : & moi,* répondit-il.

Les François avoient perdu du terrein insensiblement & se trouvoient à trois cents pas au dessous de Fontenoi. Cette position, par l'événement, devint funeste à l'ennemi, qui étoit tout à la fois exposé au feu des redoutes du bois de Barri, & à celui de l'artillerie de Fontenoi. Le Duc de Cumberland eut recours alors à cette manœuvre admissible, qui le fera compter au rang des plus grands Capitaines. Il fit faire volte-face aux dernières files de son armée, qui déjà resserrée dans la tête de la nature du terrein, forma par ce moyen un front très long, dont l'un des côtés devoit continuer à presser notre aîle gauche, l'autre envelopper les redoutes du bois de Barri, & le troisième tenir le devant le poste de Fontenoi. Cette disposition réussit au Général au-delà de ses espérances. Il en résulta une colonne épaisse, presque invincible par sa consistance, & plus encore par son courage. Ses troupes avoient un plus grand nombre de coups à tirer & tous les coups réussirent.

Pendant que le Maréchal de Saxe, tantôt à cheval, tantôt à pied, tantôt en litière, car il étoit encore malade, se montroit où le péril étoit le plus grand. C'est en ce moment que le Maréchal de Saxe, s'oubliant soi-même pour un Général plus jeune & moins ancien, sacrifia la jalousie du commandement au bien de l'Etat & lui servit d'aide-camp. Le premier voyoit par-tout l'armée faire des prodiges de valeur, mais qui ne servoient qu'à augmenter les pertes; car si quelquefois le soldat étoit pour un instant aux efforts de cette masse invincible, il revenoit à la charge sans jamais se

1745. rebuter & toujours sans succès. On ne finiroit pas de raconter tout ce qui se passa de grand & d'important dans cette journée. M. de Luttaux, le premier Lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle du danger où étoit le corps de bataille, accourut à Fontenoi, où il venoit d'être blessé dangereusement. Son aide-de-camp le supplioit de commencer à faire mettre un appareil à sa blessure : le service du Roi, s'écria-t-il, *m'est plus cher que ma vie !* Il se retira qu'après avoir reçu de nouveau deux blessures mortelles. Il conserva la présence d'esprit pour le commandement jusqu'à la fin, & remuant dans sa route des soldats du régiment des Mousquetaires, il leur dit : *mes amis, allez vous joindre ceux de vos camarades qui gardent le pont de l'onne.*

Ce pont de Calonne devenoit de plus en plus essentiel, puisqu'on songeoit déjà à faire faire retraite au Roi, & que c'étoit par-là que S. M. devoit passer. Sa suite le conjuroit de mettre sa personne & celle du Dauphin en sûreté. Ils étoient au commencement de l'action sur une petite hauteur où le canon des ennemis tiroit à pleine volée. Un boulet tombe aux pieds de son fils : *Monsieur le Dauphin*, lui crie-t-il, *renvoyez-le aux ennemis, ne vous en voulez rien avoir d'eux.* La mousqueterie y portoit. Un domestique du comte d'Argenson fut atteint au front d'une balle de fusil, fort loin derrière le Roi. Tout cela est raconté d'une manière aussi simple qu'intéressante, dans une Lettre du marquis d'Argenson à Voltaire (1). Celle de Monsieur le Dauphin à Madame la Dauphine sur le même fait n'est pas moins curieuse par sa gaieté, sa simplicité & sur-tout par la modestie qui y regne. Ce

(1) On renvoye, à la fin du volume, au nombre des pages pour servir à l'histoire, cette Lettre, que Voltaire avoit conservée dans ses papiers. N°. I.

parle que du Roi & ne dit pas un mot de ~~_____~~

1745.

Louis XV observoit tout avec attention de cet
 oit, qui étoit également à portée de tous les
 s; il y fit des remarques très-judicieuses,
 na des ordres en conséquence & changea quel-
 dispositions, mais toujours avec la réserve qu'il
 troit dans tout, & après avoir voulu avoir
 du Général. Il disoit qu'il étoit venu à cette
 lle pour s'instruire & pour instruire son fils.
 même déférence le déterminâ à quitter ce poste
 il étoit trop exposé, pour se rapprocher d'An-
 Ce fut là que le marquis de Meuse vint sup-
 S. M. de la part du Maréchal de Saxe, de
 ffer le pont, avec les assurances qu'il feroit
 son mieux pour réparer le désordre. *Oh! j'en*
bien sûr, répondit le Monarque, *mais je resterai*
je suis. Cependant l'ardeur bouillante du Dau-
 ne pouvoit se contenir; il vouloit s'élancer à
 tête de la maison du Roi; il courroit déjà l'épée
 main: il s'écrioit: *marchons, François, où est*
l'honneur de la nation? On l'arrêta, on lui ob-
 ra que sa vie étoit trop précieuse. *Ah! dit-il, le*
d'une bataille, ce n'est pas la mienne, c'est celle
Général.

Le carnage continuoit, les régimens se présentoient
 uns après les autres & étoient écharpés en détail.
 , entr'autres, fixa l'attention du Maréchal de
 e. Ce héros, en voyant des rangs entiers tomber
 que le corps pliât, demanda quelle étoit cette
 pe? On lui apprit que c'étoit le régiment des
 Jeaux, commandé par le comte de Guerchi, le
 des officiers qui eût le bonheur de n'être pas tué
 blessé; il s'écria: *voilà qui est admirable!*
 déjà l'ennemi, comptant sur la victoire, jettoit des
 d'allegresse. Ils retentirent jusqu'à Tournai. Les

Elle sera insérée dans les pieces pour servir à l'histoire.

1745. soldats qui du haut des remparts étoient spectateurs du combat, se préparoient à rendre complètement défaite des assiégeans : la garnison tenta une sortie mais des miliciens & des troupes de nouvelle levée laissés à la garde de la tranchée, firent si bien leur devoir, qu'elle fut repoussée avec perte.

Ce fut dans cet instant critique qu'on se déterminâ à un dernier effort, & par une triple attaque on parvint à la fois les Anglois par le front & par les flancs. Ce mouvement fit espérer que les choses changeroient de face. Les troupes montrèrent avec de bonne volonté que si elles n'eussent pas été battues, & la charge recommença. Jamais deux armées rivales, poussées par le desir de la vengeance, ne s'entrechoquèrent avec plus de furie. C'est en cette occasion que la maison du Roi, qui n'avait pas encore donné, se couvrit de gloire. Suivant la méthode recommandée par le chevalier Follard, pour tenir loin des ennemis les troupes dont le Roi leur en impose davantage, le Maréchal de Saxe avoit laissée en réserve, ainsi que les carabiniers. L'exemple de ces troupes fraîches, dont l'ardeur s'étoit accrue dans l'inaction, ranima les autres qui s'étoient rebutées. Tous les régimens français & étrangers, cavalerie & infanterie, se précipitèrent avec une impétuosité nouvelle. La colonne, inébranlable, fit face aux trois attaques & les soutint avec intrépidité. On la foudroyoit par un feu terrible & continu; le sien ne cessoit pas. Ce devint, de toutes parts, une effroyable boucherie. Le Duc de Cumberland cachoit ses pertes, les nôtres étoient sensibles. On vit les régimens du Roi, de la Cour & d'Aubeterre se retrancher derrière des monceaux de cadavres. L'armée des confédérés soutenoit ses succès précédens par d'autres avantages. Nos lignes écrasées, plutôt qu'enfoncées, paroissent en divers endroits. Cependant plusieurs bataillons ne prenant conseil que de leur valeur, osèrent heurter, tête baissée, ce bataillon invincible; rien ne fut capable de l'entamer. Tous

particuliers se livroient sans aucun concert, c'est ce qu'on appelle de fausses charges, dans lesquelles toute la bravoure est inutile contre la discipline & l'ordre. 1745.

Il étoit plus que jamais question de retraite. Ceux qui étoient auprès du Roi, croyoient la bataille perdue : on n'avoit plus de boulets dans Fontenoi à la redoute du bois de Barri. La plupart de ceux qui servoient l'artillerie étoient tués ; le Maréchal de Saxe avoit donné ordre d'évacuer le poste d'Anvers ; il ne songeoit qu'à prévenir une défaite complète. L'épouvante commençoit à se mettre parmi les François : un très-grand nombre de cavaliers se ruèrent poussés en désordre jusqu'à l'endroit où étoit le Roi avec son fils. Ces deux Princes furent entourés par la foule qui se précipitoit sur eux. S. M. ne changea pas de visage : elle étoit affligée, mais elle ne montrait ni colere ni inquiétude. Elle remarqua environ deux cens cavaliers épars derrière elle, vers Notre-Dame-aux-bois, elle dit à un chevalier-leger : *allez-vous-en de ma part rallier ces gens-là et les ramenez.* Ce chevalier-leger se nommoit de Jouy : il obéit & les ramena. Il croyoit n'avoir fait que son devoir, & il fallut le faire chercher après la victoire pour le récompenser.

On tenoit un conseil assez tumultueux auprès du Roi ; on le pressoit au nom de la patrie de ne pas résister davantage ; il résistoit toujours ; il sentoit que le mauvais effet produiroit son départ. Le Maréchal de Saxe arriva dans ce moment ; le Roi lui fit part de l'objet de la délibération. *Quel est le lâche (1) qui ose donner ce conseil à Votre Majesté, s'écria-t-il ? Avant le combat, c'étoit mon avis. Il est trop tard actuellement, les choses ne sont pas assez désespérées.* Le Duc de Richelieu survint peu après, il rassura les esprits inquiétés : il apprit que des boulets venoient d'arriver,

(1) Il se servit d'un terme plus énergique : *quel est le J. . . . f.*

1745. & que Fontenoi tenoit encore ; il certifia qu'il
noit de reconnoître la colonne , & qu'avec quelque
pieces d'artillerie on pouvoit l'entamer ; qu'il
falloit que cette ouverture pour la rompre. C'é
l'idée d'un officier subalterne d'artillerie, dont il
faisoit honneur : il se trouvoit heureusement à por
quatre canons destinés à favoriser la retraite. Lo
XV enchanté faist l'avis de son favori. Il ordon
au Duc de Péquigny d'aller faire pointer ces qua
pieces. Ce Seigneur y court ; on lui en représente
destination : *point de retraite*, dit-il, *le Roi ordonne*
que ces quatre canons servent à la victoire. On les ba
que à l'instant sur l'armée ennemie , qui se croy
déjà maîtresse de notre champ de bataille & n'é
qu'à quelques pas. On en fait rapidement plusieurs
décharges. La certitude d'être foudroyé l'instant
près, fait craindre au soldat d'occuper la place
celui qui vient d'être renversé. Cette colonne ,
qu'alors impénétrable , laisse enfin appercevoir un
faut. La maison du Roi s'y présente & s'y insin
les gendarmes & les carabiniers élargissent le passa
les autres régimens suivent , animés par ces succès
les corps chargés des autres attaques se précipit
sur les lignes qu'ils ont en tête & les rompent
plusieurs endroits. On en vient aux armes blanch
la mêlée fut affreuse , & la confusion telle que
carabiniers prenant un instant pour des Anglois
Irlandois vêtus à peu près de même , les obligent
à crier *vive France !* mais malheureusement après
quelques-uns eurent été tués. La colonne une
ouverte , tout plia , tout se débanda. L'ennemi
put plus résister corps à corps à la furie française
Le soldat irrité de la première résistance ne fa
point de quartier , & massacroit sans pitié tout
qui se trouvoit sous sa main. Ceux qui échappo
au fer du fantassin , étoient écrasés par la cavalerie
Les chevaux ensanglantés jusqu'au poitrail avoient
peine à se débarrasser des monceaux de cadavres
la plaine étoit couverte. Le singulier , c'est qu
déroute générale d'une armée peu d'heures avant

préside, devint l'ouvrage d'un instant. Le reste 1745.
 la fuite & disparut. On eût dit qu'on venoit de
 combattre contre ces légions enchantées, visibles
 invisibles à leur gré; ce fut l'affaire de sept ou
 huit minutes. Le François étonné de ne rencontrer
 rien que des François, respire enfin; il goûte la
 joie d'une victoire si long-temps disputée.

Chacun raisonna, comme il étoit affecté, sur la
 cause du gain de la bataille. Les uns l'attribuerent à
 la présence du Roi & du Dauphin; d'autres à l'ha-
 bileté du Maréchal de Saxe; ceux-là à la charge vi-
 goureuse de la maison du Roi; ceux-ci à l'imagi-
 nation du Duc de Richelieu; les derniers enfin, à
 la valeur de nos troupes, que rien ne put découra-
 ger. Ces diverses circonstances y concoururent sans
 doute; mais les fautes des ennemis n'y contribue-
 rent pas moins. La première fut d'avoir laissé derrière
 eux la redoute des bois de Barri & Fontenoi, dont
 ils auroient tourné le canon même contre les François.
 La seconde, de s'être avancés sans cavalerie. La troi-
 sième, de n'avoir pas saisi l'instant où l'on ne tiroit
 plus qu'à poudre de Fontenoi pour s'emparer de
 ce poste. La quatrième enfin, & la plus considérable
 sans doute, vint de la part des Hollandois qui,
 effarouchés d'un premier échec, au lieu de forcer le
 passage d'Antoin & les redoutes qui le séparoient de
 Fontenoi, de venir par-là donner la main aux An-
 glois & les soutenir, restèrent spectateurs inutiles
 du combat.

Dès que le champ de bataille fut libre, le Roi,
 voulant d'inspirer au Dauphin l'horreur qu'il eut tou-
 jours lui-même pour les guerres les plus justes, le
 fit parcourir. Le jeune Prince, frémissant, vit
 de naturel ce qu'il n'avoit jamais vu que dans l'his-
 toire; l'humanité dégradée par la main des hommes,
 une vaste plaine abreuvée de sang, des membres
 brisés & séparés de leur tronc, des monceaux de
 cadavres, des milliers de mourans qui tentoient vai-
 nement de s'en dégager. Il racontoit qu'il en avoit
 vu, oubliant qu'ils étoient ennemis & se ban-

1745. dant mutuellement les plaies qu'ils venoient de faire ; d'autres luttant contre le trépas , se roulant dans leur sang & mordant la poussière ; quelques uns soulevoient la tête , & rappelloient un reste de vie pour crier : *vive le Roi & Monseigneur le Dauphin* ; ils expiroient dans ce dernier effort ; plusieurs , occupés du salut de leur âme , au défaut de prêtres se confessoient à Dieu & imploroient ses miséricordes. De quelque côté qu'il prêtât l'oreille , c'étoit des gémissemens lamentables ou des grincemens de rage.

A cet horrible spectacle , si touchant pour un jeune Prince , dont le cœur a toute sa sensibilité , s'attendrit. Le Roi , qui s'en aperçut , lui dit : *apprenez , mon fils , combien la victoire est chère & douloureuse !* Le Monarque lui avoit déjà donné une pareille leçon au commencement de la journée , lorsque son premier chirurgien , la Peyronie , étoit venu lui rendre compte de la catastrophe du Duc de Gramont , S. M. s'étoit écriée en soupirant : *ah ! il y aura bien d'autres aujourd'hui.* Le Dauphin ne répondit à son auguste père que par ses larmes. En ce moment , on vint demander au Roi comment il vouloit qu'on traitât les blessés du parti Anglois *comme les nôtres , ils ne sont plus nos ennemis.* En effet , ils furent secourus avec toute l'attention possible ; une grande partie fut envoyée à Lille , où tous les couvens & communautés servirent d'hôpitaux. Les Dames de la ville quitterent leur toilette & leurs amusements pendant plusieurs jours ; elles déchirerent leurs chemises pour faire de la charpie. Il manqua aux ennemis 4,000 hommes à l'appel ; mais 6,000 revinrent dès le soir même ; ils perdirent 40 pièces de canon. Les François acheterent aussi bien cette victoire : chaque régiment regrettoit une partie du corps ; quelques-uns étoient écrasés & n'avoient sauvé que leur nom. Il y avoit eu à proportion plus d'officiers tués & blessés , que de soldats , & pour rendre justice à tous , il faudroit presque nommer toute la noblesse du royaume.

Tournai se rendit dix jours après cette victoire. 1745.

pour reconnoître les services du Maréchal de Saxe, déjà comblé de gloire, d'honneur & de biens, le Roi lui accorda les honneurs du Louvre, lui donna le parc & le château de Chambord & augmenta ses pensions de 40,000 livres par an.

Cette ville, qui avoit autrefois appartenu à la France, & l'un des plus anciens patrimoines de nos Rois, ne fut point fâchée d'être conquise, non par aucun attachement pour ses vainqueurs, mais dans la vue de son intérêt. On fait combien nos troupes répandent d'argent où elles passent, par leur prodigalité, & la garnison Hollandoise faisoit venir de sa patrie jusques à ses chaussures. Cette économie très-entendue de la part d'une nation qui ne regardoit point les citoyens comme ses compatriotes, ne résidoit-là que comme chez des étrangers, ne pouvoit que faire mieux goûter la magnificence française. Tournai en eut bientôt un exemple, par un spectacle qui ne s'étoit pas renouvelé depuis les premières guerres de Louis XIV. Les cours supérieures de la capitale avoient arrêté des députations pour complimenter le Roi sur sa victoire. Elles arrivèrent avec un cortège nombreux & proportionné à la grandeur de leur mission. Elles eurent à Pondichin une audience publique, qui put donner aux étrangers une idée de l'état du Monarque dans ses relations pacifiques.

Entre l'attaque de la ville & celle de la citadelle, il y eut une suspension d'armes : elle capitula le 19 mai. Le jour de l'octave de la fête-Dieu, le Roi fit son entrée à Tournai avec son fils. Ils assistèrent à la procession du Saint-Sacrement. Les habitans furent émus de leur piété; ils sont fort superstitieux. Ils se disoient les uns aux autres » qu'on ne devoit point s'élever que le ciel se déclarât pour une armée qui avoit à sa tête des Princes aussi religieux. » Oui, elle étoit commandée par un Général qui n'entendoit point la messe, qui croyoit peu en Dieu, & dans ce temps-là même étoit victime du fruit de

1745. ses débauches. Le Monarque, dont ils admiroient le recueillement & la dévotion, vivoit alors en double adulateur. Sans fouiller dans les décrets de la Providence, la véritable cause de cette glorieuse campagne & des suivantes, fut Fontenoi. L'armée des alliés étant affoiblie & dispersée, ne put s'opposer à aucune entreprise.

Le Roi marche à de nouvelles conquêtes à la tête de son armée. Il s'empare de la ville de Gand par le Comte de Lowendhal ; Bruges ouvre ses portes au Marquis de Souverain. Le Roi se rend maître d'Oudenarde en moins de quatre jours de tranchée ouverte. Il fait son entrée dans la ville de Gand & y donne audience au Baron de Borsdorff, Envoyé du Roi de Danemarck, qui lui fait savoir que la Princesse de Danemarck est accouchée d'un Prince. Prise de Dendermonde par le Duc d'Harcourt. Prise d'Ostende par le Comte de Lowendhal encore au bout de six jours de siege. Il s'empare de Nieuport avec sa garnison en cinq jours. Enfin Ath ne tient pas long-temps contre le Marquis de Clermont-Gallerneux.

Jamais Louis XV n'avoit paru si grand que dans cette campagne, il dictoit des loix à ses ennemis. Tandis que les Hollandois combattoient contre lui, il avoit toujours auprès de sa personne un **1 Sep.** *bailladeur* de cette République. Il faisoit réclamer son nom à la Haye les vaisseaux de la Compagnie des Indes, *l'Hercule* & le *Jason*, pris par les Anglois & achetés à Batavia par le Gouverneur général. L'Amiral de la Ville, son Envoyé, produisit les deux traités entre les deux nations, qui défendent de donner un traitement dans les ports réciproques à ceux qui auront des prises sur l'une ou sur l'autre, bien loin de permettre de les marchander & de les acquérir; & les Généraux en ordonnerent la restitution.

Ce Ministre, pour mieux concilier au Roi son
tré cette République, entrée dans la querelle
esprit de parti, plutôt que par un vœu réel &
nime, réclama sa médiation & proposa chez elle
semblée d'un congrès général pour mettre fin

re. Ce prélude de bonne foi & de confiance fut en même temps d'une nouvelle réquisition, pour la République s'abstînt d'envoyer dans la Grande-Bretagne les six mille hommes des garnisons de Tour- & d'Oudenarde, engagés par leur capitulation à faire aucun service militaire jusqu'au 1 Janvier 1744. L'opposition étoit juste, & les Hollandois furent obligés de les faire revenir, attendu que le Roi devoit attaquer l'Angleterre, & que les Anglois ne voient pas lui opposer des troupes qui auroient pu leur serment.

M. Britannique avoit, de son côté, demandé ce fort en exécution des traités de sa nation avec la Hollande, qui devoit lui fournir ce contingent dans les cas d'invasion. Celui-ci étoit positif. Le Prince d'Orange, emporté par son courage, & ne pouvant résister dans une inaction qu'il regardoit alors comme honteuse, étoit abordé à la fin d'Août en Ecosse. A son débarquement il avoit publié un manifeste, dans lequel il déclaroit qu'il s'y étoit rendu pour réclamer ses droits : il promettoit d'être le plus vaillant défenseur de la religion & de la liberté des Anglois ; il espérait monter sur le trône sans autre secours que celui de son peuple, & ne vouloit employer aucunes troupes étrangères, à moins que ses ennemis ne lui en fournissent l'exemple & ne l'y forçassent. Cette résolution généreuse réveilla en sa faveur un certain nombre de partisans de la maison de Stuart : il se trouva peu à la tête de dix à douze mille hommes ; mais ce fut le seul effet d'un premier enthousiasme, qui le rendit maître de la ville d'Edimbourg & de quelques autres places. Il battit 4,000 Anglois à Preston, en Angleterre & pénétra jusqu'à Lancastre, sans rencontrer d'ennemis pour le combattre, mais aussi sans trouver d'amis qui le secoururent ; il s'avance à Cliesfield, à 43 lieues de Londres, sans qu'il se fît rien de mouvement en sa faveur. Enfin le Duc de Cumberland repasse dans sa patrie, le juge un ennemi digne de lui ; il marche à ce Prince, qui se replie du côté de l'Ecosse. Son arriere-garde est battue à Clifton &

2 Oct.

5 Déc.

1745. le rejoint en désordre à Carlisle ; mais il prend
28 Jan. revanche à Falkirk , y gagne une bataille qui sem-
1746. rétablir ses affaires & donne à la France quelque
 espoir d'une révolution en faveur de ce jeune héros.

L'Italie offroit une perspective encore plus rian-
 Les Autrichiens occupés contre le Roi de Prusse
 Allemagne, n'avoient pu se porter en forces en
 pays, & rien n'arrêtoit les progrès de l'armée com-
 binée des François & des Espagnols. L'Infant Don
8 Juin Philippe & le Maréchal de Maillebois s'étoient re-
1745. dus maîtres de la vallée d'Oneille, étoient entrés
 le territoire de Genes, de concert avec la République
 Offensée du traité de Worms, elle s'étoit arrangée
 avec les Alliés, & obligée de leur fournir 10,000
 hommes & un train d'artillerie considérable. Il en
 resulta une suite de succès non interrompus. Le Ma-
 quis de Mirepoix bat les Piémontois à Montefemore
 s'empare de leur camp : le Maréchal de Maillebois
 défait à Bassignano sur le bas Tanaro, & le Comte
 de Lautrec en triomphe dans la vallée de Pragela.
 On force les Autrichiens, joints à eux, à Novi ;
 s'empare à leur vue du château de Seravalle, de To-
 rone, de Plaifance, de Parme, de Pavie. Pour punir
 les Genoïs de leur défection, les Anglois avec une
 escadre de treize vaisseaux, essayent de bombarder
 Final, mais sans succès & sans effet nuisible. L'armée
 pénètre victorieuse dans Alexandrie : on réduit la
 ville & le château de Casal : le brave Chevert fait
 garnison d'Asti prisonnière de guerre. Enfin les Es-
 pagnols parviennent à Milan. Cette ville sans fortifica-
 tions, est dans l'usage de se rendre sans résistance à toutes
 les troupes qui se présentent à ses portes ; l'Infant Don
 Philippe y fait son entrée le 19 Décembre, & reçoit
 le serment de fidélité du Sénat & des habitans. Ainsi
 la Maison de Bourbon conquéroit à la fois des États
 au nord & au midi, & cette campagne, plus heureuse
 que la précédente, finit glorieusement de toutes parts
 sauf en Amérique. Les Anglois y avoient pris la ville
 de Louisbourg dans l'Isle Royale, après un siège de
 cinquante jours. Le bonheur qu'ils avoient eu de s'en

er de la batterie royale qui couvre ce port & sa principale défense, leur avoit fourni le moyen, en la 1745. =
 rnant contre cette citadelle, de la battre de plus
 & leur avoit facilité cette conquête, ou plutôt
 ne fut due qu'à une faute précédente & plus ca-
 le. M. de la Maison-fort, commandant le *Vigilant*,
 parti avec des canons, des boulets, de la poudre
 autres munitions de guerre; il avoit passé heureu-
 ment, & le vent favorisoit son entrée dans la rade
 Louisbourg. Un petit corsaire ennemi se présente
 ni, lui lâche de temps en temps quelques coups de
 on & s'esquive. L'orgueilleux capitaine s'indigne de
 e audace; il donne la chasse au craquelin, qui lui
 le l'espoir de s'en approcher, & le conduit insen-
 sement vers l'Escadre Angloise, mouillée dans une
 e voisine; il s'apperçoit du piège, il veut revirer de
 d; le vent change, il manque sa mission & est pris.
 ce renfort les Anglois, que l'approche de la mau-
 se saison décourageoit, jugent que la place est en
 ette de munitions; ils se raniment & se servent
 tre Louisbourg des choses destinées à sa défense.
 reste, la victoire de M. de Macnemara, simple
 taine de vaisseau, chargé du commandement d'une
 dre de cinq vaisseaux & deux frégates destinés pour
 îles de l'Amérique, où il rencontra plusieurs vais-
 ux de guerre ennemis qu'il combattit & qu'il obli-
 de prendre la fuite (1), soutint l'honneur du pa-
 on françois. Le Ministre de la marine d'alors ne
 voit point que la défense du commerce fut à né-
 ger; il la regardoit comme une des plus essentielles
 ctions des officiers du Roi. Malgré leur superbe &
 t répugnance, il les y forçoit. Ce même M. de
 nemara, chargé durant son expédition d'escorter
 érentes flottes, les conduisit à leur destination, &
 érant son devoir à des faits plus brillans, ne crai-
 pas de s'exposer aux railleries & aux injures de

(1) Expressions des patentes de Vice-Amiral, accordées à M. Macnemara en 1756.

ses camarades, pour s'en tenir à exécuter littéralement sa mission. (1).

L'hiver de 1745 à 1746 se passa en réjouissances en fêtes. Le Maréchal de Saxe jouit à son retour d'un triomphe nouveau, la première fois qu'il parut à l'opéra. Comme il se trouvoit au balcon à portée de scène, Mlle. de Metz, qui faisoit le rôle de la *Gloire*, vint à ce héros & lui mit une couronne de laurier sur la tête. Ce ne fut point un jeu de théâtre, & public par des applaudissemens répétés & unanimes la lui décerna d'une manière plus flatteuse encore. C'étoit le prélude de ce qui devoit se passer à Versailles en faveur du maître.

La gloire dont Louis XV s'étoit couvert à Fontenoy & durant toute la campagne, lui faisoit pardonner sa foiblesse d'avoir mené avec lui sa maîtresse, qui au reste, ne s'étoit point affichée comme la Duchesse de Château-roux; elle s'étoit tenue dans l'ombre la réserve : beaucoup de gens ignoroient même qu'elle fût à l'armée; il étoit convenable de dérober aux yeux du Dauphin un commerce d'un trop funeste exemple au commencement de son hymen, & il eut été

(1) *Extrait d'un manuscrit historique sur la marine, durant la guerre de 1756.*..... Suivant M. Lombard, aujourd'hui Lieutenant de vaisseau, embarqué en 1745 dans l'escadre de M. Macnemara, sur un vaisseau que commandoit le Chevalier Macnemara son frere, M. de Macnemara convoyant une flotte St. Domingue, rencontra, par le travers du Môle St. Nicolas, une Escadre Angloise inférieure, qui gagna le large à la vue de la nôtre; mais s'étant apperçu que nous ne faisons aucun mouvement pour courir sur elle, & s'imaginant que nous étions faibles, elle revira de bord & fit voile sur nous. Alors M. Macnemara regardant le combat comme inévitable, se mit en devoir de se mettre en ligne, & fit mine de revirer de bord; mais au lieu de se présenter au vent, il revira en allant toujours sous le vent. Cette manœuvre indigna le Chevalier Lombard, qui s'écria tout haut: *mais on ne veut donc pas se battre* &c. Alors l'ennemi s'apercevant de cette singulière manœuvre crut qu'il y avoit du mystère & s'éloigna. Vraisemblablement les ordres de ce Général portoient de ne se battre que lorsqu'il trouveroit forcé pour la défense de ses convois.

unhaïter que ce mystère eût pû durer. Mais la passion du monarque, loin de s'éteindre par la jouissance, s'accrut d'une manière si violente, & l'ambition de la faveur prit un tel essor, qu'on ne parla plus que d'elle en bout du royaume à l'autre. Elle devint le canal des graces, qu'elle ne pût concentrer en elle ou dans sa famille; elle nomma & disgracia les Ministres & les Généraux; elle fut l'arbitre de la paix & de la guerre; mais sur-tout elle présida aux plaisirs, & c'est à ce moment le seul département qu'elle avoit, le seul qui lui convenoit & qu'elle remplit avec tout le pût & tout le talent possible.

Madame d'Etiolles s'étoit fait séparer de son mari; elle ne convenoit plus qu'elle en portât le nom & sur-tout celui d'un simple sous-fermier. Le Roi la qualifia *Marquise de Pompadour*. C'étoit le nom d'une ancienne maison éteinte. Dans les commencemens de cette nouvelle qualité, il en résulta une scène provinciale très-plaisante. M. d'Etiolles exilé de Paris, appelé à la vie, cherchant durant sa convalescence à affermir sa santé & à dissiper une reste de mélancolie par la diversité des objets, parcouroit la France dans ses extrémités, jusqu'à ce qu'il lui fût permis de se rapprocher du centre. Il étoit accueilli & fêté des hommes, recherché & caressé des femmes. Les uns vouoient sa protection, les autres sa couche. On ne vouloit pas qu'il ne revînt à Paris & n'eût un grand crédit; que du moins sa femme instruite des égards qu'on avoit eus pour lui, n'en fût gré & que ce ne fût un titre à sa protection. Dans chaque province les grands Seigneurs vouloient le posséder & le retenir. A un de ces repas se rencontre un vieux gentleman campagnard, assez heureux pour ne pas méconnoître la cour, ni le Roi, ni sa maîtresse, pour proposer même s'il en avoit une. Seulement il est frappé de la vénération que le voyageur sembloit inspirer à chacun des convives & veut s'y conformer. Il demande le nom de ses voisins le nom de l'étranger. On lui répond que c'est le mari de la Marquise de Pompadour. Il se retient, & la première fois qu'il prend un verre

1745. il regarde M. d'Etiolles & s'écrie, suivant les us coutumes qu'il croyoit encore en usage : *Monsieur Marquis de Pompadour, voulez-vous bien me permettre d'avoir l'honneur de saluer votre santé!* Et tout le monde de rire, excepté le héros, dont c'étoit r'ouvrir cruellement la blessure, & l'orateur interdit de ce péflage général. Il fut bien plus sot, lorsque quelqu'un lui apprit charitablement la sottise qu'il venoit de commettre par son ignorance & son indiscretion : sottise d'autant plus fâcheuse qu'elle étoit de la nature de celles qui ne se réparent point par aucune excuse qu'il faut absolument laisser tomber.

Madame de Pompadour aimoit naturellement les arts & les lettres. Étant simple Madame d'Etiolles elle avoit à sa suite des beaux esprits & des auteurs. Voltaire étoit du nombre : la faveur de cette Dame ne servit qu'à lui attacher davantage ce grand poète alors aussi très-ambitieux. Elle l'employa d'abord pour ses fêtes, & il composa, lors du mariage du Dauphin la *Princesse de Navarre*, comédie-ballet, avec de la musique chantante : M. de la Poupelinière, fermier général & littérateur, y mêla quelques ariettes ; le sieur de Meau en avoit fait la musique, & le tout n'en fut que meilleur. Le poète cependant pour récompense & sans financer, une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. Ce présent étoit de la valeur d'environ soixante mille livres, & d'autant plus agréable qu'il ne lui en coûta peu de temps après il obtint la grace singulière de vendre la place & d'en conserver le titre, les privilèges & les fonctions. Il avoit plaisanté lui-même son ouvrage & sur le prix excessif qu'il en avoit reçu dans un impromptu peu connu :

Mon *Henri Quatre* & ma *Zaïre*,
Et mon *Américaine* *Alzire*,
Ne m'ont jamais valu un seul regard du Roi ;
J'avois mille ennemis, avec très-peu de gloire ;
Les honneurs & les biens pleuvent enfin sur moi,
Pour une farce de la foire.

Le mauvais succès de la *Princesse de Navarre* n

cha pas la Marquise de Pompadour de mettre en ~~l'ouvrage~~ 1745.
 Voltaire au retour du Roi. Il s'agissoit de célé-
 brer dignement les victoires de ce Monarque & de
 couronner comme un Héros. Il imagina un opéra,
 tant pour titre : *le temple de la gloire*. Dans ce ballet
 héroïque, Louis XV étoit désigné sous le nom de
 Trajan : il ne couroit pas après la Déesse ; elle venoit
 lui, se l'associoit & le plaçoit dans son temple, con-
 serti dans le temple de la félicité publique. Ce specta-
 cle, d'abord exécuté dans l'intérieur des petits appar-
 temens, fut représenté par des Seigneurs & Dames
 de la cour, entre lesquelles brilloit la favorite. Elle
 remplissoit le rôle principal, & l'on juge combien le
 Monarque dut être satisfait de se voir couronner à la
 fois par la gloire & l'amour. Il se passa à cette fête
 une anecdote singulière, que nous avons jusques-là
 invoquée en doute, mais que nous trouvons consignée
 dans aucune réclamation dans un ouvrage produit sous
 les auspices du frere puîné du Roi (1). Voltaire en
 ce jour, où l'on avoit banni toute étiquette, se trou-
 voit dans la loge du Roi, derrière S. M. Sur la fin
 de la piece, il ne peut tenir à son ravissement, & fai-
 sant le Monarque entre ses bras, il s'écrie avec
 transport : *eh bien Trajan, vous reconnoissez-vous-là !*
 Les gardes à l'instant viennent punir ce manque de
 respect & l'enlevent ; mais au fond, le mouvement
 étoit trop flatteur pour le Roi, & il fit grace au té-
 légraphe enthousiaste.

Pour satisfaire aux dépenses extraordinaires que
 coûtoient ces divertissemens, où la favorite n'épar-
 gnoit rien, parce qu'ils étoient les meilleurs & les
 seuls moyens de consommer & perpétuer l'enchan-
 cement de son royal esclave, il falloit à la tête des
 finances un homme absolument à ses ordres. M. Orry,
 encore dans les principes économiques du vieux Car-
 dinal, avoit peine à consacrer à ces superfluités les

(1) Voyez le *Journal de Monsieur*, publié par Madame la Pré-
 sidente d'Ormy, mois de Novembre 1778.
 Tome II.

trésors de l'Etat, destinés à sa défense. D'ailleurs il re-
 1745. nissoit , à la place du contrôle-général , la place de
 recteur-général des bâtimens , qu'elle vouloit fa-
 tomber dans sa famille. Il n'étoit guere possible d'
 dépouiller sans raison ce Ministre , au lieu qu'en
 disgraciant tout-à-fait , son successeur s'estimeroit as-
 enrichi de la premiere dépouille. Le motif intéressa
 trop Madame de Pompadour pour y résister. M. O
 fut renvoyé & , comme le plus grand nombre de
 pareils , il ne put tenir à l'abandon général qu'e-
 4 Déc. traîne une semblable humiliation ; il n'y survécut
 deux ans.

Il avoit été remplacé par M. de Machault d'Arno-
 ville , Intendant du Hainaut , & fils d'un Macha-
 encore existant , surnommé *Machault coupe-tête* ,
 raison de la sévérité qu'il avoit exercée dans ses com-
 missions de Magistrature. Nous verrons dans la suite
 ce qu'étoit le fils , qui va marcher à grands pas dans
 la carrière du ministère. Quoique peu rampant
 d'un caractère ferme , il céda aux circonstances
 souffrit sans murmurer le partage qu'on voulut lui faire.
 Le Sr. le Normant de Tournement, oncle de la Marquise
 obtint la charge de Directeur-général des bâtimens.
 C'étoit en attendant que le Sr. Poisson , son frere
 pût l'exercer. Il venoit d'être métamorphosé en Mar-
 quis de Vandieres : les plaisans l'appelloient *le Mar-*
quis d'avant-hier , & il falloit laisser oublier ce qu'il
 libet & beaucoup d'autres avant de lui confier une
 administration dont s'étoit honoré , il n'y avoit plus
 15 Jan. dix ans , un Duc d'Antin , un fils de la Comtesse
 1745. Toulouse. Mais par une précaution fort sage , il eut
 un mois après la survivance.

Ces intrigues subalternes occupoient l'oisiveté des
 courtisans , tandis qu'il s'agitoit dans les divers cabi-
 nets des Potentats , des négociations plus importan-
 tes au repos de l'Europe. Le Roi espérant se man-
 nager une alliée dans le nord , ou du moins l'en-
 pêcher de devenir son ennemie , avoit fait enfin
 connoître dans une audience publique , par M. Daill-
 son Ministre à Pétersbourg , la Czarine en qual-

Impératrice des Russies. Depuis plus de trois ans 1746.
 une révolution aussi sagement combinée, qu'heu-
 reusement exécutée, avoit mis cette Princesse sur le
 trône, la France, toujours circonspecte, avoit voulu
 voir établir solidement son empire avant de faire
 une pareille démarche. Elle avoit eu d'abord un succès
 favorable, puisque l'autre Souveraine étoit entrée in-
 directement dans son alliance, en se déclarant pour Déc:
 le Roi de Pologne Mais ce secours devint fort inutile
 au moyen de la paix particulière de ce Monarque,
 & l'on verra par la suite que les intrigues des en-
 nemis à la cour de Pétersbourg prévalurent contre
 celles de la France, au point d'en obtenir un puis-
 sant secours. Le traité de Dresde, connu alors, l'élec-
 tion du nouvel Empereur, étoient des événemens
 peu agréables, & obligèrent les Cours de Versailles
 & de Madrid à s'unir plus étroitement. Leurs victoires
 les mettoient dans le cas de dicter encore la loi La
 seconde envoya vers la première le Duc d'Huefcar en
 qualité d'Ambassadeur extraordinaire. Il étoit question
 d'un traité convenu entre le Roi de Sardaigne & les
 deux couronnes qui, pour contrebalancer la défec-
 tion des Rois de Prusse & de Pologne, cherchoient
 à enlever le gardien des Alpes aux ennemis; projet
 d'autant plus sage, que la Reine de Hongrie se
 proposoit de reprendre la supériorité en Italie, où la
 tranquillité de l'Allemagne lui permettoit de faire
 passer trente mille hommes de renfort. Mais ce Prince,
 non moins politique que guerrier habile; après avoir
 laissé toucher les arrangemens presque à la conclu-
 sion, avoit profité d'une sécurité funeste pour sur-
 prendre dans Asti, dès le commencement de la cam-
 pagne, le Marquis de Montal, & l'obliger de se 1746.
5 Mars
 rendre prisonnier de guerre avec ses troupes. Ré-
 solution qui enleva bientôt à l'Infant toutes ses con-
 quêtes en Lombardie. Il étoit essentiel de prévenir
 les suites funestes qu'on prévoyoit, & le Maréchal
 de Noailles avoit été dépêché à Madrid pour régler
 les opérations futures.

Louis XV desiroit toujours la paix & la proposoit :

— elle étoit d'autant plus aisée à faire de sa part qu'elle ne demandoit rien, qu'il ne vouloit rien garder; cependant on se défit de ses protestations; on forçoit de projeter de nouvelles conquêtes. Le conseil étoit alors occupé de deux grands objets. Le Prince Edouard se soutenoit en Ecosse. Ses partisans, pour déterminer la France à le secourir, représentoient sa position comme de beaucoup meilleure. A les entendre il ne lui falloit que des renforts pour compléter la révolution & remonter sur le trône d'Angleterre. Un seul, non moins attaché à son maître mais plus clairvoyant ou plus sincère, Milord Marlborough, ne voulut pas induire le ministère en erreur. Il lui fit entendre qu'à moins des secours les plus puissans & les plus soutenus d'hommes & d'argent, il n'étoit pas possible d'espérer de véritables succès; que les autres ne serviroient qu'à affoiblir la France & à occasionner la perte des braves gens qui auroient embrassé la cause d'un héros, dont le courage & la témérité étoient les seules ressources. La franchise de ce discours déterminâ le gouvernement à prendre un parti mitoyen, qui fut de ne favoriser l'entreprise du Prétendant qu'autant que la prudence le permettoit; de le tromper lui-même, afin de tromper ses ennemis, & en leur donnant le change par la crainte d'une diversion, de se faciliter des conquêtes plus réelles & plus solides. On fit donc faire à Calais tous les préparatifs d'une descente méditée. On dressa même un manifeste à tout événement: on y employa un écrivain, dont on espéra que l'indiscrétion produiroit le meilleur effet, & l'on n'en douta pas, quand on saura que cet écrivain étoit Voltaire (1). Le Duc de Richelieu se rendit dans ce port, & s'y tint pendant quelque temps à la tête de 30,000 hommes prêts à s'embarquer incessamment & même s'embarquant quelquefois. Une escadre commandée par M.

(1) On renvoie aux pièces pour servir à l'histoire, ce manifeste, N°. III.

roquefeuille croisoit dans la Manche, & donnoit beaucoup d'inquiétude aux Anglois, obligés d'y en 1746. conserver une bien supérieure. Il résulta de ces feintes; qu'indépendamment de ces forces maritimes devenues inutiles, elles retinrent sur les côtes des troupes qui auroient été en Ecosse accabler le Prince Edouard, & qu'elles les empêcherent de passer la mer & de venir en Flandre.

Cependant le Maréchal de Saxe étoit retourné en Flandre, où il ne sembloit s'occuper que des plaisirs de l'hiver & du carnaval. Une belle nuit même qu'il donnoit un bal aux Dames de Lille, il fit investir Bruxelles: il ouvrit la tranchée quelques jours après, 28 Jan & poussa les travaux avec tant de vivacité, malgré la rigueur de la saison, qu'en moins de quinze jours la ville fut obligée de capituler, & de laisser entre 20 Fév les mains du Roi une garnison de neuf mille hommes prisonnière de guerre. Ce fut le prélude de nouvelles conquêtes. Les Hollandois voyant les armées de France s'approcher d'eux de plus en plus, n'étoient point à se repentir de n'avoir pas conservé la neutralité; ils craignoient toujours que la modération de Louis XV ne fût pas aussi sincère qu'il l'annonçoit, & de devenir victimes d'une querelle où, dans tous les cas, il n'y avoit rien à gagner pour eux. Ils avoient en vain fait part à leurs alliés des propositions du Roi pour la paix. Le Roi George étoit trop aigri de voir la France lui susciter un rival, fomentait sourdement une rébellion dans ses royaumes & se préparait à la soutenir plus ouvertement. La Reine de Hongrie venoit de mettre son mari sur le trône Impérial; elle étoit débarrassée de son ennemi le plus redoutable & le plus voisin; elle ne pouvoit consentir au démembrement de ses Etats d'Italie; elle savoit que ce pays avoit toujours été l'écueil de la gloire des François, & se flattoit qu'ils en feroient de nouveau repoussés cette année. Les Hollandois réduits à travailler eux-mêmes à leur propre conservation, apprenant le siège de Bruxelles, inquiets de l'ouverture d'une campagne si prématurée, & prévoyant les suites rapides

1746. que ce premier succès devoit avoir , eurent recours aux supplications ordinaires. Ils députerent à Versailles le Comte de Waffenaer , en qualité de Ministre plénipotentiaire. Il étoit chargé de déposer dans le sein de S. M. leur douleur , leur crainte & leur confiance. Il eut audience le 27 Février , il reçut de nouvelles assurances des bonnes intentions du vainqueur , mais il n'obtint aucun changement au plan d'opération formé ; le 26 Avril , M. Gilles , autre Député de la République pour de nouvelles instances & de nouvelles propositions , n'eut pas plus de crédit. Le Roi résolu à faire une troisième campagne , partit quelques jours après. Le Dauphin lui demanda la permission de l'accompagner ; il se flattoit d'autant mieux de l'obtenir que Madame la Dauphine étoit groûle : mais les Ministres craignant l'humeur austère de ce Prince & ses yeux trop clairvoyans , en dissuadèrent le Monarque. Ils dissimulèrent le véritable motif de leur avis par l'appréhension de la témérité du jeune Prince dont l'ardeur si difficile à contenir à Fontenoi , deviendrait que plus fougueuse , à mesure qu'il se familiariseroit avec la guerre. Le Roi , qui redoutoit aussi ce témoin de ses foiblesses , ne fut pas fâché qu'on lui suggérât un pareil prétexte. Il préféra sa maîtresse à son fils. La Marquise avoit tout-à-fait subjugué le Monarque ; elle voulut participer librement aux hommages des vaincus , & cet arrangement fit encore diminuer la nation de quelque degré d'affection pour son maître. Mais si la tendresse des peuples se refroidissoit , leur admiration croissoit par l'éclat des nouvelles victoires. On ne discutoit plus qui les remportoit : il étoit présent , & tout se rapportoit à lui. Il remplissoit en apparence le premier devoir d'un père de ses sujets , de s'exposer pour leur défense , pour leur ramener la paix & l'abondance des sources du bonheur public.

Louis XV, fit le 4 Mai son entrée dans Bruxelles ; le magistrat en corps le reçut & le harangua aux portes de la ville , & le comte de Lowendhal établi Gouverneur , lui en présenta les clefs. S. M.

mit à la tête de son armée, qui marcha sur six colonnes. Les forteresses s'évacuoient ou se rendoient, mesure que le Roi approchoit; en sorte qu'au bout d'un mois il fit son entrée dans Anvers, & prit ainsi possession des deux capitales des Pays-bas. Il acheva les conquérir presque tous par lui-même, ou par les Princes de son sang, ou par ses Généraux, car il avoit été obligé de quitter en Juin & de se rendre à Versailles aux couches de Madame la Dauphine. Ses succès ne furent pas moins rapides sous le Maréchal de Saxe, à qui S. M. laissa le Généralat. Le Prince Charles étoit venu cette année commander l'armée des alliés, & n'avoit pu retarder la perte de tant de provinces. Au mois d'Octobre, le Maréchal de Saxe, qui aimoit les troupes & en prenoit soin, touché de leurs fatigues durant une campagne longue & commencée dès le mois de Janvier, fit proposer par un trompette à son rival de commencer à prendre des quartiers d'hiver, & lui fit part des motifs d'humanité qui l'inspiroient. Le Prince Charles lui répondit avec hauteur, qu'il n'avoit ni ordre ni conseil à prendre de lui. » Eh bien, » répondit-il, je l'y forcerai de la bonne maniere. » En effet, il donna ordre de se préparer à la bataille pour le lendemain. La veille on n'en joua pas moins la comédie dans le camp, & Madame Favart, alors la maîtresse du Maréchal, après le spectacle fait son annonce & dit : *Messieurs, demain relâche, à cause de la bataille; après-demain, nous aurons l'honneur de vous donner, &c.* Ce propos, gasconnade dans un autre temps, n'étoit propre en cette occasion qu'à marquer la confiance des troupes dans leur chef, & la certitude de la victoire. D'après ses dispositions elle fut sanglante: les ennemis laisserent 12,000 hommes sur le champ de bataille, & 3,000 prisonniers, tandis que les François ne perdirent guere que 1,000 hommes. La nuit qui survint, empêcha l'armée des alliés d'être détruite pendant sa retraite. Après cette bataille, appelée la *bataille de Raubach*, le Chevalier d'Aubeterre parut frappé de la

1746. bonne mine & de l'air guerrier d'un prisonnier Anglois, & lui dit : *je crois que s'il y avoit eu 50,000 hommes comme toi dans l'armée ennemie, nous aurions eu peine à la battre.* Le soldat répondit vivement *nous avons assez d'hommes comme moi, mais il nous en manquoit un comme le Maréchal de Saxe.*

Il s'en falloit bien que les affaires des deux couronnes fussent en aussi bon état en Italie. Depuis la mort de Philippe V les choses y avoient changé absolument de face. Ce Prince qui, après avoir eu la foiblesse de quitter le trône pour faire son salut, avoit eu la foiblesse plus grande de renoncer à son salut pour remonter sur le trône, recevoit au moins de l'énergie de sa femme. Elle avoit déjà établi l'un de ses enfans Roi de Naples, & vouloit faire restituer à l'autre le patrimoine de sa maison; elle souffroit la pusillanimité de son epoux. Elle ne put avoir le même empire sur le successeur, qui, né d'un autre lit, n'avoit pas pour elle la même déférence, qui du sang de Savoie par sa mere, étoit plus porté à la faveur du Roi de Sardaigne, & d'ailleurs se défendoit des vues ambitieuses de sa belle-mere.

Son premier acte d'autorité fut de rappeler les troupes d'Italie. On venoit de perdre la bataille de Plaisance; on s'étoit retiré dans l'Etat de Genes : il fallut en sortir, & les deux armées repassèrent en Provence.

7Sept. L'armée Impériale, après avoir repris dans cette campagne tous les postes perdus la précédente, se présente devant Genes. Le Sénat n'espérant plus de secours, & craignant un vainqueur irrité, fait ouvrir les portes au Général Nadasti, consent par la capitulation que la garnison soit prisonniere, s'oblige d'envoyer le Doge avec six Sénateurs (comme autrefois Louis XIV) faire des excuses à la Reine de Hongrie, s'être lié avec ses ennemis, implorer sa clémence, & s'engage à payer sur le champ 50,000 génouines, faisant environ 400,000 livres de notre monnoie, pour être distribuées aux troupes allemandes. Le Marquis Borghese d'Adorno est établi commandant dans la ville.

Trois jours après les Commissaires Autrichiens de-
 mandent encore une contribution de trois millions 1746.

générouines à solder en différens termes, dont le
 plus éloigné est de quinze jours. L'Etat ne peut suf-
 fire à ce paiement; la banque est épuisée, le crédit
 perdu, le commerce ruiné; toutes les terres sont
 ravagées, les belles maisons de plaisance qui em-
 bellissoient les dehors, pillées: les habitans sont traités
 en esclaves par les soldats; ils n'avoient plus à perdre
 que la vie, & de ressource que leur désespoir. Ce
 peuple foible encore, nourri loin des armes, indigné
 de voir enlevé la principale artillerie de sa capitale,
 forcé de servir lui-même aux travaux, & battu comme
 un troupeau de bêtes de somme, se révolte, attaque 6 Déc.
 la garnison, le combat, la chasse de la ville & la
 pousse jusqu'au delà de ses frontieres. Il brise le
 joug d'un ennemi, dont n'avoient pu le sauver, ni
 l'enceinte de rochers, ni les Rois de France,
 l'Espagne, de Naples, ni lui-même quelques mois
 avant, où il lui auroit été plus facile de se défendre.
 Cette glorieuse expédition est imitée par les habitans
 de la campagne, & la république, entièrement débar-
 rassée des troupes Allemandes, recouvre en peu de
 jours sa liberté.

Il n'est pas de succès, sans doute, qui ne se doivent
 aux fautes des adversaires. Le découragement & la
 consternation avoient perdu cet Etat; ils étoient deve-
 nus le partage des Autrichiens. La pusillanimité du
 commandant, qui s'amusoit à négocier, au lieu de
 combattre, laissa tout le temps aux Génois de se rassem-
 bler, de se fortifier, de faire leurs dispositions & de
 donner des chefs. Il se confioit aux Sénateurs, qui
 jouèrent en cette occasion un étrange rôle. Sous main
 ils soulevoient leurs concitoyens & prenoient en même
 temps avec le Marquis de Botta des mesures apparen-
 tes pour faire rentrer les soulevés dans la soumission.
 Le corps s'abstint de toute révolution, & la faisoit
 avouer à Vienne par son Ministre. Il déclara que
 la Noblesse n'avoit aucune part à ce changement,
 qu'on appelloit révolte. Cette conduite autorisa le

1746. conseil de cette Cour à agir encore en maître ; il figura qu'il eût à fournir non-seulement le restant des contributions ordonnées, mais il en demanda de nouvelles pour les dommages causés à ses troupes ; il exigea qu'on rendît tous les prisonniers, au nombre de 4,000 & sur-tout qu'on fît justice des séditieux. Ces mesures, qui annonçoient aux Génois tout ce qu'ils avoient à craindre, s'ils retomboient sous la puissance du vainqueur, les raffermirent dans leur résolution de se défendre & de mourir pour la patrie. Ce qui bleffa sur-tout l'orgueil de ce Peuple Roi, c'étoit de voir la Corse lui échapper, insulter à sa misère, & recevoir une liberté qu'il lui disputoit depuis si long-temps.

Malgré ce courage & ces efforts, les Génois victorieux dans leurs foyers, n'étoient point assez aguerris pour tenir la campagne. Seuls ils auroient succombé sous ceux des troupes régulières. Le Comte de Schlabourg remplaçant le Marquis de Botta, les refusa de plus près dans leur ville. Ils se trouverent bien bloqués par mer & par terre, car une escadre Angloise secundoit les Autrichiens. La France, dont le sort dans cette guerre étoit de se sacrifier continuellement pour ses alliés, leur envoya des secours d'argent d'hommes, & sur-tout des capitaines. C'étoit d'autant plus généreux, qu'elle trembloit pour elle-même.

L'armée Autrichienne & Piémontoise favorisée par une flotte de S. M. Britannique, avoit passé le Var le 30 NOV 1746. étoit entrée en Provence. Les ennemis occupoient d'abord le tiers ; ils s'étoient avancés jusqu'à la rivière d'Argens dans le dessein de tomber sur Toulon & sur Marseille à la faveur de la Marine Angloise. Ils prirent d'abord les Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat connues pour recéler dans leur sein tant de victimes des vengeances ministérielles. Ces malheureux commencent à se plaindre sur leur liberté. La fatalité voulut que le commandant, vieil officier, effrayé des bombes dont la flotte ennemie l'accabloit, capitulât si vite qu'on lui permit d'emmener ses prisonniers avec les autres effets du Roi & sa petite garnison. Il fut mis au conseil de guerre & condamné à la prison pour s'être rendu

tant de précipitation. Ce fut le seul exemple du-
de la sévérité des loix militaires durant cette 1746.]
erre, & malheureusement le plus inutile, en ce
il fut exercé sur un officier obscur, sans protection,
appui & le plus digne d'indulgence.

Le Marquis de Mirepoix qui commandoit dans cette
rie, n'avoit pu, avec quelques brigades qu'il avoit,
harceler l'armée ennemie & retarder sa marche.
ar en arrêter les progrès, on jeta les yeux sur le
réchal de Belle-île; il étoit excellent dans cette
erre de chicane, exigeant un esprit d'ordre, de
ail & de combinaison.

Lorsqu'il arriva, les alliés avoient formé le siège 16 Jan
antibes. Les Anglois la bombardoient par mer, tan-
que les Autrichiens en faisoient le siège dans les
mes. On n'avoit point de marine à Toulon en état
tenir tête aux premiers, depuis long-temps maî-
de la Méditerranée. Les côtes n'étoient point dé-
dues que par des miliciens effrayés; les troupes,
discipline, s'arrachoient le foin & la paille;
mulets de vivres mouroient faute de nourriture:
ennemis avoient tout rançonné, tout dévasté du
à la rivière d'Argens & de la Durance. Le Ma-
chal ne put d'abord qu'être témoin de l'état déplo-
le & du découragement où étoit la province & les
troupes. Il trouva Dom Philippe & le Duc de Mo-
ne à Aix, n'ayant plus d'armées, fondues faute de
res, & fit les fonctions d'intendant & de munition-
re. Enfin les renforts étant arrivés, & secondé du
marquis de la Mina, commandant les troupes Espa-
nols, il fit lever le siège d'Antibes. Par des mou-
mens adroits de son armée, il fit craindre au Comte
Brown, Général des ennemis, de se trouver en- 1747.
mé en Provence sans espoir de retour; ce qui l'o- 3 Févr.
gea de repasser le Var en désordre & avec précipi-
on, laissant aux François partie de son artillerie
toutes ses munitions; foible dédommagement des
contributions qu'il avoit levées, & sur-tout des dé-
lations & du pillage exercés par les siens. Deux
sles contribuerent principalement à cette libération;

1747. le défaut de subsistances qui n'arrivoient plus aux ennemis par la voie de Genes , point essentiel , & rend la plupart des invasions infructueuses , & le conclut par un accord parfait entre le Marquis de la Mina & le Maréchal de Belle-île , dont l'esprit de conciliation opéra ce prodige.

Cet heureux événement permit de faire passer à Gênois les secours promis & le Duc de Bonifacio mort dans cette place , mais qui , enlevé par la peste vérole , ne put dire comme Mithridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Ce fut le Maréchal de Belle-île , qui , après avoir fait reprendre par son frere les isles de Sainte-Marguerite à la vue de la flotte Angloise , pour procurer une diversion , eut l'audace de pénétrer à son tour dans les Etats du Roi de Sardaigne , de menacer le Piémont & de forcer ce Prince à rappeler ses troupes du duché de Genes ; ce qui affoiblit tellement les Impériaux que la cour de Vienne en ordonna la levée , & ce mouvement obligea l'escadre Angloise , désormais inutile , de se retirer. Le Duc de Richelieu , heureux tout , nommé par le Roi pour remplacer à Gênes le Duc de Boufflers , vint recueillir la gloire & les honneurs destinés à celui-ci. Il empêcha cette ville , jusques à la paix , de retomber au pouvoir de la République de Hongrie. En reconnaissance il fut fait Noble Gênois , inscrit sur le livre d'or , & on lui érigea une statue dans cette immense & superbe salle du palais du Doge , où figurent ainsi tous les grands hommes qui ont défendu ou illustré la République.

19 Juil. Le seul événement fâcheux & remarquable de cette guerre en Italie , fut l'affaire d'Exiles , où le Maréchal de Belle-île , ayant eu l'imprudence d'en attaquer les retranchemens , malgré l'avis d'officiers plus connaisseurs , plus expérimentés , plus au fait du local , joignit la fausse honte de n'oser avouer son erreur & préféra d'expiër sa faute par une mort courageuse mais inutile ; opiniâtré folle & atroce , puisqu'il

appa dans sa perte une foule de braves gens nécessaires à suivre son exemple, tels que Mrs. d'Arnaud, 1747.
Goas, de Grille & de Donge.

Les Génois furent les seuls alliés que la France se-
rut avec succès durant cette guerre. Elle avoit pro-
té à Charles VII la couronne impériale & lui avoit
perdre ses Etats; le Duc de Modene, depuis long-
temps hors des siens, n'avoit qu'un vain titre de Gé-
néralissime; il ne restoit pas à Dom Philippe la moi-
tié de ses conquêtes, & le Prétendant gémissoit de
n'avoir été qu'un épouvantail dont elle se fût servi
pour effrayer ses ennemis. En effet, ce Prince, après
avoir lutté pendant plus d'un an contre sa mau-
vaise destinée, étoit repassé en France. La bataille de
Blodden qu'il avoit perdue en Ecosse, contre le Duc
Cumberland, l'avoit réduit au simple rôle de fu-
gitif & de proscrit. Errant plusieurs mois, & caché
dans les montagnes, il avoit été trop heureux d'échap-
per aux poursuites de ses ennemis & de se soustraire
à leur fureur. Paris vit revenir avec attendrissement
l'héros infortuné. Ceux qui n'étoient point au fait
des obstacles invincibles qui s'opposoient à sa réussite,
tribuerent sa défaite au peu d'efforts que la France
avoit faits pour lui; ils s'indignèrent contre le mi-
nistre qui l'avoit rendu le jouet de sa politique : mais
la manière dont il se comporta bientôt, diminua l'in-
térêt qu'on prenoit à sa cause, le rendit méprisable &
même odieux. Soit pour s'étourdir sur ses malheurs,
soit insensibilité véritable, soit espoir d'inspirer en-
core de l'effroi au Roi George son rival, par son ap-
parente sécurité, tandis qu'on traînoit à l'échaffaud ses
adversaires les plus zélés, on le voyoit affectant de se
montrer en public, assister à tous les spectacles, à
tous les bals, à toutes les fêtes qui eurent lieu du-
rant l'hiver. Il choisit pour maîtresse la Princesse de
Salmont, une des femmes les plus folles de la cour,
la plus propres à lui faire perdre sa gloire & sa ré-
putation. Enfin il se plongea dans la débauche & la
dissipation, en se livrant aux excès de la table les plus
délicieuses. Quelqu'un de ceux qui lui étoient attachés,

16 AVR
1746.

— osa lui représenter l'indécence de sa conduite
 1747. lui peignit la désolation de tant de maisons
 lustres dans le deuil pour avoir embrassé sa
 fense : ce Prince fit une réponse qu'on n'ose rap
 ter & qu'on ne voudroit pas croire, mais dom
 sans le moins révoltant annonçoit qu'il avoit dé
 même ingratitude, la même dureté de cœur que
 fût né dans la pourpre. Le principe de sa perte
 sa dénançe de Milord Maréchal. Instruit de la fi
 chise avec laquelle il avoit parlé à la cour de Fran
 le Prétendant lui en fut mauvais gré : inspiré par
 vils flatteurs, il s'en éloigna, & ce serviteur
 qui depuis trente ans avoit donné des preuves
 équivoques de son attachement à la maison de Stu
 se repentit d'avoir fait tant de sacrifices pour un Pr
 que l'humiliation ne rendoit pas plus digne du tr
 22 Juil L'événement le plus remarquable sans contredit
 1746. rant l'hiver fut le second mariage de M. le Daup
 Ce Prince avoit perdu son auguste compagne des
 tes d'une couche. La douleur qu'il ressentit de c
 perte, fut extrême; & s'il eût fallu attendre la fin
 ses regrets avant de lui proposer un second hym
 ç'auroit été trop long pour l'impatience de la Fran
 voyant avec peine qu'il ne fût pere encore que d
 fille. Sa tendresse dut céder à la raison d'Etat, &
 consentit à convoler à de nouvelles nôces. Le c
 céronna toutes les Puissances, quand on fut qu'il
 tombé sur une Princesse de Saxe, sur la fille d'un
 qui occupoit le trône du beau-pere de Louis X
 d'un Roi, uni étroitement avec son ennemie, &
 tout récemment avoit vu le Roi de Prusse, alli
 la France, dévaster ses Etats de concert avec elle.
 les ressentimens des Princes ne laissent point de
 ces profondes comme ceux des particuliers. La m
 politique, qui les force d'oublier facilement les b
 faits, les oblige également d'oublier les injures. L
 leurs, c'étoit la seule Princesse qui convînt à peu
 dans la circonstance. L'Espagne n'en avoit plus à
 ner. Le Portugal en possédoit une nubile; mai
 Royaume, absolument sous le joug des Anglois.

aucun avantage : on étoit en guerre avec le Roi 1747.
 ardaigne, dont une fille, quoique plus âgée, eût
 convenir ; on venoit de se trouver trop mal de
 l'ance de la Baviere pour être tenté de renouer.
 leurs le Maréchal de Saxe, oncle naturel de la
 e Princesse, dont le nom en ce temps-là remplis-
 la France & l'Europe entière, ne contribua pas
 par ses insinuations à déterminer cette demande
 comme on le juge bien, fut très-agréable à la
 de Pologne. La future Dauphine n'en fut pas la
 ns satisfaite.

le Duc de Richelieu, dont la faveur croissoit jour-
 ement, employé tour-à-tour à la guerre, aux né-
 gations aux intrigues galantes, aux cérémonies
 parat, & propre à tant de fonctions diverses, Am-
 adeur extraordinaire du Roi, fit à Dresde la de- 7 Jan.
 de de la Princesse, à qui cette nouvelle rappella
 anecdote qu'elle a racontée elle-même à Versailles
 abbé Soldini, son confesseur (1). Agée d'environ
 ze ans, la curiosité l'avoit conduite dans le monas-
 des Dames du Saint-Sacrement à Varsovie. Une
 lle religieuse se présente à la Princesse, l'arrête
 ui prenant la main : » Madame, lui dit-elle, me
 connoissez vous ? — Oui, vous êtes la mere *Saint-*
Jean. — Sans doute; mais je m'appelle aussi *Daup-*
hine, & je vous déclare, souvenez-vous-en un
 jour, qu'une *Dauphine* tient la main d'une autre *Daup-*
hine. » Le compliment flatteur, s'il n'eût été fait
 cisément à l'époque du premier mariage de M. le
 phin, devenoit d'une indécence impertinente. Le
 nd âge de la prophétesse le lui fit pardonner, &
 se contenta de la regarder comme une radoteuse.
 puis on a assuré que cette religieuse vivoit en grande
 tation de sainteté.
 Quoi qu'il en soit, l'événement, prédit ou non, eut

(1) Comme ce trait a grand besoin d'autorités, il est tiré de la
 du Dauphin, pere de Louis XVI, écrite sur les Mémoires de la
 présentée au Roi & à la famille royale. Par M. l'Abbé Proyart.

1747. L'échange se fit dans une presqu'île du Rhin,
27 Jan. du fort de la Pile, où le Prince Lubomirski rem-
 Princeſſe au Maréchal de la Fare & à la Duchefſe
 Brancas, chargés par le Roi de la recevoir.

Les courtiſans ne la trouverent point jolie. De-
 jours avant ſon arrivée à la cour, le Roi &
 Dauphin s'avancerent à ſa rencontre; on ſe jo-
 près de Brie-Comte-Robert. La Princeſſe deſcend
 première de voiture & courut ſe jeter aux gen-
 du Monarque en lui demandant ſon amitié. S. M.
 releva en l'embrasſant, & la préſenta au Dauphin.

Il eût fallu que cette nouvelle épouſe eût étalé
 des charmes pour lui faire oublier celle qu'il pleu-
 Auffi, quand le Dauphin, la première nuit de
 nûces, entra dans ſon appartement, à la vue de
 ſieurs meubles qui lui rappellerent ce tendre ſon-
 nir, tous les ſentimens de ſa douleur ne prirent
 plus de force & il ne fut pas maître de retenir
 larmes. La Dauphine les vit couler; elle en parut é-
 elle-même, & lui dit : *donnez, Monsieur un libre à*
à vos pleurs, & ne craignez point que je m'en offre
elles m'annoncent, au contraire, ce que j'ai droit d'e
moi-même, ſi je ſuis aſſez heureuſe pour mériter
eſtime. Elle la mérita, mais ſans jamais obtenir
 cœur, au degré où l'avoit poſſédé la précédente Dauph-
 Du reſte, elle avoit infiniment plus de reſſource
 côté de l'eſprit. Son éducation ainſi que celle de
 tes les Princeſſes du nord, avoit été très-ſoignée.
 tre ſa langue naturelle, on lui avoit pris la latine
 françoiſe, l'italienne, l'hiſtoire, le deſſein : pluſ
 autres connoiſſances d'utilité ou d'agrément éto-
 entrées dans le plan de ſes études, & ſon avidité
 traordinaire de ſ'inſtruire lui avoit fait faire de gr-
 progrès en tout genre. C'eſt ce qui donna lieu à
 taire, ce courtiſan délicat, ſi adroit à ſaiſir les g-
 & les paſſions de ſes maîtres pour les mieux flat-
 d'adreſſer à la nouvelle Dauphine ces ſtances phil-
 phiques que tout le monde fait par cœur, où il op-
 ingénieuſement par un conſtaſte piquant, à la vie p-
 ſtud

ieuse & active de Madame la Dauphine, le vuide, ~~_____~~
dolence & l'ennui de celle de la Reine. Son génie ^{1747.}
rique lui fit tort en cette occasion. La Princesse
moins flattée des éloges qu'il lui prodiguoit, qu'in-
née qu'il l'a crut capable d'applaudir au ridicule
il versoit sur S. M. Il fut obligé de désavouer la
ce, & depuis, en la faisant imprimer, il ne nomma
l'héroïne & supposa qu'elle avoit été composée pour
e Altesse anonyme.

La position de Madame la Dauphine vis-à-vis de la
ine, étoit très-embarrassante. Elle ne parut qu'en
mbiant devant une belle-mère, dont le père avoit
détrôné par le sien. La religion acheva d'éteindre
c le temps dans le cœur de S. M. des sentimens
version que la politique ne pouvoit que réprimer.
is la jeune Princesse y concourut de son mieux.
troisième jour après son mariage, elle devoit,
vant l'étiquette, porter en bracelet le portrait du
son père. Quoiqu'on se fût déjà fait de part &
autre des protestations bien sincères d'oublier le
lé, on sent combien il en devoit coûter à la fille de
Stanislas, de voir briller sous ses yeux comme en triom-
e, dans son propre palais, le portrait d'Auguste
. Une partie de la fatale journée s'étoit écoulée
s que personne eût la hardiesse de fixer cet orne-
nt, plus éclatant que les précédens La Reine osa
première en parler & y porter ses regards : *voilà*
te, ma fille, lui dit-elle, *le portrait du Roi votre*
? *Oui Maman*, répondit la Dauphine en présen-
t son bras à S. M. ; *voyez comme il est ressemblant !*
toit celui de Stanislas. Depuis lors en effet, l'un
l'autre pénétrés de reconnoissance de cette galan-
ie, où le cœur se peignoit encore plus que l'esprit,
loptèrent pour leur fille & vécurent dans la meil-
re intelligence avec elle & toute sa famille.

Les nôtches de M. le Dauphin ne purent se faire sans
e le royaume entier y participât par des réjouissan-
publiques. Les bals de Versailles fixèrent sur-tout
tention ; il s'y passa quelques anecdotes qui méri-
t d'être conservées. Au bal paré on fait qu'on n'ad-

1747. met que tout ce qu'il y a de de plus magnifique Seigneurs les plus mal à l'aise sont obligés de s'ép pour y briller. Les bourgeois de Paris, toujours des de participer aux plaisirs de la cour, sont empressés de s'y rendre; mais ils n'y peuvent aller que comme spectateurs. Les femmes ne sont pas moins curieuses d'y paroître. On place celles de spectacle sur des gradins, & l'on a grand soin de choisir les plus jolies pour les offrir aux regards de la cour. Les hommes le sont de leur côté. Un particulier tant mis sur une banquette destinée à d'autres, le premier des Gardes-du-corps voulut le déplacer; il résistait, l'autre insistant, le quidam qui, sans doute, avoit des raisons pour conserver son incognito, excédé d'impatience dans sa vivacité lui répondit : *je m'en f... , Monsieur. & si cela ne vous convient pas, je suis un tel, colonel du régiment de Champagne.* Cette querelle fit de l'éclat se répandit dans la salle. Un instant après, une dame qu'on vouloit faire changer de place aussi, se voyant trop tracassée, s'écrie : *enfin, vous ferez ce que vous voudrez, mais je suis du régiment de Champagne.* Et depuis cette époque, cette phrase substituée au mot énergique du colonel, a fait proverbe, & exprime plus décemment la même chose.

Le bal masqué est plus libre : avec des billets d'entrée on y est admis indistinctement. La Marquise de Lamoignon se doutoit bien qu'on profiteroit de cette occasion pour lui enlever le Roi, elle étoit sur ses gardes & fut si bien servie par ses émissaires, que les diverses tentatives des femmes qui avoient des vues sur le cœur du Monarque échouèrent, ou du moins ne firent à son égard aucune suite fâcheuse. Une scène comique & plaisante vint faire diversion aux avances galantes & amusa beaucoup le Monarque. Un bal splendidement servi offroit en profusion des rafraîchissemens aux acteurs du bal. Un masque en domino jaune s'y présentoit fréquemment & dévastoit habilement les liqueurs fraîches, les vins exquis & surmontoit toutes les pièces de résistance. S'il disparoissoit un instant c'étoit pour revenir plus altéré & plus affamé. On remarqua de quelques masques, qui le montrèrent

tres. Le domino jaune devint l'objet de la curiosité générale. S. M. voulut le voir : inquiète de savoir 1747.
 il étoit, elle le fit suivre ; il se trouve que c'étoit
 domino commun aux cent-suiſſes , qui s'en affu-
 nt tour-à-tour , viennent ſucceſſivement ſe rempla-
 à ce poſte , qui n'étoit pas le plus mauvais. On fait
 un cent-suiſſe , qui vaut trois ou quatre hommes
 par la corpulence , dévore bien comme dix. Leur nom
 indique le nombre : c'étoit comme ſ'il eut paſſé
 ſix bouches au buffet.
 Le Seigneur le plus diſtingué aux nôces de Madame
 Dauphine fut le Maréchal de Saxe. La gloire de ce
 ſe couvroit trop bien le vice de ſa naiſſance pour
 que la Princeſſe déſavouât un tel parent. La France
 ſe regrettoit de ne lui avoir pas donné le jour ;
 ſi l'envioit à ſon pays , elle venoit de l'adopter :
 ſe même , François dans le cœur , deſiroit d'être re-
 çu comme tel , & avoit demandé & obtenu des 26 Avr.
 lettres de naturalité. Après la bataille de Raucoux , le 1746.
 Roi lui avoit accordé ſix piéces de canon , du nombre 1 NOV.
 de celles enlevées à l'ennemi. C'eſt ainſi que Louis 1746.
 avoit autrefois récompénſé Villars. Enfin il ve- 12 Jan.
 nait de le déclarer Maréchal Général de ſes camps & ar- 1747.
 mées , titre donné autrefois à Turenne. Tant de diſtinc-
 tions , quoique ſi dignement méritées , ne pouvoient
 empêcher d'élever contre cet étranger (car on le regar-
 dait toujours comme tel) la jaloſie des courtiſans & ſur-
 tout des Miniſtres , en ce qu'il gagnoit de plus en plus
 la confiance de S. M. Ils réſolurent de travailler effi-
 cacement à la paix pour arrêter le cours de ſes triom-
 phes & ſon accroiſſement d'autorité.
 Après les propositions du Roi , il ſe tenoit des
 conférences à Breda , où le Marquis de Puyſieux avoit 7 Sept.
 été envoyé en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire 1746.
 de France , pour avifer avec ceux d'Angleterre &
 de Hollande aux moyens de réconciliation entre les
 Puiffances. La démiſſion du Marquis d'Argenſon , ar- Janv.
 rivée pendant cet intervalle , retarda le grand ouvrage 1747.
 ſur lequel on travailloit. On a déjà obſervé que le départ
 de ſes affaires étrangères ne convenoit ni à ſon

1747. genre d'esprit ni à son caractère. On ne voit pas qu'il y ait d'autre cause que le dégoût & la répugnance à une dissimulation perpétuelle, qui contrarioit sans cesse sa gaieté & sa franchise, lui ait fait prendre le parti de la retraite, dont la santé en pareil cas est toujours un prétexte. Pour ne rien perdre du fil des négociations tamées on fit passer M. de Puysieux au ministère cant. La seule raison de cette convenance fut peu près aussi de l'élévation de celui-ci. Il fut remplacé dans sa fonction à Breda par M. Dutheil, Secrétaire du cabinet du Roi, qui le valoit bien pour les moins. Les Anglois, qui n'étoient point encore tamés, qui avoient eu des avantages considérables à mer & s'en promettoient de plus grands, qui voyoient que des restitutions pour eux à faire à la paix tenoient peu de compte de la modération de Louis XV. Avant de la conclure ils vouloient rendre à ces peuples la terreur que le Prétendant, à l'instigation de la France, avoit portée dans les trois Royaumes. Ils ne parloient pas de bonne foi & traînoient en longueur.

Ils venoient de recevoir une humiliation à l'Orient & c'étoit une raison de plus pour aiguillonner leur amour-propre : ils vouloient effacer cette tache par quelque expédition plus heureuse. Leur projet avoit été, pendant qu'on dévastoit la Provence, de ruiner ce port & avec lui la Compagnie des Indes; de rendre maîtres du Port-Louis, qui seroit tombé après l'Orient; de mettre la Bretagne à contribution; de faire soulever les Calvinistes vers la Rochelle, comme vers le Languedoc & le Dauphiné. Une méprise avoit échoué l'entreprise en cette partie, tandis que le courage, l'intelligence & le génie du Maréchal de Belle-Isle les repoussoit dans l'autre.

On peut juger de l'état de la côte lorsque les ennemis y parurent, par ce qu'en écrivoit un vieux officier qui commandoit au Port-Louis :

» J'ai apperçu, dit-il, le 28 Septembre une flotte qui se multiplie à l'infini; mais je résisterai aisément à cette nation Anglicane. » Le deux Octobre il manda

ils sont descendus à Polduc avec trois cens cinquante barques plattes & cinquante-cinq vaisseaux de guerre. 1747.

Si l'on avoit des fusils, on les battroit; mais les payfans n'ont que des fourches.

La descente s'effectua sans obstacle par le Général Sinclair, ayant avec lui cinq mille hommes de troupes régulières. 3 Sep. 1746.

Le commandant françois, qui étoit un l'Hôpital, étoit de l'artillerie & douze mille hommes de milices.

Anglois ayant menacé de tout mettre à feu & à sang, si on résistoit, la frayeur s'empara des esprits & l'on capitula dès le premier jour de l'attaque, c'est-à-dire six jours après le débarquement, car l'ennemi avoit perdu ce temps dont on n'avoit pas mieux profité. Il sembloit que ce fût un défi à qui feroit le plus de mal. 8 Sept. 1746.

Au lieu de battre la chamade, les tambours, des soldats, peu instruits, battirent la générale. Sinclair fit ce que cela veut dire & craint une perfidie.

Pendant le vent changeoit; l'Amiral Lestoc en aver- par un signal. Une peur panique saisit l'ennemi,

il croit se voir attaqué sans pouvoir se rembarquer.

Ils fuient devant les François qui lui apportent les clefs,

ils sont étonnés de ne trouver personne dans le camp.

On ne remporte que du ridicule & des huées, & va

descendre à Quiberon, petite île déserte & aride. C'é-

toit une vengeance aussi mal imaginée que l'autre

avoit été mal exécutée; c'étoit une nouvelle sottise,

attribuée à la première.

Les Hollandois n'étoient pas plus déterminés, ou

si tôt la République étoit divisée en deux partis. Les

Prociens desiroient sincèrement la paix; mais la no-

ble, animée par la faction d'Orange, qui se flattoit

de la continuation de la guerre, de voir un change-

ment d'administration, de profiter des troubles & de

grandir, étoit opposée aux premiers & l'emportoit.

Pour les obliger de s'accorder, & leur inspirer une

peur salutaire, il fut résolu qu'on les serreroit de

près.

L'Abbé de la Ville, Ministre du Roi à la Haye, 17 Avr

présenter aux Etats-Généraux, de la part de son

seigneur, une déclaration, portant en substance que de

la même manière qu'en 1744 ils ont envoyé dans les plaines de Lille & de Cifoing, sur le territoire de France, quarante mille hommes de leurs troupes sans prétendre faire la guerre au Roi, S. M. se trouvant forcée par les circonstances & pour la sûreté de ses conquêtes qu'elle a faites sur la Reine de Hongrie de faire entrer ses troupes sur les terres de la République, n'avoit point intention de rompre avec elle mais seulement de prévenir les dangereux effets de la protection que la République accorde aux troupes de la Reine de Hongrie, leur promettant de ne regarder les pays & places que les troupes de S. M. feront forcées d'occuper pour leur propre sûreté, qu'comme un dépôt qu'elle s'engage de restituer aussi-tôt que les Provinces-Unies ne fourniront plus de secours à ses ennemis.

Cet avertissement fut le signal des hostilités, & suivit de conquêtes rapides qui étonnerent les Hollandais & firent éclore l'événement, objet des négociations du Duc de Cumberland à la Haye pendant l'hiver.

4 Mai. Le Prince de Nassau est déclaré Stadhouder, Amiral & Capitaine général des Provinces-Unies, d'abord par le peuple, ensuite par les Etats-Généraux & dans toutes les Provinces. Peu après la nation, dans les premiers momens de son enthousiasme travailla à rendre ses chaînes indissolubles, en déclarant, comme elle avoit fait en faveur de Guillaume III, depuis Roi d'Angleterre, le Stadhouderat héréditaire dans cette maison, même en faveur de la ligne féminine, à condition néanmoins que les Princesses héritières n'auroient point épousé un Roi, ni un Electeur. La Dictature est le modèle du Stadhouderat; mais les Républicains ne pousèrent point la flatterie jusques à se proposer à avoir un Dictateur femelle.

C'étoit un défenseur qu'il falloit à ces Républicains & non un maître. La nomination du Stadhouder n'empêcha pas l'armée du Roi, qui étoit entrée en Zélande depuis quinze jours, de pénétrer plus avant, & de prendre différentes places à la vue de l'armée ennemie. Alors les négociations furent suspendues.

n-Hoey continuoit à résider en France en qualité d'Ambassadeur ; mais on le dégoûtoit , on le plaisantoit , on le tournoit en ridicule : il n'étoit pas homme à recevoir impunément. Un soir qu'il soupoit chez le Marquis de Fontaine , au dessert paroît sur la table un gros fromage de Hollande : *Monsieur l'Ambassadeur* , dit le fruit de votre pays , lui dit le maître. Il n'y eut plus ; il se leve brusquement , met la main dans sa poche , jette sur la table une poignée de ducats & crie : *en voilà aussi*. Il se retira de Paris peu après. De leur côté , Mrs. Dutheil & Macanas , Plénipotentiaires de France & d'Espagne , déclarerent aux Ministres des autres Puissances , que la proximité des armées ne permettoit pas de continuer les conférences à Breda , & que leurs maîtres consentiroient qu'il se rassemblât un Congrès à Treves , à Cologne , ou à Aix-la-Chapelle.

Le Roi fit cette quatrième campagne & gagna en Juillet. Sonne , contre le Duc de Cumberland , la bataille de Lawfeld , moins disputée & plus sanglante que celle de Fontenoi , où se signalerent principalement le Comte de Clermont & le Comte d'Etrées , où le Comte de Baviere fut tué , ou l'on fit prisonnier le Général Ligonier. S. M. coucha le soir , où le Prince de Hesse avoit couché la veille.

On ne s'arrêta point : on mit le siege devant Bergzooem , surnommée *la pucelle* , qui avoit bravé le Comte de Spinola , une des places les plus inexpugnables des Pays-bas par ses fortifications , par les montagnes qui l'environnent & qui empêchent de l'investir entièrement. Ce qui devoit inspirer en cette occasion une plus de sécurité à ses habitans , c'est qu'elle avoit l'avantage d'être continuellement rafraîchie de vivres. Elle avoit une communication qu'on ne pouvoit couper avec l'armée du Comte de Schwartzemberg. Sa valeur seule devoit triompher de cette ville. Elle fut prise d'assaut après soixante-quinze jours de tranchée ouverte. On ne put empêcher le pillage , attrait plus puissant pour le soldat dans ces sortes d'expéditions. Il fit un butin considérable. C'est au Comte

1747.

15 Sep

1747.

1744. de Lowendhal qu'on dut cette conquête. Ce Dan-
compagnon du Maréchal de Saxe, n'étoit pas
grand militaire, mais c'étoit un des hommes les
instruits de l'Europe : on dit même qu'il parloit
torze langues. Il avoit le même soin que Maurice
la conservation des troupes. Dans sa lettre à ce G-
ral il estime sa perte à 400 hommes seulement
celle des ennemis à 5, 000, tant tués que blessés
proportion bien extraordinaire, & qui prouve à
dégré il possédoit cette rare qualité. Le Roi, au-
ment où il apprit la prise de Berg-op-zoom, reman-
comme humiliant pour la France, que ses deux
grands capitaines fussent étrangers ; qu'elle
produisît plus de tels qu'autrefois : *c'est qu'aujourd'hui*
répondit le Prince de Conti, présent, *nos femmes*
affaire à leurs laquais. Madame de Lowendhal, é-
venue chez le Monarque, il la reçut comme la femme
d'un héros, & lui dit : *Madame, tout le monde gage*
par cette conquête. Je donne à votre mari le bâton
Maréchal, & j'espère délivrer mes sujets du fléau de
guerre. Il déclara en même-temps le Maréchal de Saxe
Commandant-général des Pays-bas, & avant de quitter
la campagne, parut en effet de nouveau aussi empressé
de faire la paix que s'il eût été battu. L'abbé de
Ville fut chargé de déclarer aux Etats généraux
les principes de modération de son maître n'avoient
pas changé depuis ses nouvelles victoires.

Les Hollandois convaincus enfin de la bonne foi
Louis XV, songerent sérieusement à profiter de cette
ouverture. Ils presserent l'Angleterre de s'y rendre.
18 Sep & le Comte de Sandwich écrivit au Marquis de P-
sieux, pour lui proposer de recommencer à Aix-
Chapelle les conférences pour la paix. Sa proposition
fut acceptée : il en résulta bientôt ce traité si éton-
nant, où la France, qui avoit épuisé son sang & ses
trésors dans cette guerre, victorieuse depuis cinq ans
non-seulement ne recueillit aucun avantage, n'exigea
aucun dédommagement, mais reçut la loi qu'elle au-
roit pu dicter.

Nous avons été à Aix-la-Chapelle ; on nous y

tré la salle où se tenoient les conférences, la 1747.
 où a été signée la paix, & l'on nous a raconté
 anecdote suivante. Le Comte de Sandwich étonné
 facilités qu'il trouvoit de la part des Plénipoten-
 es du Roi, qui ne vouloit rien, qui accédoit à
 , qui accordoit tout, & craignant un dessous de
 es, avoit écrit à ses espions à Versailles, qui lui
 ent répondu qu'il pouvoit aller en avant avec fé-
 ré; qu'ils étoient sûrs des Ministres, trop jaloux
 l'ascendant que le Maréchal de Saxe prenoit sur le
 marque, & de la maîtresse, qui étoit lasse de cou-
 les champs; qu'ils étoient tous ligués pour finir
 guerre à quelque prix que ce fût. La marine deve-
 de plus en plus le côté foible de la France, &
 en exagérant ses pertes en ce genre & celles dont
 étoit menacée, que l'on intimida Louis XV, &
 on lui fit faire les sacrifices les plus honteux pour
 gloire.
 Il est vrai qu'en 1746, l'escadre du Duc d'Anville
 échoué dans une entreprise contre l'Acadie. La
 intelligence entre les capitaines, jaloux de ce Sei-
 eur, qu'ils appelloient un intrus, parce qu'il n'avoit
 passé par les grades inférieurs, en fut cause.
 non-seulement ils ne voulurent pas guider son inex-
 périence, mais ils contribuèrent à lui faire faire des
 es qu'ils lui reprocherent ensuite, dont il mourut
 chagrin. Les Anglois avoient pris le *Mars*, & les
 ris de la flotte dispersée n'avoient rapporté à Brest
 ur tout fruit de leur expédition que la peste. Mais
 Dubois de la Motte, frere d'armes de Dugué
 ouin, escortant une flotte marchande à Saint-Do-
 ngue, avec le seul vaisseau de guerre le *Magna-*
 de 74 canons, & la frégate *l'Etoile* de 40, s'é-
 défendu contre quatre vaisseaux de guerre Anglois,
 nt deux de 80 canons, les avoit mis en fuite &
 it arrivé à bon port à sa destination : mais M.
 la Bourdonnaie, Gouverneur de l'Isle de Bourbon, 15 Sep
 es avoir battu & dispersé avec une escadre de neuf
 seaux la flotte Angloise de l'Amiral Barnet, avoit
 une descente près de la ville de Madras, s'en 21 Sep

— étoit emparé & l'avoit rençonné pour 1, 100, 000
1747. pagodes d'or, & pour 500, 000 en munitions & en
marchandises, le tout faisant environ 13 à 14 millions
de notre monnoie; & M. Dupleix, Gouverneur de
Pondichéri, trouvant cette condition trop avantageuse
pour les ennemis, avoit refusé de la ratifier.

En 1747, deux combats inégaux que la marine du
Roi avoit eu à soutenir, l'avoient prodigieusement
14 Juin affoiblie, & l'orgueil des Anglois en avoit repris
plus de hauteur. Le premier avoit eu lieu près de
Cap Finisterre entre l'escadre du Marquis de la Jon-
quierre, composée seulement de quatre vaisseaux
cinq frégates, & l'armée navale de l'Amiral Anson
forte de seize vaisseaux de ligne, qui avoit tellement
enveloppé les François, qu'aucun n'étoit échappé.
Le second s'étoit passé en Amérique, où l'armée na-
vale de l'Amiral Hawke, de vingt vaisseaux de
première force, avoit eu affaire à l'escadre de M.
de l'Estenduere, de huit vaisseaux seulement, dont
il ne s'étoit sauvé que le commandant & le *Tonnant*,
que montoit M. de Vaudreuil, simple capitaine de
vaisseau, qui, par une manœuvre hardie & savante,
avoit remorqué *l'Intrepide*. Mais les deux flottes for-
l'escorte de l'une & l'autre escadre avoient gagné
l'endroit de leur destination.

1748. Au commencement de 1748, le *Magnanime*, com-
11 Fév. mandé par le Comte d'Albert, revenant de l'Amérique,
que, démâté par une tempête, avoit été obligé de
se rendre, mais après un combat de huit heures, for-
tenu contre quatre vaisseaux ennemis.

Enfin M. de Montlout, soit à la côte de Guinée
soit en Amérique, où il avoit rencontré les Anglois
supérieurs en forces, s'étoit tiré avec autant d'adresse
que de fermeté de ces deux missions épineuses.

Il résultoit de cette situation que si la marine royale
avoit succombé, ç'avoit été, suivant la politique du
gouvernement bien entendu, pour le soutien du com-
merce & des colonies. L'un alimentoit encore l'Etat
& l'on venoit d'encourager les armateurs François
suppléer à la foiblesse de la marine du Roi, par

compensés bien propres à les exciter. Il paroissoit —
 e ordonnance, où du consentement de M. l'Ami- 1748.
 le dixieme des prises faites sur mer à son profit, 5 Mars
 soit cesser d'être levé jusqu'à nouvel ordre.

Les autres pouvoient causer encore bien de l'em-
 bras à l'Angleterre. Si l'Isle royale étoit passée sous
 domination, Madras étoit sous la nôtre : si l'A-
 al Knowles s'étoit emparé du Fort-Louis à Saint-
 mingue, les Anglois étoient incertains du siege
 onné de Pondicheri, qu'en effet la belle défense
 M. Dupleix fit lever. 17 Oct

Il y auroit donc eu de quoi chicaner long-temps
 la part de la France, si le Comte de Saint-Séverin
 ragon, qui la représentoit, y eût été autorisé.
 s c'étoit un parti pris ; le négociateur Anglois,
 savoit le mot de son adversaire, s'en prévalut.
 maître, sans trop desirer la paix, en avoit be-
 , soit pour raffermir son trône & éteindre la
 mentation occasionnée dans ses Etats par l'irruption
 Prétendant, soit pour mettre fin aux subsides énor-
 qu'il étoit obligé de fournir, soit enfin pour fa-
 ire aux requisitions de la Hollande qui le pressoit,
 même du nouveau Stadhouder, dont la dignité se
 évanouie avec la République. La nécessité de sub-
 r au secours de cette Alliée étoit si pressante,
 avoit été obligé de faire venir des défenseurs du
 du Nord & de soudoyer 30,000 Russes. Enfin,
 qu'il eût l'espoir à la longue de s'emparer des
 ellions françoises dans l'Amérique, il y avoit à
 dre que les armes du Roi n'allaient plus vite
 l'Europe.

Reine de Hongrie avoit à recouvrer ses riches
 incs de Flandre que le Maréchal de Saxe pres-
 t par d'énormes contributions, & qui ne pou-
 nt que se dévalser de plus en plus. Ce Général
 le défaut d'aimer l'argent & de vexer prodigieu-
 nt les vaincus. Il avoit fait racheter trois ou quatre
 son superbe Cours à la ville de Bruxelles, qu'il
 soit de couper toutes les fois qu'il vouloit des

secours pécuniaires. Cette Princesse ne devoit qu
1748. perdre à la continuation de la guerre, & elle la
nissoit avec gloire, ayant mis son époux sur le trône
Impérial. Elle ne cédoit que ce qui ne lui appart
noit pas, & ce qu'au fond elle ne pouvoit se flatter
de conserver. Les Rois de Prusse & de Sardaigne, les
seuls qui dussent gagner dans cette querelle, étoient
bien-aisés de s'assurer, par un traité définitif & gé
néral, leurs nouvelles acquisitions.

Quoique le Roi d'Espagne fût très-refroidi sur ses
intérêts qui avoient excité Philippe V, il avoit à
pas laisser démembrer ses Etats du nouveau-monde
que menaçoit la marine Angloise, & il acquies
sans autre effusion de sang, une portion de l'Italie
le patrimoine de son frere.

13 AVR. Mastricht, investie par la plus belle manœuvre
guerre qui eût été imaginée depuis long-temps, fit
le dernier effort que la France eût à faire. C'est en
core le Maréchal de Saxe qui termina, comme il avoit
commencé. Il exécuta son projet avec le concours
deux hommes peut-être uniques chacun en leur genre
M. de Crémilles, Maréchal général des logis de l'armée
& M. Pâris Duverney, aussi célèbre dans l'art des subsi
stances que le premier dans l'ordonnance de grandes
marches. Celle-ci étoit telle, que les ennemis égale
ment inquiets pour Mastricht, Luxembourg & Breda
diviserent leurs troupes & faciliterent ainsi l'investi
sement de la premiere. Mais le Général, qui savoit
que la paix alloit se faire, épargna le sang des soldats
& ne suivit que mollement le siege. Cependant le
Marquis de Bissy, officier d'une grande espérance
déjà distingué par de hauts faits, y fut tué d'un coup
de canon.

Ce dernier coup d'aiguillon fit presser la signature
des préliminaires jusques à la conclusion définitive
qui eut lieu en Octobre. Suivant les clauses prin
cipales on rendoit de part & d'autre toutes les con
quêtes : l'Infant Dom Philippe acquéroit les Duchés
de Parme, Plaisance & Guastalla ; le Roi de Sardaigne
gardoit, à quelque chose près, ce qui lui avoit

été par le traité de Worms ; le Duc de Modene étoit établi dans les Etats ; Genes dans les siens : l'Angle-
terre conservoit tous les avantages de son commerce avec l'Espagne ; on maintenoit le traité de la quadruple alliance pour l'ordre de succession à la couronne de la Grande-Bretagne ; on garantissoit à la Reine de Hongrie celui établi en sa faveur par la Pragmatique- sanction , ainsi qu'au Roi de Prusse la Silésie & le comté de Glatz. Enfin le Grand-Duc étoit reconnu empereur par toutes les Puissances.

1748.

La nation françoise trouva principalement deux choses à redire à ce traité. La premiere étoit une clause , par laquelle les fortifications de la ville de Munkersburg devoient rester dans l'état où elles étoient ; qui n'annonçoit plus dans le Roi de la modération , mais de la foiblesse. La seconde , l'expulsion du Prince de Bavière , après l'avoir appelé en France , l'avoir ébloui d'espérances brillantes , l'avoir , au péril de sa vie , servi de jouet à nos desseins , ce qui étoit lâcheté & perfidie. Aussi le Prétendant , qui n'étoit plus pour nous que le Chevalier de Saint-Georges , ne pouvant persuader qu'on pousât l'infamie jusques à l'enlever de force , avoit été sourd à toutes les insinuations relatives à ce sujet , & le gouvernement fut obligé de donner des ordres au Duc de Biron , Colonel du régiment des gardes françoises , pour l'arrêter. C'est ce qui se passa ce singulier événement. Le Roi étoit prévenu M. de Vaudreuil , Major des gardes , qu'il falloit qu'il se chargeât de l'expédition , & il se mit en deux choses ; l'une que ce Prince marchoit toujours armé ; l'autre , qu'il avoit menacé de se tuer si on mettoit la main sur lui. Il lui dit qu'il falloit répondre sur sa tête de le saisir sans aucun accident. M. de Vaudreuil ayant obtenu de S. M. carte blanche sur la maniere d'exécuter le projet , en ayant cependant toute la décence respectueuse que la personne exigeoit & que permettoient les circonstances , fit toutes ses dispositions. L'opéra étoit commencé ; l'entrée de la salle étoit alors dans un cul-de-sac : le Prétendant arriva , & descendu , toutes les

1748. issues se fermerent ; il se trouva pris avant de s'en douter. M. de Vaudreuil lui annonça ses ordres les lui montra ; il lui demanda la permission de fouiller. Il protesta & donna même sa parole d'honneur qu'il n'avoit point d'armes. Cependant le Major l'ayant fait ferrer par ses grenadiers , lui trouva plusieurs pistolets. On le mit dans un carrosse & on le conduisit à Vincennes , où il y avoit un souper ordonné pour lui. Il ne vit qu'un couvert , en voulut d'autres , engagea M. de Vaudreuil & les autres officiers à manger avec lui. Il resta ainsi trois jours ; puis on le conduisit au Pont de Beauvoisin ; ce qui lui fit perdre toute envie de revenir en France.

Tout Paris fut indigné de cette conduite : on la compara à celle de Louis XIV , & c'est proprement à cette époque honteuse que commença à se manifester pour le Souverain & sa maîtresse , le mépris général qui ne fit que s'accroître jusqu'à la fin. Le premier en déposant sa cuirasse , sembla renoncer à la gloire & même à l'amour de ses peuples , en laissant les rênes de son empire à la seconde , dont le regne odieux devoit plus discontinuer jusques à sa mort.

Ce mépris éclata pour la première fois dans des vers satyriques sur l'outrage fait au Prince Edouard , où l'on disoit à Louis XV , en parlant de cet illustre proscri-

Il est Roi dans les fers ; qu'êtes-vous sur le trône ?

& apostrophant la Nation :

Peuple , jadis si fier , aujourd'hui si servile ,
Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'asyle !

L'empressement du public à rechercher ces pièces à les apprendre par cœur , à se les communiquer prouva que les lecteurs adoptoient les sentimens du poëte. (1) Madame de Pompadour n'y étoit pas o-

(1) On mettra dans les pièces pour servir à l'histoire , quelques-unes de celles faites alors. N°. IV.

ée. Par un parallele non moins humiliant on la 1748.
 comparoit à Agnès Sorel , ou , sous ce nom générique ,
 la Duchesse de Château-roux , & l'on faisoit voir
 combien elle lui étoit inférieure. Elle ordonna les per-
 siflions les plus sévères des auteurs , colporteurs
 distributeurs de ces pamphlets , & la Bastille fut
 bientôt remplie de prisonniers. Quelques-uns même
 furent mis au Mont Saint Michel , dans la fameuse
 tour de fer. C'est un séjour affreux , où l'on ne peut
 ni debout ni couché. C'est-là que fut enfermé M.
 de Sforzes , accusé d'être l'auteur des vers dont on a
 parlé. M. de Broglio , abbé de ce lieu , ayant eu
 connaissance de son sort , obtint son élargissement au bout
 de plusieurs années , le donna pour Secrétaire à son
 oncle le Duc de Broglio , qui devenu Maréchal de
 France le fit Commissaire des guerres. Parmi les au-
 teurs on distingue encore M. de Mairobert , reserré
 longtemps & long-temps à la Bastille ; M. de Res-
 saudier , Chevalier de Malthe. Le premier n'avoit point
 écrit de vers , mais les distribuoit : quelqu'un lui re-
 présenta qu'il se feroit enfermer : *tant mieux* , dit-il ,
pour illustrer son homme. Il a depuis été créé Censeur
 royal , a joui successivement de la confiance de M. de
 Choiseul , de M. de Sartine , de M. Albert , de
 M. le Noir , de M. le Camus de Neville , les divers
 chefs de la librairie. On a reproché à l'autre d'avoir
 écrit la bassesse , après avoir composé des vers contre
 Madame de Pompadour , d'en avoir fait à sa louange.
 Un Ministre , l'ami du Roi , qui devoit se croire
 inviolable dans sa faveur , si jamais courtisan a pu s'en
 flatter , si la naissance , les longs services , l'attachement à
 son maître , l'esprit , la gaieté , le don de plaire pouvoient
 le préserver de la disgrâce , ne tarda pas à éprouver lui-
 même la vengeance de la favorite. Le Comte de Mau-
 pas , qu'on a reconnu facilement à ces traits , s'étoit
 permis quelques plaisanteries sur le compte de la
 Marquise , & S. M. en avoit ri. Un jour à Marly ,
 on trouva sous sa serviette ce quatrain :

La Marquise a bien des appas ;

Ses traits sont vifs , ses graces franches ;
Et les fleurs naissent sous ses pas :
Mais, hélas ! ce sont des fleurs blanches-

L'insulte étoit , sans doute , sanglante ; aucune femme ne l'eût pardonnée. C'étoit attaquer celle-ci d'autant plus cruellement qu'on révéloit à toute la France un défaut secret que son amant même ignoroit. Mais il n'étoit point prouvé que le Comte fût coupable. Le soupçon suffit ; il eut ordre de se démettre de son emploi. M. Rouillé, qui n'avoit jamais rien connu des ports , eut ce département ; ce qui fit dire , en jouant sur le mot , *qu'on donnoit la marine à conduire à un roulier*. Le Comte d'Argenson eut le département de Paris & celui des haras du royaume.

Ce n'est pas ordinairement durant la disgrâce d'un Ministre qu'on lui rend justice ; aussi l'on ne manqua pas de blâmer beaucoup le nouvel exilé & de dénigrer son administration. Mais nous , plus à même de l'apprécier , devons redresser ce jugement aveugle , précipité & passionné des contemporains , & nous osons croire que la postérité plus équitable regardera le Comte de Maurepas comme le meilleur Ministre que la Marine ait eu sous Louis XV. Si l'on considère

(1) Ces vers , assez mauvais , n'étoient même pas dignes de lui : on lui a plutôt attribué la chanson suivante :

Cette petite bourgeoise ,
Elevée à la grivoise ,
Mesurant tout à la toise ,
Fait de la cour son taudis . . . dis , &c.

Louis , malgré son scrupule ,
Froidement pour elle brûle ,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris . . ris , &c.

On dit même que d'Estrade ,
Si vilaine & si maussade ,
Aura bientôt la passade ,
Dont elle a l'air tout bouffi ! si ! &c.

de foiblesse où il la trouva au commencement de ~~la~~ guerre, le défaut de fonds qui lui manquèrent tou- 1748.
 rs dans ce temps malheureux, on sera surpris des
 les qu'il fit avec si peu de moyens. Prévoyant de
 une rupture avec l'Angleterre, il avoit eu soin
 provisionner les colonies, de faire rentrer tous
 navires marchands, & de se mettre dans le cas de
 se voir entamé nulle part au commencement des
 ilités maritimes. Par cette précaution il se ména-
 it une ressource dans le commerce qui, trop sa-
 it d'échapper à la puissance d'un ennemi redou-
 e, paya volontiers ensuite un droit d'escorte pour
 convois; droit qui fournit au Comte de Maure-
 les fonds extraordinaires dont il avoit besoin pour
 département, auquel refusoit de contribuer le fisc
 lic. Il profita de ces secours avec tant d'économie,
 les paiemens des ouvriers & des matelots ne
 erent jamais dans les arsenaux. Il distribua les es-
 es si bien, que les convois ne manquèrent nulle
 leur destination. On a vu que la seule colonie per-
 durant la guerre fut l'Isle Royale, encore par la
 e de l'officier chargé de la secourir. D'ailleurs,
 s étions maîtres de Madras : compensation plus
 suffisante, & le commerce de l'Inde n'étoit point
 rompu.

Qu'est-il arrivé sous ses successeurs? En 1756, où
 marine étoit remontée, où l'argent couloit avec
 fusion pour elle, le commerce se trouva ruiné
 qu'avant de commencer la guerre. Depuis, nous
 s perdu tous nos vaisseaux, presque toutes nos
 ellions dans l'Amérique & dans l'Inde. Et dans la
 re actuelle de 1778, où l'on se félicite d'une ma-
 non moins brillante que celle de Louis XIV,
 es dépenses en sont plus énormes que jamais, qui
 pas entendu les plaintes de nos ports marchands
 dévastés? Nos comptoirs aux côtes de Coroman-
 & de Malabar ne sont-ils pas déjà pris, & les
 s de l'Indoustant & de Chine ne nous sont-ils pas
 és?

Le seul vice d'administration à reprocher au Comte

1748. de Maurepas, c'étoit trop de foiblesse dans les pu-
tions. S'il eût commencé par quelque exemple é-
tant, lors de la discorde élevée dans l'escadre du Ma-
quis d'Antin; s'il eût fait trancher la tête à quelque
des mutins dans celle du Duc d'Anville, à ce la Ma-
son-fort, infiniment plus coupable que l'Amiral Byn-
fusillé depuis en Angleterre, à ce Poulkonque, qu-
mouillé à l'Isle de Ré, se laissa aborder stupidement
par un corsaire ennemi, glissé sous pavillon français
parmi son convoi & enlever sans défense par
bâtiment de beaucoup inférieur, il eût rendu un grand
service à l'Etat & épargné bien des fautes & des ma-
heurs. Mais cette molette funeste étoit moins la sienne
que celle du maître & du gouvernement.

Madame de Pompadour, en affermissant & étendant
son empire durant la paix, sentit bientôt le poids
fardeau qu'elle s'étoit imposé en même-temps. Louis
XV, que dissipoient les voyages, la diversité des lieux,
le tumulte des camps, les mouvements de l'armée,
tomba dans une langueur & dans un affaiblissement
dont il fallut le tirer par toutes sortes de secour.
Elle aimoit les arts, elle les appella à son secours,
fit trouver à son royal amant des jouissances inconnues.

Depuis quelque temps le gouvernement avoit
donné des tentatives pour parvenir à faire en France
des porcelaines, semblables à celle de Saxe. Elles
avoient réussi. La Marquise détermina le Roi à établir
24 Juil une manufacture de cette espèce au château de Ver-
cennes, & depuis de la transférer à Seve, où l'on
éleva un bâtiment vaste & magnifique, à portée de
Versailles. Les deux amans y alloient souvent, enco-
rageoient les travaux par leur présence, & firent
fanter ces chef-d'œuvres d'une pâte plus vitrifiée
que celle de la Chine, mais qui lui est bien supérieure
ainsi qu'à celles d'Europe, par l'élégance des formes,
la régularité du dessein & la vivacité du coloris. Pour
soutenir cette manufacture, fort chère, & lui pro-
curer du débit, chaque année S. M. en faisoit appor-
ter les productions dans son palais, où elles étoient ex-
posées, & elle invitoit les courtisans d'en acheter.

Louis XV conserva toujours cet usage , même après la mort de la Marquise , & tout le monde a vu l'anecdote suivante. L'abbé de Pernon , jeune Conseiller au Parlement , étoit , comme les autres , à admirer les morceaux les plus rares de cette manufacture dans la galerie de Versailles , lorsque le Roi passant , lui dit : *eh bien l'Abbé , prenez cela , c'est beau ;* & il lui montra en même-temps ce qu'il y avoit de plus magnifique. *Sire , répondit l'Abbé , je ne suis ni assez grand Seigneur , ni assez riche. — Prenez toujours ,* répliqua le Roi , *une bonne abbaye paiera tout.* En effet , S. M. ayant trouvé le Grand-aumônier , lui ordonna de conférer à l'abbé de Pernon , le meilleur bénéfice vacant.

Nous avons dit que Madame de Pompadour jouoit très-bien la comédie. Il y avoit fréquemment des spectacles aux petits appartemens , où les personnages les plus illustres & les plus graves de la cour se livrerent à cet art pour amuser le Roi. C'est à elle qu'on doit le goût scénique qui s'est emparé généralement de toute la France , des princes , des grands , des bourgeois ; qui a pénétré jusques dans les couvens , & qui , empoisonnant les mœurs dès l'enfance par cette foule d'élèves dont ont besoin tant de spectacles , a porté la corruption à son comble.

Elle donna aussi aux histrions une consistance & une considération nouvelle , soit que prévoyant déjà le temps où n'excitant plus les desirs de son amant , elle voudroit les diriger encore & lui administrer les nouveaux objets de ses plaisirs , soit qu'elle cherchât seulement un autre moyen de l'égayer par le détail des intrigues , des révolutions , des lubricités de ce spectacle public , elle se ménagea la surintendance de l'opéra , en faisant ordonner à la ville d'en prendre la direction. On assimila ce bureau aux édiles de Rome , qui avoient l'inspection des spectacles de cette grande ville ; mais il y a loin de ces magistrats à un marchand de la rue Saint-Honoré , fait échevin. Elle se fit donner en outre par le Lieutenant de police , Berrier , la gazette scandaleuse de tout Paris , & cette capitale

immense & licencieuse offroit chaque jour quelque
1749. anecdote utile à son projet.

Madame de Pompadour inspira encore au Roi la manie des bâtimens. On a vu qu'il en avoit déjà le goût, mais qu'il étoit retenu par la crainte de la dépense. Elle le fit passer par dessus cette considération, & il fallut que tous les contrôleurs généraux ne trouvassent rien d'impossible pour toutes les fantaisies du Monarque en ce genre. On vit bientôt s'élever tant de colinchets dispendieux, moins propres à manifester la grandeur que la folie du propriétaire. Outre les principaux voyages de Compiègne & de Fontainebleau, elle fournissoit ainsi à Louis XV des hospices à son ennui, qu'il promenoit sans cesse d'un lieu dans un autre. Elle suggéra au Roi d'aller visiter le Havre, un de ses arsenaux de marine. Cette imagination auroit pu être utile, en lui faisant connoître & encourager cette partie foible de l'administration, dont on commençoit de s'occuper sérieusement. Mais ce voyage ne fut que frivole, comme celle qui le proposoit.

1750. Il en fut de même du camp de Compiègne, où l'on
Juillet prit pour prétexte de faire voir au maître un nouveau corps, nommé les *Grenadiers de France*. C'étoit une excellente idée du Ministre de la guerre qui, pour ne pas perdre ce qu'il y avoit de plus précieux dans chaque régiment réformé, c'est-à-dire les grenadiers, en qui résident ordinairement l'ame & l'esprit du corps, imagina de les conserver & réunir sous une dénomination générique. M. de Crémille, qui avoit été Maréchal général des logis de l'armée en 1744 & 1745, qui avoit contribué en ce qui le concernoit au succès de ces deux campagnes, & qui, nommé ensuite Inspecteur de cavalerie, infanterie & dragons, cherchoit à briller par des innovations dans la tactique, avoit demandé à les faire exécuter devant S. M. Madame de Pompadour y envisagea une partie de plaisir pour le Roi & pour elle, & ce spectacle, ainsi que celui du Havre, ne servit qu'à distraire un moment S. M. sans l'instruire, à coûter beaucoup d'argent sans aucun avantage, & à faire voir de plus en plus à l'

France
femme.
Elle
Pompadour
la paix
diminue
soulager
des Or
étoit co
Comte
pillage
Mais, e
sans en
ne rem
quelque
du Con
droits é
Elle s'é
xième
indéfini
xième,
l'Etat a
sement.
la prem
souffrit
l'on s'e
de mêm
guédoc
l'impos
Quar
& moi
macé de
ployés.
égmat
de ces
pidité :
avoit b
Pend
es Cor
7, 500

France le pouvoir, le luxe & la prodigalité de cette femme, pour qui s'accrut la haine de la nation. 1750.

Elle étoit déjà forte : on imputoit à Madame de Pompadour de n'avoir pas recueilli les avantages de la paix par la cessation des impôts. Sous prétexte de diminuer promptement les charges de l'Etat & de soulager les peuples, on avoit fait donner par le Roi des Ordonnances pour la réforme des troupes. Elle étoit considérable, & son exécution fit honneur au Comte d'Argenson, en ce qu'il n'en résulta aucun pillage, aucun désordre dans l'étendue du royaume. 1 Sept. 1748.

Mais, en produisant beaucoup de mécontents, de gens sans emploi, sans subsistance & sans ressource, elle ne remplit pas son principal objet. On eut d'abord quelque lueur d'espérance en voyant paroître un Arrêt du Conseil, portant suppression de plusieurs menus droits établis pour subvenir aux dépenses de la guerre. 4 Fév. 1749.

Elle s'évanouit bientôt par l'Edit qui convertit le Dixieme établi au mois d'Août 1741, en un Vingtieme indéfini & continua les deux sols pour livre du Dixieme, afin de subvenir au paiement des dettes de l'Etat avec ces fonds versés dans une caisse d'amortissement. C'est alors qu'on commença à regretter pour la premiere fois le Cardinal de Fleuri. L'exécution ne souffrit aucune difficulté dans les pays d'Electiion, où l'on s'en tint à de simples murmures. Il n'en fut pas de même du Clergé & des pays d'Etats : ceux de Languedoc refuserent de s'y soumettre & furent cassés ; l'imposition en fut faite par les Intendants.

Quant au Clergé, sa résistance ne fut pas moins vive & moins opiniâtre. Dans tout autre temps il eût menacé des foudres de l'église & les eût peut-être employés. Mais le Contrôleur-général Machault, homme dogmatique, ferme & plein d'énergie, étoit au dessus de ces vieux préjugés. Il transmit au Roi son intrépidité : il étoit d'ailleurs soutenu de la favorite qui en avoit besoin.

Pendant la tenue de l'assemblée générale du Clergé, 1 Juin. les Commissaires du Roi demanderent une somme de 7,500,000 livres pour cinq ans, imposables à rai-

son de 1, 500, 000 livres par chaque année, pour
 1750. être employé au remboursement des dettes de ce
 17 AOÛ Ordre. Ils lui annonçerent en même temps que S. M.
 adressoit ce même jour au Parlement une déclaration
 dont l'exécution avoit pour objet de constater la va-
 leur des biens ecclésiastiques du royaume, & de ré-
 former les abus qui se commettent dans les chambres
 des décimes.

Cette déclaration enregistrée le même jour, ne don-
 noit que six mois pour tout délai. Elle étoit motivée
 d'une façon à intéresser le reste de la nation, puisque
 S. M. n'y desiroit constater les facultés du Clergé
 qu'afin de proportionner à ses richesses les secours
 qu'elle étoit nécessitée à lui demander dans les besoins
 de l'Etat. Elle se concilioit d'ailleurs tout le second
 Ordre, se plaignant depuis long-temps d'être écrasé
 par l'inégalité des répartitions dont il étoit toujours
 victime, & qu'elle vouloit redresser.

Le Cardinal de la Rochefoucault présidoit cette as-
 semblée. On l'avoit choisi comme un personnage éloi-
 gné de tout fanatisme, modéré, sage, homme de cour,
 capable de se ployer aux circonstances. Mais, soit qu'il
 ne fût pas maître de contenir les Prélats, soit que
 l'esprit du corps, si actif dans cet Ordre, exaltât son
 imagination, comme celle de ses confrères, & l'en-
 10 Sep. traînât avec eux, il y eut des représentations folles
 arrêtées & présentées à S. M. L'assemblée s'y plai-
 gnoit de ce que la déclaration attaquoit les immuni-
 tés du Clergé, annonçoit comme subside les dons gra-
 tuits qu'il avoit coutume de faire, tendoit à lui faire
 payer le Vingtième, & détruisoit l'honneur des mi-
 nistres de l'église, en les supposant des prévaricateurs
 dans les départemens des impositions. Rien de plus
 hardi, sans doute, de plus superstitieux, de plus
 faux, de plus insultant pour le Roi & la nation, que
 ces assertions. La philosophie, qui faisoit des progrès
 lents, mais certains, avoit appris que les membres
 du clergé étoient d'abord citoyens, & participant
 leurs droits, devoient aussi en supporter les charges
 que leurs immunités n'étant fondées que sur l'aveu

ement, l'imbécillité des Souverains & des Peuples, —
 étoient toujours en droit de revenir contre, parce 1750.
 on ne prescrivait jamais contre ceux de la raison, de
 société, de l'humanité; que dans les principes même
 de l'église & des donataires, ses biens étant ceux des
 pauvres, ils ne pouvoient recevoir une destination
 plus juste en ce sens qu'en tournant à la libération
 de l'état entier obéré pour le salut général; qu'enfin,
 étoit le Clergé lui-même qui se deshonorait en to-
 rant dans son sein des prévarications non supposées,
 mais trop réelles, trop constatées par les réclama-
 tions de la plus grande, la plus saine & la plus utile
 partie de ses membres.

On n'eut donc aucun égard à ces représentations.
 fut ordonné à l'assemblée de délibérer sur la de-
 mande des Commissaires du Roi, & le Clergé n'ayant 15 Sep
 obéi sur le champ, intervint un arrêt du Conseil
 qui committoit les Intendans pour faire la répartition
 levée de ces derniers en la forme ordinaire, & fit
 fermer les séances le 20 Septembre. Malheureusement,
 M. de Machault ne resta point assez de temps Con-
 seiller-général pour suivre l'exécution de ses projets;
 fut remplacé par un homme mol. L'Ordre de l'Eglise
 ne satisfait point à ce qui lui étoit prescrit, persista
 dans ses prétentions & préféra de sauver par des fa-
 rices pécuniaires ses prétendues immunités. Mais
 la première atteinte une fois donnée en administra-
 tion, c'est un exemple d'émulation pour les succes-
 seurs, & sans doute il viendra quelque Ministre doué
 du même génie, du même courage que ce redoutable
 adversaire du Clergé, assez heureux pour lui porter
 des coups plus assurés & plus durables.

M. de Machault avoit mieux réussi dans une autre
 entreprise, suggérée par cet esprit philosophique qui
 pénétra jusqu'à dans le ministère. On commençoit à
 sentir les inconvéniens qui résultoient de la multipli-
 cation des établissemens des gens de main-morte,
 de la facilité qui leur avoit toujours été laissée de
 pouvoir acquérir des fonds, sans pouvoir jamais les
 vendre: facilité qui tendoit à faire passer insensible-

ment dans leurs mains la plus grande partie des fon-
 1750. de l'Etat, & tout-à-fait nuisibles à la subsistance &
 la conservation des familles. Il étoit absolument né-
 cessaire de réformer ce vice du gouvernement, dû aux
 principes superstitieux dont il avoit été infecté dès
 l'origine. On étoit devenu trop éclairé pour laisser
 absorber tous les biens temporels par des cénobites
 ne devant rechercher que ceux de l'autre monde. On
 songeoit sérieusement à remédier à cet abus dans
 sa source, en sappant par les fondemens cette foule de
 monasteres dont la France étoit couverte : mais cette
 destruction ne pouvoit, ne devoit du moins s'opérer
 que lentement. On s'en tint pour le moment à dé-
 fendre par un édit aucun nouvel établissement de
 chapitre, college, séminaire, maison religieuse ou
 hôpital, sans permission expresse & lettres patentes
 expédiées & registrées dans les cours souveraines. On
 révoquoit en outre tous les établissemens de cette es-
 pece existans sans cette autorisation juridique ; il in-
 terdisoit à tous les gens de main-morte d'acquiescer
 recevoir ou posséder à l'avenir aucuns fonds, maisons
 ou rente, sans une autorisation légale, précédée d'une
 information de l'utilité ou incommodité de la chose.

Cette loi, une des plus importantes & des plus
 sages du regne de Louis XV, fut reçue avec des
 acclamations unanimes ; il n'osa pas s'élever contre
 un seul contradicteur, & le clergé, en frémissant,
 fut obligé d'y souscrire. Il prévoyoit combien elle
 devoit lui être funeste un jour ; mais il ne put
 soustraire à l'empire de cette raison lumineuse qu'il
 en avoit dicté les dispositions. Il n'en avoit pas eu
 de même à l'égard de la première. Ne pouvant, par
 moyen de sa séparation, se défendre en corps, il
 avoit employé dans sa cause une foule d'écrivains fa-
 natiques & fougueux. Ses ennemis avoient profité
 de l'occasion d'y répondre & de répandre leur fiel sur les
 21 Mai prêtres. La fermentation croissoit, &, pour l'arrêter
 1751. il y eut un arrêt du conseil quelques mois après
 supprimant trente-neuf écrits imprimés furtivement
 & sans permission dans cette dispute. On avoit éprouvé

temps de la Régence, à l'occasion de la Bulle, & 1751.
 le Cardinal, au sujet des Convulsionnaires, que

défense de lire ces pamphlets n'étoit qu'un moyen
 les répandre en excitant la curiosité; que s'occuper
 pareilles querelles, c'étoit les augmenter, & que
 persécution étoit sur-tout le meilleur aliment du
 atisme. On eut bientôt lieu de s'en appercevoir.

Le Clergé connoît parfaitement cette ressource,
 cessaire à toute puissance fondée sur l'opinion, &
 i, affoiblie dans le calme des passions, se dissipe
 ou tard sous l'influence du bon sens, si un nou-
 au choc ne les rallume & ne ramene les nuages
 nt étoit offusqué l'esprit des peuples. L'instant étoit
 tique. Son irréconciliable ennemie, cette philoso-
 ie qui, jusques-là concentrée entre un petit nom-
 e de disciples isolés, froids, flegmatiques, comme
 e, timides, n'osant combattre l'erreur que de loin,
 ns l'ombre & le silence, avoit enfin franchi les bar-
 ees, s'approchoit même du trône. La lumière pé-
 troit, ses progrès ne pouvoient que devenir plus
 pides incessamment; elle alloit briller de toutes parts.
 en étoit fait, si le prestige s'évanouissoit une fois
 tièrement. Il préféra de hasarder le tout pour le
 ut, & s'il ne triomphoit, d'accélérer sa chute,
 utôt que d'attendre une subversion plus lente, mais
 évitable. Les occasions ne manquoient pas de ren-
 ger le combat. L'Archevêque de Paris fut regardé
 mme un des chefs du clergé le plus propre à le
 gnaler.

A M. de Vintimille avoit succédé sur ce siege M. de
 ellefonds, grand Moliniste, fanatique, ardent, mais
 nt une mort précipitée avoit arrêté les projets de
 angeance contre les Jansénistes. On trouva sous les
 ellés une foule de Lettres de cachet déjà remplies
 s noms des pros crits. Leur malheur ne fut que suf-
 ndu. M. de Beaumont, qui le remplaça, étoit dans
 s mêmes principes, en outre fort ignorant, fort
 tété, fort susceptible de prévention, ami de la flat-
 rie & des délateurs; du reste, personnage de mœurs
 res & austères, intrépide dans sa foi & disposé à

- en devenir le confesseur & le martyr**, s'il le falloit
- 1751.** La premiere occasion qu'il eut de se signaler, fut une affaire d'amour-propre. Les administrateurs de l'hôpital-général de Paris, dont il étoit le président par sa place, n'ayant pas voulu acquiescer au choix d'une supérieure qu'il desiroit, il n'en conclut pas moins contre la pluralité des voix & nomma la Dame Moyzan, si célèbre depuis. Cette fille douée de la tête & de toutes les qualités propres à l'administration d'une maison, intrigante, adroite, hypocrite étoit encore jeune & bien de figure. Elle avoit la carnation tendre, les yeux séduisans, le teint frais & reposé d'une dévote. Il n'en falloit pas tant pour fournir matière à la calomnie. Le seul motif du Prélat avoit été son zele ardent pour l'extirpation du Jansénisme & pour la propagation du Molinisme, ennélevant aux dignités que des gens de son parti & dont il se crut sûr. Les administrateurs blessés de cette intervention de l'ordre, se retirèrent de l'assemblée &
- 12 Juil** se pourvurent au Parlement. L'Archevêque se couvrit
- 1749.** au contraire, de l'autorité, c'est-à-dire eut recours
- 23 Mar** aux lettres de cachet, & ce ne fut qu'au bout de près
- 1751.** de deux ans qu'il intervint une déclaration du Roi, contenant un nouveau règlement pour l'administration de l'hôpital-général. Difficultés des Magistrats, examen, descente sur les lieux, modifications; l'affaire traîna encore plusieurs mois. Le Roi veut que la déclaration soit exécutée purement & simplement suivant sa forme & teneur; ce qui donne lieu à diverses représentations, remontrances, ordres du Roi & lettres de jussion. Enfin fatigué de tant de délais, le Monarque se fait remettre par le Premier Président les minutes du Parlement, les supprime, évoque à lui toutes les affaires de l'hôpital, & termine par en attribuer & en renvoyer la connoissance au grand conseil; ce qui donne lieu à une premiere cessation de service de la cour. Elle ne dura que peu de jours, mais fut bientôt suivie de plusieurs autres plus caractérisées.
- 24 NOV** Il est de la destinée de la France d'être sans cesse agitée; soit vice de son administration, soit l'effet de

légereté & de l'inquiétude de la nation, dès que
troubles du dehors sont apaisés, il en naît tou- 1751.
urs d'intestins. La querelle au sujet de l'hôpital gé- 12 Juil
ral n'étoit que le prélude d'une plus grave. Dès 1749.
49, on avoit fait dénonciation au Parlement de plu-
urs refus de sacremens faits à des malades au lit de
mort, faute par eux de rapporter des billets de
nfession, pour connoître s'ils avoient été entendus
r un prêtre approuvé, ou d'accepter la bulle *Uni-*
nius; notamment celui du Curé de Saint-Etienne
Mont à M. Coffin, Conseiller au Châtelet; en
50, autre dénonciation de six refus semblables 20 Mar
ns la capitale & différentes villes du ressort Le Roi 1750.
oit jusques-là suspendu l'effet de ces dénonciations.
Enfin le Curé de Saint-Etienne du Mont, nommé
ere Bouettin, parce qu'il étoit religieux de Sainte- 29 Dé.
éneviève, ayant récidivé à l'égard du Sr. Coffin, fut 1750.
andé à la Cour, mais refusa de répondre, sous
rétexte qu'il n'étoit comptable qu'à Dieu & à ses su-
rieurs dans l'ordre hiérarchique de sa conduite dans
exercice de son ministère. Il fut décrété de prise de
rps & les gens du Roi furent députés vers l'Arche-
que de Paris pour l'engager à faire administrer le
alade. Le Prélat dit qu'il avoit trouvé l'usage des
llets de confession établi dans son diocèse & qu'il
pouvoit s'en départir. Il avoit été introduit origi-
irement contre les prétendus Réformés, & employé
suite contre les Appellans.
C'est ici que commença proprement de s'engager
grande guerre entre le Clergé & la Magistrature.
e Roi se conformant à la politique du Régent, en
vorisant & réprimant tour-à-tour les entreprises de
aque parti, crut long-temps tenir l'équilibre entre
ux; mais la balance échappant enfin à ses mains trem-
antes, il se vit entraîné hors de ses mesures, &
i-même échappé au choc des combattans se trouva
rcé de faire céder son autorité aux circonstances,
e détruire malgré lui & les Jésuites & les Parlemens,
de laisser l'Etat & la Religion également ébranlés
bouleversés, jusques dans leurs fondemens.

- Le Parlement avoit rendu arrêt contre le frere Bou
 1751. tin, condamné à une aumône de trois livres, à
 défense de récidiver, & avoit en même temps dé
 au Roi; mais S. M. avoit retenu la connoissance
 cette affaire. Il avoit persisté, arrêté & fait des rem
 trances énergiques, où il avoit peint l'insulte fa
 par le curé à la majesté des loix en refusant de se
 mettre à leurs ministres, où il frappoit sur l'abus
 billets de confession, sur les inconvéniens, les dé
 dres & les vexations qui en résultoient. Elles étoi
 restées sans succès, ce qui n'avoit rendu les Mag
 trats que plus disposés à se faire justice eux-mêm
 1752. L'occasion ne tarda pas, & d'autant plus belle, qu
 vengeant leur querelle ils vengeoient la mémoire d
 Prince du sang outragé récemment. Le Duc d'Orlé
 4. Fév. surnommé *Le dévot*, venoit de mourir à Sainte-G
 nevieve; il avoit voulu remplir avant le devoir d
 bon chrétien & appelé son curé qui étoit celui
 Saint - Etienne - du - Mont. Frere Bouettin, forti
 Sainte-Génévieve, connoissoit cette maison comme
 repaire du Jansénisme, il en soupçonna le mala
 entiché, & sans égard pour l'Altesse Sérénissime,
 pour sa qualité de premier Prince du Sang, avec u
 fermeté vraiment Apostolique il le somma de lui
 pondre, ainsi qu'un simple fidele. Le Duc d'Orlé
 ne jugeant pas à propos de le satisfaire, le renvo
 & se fit administrer par son aumônier. Le Parleme
 n'auroit pas mieux demandé que de sévir en cette c
 constance, mais l'auguste pénitent ne voulut pas
 prêter à ses vues. Le pasteur, tout glorieux de la sce
 qu'il venoit de jouer, applaudi à outrance dans
 parti, enhardi par l'impunité, n'en donna que p
 d'effort à son zele effréné (1); il ne tarda pas à faire

(1) Nous avons sous les yeux un manuscrit très-ample, tr
 authentique, & tiré en très-grande partie des registres du Par
 ment sur cette matiere, mais trop étendu pour être inséré
 la collection des pieces: nous pourrions le donner séparéme
 sous le titre de *Journal du schisme entre le Clergé & la Magistrat*
à l'occasion des billets de confession.

veau refus envers un Sr. le Maire, ancien cha-
 in de feue Madame l'Abbesse de Chelles ; car il 1752.
 bloit que tout ce qui appartenoit à la maison d'Or-
 s dût être suspecté de Janfénisme. Cette fois-ci
 ire devint plus sérieuse : frere Bouettin fut décrété 28 Mar
 rife de corps & obligé de se cacher & de s'enfuir.
 osa reparoître, même après que l'arrêt du Parle-
 eut été cassé par un du Conseil, & S. M. dé- 17 Avr
 dans sa réponse aux remontrances de son Par-
 ent à cette occasion, qu'elle avoit pris des mesu-
 pour retirer le curé de St. Etienne du Mont d'une
 isse, dans laquelle il s'étoit conduit d'une maniere
 capable d'échauffer les esprits, que de les rame-
 à la paix & à la concorde Elle ajouta que son in-
 tion n'étoit pas d'ôter à son Parlement toute
 noissance de la matiere dont il s'agissoit, mais de
 ndre les voies les plus convenables pour arrêter
 troubles, & sur-tout d'imposer silence sur des
 utes qu'on voudroit renouveler.
 e Parlement se prévalut de cette réponse pour
 ner du terrain & rendre le fameux arrêt du 18
 il en forme de règlement, portant défenses de
 e aucuns actes tendant au schisme & aucuns refus
 sacremens sous prétexte du défaut de repré-
 ation d'un billet de confession, ou de déclaration
 nom du confesseur, ou d'acceptation de la bulle
Unigenitus.
 et arrêt (i) répandu avec la plus grande profu-
 , enchantait tout le parti. On le regarda comme le

(i) Comme il est court, en voici les paroles sacramentales.
 La Cour, toutes les Chambres assemblées, en délibérant à
 ccasion de la Réponse faite par le Roi le jour d'hier aux
 montrances de son Parlement; ouïs les Gens du Roi en
 rs conclusions, fait défenses à tous Ecclésiastiques de faire
 uns actes tendans au schisme, notamment de faire aucun
 us public des sacremens, sous prétexte du défaut de repré-
 ation d'un billet de confession, ou de déclaration du nom
 confesseur, ou d'acceptation de la bulle *Unigenitus*; leur
 oint de se conformer dans l'administration extérieure des
 remens, aux canons & réglemens autorisés dans le royaume.

1752. rempart tutélaire des citoyens contre l'inquisition
clergé; on y joignit une estampe allégorique, où
Magistrature, sous l'emblème de la Justice, avoit pour
devise : *custos unitatis, schismatis ultrix*. Elle étoit
armée, fouloit à ses pieds un flambeau près d'un autel
chargé du calice & de la couronne. La France pro-
ternée réclamoit contre le schisme : *pro fide, rege*
patriâ.

Il n'y eut pas de Janséniste qui n'achetât cette ca-
ricature religieuse & ne la fît attacher au chevet de
son lit, parmi ces images sacrées devant lesquelles
tout bon Catholique offre les premices & le travail
de sa journée. Les constitutionnaires, plus furieux
que jamais, mirent de nouveau leurs chefs en mou-
vement; mais il n'y avoit aucun prétexte de casser l'
arrêt, rendu dans l'esprit même des volontés man-
festées de S. M. Tout ce qu'ils purent obtenir,
29 Avr. fut un Arrêt du Conseil, aussi en forme de régle-
ment sur la même matière. Espèce de contre-poids de celui
du Parlement, en ce que S. M. vouloit avant que les
cours connussent des différends qu'elle occasionneroit
s'en faire rendre compte. Elle ordonnoit de plus
conformément aux loix antérieures, la soumission
au respect à la bulle *Unigenitus*, comme à une loi
l'Église & de l'état, & à un jugement de l'Église uni-
verselle en fait de doctrine. C'étoit d'avance déci-
der la question : c'étoit véritablement ouvrir la porte
au schisme. Aussi les fanatiques s'en prévalurent;

„ Leur fait pareillement défenses de se servir dans leurs sermons
„ à l'occasion de la bulle *Unigenitus*, des termes de novateurs
„ hérétiques, schismatiques, jansénistes, semi-pélagiens, ou
„ tres noms de parti, à peine contre les contrevenans d'être
„ poursuivis comme perturbateurs du repos public & punis sui-
„ vant la rigueur des ordonnances. Ordonne que le présent arrêt
„ imprimé, lu, publié & affiché par-tout où besoin sera;
„ copies collationnées d'icelui seront envoyées aux bailliages
„ sénéchaussées du ressort, pour y être pareillement lues,
„ publiées & enregistrées : enjoint au Substitut du Procureur du
„ d'y tenir la main, & d'en certifier la Cour dans le mois, &c.

us des sacremens se multiplierent, il s'étendirent
ques dans les provinces & dans les campagnes : 1752.

Archevêques de Sens & de Tours, les Evêques
Amiens, d'Orléans, de Langres & de Troyes se
nalerent, dans le ressort du Parlement de Paris.
entôt les autres Parlemens furent obligés d'imiter
n exemple & sa sévérité. Les écrits pulluloient de
utes parts; les prédicateurs tonnerent en chaire
ntre les Magistrats qui osoient porter la main à l'en-
nsoir, & dans l'aveuglement de leur sainte fureur
livrerent aux déclamations les plus violentes & les
as séditeuses. Il n'y avoit pas moyen de fermer les
eux sur ces excès. Les juges séculiers poursuivoient
ec vivacité les ecclésiastiques en contravention à la
; ceux-ci recouroient à l'autorité & crioient plus
rt que jamais contre ces poursuites, qu'ils quali-
oient d'entreprises sur les choses spirituelles & l'ad-
ministration des sacremens. L'Archevêque de Paris
ant vainement tenté de raffermir la foi des fideles
son diocese, & le zele de ses sup pôts dans ces temps
trouble & de persécution, par un mandement
gueux qu'il avoit reçu défenses de publier, avoit
is une autre voie qui ne lui avoit pas mieux réussi :
avoit imaginé de se faire présenter une requête
gnée du grand nombre des curés de Paris, tendant
être autorisés dans l'usage des billets de confession;
ais il avoit été arrêté encore par le Parlement, qui
oit décrété le curé de Saint Jean en Grève, colpor-
ur de cet écrit. De son côté le gouvernement n'a-
oit pas voulu que le Parlement donnât suite à cet
aire. L'irrésolution du Roi augmentoit; ennemi des
rtis extrêmes il avoit besoin d'un soutien & n'avoit
en trouver un, même dans M. d'Aguesseau. Le
voir étonnant de ce grand homme lui faisoit envi-
ger les choses sous tant de faces, qu'il voyoit les
convéniens de chaque côté, & n'osoit se détermi-
r. C'est ce qui a donné lieu depuis en le comparant
son fils, aujourd'hui Doyen du Conseil plus par
ge que par le mérite, de dire que l'un savoit tout
s rien décider, & l'autre décide de tout sans rien

— savoir. D'ailleurs, la vieille & les malheurs avoient
 1752. énérvé en lui la vigueur de l'ame; il s'étoit retiré après
 trente-trois ans de service dans ce premier emploi
 de la magistrature & venoit de mourir âgé de plus
 9 Févr de quatre-vingt ans. Cette perte n'étoit point réparée
 1751. par M. de Lamoignon, homme si foible qu'on avoit
 prétendu qu'il avoit donné sa démission avant d'être
 nommé, & qu'on ne l'avoit fait Chancelier qu'à cette
 condition. On le soupçonnoit en outre d'être attaché
 aux Jésuites; ce qui relevoit l'espérance & l'audace du
 Clergé. Quoi qu'il en soit, il suggéra à S. M. le plus
 mauvais parti, celui de temporiser & de chercher des
 moyens de conciliation. En conséquence le Roi, pour
 examiner les questions mues au sujet de la division
 élevée entre le Clergé & les Parlemens, établit une
 commission mi-partie composée des Cardinaux de
 Rochefoucauld & de Soubise, de l'Archevêque de Rouen
 & de l'Evêque de Laon, & dans la Magistrature, de
 Mrs. Trudaine, de la Grandville & d'Auriac, Con-
 seillers d'Etat, & de M. Joly de Fleuri, ancien Pro-
 cureur-général du Parlement, si célèbre par l'étendue
 de ses connoissances & de ses lumieres.

Il étoit aisé de prévoir par tout ce qui s'étoit passé
 précédemment, que ces arbitres, désagréables aux
 deux partis, ne serviroient qu'à augmenter le désor-
 dre & la fermentation. En effet, tout étoit contradic-
 toire dans la conduite de la cour. Si les objets en con-
 testation intéressoient la doctrine, des Conseillers
 d'Etat n'étoient pas plus compétens que ceux du Parle-
 ment pour prononcer. Le Roi lui-même, quelque
 respectable & supérieure que soit son autorité, n'étant
 qu'une autorité séculière, n'y avoit que le droit de
 soutien & de protection, & le Clergé se plaignoit
 avec raison que la commission ne fût pas composée de
 tous membres tirés de son sein.

Il disoit insolamment dans ses représentations
 11 Juin 1752 (), souscrites de cinq Archevêques

(1) Ces représentations n'ayant jamais été imprimées, nous
 donnerons dans les piéces pour servir à l'histoire, N°. V.

seize Evêques & des deux Agens généraux de l'or-
de l'église : » la charge des Evêques est d'autant 1752.
plus grande, qu'ils doivent rendre compte des Rois
même au jugement de Dieu ; car vous savez qu'en-
core que votre dignité vous élève au dessus du
genre humain, vous baillez la tête devant les Pré-
lats, vous recevez d'eux les sacremens & vous leur
êtes soumis dans l'ordre de la religion; vous suivez
leurs jugemens & ils ne se rendent pas à votre
volonté. Que si les Evêques obéissent à vos loix,
quant à l'ordre de la police & des choses tempo-
relles, sachant que vous avez reçu d'en-haut la puis-
sance, avec quelle affection devez-vous être sou-
mis à eux, qui sont établis pour distribuer les sa-
cramens ! »

Quant aux Magistrats, ils ne cessoient de répéter à
M., que les loix & les formes dont les tribunaux
et les dépositaires & les gardiens, par devoir & par
ment, sont le seul gage de la conservation d'une
monarchie, & toute la sûreté de la fortune, de
vie & de la liberté des sujets ; que dans les circon-
stances présentes, il étoit plus important qu'en tout
autre temps de faire connoître à ceux qui vouloi-
ent se soustraire de la sainteté de leur ministère pour se soustraire
à toute règle, qu'ils sont soumis aux ordonnances du
Roi & aux châtimens qu'elles infligent contre les
transgresseurs ; qu'enfin ce n'étoit qu'en appesantissant
sur ceux-ci le bras de sa justice qu'on pouvoit arrêter
le schisme, pour lequel l'Archevêque de Paris &
une foule de Prélats osoient se déclarer ouvertement,
événement le plus fatal à la Religion, à l'Etat &
à la Souveraineté. Ainsi les uns continuoient de refu-
ser les sacremens pour obéir à leur conscience, & les
autres de sévir contre les réfractaires pour remplir
leur serment. Un nouveau refus fait à Paris par le
Roi & les vicaires de Saint-Médard à une sœur de
la communauté de Sainte-Agathe, donna lieu à de
nouvelles procédures du Parlement, qui cette fois 15 Déc
fut mis en cause M. de Beaumont, ordonna la saisie
de son temporel, & que les Pairs seroient convoqués

1753. pour lui faire son procès. Cette démarche hardie intimidait le Ministère ; il y eut sur le champ défense du Roi aux Pairs de se rendre à l'invitation, ce qui empêchant le Parlement de s'occuper du fond, lui donna lieu d'agiter une nouvelle question : savoir, si ces défenses n'attaquoient pas les droits de la Pairie, & n'en intéressoient pas l'essence. S. M. ne manqua pas de décider que non. Pendant cet intervalle, elle avoit évoqué l'affaire du refus à son Conseil. La sœur Perpétue, c'est ainsi que se nommoit la malade, dont le zèle opiniâtre l'avoit fait se dévouer à la cause publique, avoit été enlevée par ordre du Comte d'Argenson, & il avoit été résolu de détruire la maison de Sainte-Agathe, second Port-Royal, nouveau repaire de l'hérésie & sujet perpétuel de scandale.

Cependant M. l'Archevêque de Paris ne recevoit que plus de lustre de la persécution du Parlement. Dès que les Prélats en furent instruits, ils s'assemblerent au nombre de vingt-deux Evêques, Archevêques & Cardinaux chez M. de la Rochefoucault, & lui firent une députation pour l'assurer de la part qu'ils prenoient à l'événement & lui offrir leur bourse. Ils se rendirent ensuite à Versailles, mais le Président seul fut admis à l'audience du Roi, & leur rapporta qu'il avoit été très-bien accueilli de S. M. & qu'elle lui avoit promis la plus haute protection pour le clergé.

Elle se manifesta constamment dans toute la suite de cette affaire, & dans plusieurs autres sur le même objet. Les Parlemens de Toulouse, d'Aix & de Rouen imitant celui de Paris, éprouverent les mêmes obstacles. Dès que les magistrats décrétoient, évocation sur le champ au conseil. Il étoit même intervenu des lettres-patentes du 22 Février, leur enjoignant, sous peine de désobéissance, de surseoir à toutes poursuites & procédures concernant la matière du refus des sacrements, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné. Elles n'avoient point été enrégistrées : ces dégoûts & ces humiliations, l'autorité toujours armée contre eux, donnerent du ressort au Parlement de Paris ; en reçut une telle énergie qu'il adressa à S. M. ce

meuses remontrances du 9 Avril, qu'elle ne voulut
 mais recevoir & qui finissoient ainsi :

1753.

» Si les personnes qui abusent de la confiance de
 V. M. prétendent nous réduire à la cruelle alter-
 native ou de manquer à notre devoir, ou d'en-
 courir votre disgrâce, nous leur déclarons que notre
 zèle est sans bornes, & que nous nous sentons
 le courage de devenir victimes de notre fidélité. »
 C'étoit inculper directement les Ministres, & sur-
 tout le Chancelier & le Comte d'Argenson. Ce dernier
 étoit l'ennemi juré de la magistrature; hardi, entre-
 prenant, ne redoutant rien, il détermina S. M. à
 marquer toute son indignation. Il ne douta pas que
 le Parlement ne ployât & ne rentrât dans le devoir.
 Mais en arriva tout autrement. Le Parlement arrêta »
 attendu que dans l'impossibilité où il étoit de faire
 parvenir la vérité au pied du trône par les obstacles
 qu'opposoient les gens mal intentionnés, il n'avoit
 plus de ressource que dans sa vigilance & son acti-
 vité continuelles; que pour vaquer à cette fonction
 importante & indispensable les Chambres deme-
 ureroient assemblées (tout autre service cessant),
 jusqu'à ce qu'il eût plu audit Seigneur Roi de recevoir
 ses Remontrances. »

5 Mai.

Malgré les ordres réitérés d'enregistrer les lettres-
 patentes, objet principal de la résistance de cette cour;
 malgré les lettres de jussion, avant-courrières funestes
 de la colere de S. M., de la disgrâce & des punitions,
 le Parlement répondit qu'il ne pouvoit obtempérer sans manquer
 son devoir & à ses sermens.

7 Mai

L'exil suivit de près cet arrêté; toutes les En-
 quêtes & Requêtes, centre de la fermentation, parce
 qu'elles sont remplies de jeunes gens ardens, avides
 de renommée & d'illustration, furent dispersées en
 différentes villes du ressort. On fit un exemple plus
 terrible sur quatre membres regardés comme les boute-
 ux. L'Abbé Chauvelin fut envoyé au Mont Saint-
 Michel; M. Beze-de-Lys à Pierre-Encise; M. le
 Président de Bezigny au château de Ham, & le Pré-
 sident du Mazi, aux îles Sainte Marguerite. Ce dernier

1753. n'étoit pas, à beaucoup près, d'une grande prépondérance dans sa compagnie ; mais c'étoit un bavard fort indiscret, fort étourdi, qui avoit osé tenir, aux chambres assemblées, des propos injurieux à la Marquise de Pompadour. Elle profita de l'occasion pour venger sa propre querelle.

On avoit ménagé la Grand'Chambre, composée de personnages graves, mûrs, pusillanimes, & plus susceptibles, en général, de crainte ou de corruption ; mais elle ne fut pas plutôt rassemblée, qu'au lieu de reprendre le cours de la justice ordinaire, elle continua de s'occuper des mêmes objets, d'informer, de décréter ; elle fut transférée à Pontoise, où persistant dans les arrêtés du corps entier & toujours animée de son esprit, elle ne fit autre chose que de recevoir des dénonciations de refus de sacremens, d'ordonner des informations, de rendre des décrets, dont le clergé triomphant se moquoit.

Le public commençoit aussi à se lasser de cette guerre. Aux gens de parti près, intéressés pour ou contre, le Parisien avoit repris sa gaieté ; chaque jour il paroissoit quelque pasquinade, quelque brochure piquante. Entre toutes ces facéties, il faut distinguer la chanson suivante, dont la plaisanterie légère affoiblit & efface en quelque façon l'impiété. Elle fixe au juste la façon de penser des gens sages sur ces matieres & le génie du temps. Sa briéveté permet de l'insérer ici.

Sur l'Air : *Laissez paître vos bêtes , &c.*

Pauvre sot que vous êtes,
Croyez-moi, Monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes,
Autant qu'elles voudront.

Ces bonnes gens ,
Sont peu friands ,
Avec de petits croquets blancs
Vous les renverrez tous contens.

Pauvre sot , &c.

De tels repas ,

Ne coûtent pas ,
C'est pourtant ce qui rend si gras
Moinillons , prêtres & prélats.

1753.

Pauvre sot , &c.

On est touché ,
Du bon marché ;
Mais on en seroit rebuté ,
Si vous y mettiez la cherté.

Pauvre sot que vous êtes ,
Croyez-moi , Monsieur de Beaumont ,
Laissez paître vos bêtes ,
Autant qu'elles voudront.

Le Conseil ne rioit point ; il étoit embarrassé : il prit le parti au temps des vacances du Parlement , de laisser la grand'chambre rentrer d'elle-même dans l'inaction , & pour y suppléer , d'établir à Paris une Chambre des vacations , composée de Conseillers d'état & de Maîtres des requêtes. Elle tint ses séances aux Grands Augustins & passa tout le temps de son existence à lutter contre les juridictions inférieures & sur-tout contre le Châtelet , qui ne vouloient pas la reconnoître. Elle condamna pour la forme quelques criminels protestant contre ses arrêts. Enfin la Grand' Chambre persistant dans son indocilité aux vues de la cour , fut exilée à Soissons & remplacée par un autre tribunal éphémère , appelé Chambre Royale. Cette nouvelle modification du Conseil (car c'étoit toujours , sous cette dénomination , un assemblage de ses membres) ne fut pas plus heureuse ; elle ne servit qu'à jeter plus de ridicule sur l'ouvrage & plus d'odieux sur ses coopérateurs.

18 Sep

Il fallut en revenir aux négociations pour le rétablissement du Parlement. Le Comte d'Argenson étant personnellement désagréable , & d'ailleurs toujours opposé à cette compagnie , S. M. se confia à M. de Machault , mais voulut paroître seule. La dispersion des différentes colonies , c'est ainsi qu'on nommoit les chambres divisées & répandues en autant de provinces , fit traîner les pours-parlers en longueur. Tout s'arren-

1753. ~~1753.~~ gea cependant; le Parlement revint aux acclamations de la capitale, & le 5 Septembre il enrégistra la fameuse Déclaration qui, en anéantissant toutes les procédures commencées, imposoit un silence absolu sur les disputes de religion, & chargeoit le Parlement d'y tenir la main.

Par-là, les choses changeoient de face: aussi le clergé fit-il l'impossible pour empêcher ce raccommodement; mais le besoin de la justice & la tranquillité des sujets du Roi l'exigeoient. S. M. manda les chefs de cet ordre, les Cardinaux de la Rochefoucault & de Soubise & les Archevêques de Paris & de Narbonne, à Choisy & leur dit: « je vous défends toute réponse à ce que je vais vous dire. Je veux la paix & la tranquillité dans mon royaume; je vous ai imposé silence à ceux qui y contreviendront, seront punis suivant les loix & les ordonnances. »

Ici se termine la première époque des dissensions du Sacerdoce avec la Magistrature. Malheureusement ce ne fut qu'une trêve momentanée; les troubles recommencerent bientôt plus violemment, comme il arrive toujours sous un gouvernement foible, qui met trop d'importance aux petites choses, ou qui n'ose couper la racine du mal, en laissant aux loix toute leur activité.

Les Jansénistes & les Molinistes étoient d'autant plus imprudens de renouveler en ce moment leur querelle, qu'ils étoient, au contraire, menacés d'une ruine prochaine, s'ils ne réunissoient leurs efforts contre l'ennemi commun.

Le projet de l'Encyclopédie, ce Dictionnaire, vaste répertoire de toutes les connoissances humaines, ce monument élevé aux sciences & aux arts, imaginé par deux étrangers, Mills & Sellius, & rédigé par Mrs. Diderot & d'Alembert, alloit se réaliser. Il en paroissoit déjà deux volumes qui causoient le plus grand scandale: mais c'étoit le moindre mal. Il étoit aisé de prévoir que la composition de cet ouvrage exigeant nécessairement une multitude de coopérateurs, étoit un point de ralliement pour les philoso-

hes, qui commençoient à faire secte & à se réunir
 infini en corps. M. de Voltaire, quoique éloigné de 1753.
 France en ce moment, en devoit être le chef à juste
 titre. C'étoit lui qui avoit porté les premiers coups,
 non les plus vigoureux, au moins les plus brillans;
 & outre les services qu'il pouvoit rendre, sa grande
 réputation, son âge, l'universalité de ses talens, son
 accès auprès des Souverains, la prépondérance qu'il
 avoit acquise, tout lui fit déférer ce titre. Les deux
 éditeurs, malgré leur amour-propre, ne se reconnurent
 que pour ses lieutenans. Dissiper les préjugés,
 anéantir l'erreur, éclairer le genre humain, faire
 régner la vérité, telle étoit la louable & courageuse
 entreprise de ses enthousiastes. Ils s'attendoient à des
 contradictions & des obstacles. Les Jésuites furent
 les premiers à les combattre. Un motif d'intérêt &
 plus encore d'amour-propre les excita. Le nouveau
 Dictionnaire devoit faire tomber nécessairement celui
 de Trévoux. Ils ne purent supporter cette mortifica-
 tion & cabalèrent contre le rival qu'on lui opposoit.
 Leurs adversaires, dans les volumes publiés, leur
 fournissoient vingt articles susceptibles de critique &
 des anathèmes des deux puissances. L'Encyclopédie fut 7 Févr.
 supprimée par Arrêt du conseil, comme contraire à la 1752.
 religion & à l'état; on ordonna même une descente
 de police chez M. Diderot; on enleva ses manuscrits.
 Au fond, les philosophes ne furent pas fâchés de cette
 persécution passagère; ils savoient qu'elle est dans tous
 les genres le moyen le plus propre d'entretenir le
 fanatisme, & de grossir la foule des sectateurs. Le
 point essentiel & le plus difficile étoit rempli; ils
 avoient un centre d'unité, une hiérarchie convenue
 entre eux, des signes de reconnoissance, un système
 établi & suivi, enfin une cohérence désormais indé-
 structible. Ils se disposerent, chacun respectivement
 dans la partie de la société où il étoit placé, à propager
 sans relâche & sous toutes les formes leur doctrine,
 perverse, abominable au gré de leurs ennemis,
 & suivant eux salutaire & bienfaisante. Ils osèrent se
 livrer jusques dans les classes de théologie, & la

combattant pour ses propres disciples, en saper les
1753. fondemens.

Un jeune abbé de condition, guidé par un des plus subtils métaphysiciens de l'école, dans l'espoir de s'illustrer rapidement, ne craignit point de servir d'organe à la philosophie moderne : de manifester & d'étendre le système du Déisme & du Matérialisme par une these publique, soutenue dans la capitale du royaume, à la face de la premiere & de la plus célèbre Université du monde. Cette these, écrite en beau latin, remplie d'expressions poétiques, de métaphores brillantes, tournée avec beaucoup d'adresse & d'ambiguïté, où l'erreur s'étoit cachée sous le masque de la vérité, échappa à la censure de trois docteurs, & fut soutenue en Sorbonne avec un concours nombreux & une pompe extraordinaire. L'abbé de Prades, le soutenant, y assimiloit les miracles de Jesus-Christ à ceux d'Esculape, assignoit le feu comme l'essence de l'ame, confondoit toutes les notions du bien & du mal moral, & regardoit l'inégalité des conditions & les droits qui en découlent, comme peu conformes à la saine raison. Telles sont du moins les propositions principales, sur lesquelles fut ensuite assise la censure. Les philosophes s'étant trop tôt vantés de leur triomphe, on revint contre l'ouvrage deux mois après, ainsi que contre les censeurs, qui avouèrent leur tort & s'excusèrent sur ce que la petitesse des caracteres dans lesquels la these artificieusement prolixie étoit imprimée, en fatiguant leurs yeux avoit distrait leur attention (1). Il fut dénoncé au Parlement : la Faculté de théologie, par un décret condamnant la these; l'Archevêque de Paris & l'Evêque de Montauban, dont l'abbé de Prades étoit diocésain, la proscrivirent par un mandement. Enfin il fut décrété

(1) La censure porte : *Conscivit hoc grande nefas per thesim d. 28 Novembris anni proximè elapsi in Sorbona propugnatam : thesim artificiosâ prolixitate, litterarum fusilium tenuitate digestam, quâ gentium attentionem fatigando distraheret, &c.*

de prise-de-corps, sur le réquisitoire du Procureur-général, & obligé de prendre la fuite avec l'Abbé Yvon, son maître. Ils se refugierent chez le Roi de Prusse. Le premier eut la foiblesse de se rétracter depuis; il se rendit coupable d'ingratitude envers le Souverain son bienfaiteur, & une fin sinistre termina sa carrière commencée glorieusement. Le second, rentré en France long-temps après, est aujourd'hui un des stipendiaires de M. de Beaumont, un des suppôts les plus zélés du clergé.

Malgré ces censures, ces mandemens, ces décrets, la religion reçut une atteinte violente de l'audace du pamphletier. Quant aux philosophes, bien loin de regarder son défaut de succès & son évasion comme un échec, ils en plaisanterent, & leur coriphée fit un pamphlet intitulé : *le tombeau de la Sorbonne*, où il versa sur la Faculté & sur le Parlement un ridicule indélébile. Tels étoient les maux dont gémissoit l'église.

Avant de reprendre la suite du Schisme, nous allons revenir sur les autres événemens importants du regne durant cette période de temps. Voyons d'abord en quel état étoit le Ministère, & quels changemens il avoit éprouvé. Il se remplissoit insensiblement des créatures de la Marquise de Pompadour, & ceux qui ne l'étoient pas, avertis par la disgrâce du Comte de Maurepas, se tenoient dans une grande circonspection à son égard. Tel étoit le Comte d'Arenson, qui suspect avec raison à la favorite, accusé d'avoir voulu lui substituer auprès du Roi la Marquise d'Estrade (1), sa maîtresse, étoit obligé de cacher son jeu. Heureusement ses grands talens le rendoient nécessaire, & sa facilité agréable au Roi. D'ailleurs, M. respectoit en lui le dernier choix du Cardinal de Fleuri : qui le regardant comme une des meilleures têtes du royaume, l'avoit appelé au conseil avant de

(1) Voyez la chanson, ci-dessus, attribuée au Comte de Maurepas.

le faire nommer Secrétaire d'état (1). Voluptueux même débauché, ses plaisirs ne prenoient jamais son travail : il ne se coucha pas un jour de sa vie sans s'être mis au courant. Respecté des troupes cherchoit à s'en faire aimer. Il avoit la plus extrême vénération pour ce superbe monument de Louis XIV asyle des militaires vieux, mutilés ou infirmes. La pauvreté étant quelquefois l'apanage de la plus haute naissance, & même des grades supérieurs dans cet état ; il fit augmenter les Invalides d'un logement pour les officiers-généraux qui voudroient s'y retirer. Il voulut donner plus d'agrément & d'imposant à l'hôtel par des promenades majestueuses, des *champs élysées* anticipés, où l'on verroit errer les ombres en quelque sorte de ces guerriers morts d'avance au service de la patrie en la défendant. Il donnoit souvent ses audiences en ce lieu, & s'imaginait qu'en le rendant plus auguste, la grandeur s'en réfléchiroit sur son ministère.

Il s'illustroit par d'autres établissemens. Une bizarre vanité singulière, mais tenant à la constitution nationale & aux mœurs antiques, vouloit qu'un officier de fortune, blanchi dans le service, rentrât tout couvert de gloire & de blessures dans la foule des roturiers, dont il étoit sorti ; tandis que la considération, que la corruption des siècles suivans avoit attiré pour la richesse & les besoins de l'Etat, procuroit au publicain engraissé du sang des peuples, la noblesse à prix d'argent, en se revêtant d'une charge de Secrétaire d'Etat. C'est qu'autrefois la Noblesse seule en France étoit appelée à la profession des armes ; & que si par un attrait irrésistible quelque vilain se livroit à ce métier, il méritoit bientôt d'être aggrégué à cet ordre par des actions de valeur & d'éclat. C'étoit un prix d'émulation qui devoit enfanter des prodiges, & peut-être sous ce point de vue le Comte d'Argenson, en réparant une injustice apparente, a-t-il énervé la vertu guerrière.

(1) Il avoit été fait Ministre le 25 Août 1742, & n'avoit pas quitté le département de la guerre que le 1 Janvier 1743.

on est moins tenté de se porter à des efforts extraordinaires pour obtenir une récompense, qu'on est assuré de gagner avec le temps. Quoi qu'il en soit, on applaudit beaucoup à l'Edit qu'il fit rendre au Roi, comme devant lui mériter la reconnoissance de la postérité & rendre son regne à jamais mémorable. Par cette loi, S. M. fonda & établit une noblesse militaire acquise de droit, non-seulement à ceux qui seront parvenus au grade d'officiers-généraux dans ses troupes, mais aussi à ceux qui la serviront, au moins en qualité de Capitaines & dont le pere & l'ayeul l'auront servie en la même qualité : *patre & avo militibus.*

Peu après il parut un autre Edit, la suite de celui-là, qui, discuté philosophiquement, avoit peut être aussi plus de brillant que de solide. Il fonde une école militaire, pour les logemens, subsistance & éducation gratuite dans l'art de la guerre, de cinq cens gentilshommes françois, sur-tout de ceux dont les peres, épourvus de bien, seront morts au service de S. M., ou la serviront encore dans ses armées. C'étoit une imitation de l'établissement de Saint-Cyr, mais dont le plan plus étendu annonçoit un but plus utile. Cette discussion nous meneroit trop loin ici; nous observerons seulement que tous les successeurs du comte d'Argenson n'ont pas pensé de même, & qu'en général les monumens d'ostentation doivent être proportionnés aux revenus d'un Etat & à la situation actuelle de ses finances. Celui-ci, éblouissant au premier coup-d'œil, ne fit pas moins d'honneur que le précédent au Ministre de la guerre, & lui concilia la noblesse. Il étoit prôné du clergé, dont il favorisoit les intérêts, moins par zèle pour lui que par haine de la robe. Dans les principes de son pere, il étoit ennemi des formes, de la marche lente & méthodique des magistrats; il avoit le despotisme dans le cœur & y portoit le Roi de toutes ses forces: il étoit sur-tout entré de n'avoir pas eu les sceaux à la mort du Chancelier. En vain pour l'en consoler on avoit accordé au Marquis de Paulmy la survivance de sa charge, avec l'exercice & la signature conjointement avec son

1753.

I NOV

1750.

22 Jan.

1751.

1753. oncle ; il les voyoit avec peine confiés à un rival qui redoutoit , & qui minant sans cesse pour le faire choir ne put le renverser que par une chute commune.

Le Comte de Saint-Florentin , déjà le doyen des Secrétaires d'Etat , & le septieme de son nom dans la même charge , avoit échappé à la disgrâce de son cousin le Comte de Maurepas. Il n'avoit point encore le département des lettres de cachet qui l'a rendu depuis si odieux. Il avoit le clergé , & ce corps l'aimoit mieux qu'un autre ; il manioit plus aisément ce peage , d'un génie borné , d'un caractère doux , peu entreprenant , timide & disposé à la superstition , qui suivant des exemples fréquens , se concilioit facilement avec le libertinage des mœurs. Du reste , il étoit exact , assidu , zélé pour le service de son maître , avoit pour la favorite le respect & la soumission convenables. Il commençoit à être gouverné par une Madame Sabbatin , avanturiere dont les charmes l'avoient séduit. Il en étoit subjugué au point qu'il ne voyoit que par ses yeux , qu'il suivoit toutes ses impulsions & n'agissoit que par elle. L'intérêt de cette intrigante , ne pouvant régner en chef , étoit moins de dominer en second , & conséquemment d'inspirer à son amant un asservissement absolu à la Maquise. Madame de Pompadour , en reconnoissant fermoit les yeux au Roi sur le trafic honteux qu'elle faisoit cette femme cupide des grâces , des récompenses & mêmes des rigueurs & des châtimens dont le Comte de Saint-Florentin étoit dispensateur. Sûre d'avoir pour lui une voix de plus au Conseil , elle le fit faire Ministre en 1751 ; c'est-à-dire au bout de vingt-huit ans de service dans sa charge. Il avoit eu l'humiliation de voir passer avant lui M. de Machault , qui n'étoit Contrôleur-général que depuis trois ans.

Ce M. de Machault étoit la premiere créature de Madame de Pompadour. Fait Contrôleur-général en 1745 , il avoit eu les sceaux en 1750 , lors de la démission du Chancelier d'Aguesseau. M. de Lamoignon trop heureux de succéder à celui-ci , avoit eu la lâche

laisser démembrer sa dignité pour jouir de ses vains honneurs & n'être plus qu'un simulacre, objet du mépris & de la haine de la Magistrature, tandis que son émule, plus adroit, en avoit la confiance & en cueilloit les hommages. On a parlé de la hardiesse de son entreprise contre le clergé, qui, pour se débarrasser de ce cruel adversaire, lors de la paix conclue en 1754, dont M. de Machault avoit été négociateur, obtint qu'il quitteroit le Contrôle-général pour passer à la Marine.

Elle étoit régie par M. Rouillé qui devoit aussi son élévation à la Marquise. On avoit d'abord beaucoup critiqué un pareil choix pour ce département. Cependant, comme il n'exigeoit alors qu'un chef économe, vigilant, capable de vivifier l'administration & de lui donner la plus grande activité, que celui-ci avoit eu le bon esprit de se confier à M. de Mezy, Intendant de Rochefort, l'homme le plus propre à le guider & à le soutenir dans le genre d'opérations qu'il avoit à faire ; il gouverna très-bien sa partie & durant le peu d'années qu'il y resta, fit pousser les travaux avec tant de vigueur que la Marine se trouva presque remontée lorsqu'il la quitta.

Il avoit sur-tout songé à former des matelots, par le commerce, par la pêche, par la compagnie des Indes, par des voyages dans les mers du nord, en un mot, par les moyens les meilleurs, les plus prompts & les plus multipliés, de rétablir cette classe d'hommes presque détruite. C'étoit d'autant plus essentiel qu'on savoit que la paix ne seroit pas longue, & qu'il étoit employé sans relâche tous les momens de ce temps pour se mettre en état de faire face à l'orage qui se préparoit.

Marchant sur les errements de son prédécesseur, il sentit la nécessité de répandre les instructions dans les deux corps, dont l'ignorance étoit presque égale ; de Maurepas avoit perfectionné les études des officiers de la marine dans leurs écoles, & établi des écoles pour la plume, dont devoient être tirés les sous-officiers & Intendans, après avoir parcouru les

1754. gardes de leur hiérarchie. Mr Rouillé fit plus; il établit un centre de communication de toutes les lumières en créant son académie de marine. On rit d'abord de voir un semblable établissement, réservé d'ordinaire aux savans les plus distingués, se former parmi des officiers dont la plupart savoient à peine signer leur nom; mais c'étoit un lien de fraternité entre les différentes parties de ce grand tout, même les plus subalternes, jusques-là très-discordantes. C'étoit le chef-lieu d'émulation, où devoient se former un jour des Généraux, des Administrateurs, des Officiers de Port, des Constructeurs, en un mot, tous ceux qui ont quelque fonction à remplir dans les arsenaux de la marine.

La partie de la construction sur-tout étoit fort négligée. Cet art n'étoit encore que l'effet d'une routine assez juste, sans doute, puisque les Anglois ne purent se lasser d'admirer la belle forme de l'*Invincible*, pendant la guerre qui venoit de se terminer, & depuis forcés de le démolir, ont voulu le reconstruire sur les mêmes gabarits (1). Ce superbe vaisseau étoit de Morineau, constructeur de Rochefort, ou plutôt maître charpentier, qui n'avoit jamais fait d'études de son métier. Ceux des autres départemens n'avoient point des principes plus approfondis & plus calculés. C'est M. Rouillé, qui, en incorporant à son Académie plusieurs membres de l'Académie des sciences, excita ces savans à s'occuper de la marine, & à la soumettre à leurs spéculations. Il créa l'un d'eux, qui avoit gagné sa confiance, M. du Hamel du Monceau, inspecteur général de la marine; & c'est à lui que dûrent se dresser désormais ceux qui se destinoient à cet état pour la construction, le génie, l'hydrographie, & pour les travaux & mouvemens du port. Il y eut

(1) Ce sont des modèles que les charpentiers font avec des pièces de bois fort minces, pour représenter la longueur, largeur & le calibre des membres & des parties d'un vaisseau quand ils veulent travailler à sa construction & le mettre au chantier.

rentissage, un concours, des examens, & les dé-
 temens sont pourvus aujourd'hui d'excellens hom- 1754.
 dans tous ces genres.

On ne laissa pas le temps à M. Rouillé de consommer les divers projets qu'il avoit entrepris pour l'amélioration de son département, qu'il aimoit & auquel s'appliquoit avec le plus grand succès. On le fit entrer aux affaires étrangères dans lesquelles il n'avoit jamais été versé, & dans quel temps! Lorsque ce département exigeoit le politique le plus fin & le plus habile. Deux personnages y avoient passé successivement, & s'étoient laissés furieusement dérouter par le génie supérieur du Ministère Anglois. L'un étoit le Marquis de Puyfieux, qui avoit succédé au Comte d'Argenson. Ce personnage, des plus médiocres, ne pouvoit assurément pas aiguïser l'esprit dans son Ambassade auprès du Roi des deux Siciles, où il avoit été envoyé en 1735. En 1746, il avoit très-mal figuré à la Haye, en qualité de Ministre Plénipotentiaire, vis-à-vis de ceux d'Angleterre & de Hollande; & la paix conclue depuis son élévation à la charge de Secrétaire d'affaires étrangères, avoit achevé de montrer sa faiblesse & sa nullité. Ce fut sous lui que M. Grob, Ministre Plénipotentiaire de la Czarine, partit de Paris pour retourner à Pétersbourg, sans prendre congé de la cour, que par une lettre qu'il écrivit à ce Secrétaire d'Etat, qui s'étoit ouvert trop indiscretement sur les dispositions favorables de la France pour la guerre contre la Russie; & de son défaut d'énergie ou d'adresse en cette circonstance importante, résulta une mésintelligence entre les deux cours, qui dura plusieurs années. Petit, méthodique, minutieux, il ne peut se faire mieux que par le couplet suivant, tiré des *Œuvres sur la cour* : (1)

En coudoyant la foule
 Le Marquis de Puyfieux ,

(1) Ces Noëls, faits en 1763 & 1764, ne se trouvent imprimés que dans les *Mémoires secrets de Bachaumont*. Vol. I.

1754.

A grand' peine se coule
 Auprès du Fils de Dieu ;
 Pour regarder l'enfant ayant mis ses lunettes ,
 Enfin, dit-il, je vois le cas :
 Pourtant la nouvelle n'est pas
 Mise dans ma gazette !

Sa mauvaise fanté, qui trop souvent influe sur le caractère & le génie, lui fit donner sa démission en 1751. Il fut remplacé par le Marquis de Saint-Contest qui auroit dû se former à l'Ambassade de Hollande dont il sortoit, mais n'en arriva pas moins neuf & n'occupa son ministère que par les attributs extérieurs. Il y mourut, grace à sa destinée, qui au bout de trois ans termina sa carrière. C'est à lui que succéda M. Rouillé.

Dans ce revirement, M. de Sechelles, Commissaire départi à Lille, & l'un des plus grands Intendans d'armée que l'on ait encore rencontré, eut la charge de Contrôleur-général des finances, où le public, prévenu en faveur de ses talens, de sa probité & de son humanité, le vit avec plaisir.

Il y avoit encore dans le Conseil le Comte de Saint-Séverin-d'Arragon, Seigneur étranger, venu pour la première fois en France en 1726, comme Envoyé extraordinaire du Grand-Duc, attaché ensuite au service du Roi, & nommé son Ambassadeur en Suede. C'est lui qui avoit négocié & conclud le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, qui auroit dû le faire expulser des délimitations d'Etat & qui l'y fit admettre. C'étoit un homme fort haut, imposant par sa représentation, cachant sous de magnifiques dehors sa nullité réelle au reste, souple & bas quand il le falloit, pour se conserver en faveur, & se courbant, ainsi que les autres, devant l'idole du jour.

Tels étoient les personnages qui gouvernoient le royaume sous la Marquise de Pompadour. Elle auroit bien désiré pousser parmi eux le Marquis de Vandieres, son frere, pour le soustraire aux quolibets, nommé depuis le Marquis de Marigny; mais elle comprit que n'ayan

ayant pas une capacité transcendante, n'étant jamais entré dans la carrière, & n'y suppléant en rien par sa naissance, par des services réels ou apparens, il alloit le maintenir où il étoit. La mort de M. le Norment de Tournehem lui laissoit occuper en chef la place de Directeur & Ordonnateur-général des bâtimens, jardins, arts & manufactures du Roi. C'étoit un vrai ministère dans son espece; puisqu'en sa qualité il travailloit directement avec S. M.; il dispoit des fonds de sa partie; il accordoit des grâces & des pensions; il avoit des bureaux & distribuoit des places. Au commencement de sa fortune, ce jeune homme, à peine sorti du collège, ayant encore la pudeur de son âge, rougissoit d'une élévation pour laquelle il avoit n'être pas né. Il avouoit modestement son embaras dans la galerie de Versailles, où il ne pouvoit paroître sans se voir entouré d'une foule de grands seigneurs. » Je ne puis pas laisser tomber mon mouchoir, » disoit-il dans sa naïveté, qu'à l'instant des cordons-bleus ne se baissent pour se disputer l'honneur de le ramasser ! » Il fut bientôt admis aux petits soupers; le Roi l'appelloit *petit-frere*. Un jour que sa sœur comptoit dîner tête-à-tête avec lui, le Roi survint, & instruit du convive qu'elle vouloit renvoyer, s'écria : *non ! votre frere est de la maison ; au lieu d'ôter le couvert qui étoit préparé pour lui, il n'y a qu'à en ajouter un de plus ; nous dînerons tous les trois ensemble.* Le moyen que la tête ne lui tournât pas !

Quoi qu'il en soit, il eut d'abord la noble émulation de se distinguer dans son département & de l'illustrer. Il profita des facilités que lui donnoit sa faveur & le goût de sa sœur pour les arts. Il mit en honneur les deux Académies, dont il étoit le protecteur, sous le Roi. Celle d'architecture, qui datoit depuis 1671, qui depuis plusieurs années s'assembloit même au Louvre, mais sans avoir été autorisée jusqu'alors, quoiqu'elle eût obtenu des lettres-patentes qui la confirmoient & établissoient en 1717, avoit grand besoin d'encouragement. Sa sœur y contribua, en donnant au Roi l'envie de bâtir. M. de Marigny établit

des prix qui exciterent l'émulation entre les jeunes gens, & les couronnés furent envoyés à Rome aux dépens de S. M. pour y voir les monumens antiques & les étudier. Il conçut le vaste projet d'achever le Louvre; ce superbe édifice, attestant à la fois & la grandeur de nos Souverains, & leur mauvais goût de ne pas l'habiter, ou leur impuissance de le finir. On ne sauroit croire quel effort rapide prit l'Architecture sous l'influence de son nouveau Mécène. Ce qui distinguait nos artistes en ce genre, ce que l'Egypte, la Grece, ni Rome, ni la Toscane sous les Médicis, ni la France sous Louis XIV, n'ont pratiqué, & qui est pourtant plus essentiel que les caryatides & les colonnades, c'est la distribution intérieure des appartemens. Jusqu'à nos jours on ne connoissoit que de longues galeries & d'immenses salons. On ne sauroit croire à quel degré s'est perfectionnée l'invention des commodités dans les logemens, depuis 1722 où pour la première fois, on en développa les heureuses idées au palais Bourbon. Nous avons dit avec quel étonnement on admira les efforts de cet art à Choisy en faveur des premières maîtresses de Louis XV: il n'étoit encore que dans l'enfance. Celui des embellissemens, des ornemens, des ameublemens, qui entra aussi dans les études de l'architecte, est né en quelque sorte sous le Marquis de Marigny, que Pétrone auroit appelé: *Elegantiarum arbiter: l'arbitre des élégances*. Quel prodigieux chemin le luxe a fait en ce genre. Cote, mort en 1735, est le premier qui ait mis des glaces sur les cheminées. Aujourd'hui le plus petit bourgeois dédaigne un logement qui n'en est pas décoré. On a imaginé depuis des cheminées mobiles sur un pivot & pouvant échauffer deux chambres. On en a construit d'autres, dont le tuyau s'incline, & dont la glace non étamée laisse percer l'œil & s'étendre dans la rue ou dans la campagne. Les recherches ingénieuses de nos architectes ont été poussées au point d'imaginer de ces tuyaux de chaleur, qui, sans laisser appercevoir aucun agent, vous en procurent une douce & persuaderoient que la température de l'air est changée, à des étrangers ignorant ce secret.

L'Académie de peinture & de sculpture n'a pas moins d'obligation au Marquis de Marigny, & n'a 1754.

pas fait moins de progrès sous lui en certaines parties.

Si les hommes de génie en ce genre sont devenus peut-être plus rares, les artistes, en général, ont été plus nombreux & plus encouragés. Les prix & les élèves entretenus en Italie pour s'y former le goût sur les grands modèles perpétuent nécessairement l'idée du beau, même dans ceux que la mode & la frivolité du siècle obligent de se livrer à des études dépravées.

En 1740 avoit commencé l'usage d'exposer tous les ans dans la grande salle du Louvre, aux regards, aux éloges & à la critique du public, tous les ouvrages de peinture, de sculpture & de gravure, composés par les membres de l'Académie. M. de Marigny encouragea cette exposition; mais pour la rendre plus travaillée & plus considérable, voulut qu'elle n'eût lieu qu'aux années impaires. Pour exciter l'émulation des artistes qui n'auroient pas voyagé, & leur donner de bons modèles à imiter, il fit ouvrir au public cette superbe galerie de Rubens qui décore le palais de Luxembourg: il fit ordonner par le Roi que l'immense collection de ses tableaux seroit successivement exposée dans le même lieu. C'est-là qu'on vit en 1751 ce tableau d'André del Sarto, usé de vétusté, revivre par l'industrie du Sr. Picot, inventeur du secret de transporter la peinture sans l'altérer, d'une toile sur une autre, & de perpétuer ainsi son existence. Il tenta depuis la même opération sur le Saint-Michel, peint sur bois par Raphaël, & termina si heureusement son ouvrage, qu'il fit l'admiration générale, & que le Roi & toute la Cour en furent enchantés.

Loriot inventa l'art de fixer le pastel & de lui donner la durée des tableaux peints à l'huile. Parmi les chefs-œuvres des plus fameux peintres, on vit figurer au Salon un portrait fait à l'aiguille par la manufacture des Gobelins. La finesse du travail & la vérité des couleurs y trompoient l'œil. On le prenoit pour une véritable peinture.

L'art d'appliquer l'émail sur l'or, dont on croit que

les François sont inventeurs, fut sur-tout perfectionné dans ces derniers temps. On le poussa au point de faire en ce genre des tableaux d'histoire étendus. Il y eut un *Hercule filant aux pieds d'Omphale*, de Durand, cité dans l'Encyclopédie comme un ouvrage digne des plus grands maîtres.

La Savonnerie, (1) l'émule des Gobelins à certains égards, enfanta des prodiges dans ces superbes tapis que foule aux pieds la mollesse de nos Lucullus.

Au reste, tandis que le frere de la favorite, sous les auspices de cette Minerve françoise, portoit la vie dans les arts & manufactures royales de son département, il se faisoit une autre révolution non moins rapide dans les autres parties de cette espece d'administration.

Durant la guerre qui venoit de finir, on avoit reconnu le malheur d'aller chercher chez l'étranger, & chez ses ennemis même, ces spéculateurs hardis, qui pour un bénéfice proportionné aux risques plus ou moins grands, garantissent aux propriétaires leur fortune livrée à l'inconstance des élémens, ou aux hasards des combats. Ensorte que dans tous les cas une partie des richesses du royaume devoit en sortir & l'appauvrir insensiblement : pour prévenir désormais ce mal politique & cet écoulement funeste, sous les auspices du gouvernement, plusieurs riches négocians s'associerent, afin d'établir à Paris une *Chambre d'assurance*, dont le premier fonds fut de douze millions.

Les grandes routes sont un moyen essentiel pour la communication du commerce. On avoit commencé à s'en occuper même sous Louis XIV ; mais l'art des chemins alors n'étoit qu'ébauché & dans son enfance. Il avoit fait des progrès depuis le commencement du regne de Louis XV, & fut porté, sous la direction de M. de Trudaine, Intendant des Finances, à une perfection étonnante. Il établit le bureau des ponts & chaussées sur le meilleur pied. Il y mit un Architecte.

(1) C'est un lieu où se faisoit & se préparoit le savon Chaillot. Il a été converti en une manufacture de tapisseries.

recteur-Ingénieur en chef, quatre Inspecteurs généraux, un Directeur, des Géographes & vingt-cinq Ingénieurs. Il favorisa bientôt une école, d'où se tirerent les jeunes gens desirant se destiner à cette partie. On fut y réunir la commodité, l'utilité & l'agrément. Ces plans réguliers & majestueux, qui bordent & ombragent les routes publiques, seront un jour une ressource contre les effets d'un luxe qui engloutit les plus vastes forêts. Ce qu'on peut reprocher à ce magnifique administrateur, c'est d'avoir fait ces routes trop spacieuses, d'avoir pris sur l'agriculture des terres précieuses, beaucoup mieux employées en semences & en récoltes. Il y auroit d'autres abus à réformer encore, tels que ces corvées cruelles dont un Intendant vexe les Cultivateurs; tels que ces chemins de traverse, de pure ostentation, auxquels un homme en crédit, un grand Seigneur, un Ministre fait contribuer ses vassaux pour la simple commodité, pour abrégier son voyage d'un quart de lieue & qui n'ont d'autre avantage que d'épargner quelque fatigue aux chevaux & quelque ennui au maître. A l'époque dont nous parlons, il s'en ouvrit un de cette espèce pour Louis XV, dont le nom seul indigne. L'anecdote mérite d'être conservée.

Au mois de Mai 1750, il se faisoit de ces enlevemens fréquents de temps en temps dans Paris, qui, receptacle de tous les mauvais sujets du royaume, a besoin d'être purgé sans cesse de cette canaille: autrement, en s'augmentant & en se liguant, elle ne pourroit plus être contenue. Il est difficile que la manière sourde & clandestine dont ils s'exécutent par des suppôts de Police, eux-mêmes le rebut & la lie des citoyens, ne soit pas injuste, vexatoire & quelquefois tyrannique. C'est le propre de toutes les opérations, auxquelles la loi ne préside pas, qui ne s'exécutent pas sous son glaive. Un Exempt, avide de lucre, & dans l'espérance de l'impunité, enleva un enfant: il se flattoit de rançonner la mere pour le lui rendre. On sait à quel point s'exalte dans le sexe, l'amour maternel. Chez les animaux les plus doux, les femelles en pareil cas deviennent méconnoissables, féroces & fu-

1754. rieuses. La femme dont il s'agit n'étant retenue par aucune crainte, fit entendre ses gémissemens dans tout le quartier ; d'autres meres, dans de semblables alarmes, se joignirent à elle. Bientôt ce ne fut plus un ou deux, ou quelques enfans ravis ; c'étoient des milliers. Des bruits sinistres se répandirent ; on dit que Louis XV, second Hérode, alloit renouveler le massacre des innocens ; qu'un malade illustre, pour se soustraire à la mort, devoit, par ordre des médecins, prendre des bains de sang humain & du plus pur. Il n'en fallut pas davantage pour donner la dernière énergie à cette rage, bien respectable sans doute, puisqu'elle prenoit sa source dans le sentiment le plus beau & le plus essentiel de la nature. Le sexe commença l'émeute au fauxbourg Saint-Antoine ; elle s'étendit bientôt de proche en proche, se communiqua aux hommes & gagna au centre. Malheur à qui portoit une figure d'Exempt de police ! Il y en eut un de massacré ; un malheureux qui ressembloit à un autre, eut bien de la peine d'échapper. Le Lieutenant de police d'alors étoit M. Berrier : la favorite avoit voulu avoir en cette place un homme absolument à elle ; celui-ci lui étoit tout dévoué ; ce qui, dès le principe, l'avoit rendu odieux au public. Il étoit d'ailleurs insolent, dur, brutal. La populace s'avança vers son hôtel en tumulte, avec les invectives les plus grossières & cassa ses vitres. Comme il étoit aussi lâche qu'atroce, il perdit la tête, s'enfuit par les jardins pour se soustraire au traitement infâme dont il étoit menacé & dont il se croyoit déjà victime. Quelqu'un des siens, plus intrépide, fit au contraire ouvrir les portes, & par ce coup de hardiesse intimida la canaille : elle s'imagina que c'étoit un piège qu'on tendoit à ceux qui y pénétreroient. Tous crurent voir un gouffre dans lequel ils alloient s'engloutir ; ils restèrent immobiles. Cependant les Gardes-françoises, les Gardes-suisse étoient sur pied, les deux Compagnies de Mousquetaires, les différens Corps de la Maison du Roi. Il n'en fallut pas davantage pour contenir ces hordes indisciplinées, où il

Mai
1747.

avoit
que d
le dev
des m
de do
au peu
lice, l
consp
dédom
Il n'et
fit con
Afin
mens
clarati
aux m
vince
feroien
dans l
au mo
tinuer
de cet
nouve
garde
magist
tans,
n'avoit
peuple
tions
feu sur
lemen
l'attire
Roque
appelle
parven
ne pou
Duval
pour u
pour u

(1) L

avoit plus de femmes que d'hommes , plus de badauds 1754.
que de combattans. En peu d'heures tout rentra dans
le devoir. Les premiers pris , sans examiner s'ils étoient
des mutins , furent pendus pour l'exemple , & afin
de donner en même temps une satisfaction apparente
au peuple , le Parlement manda le Lieutenant de po-
lice , le réprimenda & lui enjoignit d'être plus cir-
conspect dans sa place. Humiliation dont la cour le
dédommagea bientôt en le nommant Conseiller d'Etat.
Il n'en devint que plus cher à la Marquise , qui le
fit combler par la suite de bien & de dignités.

Afin d'empêcher désormais de semblables attroupe-
mens qui avoient effrayé la cour , il y eut une Dé- 20 oct 1750.
claration du Roi , qui paroissant attribuer tout le mal
aux mendiens & gens sans aveu , refluant de la pro-
vince à Paris , ordonna , sous différentes peines , qu'ils
seroient tenus de prendre un emploi ou de se retirer
dans les lieux de leur naissance. On donna de la sorte
au moins une forme légale aux enlevemens , qui con-
tinuerent sous ce prétexte. Le despotisme profita aussi
de cette circonstance pour s'étendre & acquérir de
nouvelles forces. La garde de la ville étoit alors une
garde bourgeoise & pacifique ; sous l'inspection des
magistrats. Uniquement destinée à la sûreté des habi-
tans , & non à leur oppression , on lui reprocha de
n'avoir pas fait son devoir durant l'insurrection du
peuple , parce qu'en effet il n'étoit pas dans ses fonc-
tions de s'armer contre ses concitoyens & de faire
feu sur eux. Le Ministre de Paris , qui détestoit le Par-
lement , osa soustraire ce corps à son autorité pour
l'attirer à lui & le ranger sous la sienne. Le Sr. de
Roquemont commandoit alors le guet , c'est ainsi qu'on
appelloit sa compagnie. Il étoit ambitieux , avide de
parvenir aux honneurs de la guerre ; il rougissoit de
ne pouvoir obtenir la croix de St. Louis que le Sr.
Duval , son beau-pere & son prédécesseur , avoit eue
pour une action détestable , il est vrai , puisque c'étoit
pour un assassinat (1). Ce fut lui qui proposa au Comte

(1) L'anecdote constante est que le Sr. Duval avoit été chargé

1754. d'Argenson de mettre dans sa troupe un ordre & une discipline qui n'y avoient jamais été, de l'instituer sur un pied militaire ; il lui fit avoir un uniforme de ce Ministre, qui adopta volontiers ses idées ; il lui apprit à faire l'exercice, & convertit bientôt cet amas d'artisans & d'ouvriers, habillés auparavant de toutes couleurs, en un corps réglé, instruit, respectable & capable d'en imposer. Enfin, cette garde fut augmentée d'une patrouille de jour, à cheval, qui parcourant continuellement la ville, se portant au moindre bruit & empêchant les attroupemens, assure toujours le repos & l'esclavage en même-temps des Parisiens. La place de Commandant du guet est devenue si considérable qu'on a vu de nos jours des Officiers-généraux la briguer.

M. d'Argenson imagina en outre de faire construire dans les environs de Paris des casernes pour les Gardes françoises & suisses, afin de pouvoir plus aisément rassembler ces troupes au besoin, & que ces bâtimens fussent autant de citadelles qui flanquaient la ville & pussent en contenir les habitans.

Quelques mois après l'émeute, le voyage de Compiègne devoit avoir lieu. L'usage étoit que S. M. partât par Paris pour s'y rendre. On lui fit entendre qu'elle ne convenoit point qu'elle honorât de sa présence une ville rebelle ; on construisit à la hâte un chemin de route de Versailles à Saint-Denis, il fut appelé *le chemin de la révolte*, comme pour perpétuer le souvenir d'un crime imaginaire, & de la honteuse foiblesse du Monarque. Ce fut l'époque funeste où les liens de l'amour du Souverain & des sujets commencent à se relâcher. On ne vit plus Louis XV revenir à Paris que dans tout l'appareil de la sévérité de sa colere, & le peuple le bénir avec ces acclamations

par le Régent de massacrer M. de la Grange-Chancel, l'auteur des *Philippiques*, & qu'il tua d'un coup de pistolet dans la rue du Bout-du-monde le poëte Vergier, Commissaire de la marine. Sa bonne volonté, malgré cette méprise, n'en fut pas moins récompensée.

ons de joie si flatteuses pour l'oreille & le cœur des ~~_____~~
 ons Rois. 1754.

Si les arts, les manufactures, le commerce, l'administration municipale, éclairés par les lueurs encore
 bibles & obscurcies de la philosophie, se perfection-
 oient, la jurisprudence, à certains égards, sortoit
 aussi de la barbarie & des préjugés. Entre autres chan-
 gemens heureux & nécessaires, d'Aguesseau avoit ter-
 miné sa carrière par cette belle Ordonnance des sub-
 stitutions, donnée par le Roi à la Commanderie du
 vieux Jonc, comme pour apprendre à la France & 1747.
 aux nations que, malgré les embarras de la guerre,
 ne perdoit pas de vue les soins de la législation.

Mais le monument le plus important, le plus pro-
 pre à faire honneur au Ministre qui gouvernoit alors
 les finances, & au conseil, ce fut cet Arrêt, ordon- 17 Sep
 nant qu'à l'avenir le commerce des grains sera entie- 1754
 rement libre dans l'intérieur du royaume, de pro-
 vince à province, sans qu'il soit besoin de passeports,
 de permissions & accorde aux provinces de Langue-
 oc & d'Auch la permission indéfinie d'en trafiquer
 avec l'étranger. La liberté du transport des bleds étoit
 depuis long-temps désirée en France; elle encourage
 l'agriculture, la première richesse d'un Etat: elle fait
 celle de l'Angleterre. Elle avoit été indirectement la
 cause de sa supériorité sur nous dans la dernière
 guerre, & au gré de certains politiques (1) de la
 honte déshonorante que nous avons été forcés d'accep-
 ter. Des écrivains patriotes avoient déjà commencé
 à faire voir l'absurdité, l'injustice du régime prohi-
 bitif; mais il faut long-temps montrer la vérité en poli-
 tique avant qu'elle frappe & que l'on s'y rende. Heu-
 reusement l'un d'eux, attaché comme médecin à la
 marquise de Pompadour, se trouva plus de crédit &
 plus de zèle pour prêcher utilement à la cour les prin-
 cipes des Economistes-philosophes, qui depuis se ras-

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : *les intérêts de la France mal en-*
tendus.

1754. semblerent en corps & l'élurent unanimement pour leur digne chef. Nous aurons occasion de parler plus amplement par la suite du Docteur Quesnay ; c'est le nom de ce médecin qui par sa doctrine devint le sauveur du royaume entier. La prudence du législateur empêcha de donner d'abord à cette loi toute l'étendue dont elle étoit susceptible ; il étoit de sa sagesse d'en considérer avant les premiers effets, & l'expérience seule pouvoit les faire connoître.

La science de la médecine faisoit aussi de grands progrès & prenoit une face nouvelle : on substituoit dans ses écoles le savoir à la pédanterie, l'expérience à la routine, les découvertes aux préjugés, les graces & l'aménité au ridicule & à la barbarie ; on prodiguoit moins les remèdes, on laissoit plus agir la nature ; on commençoit sur-tout d'épargner le sang ; on travailloit en grand à propager les méthodes générales propres à la conservation des citoyens, soit contre les deux fléaux destructeurs du genre humain, la petite vérole & le mal vénérien, soit contre la morsure de la vipère, soit en rappelant les noyés à la vie. On vit en 1752 ce qu'un zèle actif & éclairé pouvoit produire, un miracle d'humanité industrieuse, dont le souvenir doit être conservé. Le 10^e Juillet, la carrière d'Antoni écroula : il y avoit à cent cinquante pieds de profondeur deux ouvriers qui s'y trouverent renfermés. M. l'Intendant ordonna qu'on mît tout en œuvre pour les délivrer, & l'on y employa un très-grand nombre d'ouvriers, qui furent arrêtés dans leur travail par le tonnerre, qui tomba où ils fouilloient & combla leurs travaux. Cela ne rallentit point leur zèle, & ils continuèrent toujours. Enfin le 19 ils parvinrent à ces malheureux qui étoient enfouis dans cet abîme depuis neuf jours. Ils y avoient vécu de quatre livres de pain, huit pintes d'eau & d'une chandelle. On prit toutes les précautions possibles pour les ramener à l'air & leur donner des alimens par degrés, & l'on eut le bonheur de les remettre en parfaite santé.

La querelle élevée entre les Médecins & les Chirurgiens, fut le principe de l'illustration de ceux-ci,

obligés
lever d
posa d
Peyron
fit con
pour y
XV y
beauc
avoit v
noy &
nomme
secret
rêter f
ragies
royaun
ses suj
Héla
purent
sans d
nous j
arrivé
On fit
tout c
vrai e
bauch
c'étoit
que l
che d
puisqu
matur
est pe
Si leu
soit s
esprit
toit l
guerr
l'excè
étoit
incapa
ces le

obligés de faire désormais des études , & voyant s'élever dans leur sein une Académie Royale qui proposa des questions & distribua des prix. Le célèbre la Peyronnie fonda le premier ; il obtint de S. M. qu'elle fit construire un superbe amphithéâtre à Montpellier pour y faire des démonstrations anatomiques. Louis XV y consentit d'autant plus volontiers qu'il aimoit beaucoup ce premier Chirurgien & son art , dont il avoit vu des prodiges après les batailles de Fontenoy & de Laufeld. Il acheta dans ce temps-là d'un nommé Brasiard , Maître Chirurgien en Berry , le secret de l'Agaric de chêne , dont la propriété est d'arrêter sans ligature , dans les amputations , les hémorragies , & S. M. le fit aussi-tôt publier dans tout son royaume , pour le soulagement & la conservation de ses sujets.

Hélas ! tant de savoir , tant de lumieres réunies , ne purent prévenir le plus grand malheur de la France , sans doute , durant l'intervalle des deux guerres que nous parcourons. Ce fut la mort du Maréchal de Saxe , arrivée à Chambord , à l'âge de cinquante-quatre ans. 30 NOV 1750. On fit des contes sur cet événement , comme sur tout ce qui concerne les hommes extraordinaires. Le vrai est qu'il périt dans son lit des suites de ses débauches. Dans les deux dernières années de sa vie c'étoit un cadavre ambulante , dont il ne restoit plus que le nom. En cela il a justement mérité le reproche de n'avoir pas été assez délicat dans ses plaisirs , puisqu'ils l'ont conduit au tombeau par une fin prématurée. Autrement ce goût excessif des courtisannes est peut-être le principe de ses exploits & de sa gloire. Si leur commerce étoit nuisible à sa santé & affoiblissoit ses facultés , il n'étoit rien à la liberté de son esprit , son ame conservoit toute son énergie. Il sentoit le danger d'une tendresse excessive. Combien de guerriers assoupis dans les bras de l'amour ! D'ailleurs , l'excès de l'attachement d'une comédienne envers lui , étoit la preuve que ces sortes de femmes ne sont pas incapables des efforts les plus généreux , des sacrifices les plus héroïques. Qui ne fait que Mlle. le Cou-

1754. vreur avoit vendu ses diamans pour lui faire ses équ
pages , lors de son élection au Duché de Courlande
Et lorsqu'on compare cette conduite avec celle d'une
grande Dame , qui , dans sa jalousie effrénée , se porta
au crime le plus lâche , le plus vil & le plus atroce
contre sa rivale , qui n'eût imité l'exemple du Maré
chal & préféré l'Actrice à la Princesse ! (1)

Doué d'une force extraordinaire , il avoit en même
temps un tempérament proportionné , quoiqu'il n
soit pas toujours la suite de cette qualité physique
mais l'amour étant chez lui un besoin & non une
passion , il ne donnoit à la nature que ce qu'il ne pou
voit pas lui ôter. Il pensoit de même à l'égard de
autres ; la satisfaction de cette brutalité entroit dans son
plan de discipline à l'armée. Il avoit établi dans Bruxelles
des lieux de débauche pour les soldats. Une sentinelle
étoit à la porte , avec la consigne d'écarter les officiers
qui voudroient y entrer. Son motif étoit de prévenir
par-là les inconvénients funestes d'un mélange crapu
leux ; il supposoit que ceux-ci pouvoient se pourvoir
ailleurs.

Le Maréchal Saxe n'étoit pas plus délicat dans ses ami
tiés en hommes. Il fréquentoit beaucoup un fermier-gé
néral nommé la Poupelinier. Madame de Pompadour
(2) lui demanda un jour quelles étoient les qualités dans

(1) Tout le monde fait l'anecdote de la Duchesse de Bouillon
qui ayant fait menacer de sa fureur Mlle. le Couvreur , si elle
ne lui cédoit tout entier le Comte de Saxe ; un jour que celle
ci jouoit *Phedre* en sa présence , en reçut un coup d'œil d'indig
nation , comme l'actrice prononçoit ces vers :

*Je ne suis point de ces femmes hardies ,
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix ,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.*

Mlle. le Couvreur mourut empoisonnée peu après.

(2) Voyez les *Mémoires de Madame la Marquise de Pompadour*
&c. ouvrage aussi apocryphe que ses *Lettres* , mais dont nous
nous servons quand ils sont conformes aux manuscrits que nous
avons sous les yeux ou ne leur sont pas du moins contradi
ctoires , & d'ailleurs ont quelque ressemblance.

le fermier qui pouvoient l'engager à le voir? *Madame*,
 lui répondit le Maréchal, *il en a une pour moi que je* 1754.
trouve excellente : car quand j'ai besoin de cent mille
livres, je les trouve dans son coffre ; au lieu que, lorsqu'
je m'adresse au Contrôleur-général, il me répond toujours
qu'il n'a point d'argent.

C'étoit une suite de son amour pour ce métal : il
 étoit grand qu'à la guerre : par-tout ailleurs il avoit
 des petitesse des ames vulgaires ; il vérifioit le mot de
 la Bruyere, qu'il n'y a point de héros, aux yeux de
 son valet de chambre. Il étoit fort mal embouché ; il
 étoit comme un grenadier ; il n'avoit aucune teinture
 des lettres ; ne savoit pas même l'orthographe. On
 trouve dans les *Mémoires de Noailles* (1), une lettre
 de lui au vieux Maréchal dans laquelle il le consulte
 l'occasion d'une place à l'Académie françoise qu'on
 lui offroit : il eut le bon esprit de refuser cet honneur.
 Le livre intitulé ses *Réveries*, publié après sa mort n'est
 pas de lui, mais composé sur ses idées & sur ce que
 lui avoient entendu dire ses compagnons de guerre.
 Cet ouvrage a fait dans notre tactique une révolution,
 bauchée déjà par le Chevalier Follard, traducteur
 & commentateur de Polybe, mort peu après le Ma-
 réchal de Saxe. Depuis, beaucoup de militaires se
 sont appliqués à leur métier, l'ont étudié & ont écrit
 dessus.

La mort de ce Héros affligea la France entiere qui
 le regardoit comme son bouclier. Louis XV la sentit
 plus que personne ; il dit : *je n'ai plus de général, il*
ne me reste que quelques capitaines. Ne pouvant, à cause
 de sa religion, lui accorder, ainsi qu'à Turenne, une
 place à Saint - Denis, dans le tombeau des Rois ; il
 ordonna que les frais de son transport & de son inhu-
 mation à Strasbourg seroient pris sur le trésor royal,
 & le Sieur Pigal, célèbre Sculpteur, fut chargé de
 lui élever un mausolée de marbre, monument &
 dernière récompense des services du Maréchal. M.

(1) L'Abbé Milon en est l'éditeur.

1754 d'Alembert , déjà reconnu pour un très-grand géomètre , mais qui n'étoit point encore de l'Académie française , n'avoit point essayé ses forces en littérature , & n'annonçoit aucune prétention au bel-esprit , débuté par une épitaphe du Maréchal de Saxe. Quoiqu'assez médiocre , elle eut beaucoup de vogue , & le nom de son Auteur seul l'a fait conserver. On en va juger

Rome eut dans Fabius un guerrier politique ;
 Dans Annibal , Carthage eut un Chef héroïque ;
 La France plus heureuse eut , dans ce fier Saxon ,
 La tête du premier & le bras du second.

27 Mai 1755 La mort du Maréchal de Lowendhal , arrivée quelques années après , priva la Nation de cet autre défenseur , de ce seul élève du Maréchal de Saxe en état de le remplacer , malgré le bon mot d'un courtisan qui , après la perte de celui-ci , s'étoit écrié : *Lowendhal ne fera plus rien de bon à la guerre , car son conseil est mort.*

Le Roi donna une pension de 20 , 000 livres à sa veuve , & à son fils son régiment d'infanterie allemande. Un traitement aussi généreux n'auroit pas dû dégoûter les étrangers de s'attacher au service de S. M. , mais la jalousie des grands & des Ministres les écarta désormais & fut la source des malheurs suivans



PIECES RECUEILLIES
POUR SERVIR
A
CETTE HISTOIRE.

no. 1. (P
Minist
nommé

M
re, dès
Élicitez
nardi à d
appren
oir à Ve
e Roi &
e vainq
onniers.
J'eus l
out près
quartier
menade.
un lieu
ris pou
oit tout
u d'hon
ous di
ous tra
agné le
ue le c
jugem
paille
ais tan
e fut p
des-de
oup de
nin, il
evre &
n boul
omme
a barbe
la tête
erriere
Le vr
Ta

no. 1. (Page 194.) LETTRE du Marquis d'Argenson,
Ministre des affaires étrangères, à M. de Voltaire,
nommé Historiographe du Roi.

M O N S I E U R l'historien , vous auriez dû apprendre, dès mercredi au soir, la nouvelle dont vous nous élicitez tant. Un Page partit du champ de bataille le mardi à deux heures & demie pour porter les Lettres. J'apprends qu'il arriva le mercredi à cinq heures du soir à Versailles. Ce fut un beau spectacle que de voir le Roi & le Dauphin écrire sur une caisse, entourés de vainqueurs & de vaincus, morts, mourans & prisonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées. J'eus l'honneur de rencontrer le Roi, dimanche, tout près du champ de bataille; j'arrivois de Paris au quartier de Chin; j'appris que le Roi étoit à la promenade. Je demandai un cheval; je joignis S. M. près d'un lieu d'où l'on voyoit le camp des ennemis. J'appris pour la première fois de S. M. de quoi il s'agissoit tout-à-l'heure (à ce qu'on croyoit). Jamais je n'ai vu d'homme si gai de cette aventure qu'étoit le maître. Nous discutâmes justement ce point historique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos Rois avoient gagné les dernières batailles royales. Je vous assure que le courage ne faisoit point tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De-là on alla coucher sur paille : il n'y a point de nuit de bal plus gaie; j'aurais tant de bons mots. On dormit tout le temps qui fut pas coupé par des couriers, des grassins & des des-de-camp. Le Roi chanta une chanson, qui a beaucoup de couplets & qui est fort drôle. Pour le Dauphin, il étoit à la bataille comme à une chasse de levre & disoit presque : » quoi, n'est-ce que cela ! » Un boulet de canon donna dans la boue, & crotta un homme près du Roi. Nos maîtres rirent de bon cœur & se barbouillèrent. Un palfrenier de mon frere a été blessé à la tête d'une balle de mousquet. Ce domestique étoit derrière la compagnie.

Le vrai, le sûr, le non-flatteur, c'est que c'est le

Roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté par sa fermeté. Vous verrez des relations & des détails. Vous saurez qu'il y a eu une heure terrible, où nous vîmes le second tome de Dettinghen; nos François humiliés devant cette fermeté angloise; leur feu roulant qui ressemble à l'enfer, qui, je l'avoue, rendoit stupides les spectateurs les plus oisifs. Alors on désespéra de la République. Quelques-uns de nos Généraux qui ont moins de courage, de cœur, que d'esprit, donnèrent des conseils fort prudents. On envoya des ordres jusqu'à Lille; on doubla la garde du Roi; on fit emballer, &c. A cela, le Roi se moqua de tout & se porta de la gauche au centre, demanda le corps de réserve & le brave Lowendhal; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps de réserve donna: c'étoit la même Cavalerie qui avoit d'abord donné inutilement la Maison du Roi, les Carabiniers, ce qui restoit tranquille des Gardes françoises, des Irlandois, excellents sur-tout quand ils marchent contre des Anglois & Hanovriens. Votre ami, M. de Richelieu, est un vrai Bayard. C'est lui qui a donné le conseil & qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des charrseurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie tout ensemble. Cette vivacité françoise, dont on parle tant, rien ne lui résiste. Ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. Les gros bataillons Anglois tournèrent le dos, & pour vous le faire court, on a tué 14,000 hommes (1).

Il est vrai que le canon a eul l'honneur de cette affreuse boucherie. Jamais tant de canons, ni si gros, n'ont été dans une bataille générale qu'à celle de Fontenoi. Il n'en avoit cent. Monsieur, il semble que ces pauvres ennemis aient voulu à plaisir laisser arriver tout ce qui leur étoit le plus mal-sain, canon de Douai, Gendarmes, Mousquetaires.

A cette charge dernière, dont je vous parlois, n'oubliez pas une anecdote. Monsieur le Dauphin

(1) Il manqua en effet quatorze mille hommes à l'appel, mais il en revint environ six mille dès le même jour.

par un mouvement naturel , mit l'épée à la main de la plus jolie grace du monde , & vouloit absolument charger : on le pria de n'en rien faire. Après cela , pour vous dire le mal comme e bien : j'ai remarqué une habitude trop tôt acquise , de voir tranquillement sur le champ de bataille des morts nuds , des ennemis agonisans , des plaies fumantes. Pour moi j'avouerai que le cœur me manqua & que j'eus besoin d'un lacon. J'observai bien nos jeunes héros : je les trouvais trop indifférens sur cet article. Je craignis pour la suite de leur longue vie , que ce goût ne vint à augmenter pour cette inhumaine curée.

Le triomphe est la plus belle chose du monde , les vive le Roi ! les chapeaux en l'air au bout des bayonnettes , les complimens du maître à ses guerriers ; la visite des retranchemens , des villages & des redoutes intactes ; la joie , la gloire , la tendresse : mais le blanchir de tout cela est du sang humain , des lambeaux de chair humaine.

Sur la fin de triomphe le Roi m'honora d'une conversation sur la paix ; j'ai dépêché des couriers.

Le Roi s'est fort amusé hier à la tranchée. On a beaucoup tiré sur lui : il y est resté trois heures. Je travaillois dans mon cabinet , qui est ma tranchée , car j'avouerai que je suis bien reculé de mon courant par toutes ses dissipations. Je tremblois de tous les coups que j'entendois tirer. J'ai été avant-hier voir la tranchée en mon petit particulier. Cela n'est pas fort curieux de jour. Aujourd'hui nous aurons un *Deum* sous une tente , avec une salve générale de l'armée , que le Roi ira voir du mont de la Trinité. Ce sera beau !

no. II. (Page 195.) LETTRE de Monseigneur le Dauphin à Madame la Dauphine , sur la bataille de Fontenoi.

DIMANCHE à une heure après-midi , le Roi apprit que les ennemis n'étoient qu'à une lieue de nous. Aussitôt il fit passer l'Escaut à son armée. Après qu'il

eut dîné, il la joignit sur les cinq heures du soir. Il y trouva une ardeur incroyable. Il s'avança à la tête du camp dans un endroit d'où l'on découvroit une partie des ennemis. Il y eut le soir quelques coups de fusil tirés entre les Huffards ennemis & nos Grassins, qui ont ces jours-ci fait des merveilles.

Sur les neuf heures le Roi repassa l'Escaut sur un pont qu'on avoit fait à une demi-lieue de Tournai, du côté de la citadelle, & s'en vint coucher dans une méchante maison d'un village appelé Calonne, où tout le monde coucha sur la paille; excepté lui & moi.

Le lendemain lundi, le Roi se leva à trois heures & demie, & dîna à huit. Il ne monta à cheval qu'à midi pour examiner la situation des ennemis. Il trouva que le camp paroïssoit davantage. Nos postes avancés tirailloient quelques coups de fusil, sans que pour cela les armées s'ébranlassent. Comme le Roi s'en revenoit sur les trois heures après-midi, il rencontra des fourrageurs qui avoient jetté leurs trouffes & qui retournoient à toute bride au camp, disant qu'il y avoit une alerte. Le Roi revint sur ses pas. Il vit en effet que les ennemis faisoient marcher leur gauche vers le village d'Antoin. On ne pouvoit encore s'imaginer qu'ils en vinssent à une attaque, parce que, disoit-on, ils flairoient trop long-temps la médecine pour avoir envie de l'ayaler. Ainli ce soir-là il n'y eut rien on ne fit que s'arranger pour le lendemain.

Le Roi se leva avant quatre heures du matin; monta à cheval, passa l'Escaut & s'arrêta un peu en deçà d'une chapelle appelée Notre-Dame des bois. Ensuite il s'avança sur une petite hauteur, d'où il découvrit parfaitement l'armée ennemie comme la nôtre. A neuf ou dix heures il demanda à déjeuner. Comme on alloit le lui apporter, les ennemis commencèrent l'attaque du poste de Fontenoi, d'où M. de la Vauguyon, à la tête de la brigade du Dauphin les repoussa vigoureusement, si bien qu'ils n'osèrent plus y remordre. Le Roi fut obligé de quitter

petite hauteur parce que le canon des ennemis y donnoit en plein. Il ne put jamais faire revenir au combat des fuyards, dont une grande partie étoient des valets, qui donnoient l'épouvante au reste. Pendant cette retraite, qui lui perçoit le cœur de douleur, son visage ne changea pas, & il donna ses ordres avec une tranquillité que tout le monde admira. Quand les ennemis eurent abandonné le champ de bataille, le Roi y vint & y fut reçu avec des cris de joie incroyables. Il ordonna qu'on prît soin des blessés, amis ou ennemis. On a donné à cette affaire le nom de *Bataille de Fontenoi*. Le soir, sur les neuf ou dix heures, le Roi apprit que les ennemis s'étoient retirés en mauvais ordre; qu'il y avoit beaucoup d'aigreur entre les Anglois & les Hollandois, & qu'à leur appel il leur avoit manqué quinze mille hommes; au lieu que nous n'en avons perdu que deux mille. Ainsi vous voyez que le Roi a remporté une victoire complete. Le pauvre Duc de Grammont fut tué d'un boulet de canon, qui lui cassa la cuisse. Adieu, ma chere femme, je vous aime plus que moi-même.

N^o. III. (Page 212.) *Manifeste du Roi de France en faveur du Prince Charles-Edouard.*

LE Sérénissime Prince Charles-Edouard ayant débarqué dans la Grande - Bretagne, sans autre secours que son courage, & toutes ses actions ayant acquis l'admiration de l'Europe & les cœurs de tous les véritables Anglois, le Roi de France a pensé comme eux. Il a cru de son devoir de secourir à la fois un Prince digne du trône de ses ancêtres, & une Nation généreuse, dont la plus saine partie rappelle enfin le Prince Charles Stuard dans sa patrie. Il n'envoie le Duc de Richelieu à la tête de ses troupes, que parce que les Anglois les mieux intentionnés ont demandé son appui, & il ne donne précisément que le nombre de troupes qu'on lui demande, prêt à les retirer dès

que la nation exigera leur éloignement. S. M., en donnant un secours si juste à son parent, au fils de tant de Rois, à un Prince si digne de régner, ne fait cette démarche auprès de la Nation Angloise que dans le dessein & dans l'assurance de pacifier par-là l'Angleterre & l'Europe, pleinement convaincue que le Sérénissime Prince Edouard met sa confiance dans leur volonté; qu'il regarde leurs libertés, le maintien de leurs loix & leur bonheur, comme le but de toutes ses entreprises, & qu'enfin les plus grands Rois d'Angleterre sont ceux qui, élevés comme lui dans l'adversité, ont mérité l'amour de la Nation.

C'est dans ces sentimens que le Roi secourt le Prince qui est venu se jeter entre leurs bras, le fils de celui qui nâquit l'héritier légitime des trois Royaumes, le guerrier qui, malgré sa valeur, n'attend que d'eux & de leurs Loix, la confirmation de ses droits les plus sacrés; qui ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, & dont les vertus enfin ont attendri les ames les plus prévenues contre sa cause.

Il espere qu'une telle occasion réunira deux nations qui doivent réciproquement s'estimer, qui sont liées naturellement par les besoins mutuels de leur commerce, & qui doivent l'être ici pour les intérêts d'un Prince qui mérite les vœux de toutes les nations.

Le Duc de Richelieu, commandant les troupes de Sa Majesté le Roi de France, adresse cette Declaration à tous les fideles des trois Royaumes de la Grande-Bretagne, & les assure de la protection constante du Roi son maître. Il vient se joindre à l'héritier de leurs anciens Rois, & répandre, comme lui, son sang pour leur service.

N^o. IV. (Page 238.) *Vers sur le Prince Edouard arrêté à l'Opéra à Paris.*

QUEL est le triste sort des malheureux François !
Réduits à s'affliger dans le sein de la paix !
Plus heureux & plus grands au milieu des allarmes ,

Ils répandoient leur sang, mais sans verser de larmes.
 Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos :
 Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux,
 Et vainqueurs avec gloire ou vaincus sans bassesse,
 N'avoir point à pleurer de honteuse foiblesse.
 Edouard (1) fugitif a laissé dans nos cœurs
 Le désespoir affreux d'avoir été vainqueurs.
 A quoi nous servoit-il d'enchaîner la victoire ?
 Avec moins de lauriers nous aurions plus de gloire.
 Et contraints de céder à la loi du plus fort,
 Nous aurions pu du moins en accuser le sort.
 Mais trahir Edouard, lorsque l'on peut combattre !
 Immoler à Brunswick (2) le sang de Henri Quatre !
 Et de Georges vaincu subir les dures loix !
 O François ! ô Louis ! ô protecteurs des Rois !
 Est-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre ?
 Est-ce en les trahissant qu'on devient leur arbitre ?
 Un Roi qui d'un héros se déclare l'appui,
 Doit l'élever au trône ou tomber avec lui.
 Ainsi pensoient les Rois que célèbre l'histoire.
 Ainsi pensoient tous ceux à qui parloit la gloire.
 Et qu'auroient dit de nous ces Monarques fameux,
 S'ils avoient dû prévoir qu'un Roi plus puissant qu'eux,
 Appellant un héros au secours de la France,
 Contractant avec lui la plus sainte alliance,
 L'exposeroit sans force aux plus affreux hasards,
 Aux fureurs de la mer, des saisons & de Mars !
 Et qu'ensuite unissant la foiblesse au parjure,
 Il oublieroit sermens, gloire, rang & nature ;
 Et servant de Brunswick le système cruel,
 Traineroit enchaîné le héros à l'autel !
 Brunswick, te faut-il donc de si grandes victimes ?
 O ciel, lance tes traits ; terre, ouvre tes abîmes !
 Quoi, Biron (3), votre Roi vous l'a-t-il ordonné ?
 Edouard, est-ce vous d'huissiers environné ?
 Est-ce vous de Henri le fils digne de l'être ?
 Sans doute. A vos malheurs j'ai pu vous reconnoître.
 Mais je vous reconnois bien mieux à vos vertus.
 O Louis ! vos sujets de douleur abattus,
 Respectent Edouard captif & sans couronne :
 Il est Roi dans les fers, qu'êtes-vous sur le trône ?
 J'ai vu tomber le sceptre aux pieds de Pompadour (4) !

(1) Petit-fils de Jacques II, Roi d'Angleterre, détrôné par le Prince d'Orange, son gendre.

(2) Georges de Brunswick-Hanovre.

(3) Colonel des gardes-françoises.

(4) Fille de la Poisson, femme de le Normant d'Etiolles & maîtresse de Louis XV.

Mais fut-il relevé par les mains de l'Amour ?
 Belle Agnès , tu n'es plus ! Le fier Anglois nous dompte,
 Tandis que Louis dort dans le sein de la honte ,
 Et d'une femme obscure indignement épris ,
 Il oublie en ses bras nos pleurs & nos mépris.
 Belle Agnès , (1) tu n'es plus ! Ton altière tendresse
 Dédaignerait un Roi flétri par la foiblesse.
 Tu pourrais réparer les malheurs d'Edouard
 En offrant ton amour à ce brave Stuard.
 Hélas ! pour t'imiter il faut de la noblesse.
 Tout est vil en ces lieux , Ministres & Maîtresse :
 Tous disent à Louis qu'il agit en vrai Roi ;
 Du bonheur des François qu'il se fait une loi !
 Voilà de leurs discours la perfide insolence ;
 Voilà la flatterie , & voici la prudence :
 Peut-on par l'infamie arriver au bonheur ?
 Un peuple s'affoiblit par le seul déshonneur.
 Rome , cent fois vaincue , en devenoit plus fière ,
 Et ses plus grands malheurs la rendoient plus altière.
 Aussi Rome parvint à dompter l'univers.
 Mais toi , lâche Ministre (2) , ignorant & pervers ,
 Tutrahis ta patrie & tu la déshonore :
 Tu poursuis un Héros que l'univers adore.
 On dirait que Brunswick t'a transmis ses fureurs ;
 Que Ministre inquiet de ses justes terreurs
 Le seul nom d'Edouard t'épouvante & te gêne.
 Mais apprends quel sera le fruit de cette haine :
 Albion (3) sent enfin qu'Edouard est son Roi.
 Digne , par ses vertus de lui donner la loi.
 Elle offre sur le trône asyle à ce grand homme ,
 Trahi tout à la fois par la France & par Rome ;
 Et bientôt les François , tremblans , humiliés ,
 D'un nouvel Edouard viendront baiser les pieds.
 Voilà les tristes fruits d'un olivier funeste
 Et de nos vains lauriers le déplorable reste ! (4)

Vers à Son Altesse Monseigneur le Prince de Galles.

PEUPLÉ jadis si fier , aujourd'hui si servile , (5)
 Des Princes malheureux vous n'êtes plus l'asyle.

(1) Agnès Sorel , maîtresse de Charles VII.

(2) M. d'Argenson , Ministre de la guerre.

(3) L'Angleterre.

(4) N. B. La prédiction n'a pas eu lieu. Le Prince Edouard , retiré à Rome , a perdu toute espérance de remonter sur le trône.

(5) Les François.

Vos ennemis vaincus aux champs de Fontenoi ,
 A leurs propres vainqueurs ont imposé la loi ;
 Et cette indigne paix qu'Arragon (1) vous procure ,
 Est pour eux un triomphe & pour vous une injure.
 Hélas ! auriez-vous donc couru tant de hasards
 Pour placer une femme (2) au trône des Césars ;
 Pour voir l'heureux Anglois , dominateur de l'onde ,
 Voiturier dans ses ports tout l'or du nouveau monde ;
 Et le fils de Stuard , par vous-même appelé ,
 Aux frayeurs de Brunswick lâchement immolé !
 Et toi (3) , que tes flatteurs ont paré d'un vain titre ,
 De l'Europe en ce jour te diras-tu l'arbitre ?
 Lorsque dans tes Etats tu ne peux conserver
 Un héros que le sort n'est pas las d'éprouver ;
 Mais qui , dans les horreurs d'une vie agitée ,
 Au sein de l'Angleterre à sa perte excitée ,
 Abandonné des siens , fugitif , mis à prix ,
 Se vit toujours du moins plus libre qu'à Paris ;
 De l'amitié des Rois exemple mémorable ,
 Et de leurs intérêts victime déplorable.
 Tu triomphes , cher Prince , au milieu de tes fers ;
 Sur toi , dans ce moment , tous les yeux sont ouverts.
 Un peuple généreux & juge du mérite ,
 Va révoquer l'arrêt d'une race proscrite.
 Tes malheurs ont changé les esprits prévenus ;
 Dans le cœur des Anglois tous tes droits sont connus.
 Plus flatteurs & plus sûrs que ceux de ta naissance ,
 Ces droits vont doublement affermir ta puissance.
 Mais sur le trône assis , cher Prince , souviens-toi ,
 Que le peuple superbe & jaloux de sa foi ,
 N'a jamais honoré du titre de grand homme
 Un lâche complaisant des François & de Rome.

Stances au Prince Edouard.

PRINCE adorable & malheureux ,
 Ne regrette plus la couronne
 Que portoient les Rois , tes ayeux ;
 C'est la fortune qui la donne.

On voit sur ton auguste front
 Briller des Rois l'illustre marque ;

(1) Nom du Plénipotentiaire *Saint Séverin d'Arragon*.

(2) La Reine de Hongrie.

(3) Louis XV , dit le *Pacificateur de l'Europe*.

Et les Rois même conviendront
Qu'un Héros vaut bien un Monarque.

Que tes parricides sujets,
Obstinés à te méconnoître,
Conformment leurs anciens forfaits,
Indignes de t'avoir pour maître.

Poursuis , cher Prince , montre-toi
Digne du sang qui t'a fait naître :
Sans doute , il est grand d'être Roi ;
Plus grand de mériter de l'être.

Monarque au dessus des revers,
Quel que soit le sort de la guerre,
L'estime de tout l'univers ,
Vaut le sceptre de l'Angleterre.

Le bien qu'on ne peut te ravir,
Est préférable au rang suprême ;
La vertu seule en fait jouir ,
Et tu ne la dois qu'à toi-même.

Élégie sur le départ du Prince Edouard.

C'EN est donc fait , le sort contraire ,
Prince , t'arrache de nos bras !
Tu parts ! Une tête si chère,
N'illustrera plus ces climats !
C'est en vain qu'un grand Roi (1) qui l'aime ,
Parmi nous l'eût voulu fixer.
De son devoir la loi suprême,
Lui défendoit de balancer.
Il nous va , vainqueur de lui-même ,
Immoler ses tendres regrets.
Loi dure , mais nécessaire.
O perte qui nous désespère !
Cher Edouard , si nos douleurs ,
Nos plaintes , nos vœux , notre zèle ,
A ton infortune cruelle
Peuvent mettre quelque douceur ,
Sois le témoin de nos allarmes :

(1) Louis a-t-il été grand en recevant la loi de l'Angleterre pour éloigner le Prince Edouard ?

Sur nos fronts pâles , abattus ,
 Cueille le prix de tes vertus ;
 Vois nos yeux arrosés de larmes.
 Mais ce n'est qu'une ame commune ,
 Qu'abattent les coups du destin ;
 Sur les faveurs de la fortune
 Tu portas un regard ferein :
 Vois de même son injustice ,
 Montre-toi , par un fier dédain ,
 Bien au dessus de son caprice.
 Non : rien ne manque à ta gloire ;
 Ton nom au temple de mémoire ,
 Du temps bravera les fureurs ,
 Si tu n'as pas une couronne
 L'univers entier te la donne :
 Ton Empire est dans tous les cœurs.



N^o. V. (Page 257.) *Réprésentations des Evêques au Roi*
Du 11 Juin 1752.

S I R E,

LE silence que nous avons gardé jusqu'à présent sur les maux qui nous affligent & sur ceux dont nous sommes menacés, a eu la modération & la charité pour principe. Contens d'élever nos mains vers le ciel, & d'implorer en secret, par nos vœux & nos prières la miséricorde du Seigneur, nous espérons que la prévention qui a séduit le plus grand nombre de Magistrats de votre Parlement de Paris, se dissiperoit, qu'ils ouvreroient enfin les yeux à la lumière, & qu'ils rendroient d'eux-mêmes à la vérité un hommage que leurs cœurs dans le fond n'ont jamais voulu lui refuser. Mais, SIRE, la plaie que ce tribunal fait à la religion devient de jour en jour si profonde, que nous trahirions le ministère saint qui nous est confié, si nous différions plus long-temps à porter nos plaintes au pied du trône de Votre Majesté, & à lui exposer notre douleur & nos alarmes.

Pouvons-nous en effet, SIRE, sans être frappés du plus grand étonnement, voir le Parlement de Paris défendre par un Arrêt de faire aucun refus public des Sacremens, sous prétexte, dit-il, du défaut d'acceptation de la Bulle *Unigenitus*. Quoi ! un Tribunal Laïque juge donc que la soumission à une Constitution, qui est un jugement dogmatique & irréformable de l'Eglise universelle, une loi de l'Eglise en matière de doctrine, & une loi de l'Etat, est une chose indifférente au salut ? Il prétend donc qu'on doit administrer les sacremens à une personne qui refuse de se soumettre à une telle loi, sans excepter le cas où ce refus seroit obstiné, public, notoire, scandaleux ? S'il détermine que dans un tel cas on ne peut refuser les sacremens, il pourra donc éga-

lement déterminer qu'on ne peut les refuser dans tel autre cas qu'il lui plaira désigner. S'il a l'autorité de fixer les cas dans lesquels on ne peut refuser les sacremens, pourquoi n'aura-t-il pas celle de fixer les cas dans lesquels on peut les administrer? Voilà donc un Tribunal Laïque en droit de statuer sur la suffisance ou l'insuffisance des dispositions dans lesquelles se trouve une personne par rapport à la réception des sacremens, & par conséquent en droit de décider sur ce qui rend les fideles ou dignes ou indignes de les recevoir.

Quels reproches n'aurions nous pas à nous faire, SIRE, si, dépositaires de la religion, nous souffrions dans le silence que des juges séculiers s'arrogent sur la dispensation des saints mysteres les droits sacrés du sacerdoce, & qu'ils usurpent hautement sur l'autorité spirituelle un pouvoir que ses Ministres seuls ont reçu de Jesus-Christ; pouvoir dont l'usage n'est pas moins défendu à des Magistrats chrétiens par les Loix divines & ecclésiastiques, qu'il leur est interdit en qualité de sujets par les Ordonnances les plus claires & les plus précises de nos Rois.

Permettez, SIRE, que nous rapportions à Votre Majesté quelques-unes de ces Loix & de ces Ordonnances, qui devroient être pour votre Parlement les regles de sa conduite & sur lesquelles sont fondées nos espérances.

Jesus-Christ parloit à ses Apôtres, & en leurs personnes à leurs successeurs, lorsqu'il a dit : *Allez enseigner toutes les Nations, les baptisant au nom du Pere, &c.* Et leur apprenant à observer toutes les choses qu'il leur a enseignées & commandées, c'est à eux à qui il dit : *Celui qui vous écoute, m'écoute, & celui qui vous méprise, me méprise.* C'est à eux qu'il a adressé encore ces paroles : *Tout ce que vous avez lié sur la terre, sera aussi lié dans le ciel, & tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera aussi délié dans le ciel.* C'est de nous que l'Apôtre Saint-Paul a parlé, lorsqu'il a dit : *Le Saint-Esprit vous a établis Evêques pour gou-*

verner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise au prix de son sang

C'est donc à nous, SIRE, d'enseigner, de prescrire ce qui appartient à la religion, & comme l'a dit Saint-Hilaire, de prêcher dans les termes que nous jugeons convenables, la foi que nous avons reçue des Apôtres.

» *Où est,* » s'écrie Saint-Athanase, » *où est le canon qui prescrit à un Evêque de recevoir la mission du palais.*

» Si c'est du Laïque », disoit Saint-Ambroise à l'Empereur Valentinien, » que les Evêques doivent recevoir l'enseignement, qu'arriveroit-il ? Que le Laïque instruisse donc & que l'Evêque écoute & apprenne. » Mais si nous parcourons la suite des Divines Ecritures & la Tradition, qui osera nier que dans une affaire qui concerne la foi, ce ne soit aux Evêques à juger les Empereurs, & non les Empereurs à juger les Evêques. »

» O brebis, » ce sont les paroles de Saint Grégoire de Naziance, » ne prétendez pas conduire les pasteurs ni vous élever au dessus d'eux ; c'est assez pour vous d'être par leurs soins dans de bon pâturages ; n'entreprenez pas de juger vos juges & d'imposer des loix à vos législateurs.

Telle est, SIRE, la doctrine qui, de siècle en siècle, nous a été transmise par les Saints-Pères, ces hommes respectables, dont les témoignages sacrés forment la chaîne de la Tradition. Le Pape Gelaze écrivant à l'Empereur Anastase s'exprimoit ainsi : » il y a deux moyens par lesquels ce monde est principalement gouverné, l'autorité sacrée des Evêques & la puissance royale. »

La charge des Evêques est d'autant plus grande, qu'ils doivent rendre compte des Rois mêmes au jugement de Dieu ; car vous savez qu'encore que votre dignité vous élève au dessus du genre humain, vous baissez la tête devant les Prélats, vous recevez d'eux les sacremens, & vous leur êtes soumis dans l'ordre

de la religion : vous suivez leurs jugemens , & ils ne se rendent pas à votre volonté ; que si les Evêques obéissent à vos Loix , quant à l'ordre de la police & des choses temporelles , sachant que vous avez reçu d'en haut la puissance , avec quelle affection devez-vous être soumis à ceux qui sont établis pour distribuer les sacremens !

» A l'égard de cette vie » dit Saint Fulgence , dans un passage que l'Empereur Charlemagne a lui-même adopté , » personne dans l'Eglise de Jésus-Christ n'est au dessus des Pontifes , comme dans le siècle personne n'est au dessus de l'Empereur Chrétien.

Osius , Evêque de Cordoue , dans une Lettre qu'il écrivoit à l'Empereur Constantin , l'an 355 , après l'avoir engagé à ne se plus déclarer pour les Ariens contre les Catholiques , continue en ces termes : » je vous prie d'agir ainsi , & souvenez-vous que vous êtes homme mortel : craignez-le jour du jugement ; ne vous ingérez point dans les affaires ecclésiastiques , ne prétendez point nous donner des ordres en ces matieres ; apprenez-les plutôt de nous : Dieu vous a donné l'Empire & nous a confié l'Eglise. Comme celui qui entreprend sur votre puissance , contrevient à l'ordre de Dieu ; ainsi craignez de vous charger d'un grand crime si vous tirez à vous ce qui nous regarde. Car il est écrit : rendez à César ce qui est à César , & à Dieu ce qui est à Dieu. Il ne nous est donc pas permis de dominer sur la terre , & vous n'avez pas la puissance de mettre la main à l'encensoir. »

Ce sont-là , SIRE , des vérités que les Empereurs eux-mêmes , & les Rois vos prédécesseurs ont plus d'une fois reconnues par les actes les plus authentiques. Ils ont voulu que tous leurs sujets fussent soumis à cette autorité spirituelle que les Ministres de l'Eglise tiennent de Dieu seul ; qu'elle eût un libre exercice dans leurs Etats , & ils ont défendu à leurs Tribunaux d'y donner jamais aucune atteinte.

L'Empereur Basile , dans sa harangue au huitième Concile général tenu à Constantinople , s'exprimoit

ainsi : » Les Saints-Canons n'ont jamais donné aux
 » Laïques le droit de connoître des affaires Ecclésiasti-
 » tiques ; cette connoissance est réservée aux Evêques
 » & aux Prêtres. Pour vous , Laïques , ajoute-t-il ,
 » soit que vous soyez dans les charges ou que vous
 » n'y soyez pas , que vous dirai-je de plus , sinon
 » qu'il ne vous appartient pas de traiter des affaires
 » ecclésiastiques ; que vous ne pouvez nullement ré-
 » sister à l'autorité de l'Eglise universelle & au Con-
 » cile œcuménique. En effet , ce n'est pas à nous
 » Laïques de connoître de ces choses , nous qui de-
 » vons recevoir des Pontifes la nourriture spirituelle
 » dont nous avons besoin , nous à qui le ministère est
 » nécessaire pour nous sanctifier , nous qui sommes
 » liés ou déliés par leur autorité ; non , ce n'est point
 » à nous , mais aux Patriarches , aux Pontifes & aux
 » Prêtres à qui le Seigneur impose l'obligation de
 » nous gouverner , de nous sanctifier , de nous lier
 » & nous délier , & à qui il a confié le pouvoir des
 » clefs. Car , quelque religion , quelque sagesse , quel-
 » que piété que puisse avoir un Laïque , dès-là qu'il
 » est Laïque il est brebis. Quelles raisons au-
 » rions-nous de vouloir par la subtilité de nos discours
 » envenimer & critiquer les décisions de nos Pasteurs ,
 » & de chercher à pénétrer dans les choses qui sont
 » au dessus de nous ? Nous devons nous adresser à
 » eux avec crainte & dans un esprit de foi , être pé-
 » nétrés de respect en leur présence , comme étant
 » Ministres du Dieu tout-puissant , dont ils remplis-
 » sent la place. Ne nous mêlons point de ce qui n'est
 » pas de notre compétence. »

L'Empereur Charlemagne exprime ainsi les senti-
 mens de son cœur sur ce sujet : » Nous ne pouvons
 » croire , » dit-il , dans une de ces ordonnances ,
 » que ceux qui n'auront point de fidélité pour Dieu
 » & de soumission pour les pasteurs nous soient fi-
 » deles à nous-mêmes. Nous ne comprenons point
 » que , quand on leur désobéit dans les choses qui
 » concernent la Religion & l'utilité des Eglises ,
 » on doive être obéissant à nous , à nos Ministres

» & à nos Lieutenans. C'est des Pasteurs qu'il est dit :
 » celui qui vous écoute m'écoute , & celui qui vous
 » méprise me méprise moi-même. Et ailleurs : celui
 » qui vous touche , touche la prunelle de mon œil.
 » Que ceux donc qui ne leur obéiront point sachent ,
 » fussent-ils mes propres enfans , qu'ils ne conserve-
 » ront ni dignités dans notre Empire , ni appartement
 » dans notre palais ; qu'ils n'aient ni avec nous ni
 » avec les autres aucune société ni communion , mais
 » qu'au contraire ils seront très-sévèrement punis.
 » C'est-là la marque de fidélité & d'attachement pour
 » nous que nous exigeons de nos fideles sujets. S'ils
 » sont fideles à obéir aux Pasteurs , alors ils seront
 » fideles à Dieu & à nous.

Nous occuperions trop long-temps votre attention ;
 SIRE , s'il falloit mettre sous les yeux de Votre Ma-
 jesté toutes les loix qui ont été faites par les Rois
 vos prédécesseurs pour maintenir l'autorité des Mi-
 nistres de l'Eglise , & votre Parlement n'en sauroit
 citer aucune dont il pût se servir pour appuyer ses
 entreprises. Nous nous bornerons à en rapporter
 quelques-unes rendues depuis environ deux siècles.

François I , en 1539 , défendant aux Juges Ecclé-
 siastiques de faire citer devant eux les Laïques , en
 matieres purement personnelles , ajouta : sans préju-
 dice toutefois de la Jurisdiction Ecclésiastique en
 matiere de Sacremens & autres , purement spirituelles
 & ecclésiastiques.

Louis XIII reconnut encore distinctement cette
 Jurisdiction de l'Eglise , lorsque dans l'Article IV de
 son Edit du 1 Août 1610 , il s'exprima ainsi.....»

» Voulons , où nos Officiers sous prétexte de posses-
 » soirs , complaints & nouveautés , voudroient connoî-
 » tre directement ou indirectement d'aucune cause
 » spirituelle , & concernant les Sacremens , office ,
 » conduite & discipline de l'Eglise , & entre les
 » Ecclésiastiques ; les Ordonnances des Rois nos
 » prédécesseurs qui ont attribué à nos Officiers ce qui
 » est de leur connoissance , & reglent aussi la Juris-
 » diction Ecclésiastique , soient observées & gardées ,

» en sorte que chacun se tienne à son devoir & dans
 » les bornes de ce qui lui appartient, sans entreprendre
 » l'un sur l'autre, ce que nous leur défendons très-
 » expressement. Enjoignons aussi à nos Cours de Par-
 » lement de laisser à la Jurisdiction Ecclésiastique
 » les causes qui sont de leur connoissance, même
 » celle qui concerne les Sacremens, & autres causes
 » spirituelles & purement ecclésiastiques, sans les
 » attirer à eux sous prétexte de possesseurs ou pour
 » quelques autres occasions que ce soit. »

Une loi si formelle auroit dû mettre pour toujours
 l'autorité des Ministres de Jesus-Christ, sur l'admini-
 stration des Sacremens, à l'abri de toutes les entre-
 prises des Magistrats. Cependant il fallut encore dans
 la suite prendre à cet égard de nouvelles précautions :
 & c'est ce que fit Louis XIV, par les Articles XXX &
 XXXIV de son Edit du mois d'Avril 1695. Le pre-
 mier est conçu en ces termes.

» La connoissance & le jugement de la doctrine
 » concernant la religion appartiendra aux Evêques &
 » Archevêques. Enjoignons aux Cours de Parlement
 » & à tous nos autres juges de la renvoyer auxdits
 » Prélats; de leur donner l'aide dont ils auront besoin
 » pour l'exécution des censures qu'ils en pourront
 » faire & de procéder à la punition des coupables,
 » sans préjudice à nosdites Cours de pourvoir par les
 » autres voies qu'ils estimeront convenables à la ré-
 » paration de scandale & trouble de l'ordre & de la
 » tranquillité publique, & contravention aux Ordon-
 » nances que la publication de ladite doctrine aura
 » pu causer. »

On voit, SIRE, par la disposition de cet article
 que, quand celui qui enseigne une doctrine ouverte-
 ment contraire à la doctrine de l'Eglise, cause une
 commotion populaire, excite une sédition & trouble
 l'ordre & la tranquillité publique, c'est un des cas
 dont le Juge royal peut prendre connoissance pour
 réprimer ceux que nos Censures n'auroient pas con-
 tenus : mais on voit aussi que lorsqu'il s'agit du juge-
 ment de la doctrine concernant la Religion, telle,

par exemple , qu'est la Constitution *Unigenitus* , la connoissance en est totalement interdite aux Parlemens , & qu'alors leur devoir est de nous donner l'aide dont nous avons besoin pour l'exécution de nos Censures ; devoir , SIRE , réel & important , mais devoir que le Parlement de Paris cherche à se dissimuler à lui-même , puisqu'au lieu de donner l'aide dont nous avons besoin , il emploie , au contraire , toute l'autorité que Votre Majesté lui a confiée , à protéger contre nous ceux qui ont encouru nos Censures , comme si nous rendre l'obéissance qui nous est due , pouvoit être mis au rang des scandales & des troubles dont la vengeance lui est attribuée : conduite , SIRE , qui rend nos plaintes & les représentations que nous prenons la liberté de faire à Votre Majesté d'autant mieux fondées , qu'elle est encore plus directement condamnée par l'Article XXXIV du même Edit , dont voici la teneur.

» La connoissance concernant les Sacremens , les
 » vœux de Religion , l'Office divin , la Discipline
 » Ecclésiastique , & autres purement spirituelles , ap-
 » partiendra aux Juges d'Eglise. Enjoignons à nos
 » Officiers , & même à nos Cours de Parlement , de
 » leur en laisser & même de leur en renvoyer la con-
 » noissance , sans prendre aucune juridiction ni con-
 » noissance des affaires de cette nature , si ce n'est
 » qu'il y eût appel comme d'abus interjetté à nosdites
 » Cours de quelques jugemens ordinaires ou procé-
 » dures faites sur ce sujet par les Juges d'Eglise , ou
 » qu'il s'agit d'une succession ou autres effets civils ,
 » à l'occasion desquels on traiteroit de l'Etat d'une
 » personne décédée ou de celui de leurs enfans. »

Votre Majesté , SIRE , marchant sur les traces de ses augustes Prédécesseurs , n'a reconnu ni moins souvent ni moins clairement qu'eux l'autorité des Evêques (exclusivement à celle de tous autres Juges) dans ce qui regarde la doctrine & l'administration des Sacremens.

» Plus soumis aux décisions de l'Eglise que le moindre de nos sujets (ce sont les paroles de Votre Ma-

» jecté dans sa Déclaration du 7 Octobre 1717, en-
 » réglée au Parlemer) nous sommes persuadés que
 » c'est par elle que les Rois & les peuples doivent
 » apprendre également les vérités nécessaires au
 » salut, & nous n'avons garde de vouloir étendre
 » notre pouvoir sur ce qui concerne la doctrine, dont
 » le dépôt sacré a été confié à une autre puissance.
 » Nous savons que c'est à elle seule qu'il est réservé
 » d'en prendre connoissance, & nous ne pourrions
 » y entrer sans nous exposer aux plus justes repro-
 » ches de n'avoir soutenu la vérité que, par une en-
 » treprise manifeste sur la puissance spirituelle, &
 » d'avoir fait un grand mal sous prétexte de procu-
 » rer un plus grand bien. »

Les dispositions de cette Déclaration ont été renou-
 vellées dans celles du 5 Juin 1719 & du 4 Août 1720.

Votre Majesté, dans sa Déclaration de 1730, a
 confirmé les Articles XXX & XXXIV de l'Edit de
 1695, & par-là elle y a ajouté une nouvelle force.
 Les Arrêts de son Conseil d'Etat n'ont cessé depuis
 vingt ans de rappeler ces Articles, & de défendre
 l'Eglise contre les atteintes que des Magistrats vou-
 loient donner à son autorité spirituelle. Dans un Arrêt
 du 7 Septembre 1717, Votre Majesté dit expresse-
 ment qu'elle fait que dans les matieres qui regardent
 la foi & la doctrine de l'Eglise, le jugement des Evê-
 ques doit procéder l'exercice de la puissance séculière
 & servir de fondement aux Loix & aux Arrêts qu'elle
 fait publier pour en affermir l'autorité par des peines
 temporelles.

En 1731, la juridiction de l'Eglise ayant été vi-
 vement attaquée, Votre Majesté s'expliqua d'une ma-
 niere bien capable de rassurer les Ministres de Jésus-
 Christ, en rendant le 10 Mars, en son Conseil d'E-
 tat, un Arrêt qui porte » que Votre Majesté attentive
 » à remplir tout ce que la Religion exige de son
 » pouvoir sans manquer à ce qu'elle doit à elle-même,
 » regarde comme son premier devoir d'empêcher qu'à
 » l'occasion de ces disputes, on ne mette en question
 » les droits d'une Puissance qui a reçu de Dieu seul

» l'autorité de décider les questions de doctrine sur
 » la loi & sur la regle des mœurs, de faire des Ca-
 » nons ou Regles de discipline pour la conduire des
 » Ministres de l'Eglise & des Fideles dans l'ordre de
 » la Religion, d'établir ses Ministres ou les desti-
 » tuer, conformément aux mêmes regles, & de faire
 » obéir en imposant aux fideles, suivant l'ordre canoni-
 » que, non-seulement des pénitences salutaires, mais
 » de véritables peines spirituelles, par les jugemens ou
 » les censures que les premiers Pasteurs ont droit
 » de prononcer & de manifester, & d'autant plus
 » redoutable qu'elles produisent leurs effets sur l'ame
 » du coupable, dont la résistance n'empêche pas qu'il
 » ne porte malgré lui la peine à laquelle il est con-
 » damné.

L'Arrêt ajoute » que si la religion de Votre Ma-
 » jesté l'oblige, comme protecteur de l'Eglise, en qua-
 » lité de Roi Très-Chrétien, d'empêcher qu'on ne
 » donne aucune atteinte à ce qui appartient si essen-
 » tiellement à la puissance spirituelle, votre inten-
 » tion est qu'elle continue de jouir paisiblement dans
 » vos Etats de tous les droits & privilèges qui lui
 » ont été accordés par les Rois vos prédécesseurs,
 » sur ce qui regarde l'appareil extérieur d'un Tribu-
 » nal public. »

Par un Arrêt du 6 Juillet de la même année, Votre
 Majesté cassa & annulla un Arrêt du Parlement de
 Paris, en ce qu'il étoit fait injonction par icelui au
 Sr. Evêque d'Orléans, en matiere spirituelle & de sa-
 crémens.

Depuis cet Arrêt, SIRE, quand les Magistrats ne
 ne se sont pas conformés sur ce point à leur devoir &
 à vos ordres, vous êtes venu au secours de l'Eglise.
 Combien de traits éclatans de ce zele de Votre Ma-
 jesté pour les intérêts du sanctuaire se présentent ici
 à notre mémoire & renouvellent dans notre cœur les
 sentimens d'une juste reconnoissance ?

L'Arrêt de votre Conseil du 7 Septembre 1739
 cassa & annulla une Ordonnance du Lieutenant du
 Bailliage de Ville-neuve-le-Roi, qui concernoit l'ad-

ministration des sacremens, comme nullement & incompétamment rendue, & par attentat sur les droits de l'autorité spirituelle, comme une entreprise téméraire que vous ne pouviez réprimer avec trop de sévérité, afin que, comme jusqu'alors elle n'avoit point eu d'exemple, elle ne pût avoir aussi aucune suite.

Un Arrêt de votre Parlement, du 1 Septembre 1740, fournit à Votre Majesté l'occasion de s'exprimer plus nettement encore & plus fortement que jamais sur des entreprises si téméraires, si souvent renouvelées. Le Parlement, par cet Arrêt, avoit fait défense de faire aucun acte ni écrit autorisant le refus des sacremens & de la sépulture ecclésiastique sur le fondement de l'appel de la Constitution *Unigenitus*, sous telles peines qu'il appartiendrait.

Votre Majesté, par un Arrêt du 6 du même mois, ordonna que ladite disposition seroit regardée comme nulle & non avenue & fit défense de l'exécuter & de rendre aucun jugement en conséquence, sous peine de nullité. Ces motifs qu'eut Votre Majesté de sévir ainsi contre l'Arrêt du Parlement & qui sont rapportés au commencement de l'Arrêt de son Conseil, sont »
 » qu'il n'est pas permis aux Magistrats, d'excéder les
 » bornes de leur pouvoir en voulant l'exercer sur des
 » matieres purement spirituelles, telles que sont les
 » regles qui doivent être observées dans l'administra-
 » tion des sacremens, & dans le discernement des
 » dispositions nécessaires pour les recevoir. » C'est
 cependant ce que Votre Majesté a vu avec peine dans
 un Arrêt, où l'on juge manifestement que le refus
 de sacremens est injuste dans le cas qu'on y explique,
 puisqu'on y défend expressément de faire aucun écrit
 & même aucun acte pour autoriser ce refus, comme
 si un tribunal séculier pouvoit imposer des loix aux
 Ministres de l'Eglise dans ce qui regarde la dispensa-
 tion des choses saintes, c'est-à-dire dans ce qui est
 plus essentiellement attaché au pouvoir qu'ils tien-
 nent de Dieu même; que d'ailleurs les termes dont
 on s'est servi dans cet Arrêt du Parlement, en par-
 lant de l'appel au futur Concile, de la Constitution

Unigenitus, paroissent supposer & même faire assez entendre qu'un appel que le Roi a déclaré de nul effet par le passé, dès l'année 1720, & qu'il a interdit absolument pour l'avenir, peut avoir encore la force de mettre en sûreté ceux qui, sur ce fondement, persisteroient dans leur révolte contre une décision acceptée solennellement par les Evêques de ce Royaume, reçue dans toute l'Eglise, nantie de Lettres patentes, enrégistrée dans tous les Parlemens & affermie tant de fois par le concours de l'autorité royale.

Des loix si précises, des ordres si conformes à ce que prescrit la religion & la justice; ne suffirent pas pour contenir les tribunaux séculiers. Deux ans après le Lieutenant particulier du Présidial d'Angers, obligea Votre Majesté à s'expliquer de nouveau sur le même sujet, & par un Arrêt de son Conseil du 5 Janvier 1742, elle cassa & annula une sentence que ce Juge avoit prononcée en qualité de Commissaire en cette partie du Parlement de Paris, au sujet de l'administration des sacremens, comme rendue incompetentement & par attentat sur l'autorité Episcopale.

L'Arrêt rendu en votre Conseil d'Etat, le 17 Octobre de la même année, à l'occasion d'un Arrêt du Parlement de Paris, qui ordonnoit qu'un imprimé ayant pour titre, *Cas de Conscience*, seroit brûlé par l'exécuteur de la haute justice, est encore une preuve bien signalée de la religion de Votre Majesté.

Il y est dit, en parlant du Parlement de Paris,
 » que les Juges séculiers auroient dû s'abstenir au
 » moins de donner à l'ouvrage condamné une quali-
 » fication où ils semblent vouloir résoudre eux-mêmes
 » ce cas de conscience, & se rendre juges des dis-
 » positions nécessaires pour approcher dignement des
 » sacremens, & de la soumission qui est due aux dé-
 » cisions prononcées par l'Eglise dans ces matieres
 » qui ne concernent que la doctrine de la Religion. »
 Votre Majesté poursuit en disant » que, comme
 » elle a déjà déclaré plus d'une fois dans les occasions
 » semblables, qu'elle étoit bien éloignée de regar-
 » der ces sortes de matieres purement spirituelles,

» comme soumises à son autorité , elle ne doit pas
 » souffrir que ceux à qui elle en confie une partie
 » pour l'administration de la justice , excèdent les
 » bornes qu'elle s'est prescrites à elle-même.

Sur quoi Votre Majesté ordonna que la qualification portée par l'Arrêt du Parlement , demeureroit comme non-avenue , nul & de nul effet.

L'Arrêt de votre Conseil du 22 Janvier 1742 réprima de même un attentat du Présidial de Rheims , cassa & annulla deux de ses Sentences , rendues en matiere de sacremens , & lui défendit d'en rendre à l'avenir de pareilles.

Mais celui du 21 Février 1747 , également émané de votre autorité & rendu au sujet d'un Arrêté fait par le Parlement de Paris le dix-sept du même mois , est une preuve trop éclatante de la protection spéciale que vous accordez à l'Eglise , pour ne pas le remettre tout entier sous les yeux de Votre Majesté. Voyez ce qu'il contient.

» Sa Majesté auroit reconnu que l'art avec lequel
 » cet Arrêté avoit été dressé , ne sert qu'à faire voir
 » que le véritable objet de ceux qui en ont été les
 » auteurs , a été d'affoiblir & de rendre inutile tout
 » ce que le Roi a fait depuis son heureux avènement
 » à la Couronne pour appuyer de son autorité celle
 » de la bulle *Unigenitus* , si amplement affermie par
 » l'acceptation du Corps des premiers Pasteurs , que
 » tous ceux qui sont instruits des deux Arrêts rendus
 » par la Grand'chambre les 7 Janvier & premier de
 » ce mois , & de tout ce qui a précédé l'Arrêté dont
 » il s'agit , ne sauroient douter qu'on n'y ait eu prin-
 » cipalement en vue d'empêcher que la Constitution
 » *Unigenitus* ne soit regardée comme jugement de
 » l'Eglise universelle en matiere de doctrine , quoique
 » ce soient des termes consacrés par l'usage que Sa
 » Majesté en a fait , soit dans sa déclaration du 24
 » Mars 1730 , enrégistrée en sa présence au Parlement
 » de Paris , & ensuite dans tous les autres Parlemens de
 » son Royaume , soit dans les Arrêts qu'elle a rendus
 » depuis cette Déclaration ; que rien même ne fait

» mieux connoître quel a été l'esprit de l'Arrêté du
 » 17 de ce mois , que l'affectation avec laquelle on a
 » cherché à y donner quelques couleurs , en attri-
 » buant à Sa Majesté des intentions bien éloignées
 » de ce qu'elle a toujours déclaré , comme si l'on
 » avoit voulu l'opposer à elle-même , mais qu'il est
 » étonnant que ceux qui ont formé une pareille en-
 » treprise n'aient pas remarqué que la Lettre écrite
 » aux Evêques en 1731 , qu'ils rappellent d'abord dans
 » leur Arrêté , contient les mêmes expressions de ju-
 » gement de l'Eglise universelle en matiere de Doc-
 » trine , appliqué à la Constitution , & que les répon-
 » ses faites par le Roi à des remontrances du Par-
 » lement , qui sont aussi datées dans l'Arrêté ne mon-
 » trent pas moins clairement que Sa Majesté n'a ja-
 » mais cessé d'affermir le respect & la soumission que
 » la Constitution exige des Magistrats , comme de
 » tous les fideles. »

» Sa Majesté n'a pas été moins surprise de voir
 » dans la suite de cet Arrêté du Parlement , qu'il
 » veuille s'attribuer l'honneur & le mérite de veiller
 » à empêcher que le schisme ne s'introduise dans le
 » Royaume , comme s'il étoit permis d'ignorer l'at-
 » tention continuelle que Sa Majesté donne à main-
 » tenir la paix & la tranquillité entre ses sujets , &
 » comme si c'étoit la soumission aux jugemens de
 » l'Eglise , qui pût ouvrir la porte au schisme , & que
 » la désobéissance fût le moyen de la lui fermer. Sa
 » Majesté a donné d'ailleurs toute l'attention qu'elle
 » devoit aux termes de l'Arrêté qui font entendre
 » que le Parlement seroit en droit de décider des
 » qualifications dont la Constitution peut être suscep-
 » tible , pendant que le Roi , comme Sa Majesté l'a
 » marqué plus d'une fois dans les réponses même
 » qu'elle a faites à son Parlement , s'est fait une loi
 » inviolable de ne s'expliquer sur les matieres de
 » doctrine qui concernent la religion , qu'après ceux
 » que Dieu en a établi juges , & en ne faisant qu'a-
 » dopter leurs expressions. Enfin Sa Majesté a reconnu
 » que , contre le respect qui est dû à l'autorité Royale ,

» le Parlement ne craignoit pas de déclarer à la fin
 » de son Arrêté, qu'il persistoit dans les maximes
 » portées par ses Arrêtés & par ses Arrêts rendus
 » jusqu'au jour de la dernière délibération, comme
 » s'il pouvoit donner par-là une nouvelle force à plu-
 » sieurs de ses Arrêtés que le Roi a anéantis à cause
 » de l'excès où l'on y avoit porté ces maximes, &
 » faire prévaloir son autorité à celle du Souverain
 » duquel seul il l'a reçue. Sa Majesté manqueroit donc
 » à ce qu'elle doit à la Religion, à l'Eglise, à l'E-
 » tat & à Elle-même, si elle laissoit subsister un ou-
 » vrage qui mérite d'autant plus son animadversion,
 » qu'en y rappelant les modifications portées par
 » l'Arrêt d'enregistrement des Lettres patentes de
 » 1714, quoiqu'elles n'aient aucun rapport avec
 » l'objet présent, il semble & qu'on n'ait cher-
 » ché qu'à faire valoir encore le vain prétexte de
 » conservation des maximes du Royaume, dont Sa
 » Majesté a été & sera toujours le protecteur, comme
 » elle a assez fait voir par l'attention qu'elle a eue
 » à réprimer par ses Arrêts tout ce qui pouvoit y
 » être contraire. C'est par toutes ces différentes con-
 » sidérations que S. M. a cru ne pouvoir expliquer
 » trop promptement ses intentions au sujet d'un
 » Arrêté si propre à rallumer le feu d'une discorde
 » dont elle travaille continuellement à éteindre les
 » restes. A quoi voulant pourvoir :

» Le Roi étant en son Conseil, a cassé & annulé,
 » cassé & annulle les Arrêtés du 17 du présent mois,
 » voulant qu'ils soient regardés comme nuls & non
 » avens. Ordonne Sa Majesté que sa Déclaration du
 » 24 Mars 1730, ensemble les Arrêts rendus par Sa
 » Majesté au sujet de l'autorité de la Constitution,
 » soient exécutés selon leur forme & teneur, & en
 » conséquence veut & entend que ladite Constitution
 » soit observée dans tous ses Etats avec tout le res-
 » pect & la soumission qui sont dus à un jugement
 » de l'Eglise universelle en matière de doctrine. Fait
 » Sa Majesté très-expresse inhibitions & défenses à
 » sa Cour de Parlement de Paris, de rendre aucun

Arrêt & de prendre aucunes délibérations à ce contraire, & sera le présent Arrêt lu, &c.

Quelle paix, SIRE, & quelle tranquillité ne reverroit-on pas régner dans vos Etats, si la conduite actuelle de Votre Parlement répondoit aux vues pleines de sagesse & de religion dont Votre Majesté est toujours remplie ! Mais, SIRE, comme si l'Evangile n'avoit point parlé, comme si la Tradition n'étoit point constante, comme si les Rois vos prédécesseurs n'eussent porté aucunes loix, comme si Votre Majesté elle-même ne se fût point expliquée sur un objet aussi important, les Ministres de l'Eglise, les Curés, même les premiers Pasteurs sont exposés à de plus grandes violences qu'ils n'en ont jamais éprouvée depuis le commencement de la Monarchie dans l'exercice de leur ministère. On essaye d'ancantir ce que Votre Majesté a fait depuis plus de trente ans, pour faire rendre à la Constitution l'obéissance qui lui est due : on veut abolir des usages si anciens, si respectables, si autorisés, & dont la nécessité ne peut être sujette à l'examen des Magistrats séculiers, ni faire la matière de leurs jugemens. On s'arroe le droit de statuer sur ce qui regarde l'administration extérieure des sacremens, & par-là on nous fait appréhender qu'on ne veuille se rendre le maître de toute l'administration & dispensation, quoique non extérieure ! Comment concilier une prétention si étrange avec ce texte si précis de l'Apôtre, où il nous déclare non-seulement les Ministres de Jésus-Christ, mais encore les dispensateurs des Saints Mysteres ?

Ah ! SIRE, sera-t-il dit que sous le regne d'un Prince aussi plein de religion, aussi juste, aussi puissant que l'est Votre Majesté, des Magistrats, qui ne tiennent que d'Elle tout ce qu'ils ont d'autorité, l'emploieront malgré vos Loix les plus précises, malgré vos défenses même les plus expressees pour s'ériger un nouveau tribunal dans le temple du Dieu vivant, & pour exposer à la profanation le plus auguste de nos sacremens ?

Quoi, SIRE, on verroit sous votre regne employer

les procédures les plus sévères, & dont les siècles les moins favorables à l'Eglise ne fournissent point d'exemple, pour forcer les Ministres de Jésus-Christ à livrer malgré eux, contre leur conscience, contre les ordres de leurs Evêques, contre la disposition des Rituels, contre le droit Ecclésiastique & contre le droit Divin, le Saint des Saints aux personnes notoirement indignes de le recevoir, à des pécheurs publics, à ceux même qui font profession ouverte de libertinage ou d'incrédulité ! Si la crainte de se rendre coupables de prévarication arrête des Prêtres instruits & fides, les prisons, les traitemens les plus rigoureux seront le prix de leur fidélité ! Et nous tous, Ministres de Jésus-Christ, premiers Pasteurs de vos peuples, nous nous trouverons exposés désormais, ou à prévariquer, ou à devenir les victimes de notre devoir !

A Dieu ne plaise, SIRE, que nous délibérions un instant entre ces deux partis ! » C'en est fait » de l'Eglise, disoit Saint-Cyprien, si les menaces ces nous déconcertent & nous font rendre les armes. » Nous irons au-devant des croix & des tribulations, & si de pareils scandales continuent, nous l'avouons, SIRE, nous ne pourrons contenir notre zèle & nous serions inexcusables de ne point l'écouter. Nous serons forcés d'employer les armes spirituelles qui nous ont été mises en main, & si ce glaive n'arrêtoit pas des personnes déterminées à le mépriser, nous présenterions nos corps pour défendre celui de Jésus-Christ.

Cette fermeté, SIRE, que nous inspire le Seigneur, & qui n'a d'autres motifs que la crainte de nous rendre coupables à ses yeux, ne devient-elle pas plus que jamais nécessaire, dans un temps où votre Parlement se porte à des excès inouïs contre quelques-uns de nos coopérateurs dans les Saints Mystères ?

Eh ! pourrions-nous être insensibles aux violences qu'on exerce à leur égard. Verrions-nous sans en être vivement touchés, de vigilans & vertueux Pas-

urs flétris & mis en fuite, parce qu'ils ont connu leurs
voirs, & qu'ils les ont accomplis; parce qu'ils ont
craint le jugement de Dieu que le jugement des
hommes, parce qu'il nous ont obéi, à nous qui som-
mes leurs supérieurs légitimes dans le ministère
qu'ils exercent, à nous à qui ils ne pourroient se dis-
penser d'obéir en ce point, sans se rendre coupables
devant Dieu, & sans s'exposer aux peines que l'Eglise
inflige aux prévaricateurs! C'est donc parce qu'ils
ont eu le courage d'y satisfaire, qu'ils sont persécutés.
Mais c'est aussi parce qu'ils sont persécutés pour la
justice, qu'ils nous sont plus chers & plus précieux
que jamais. Mais s'ils nous ont devancés dans les
tribulations & les disgraces, nous ne les abandonnerons
pas, SIRE, & non-seulement nous employerons
pour eux nos prières, nos sollicitations, notre au-
torité & tout ce que le ciel a mis entre nos mains
pour la défense de sa cause, mais nous les accompa-
gnerons, s'il le faut, dans les prisons, nous ferons
sentir par-tout nos gémissemens & nos plaintes,
l'on saura dans l'univers que si en France, des
Prêtres & des Prêtres sont poursuivis & vexés parce
qu'ils soutiennent la Religion, les Evêques de France
sont aussi partager les tribulations qu'attire aux
ministres de la foi le zèle pour les saintes regles,
qu'ils sont persuadés que leur devoir est de vivre
mourir pour cette même Religion.

Non, SIRE, nous ne plaindrons pas ces mêmes
hommes, en faveur desquels nous prenons la liberté
de parler à Votre Majesté, puisqu'ils ont le bon-
heur d'être Confesseurs de Jésus-Christ, si ce n'étoit
les suites funestes que peut occasionner l'abandon-
nement de leurs paroisses. Mais quelle amertume pour
les Evêques de voir cette partie du troupeau qui leur
est confiée, privée des secours qui lui sont nécessaires;
de voir des Eglises abandonnées de leurs Curés,
des Vicaires fugitifs, obligés peut-être d'aller
chez les nations voisines chercher un asyle à leur
religion, comme autrefois nos voisins, persécutés
pour la foi, venoient en chercher un en ce royaume.

Qui mettrons-nous à la place de ces Pasteurs & fideles ? Ceux que nous pourrions y destiner seroient indignes de les remplacer , s'ils n'étoient pas disposés à suivre leurs exemples. Ce seront tous les jours nouvelles séditions , nouvelles rigues , nouvelles fuites , nouveaux scandales !

Votre Majesté, SIRE, nous n'en pouvons douter sera touchée du tableau, hélas ! trop fidele , nous lui faisons des maux qu'éprouve la Religion. la protection qu'elle accorde à l'Eglise, nous annonce qu'Elle ne laissera point les Magistrats abuser long-temps de l'autorité qu'elle a bien voulu leur confier. Ce n'est pas, SIRE, que nous ne convenions qu'il peut arriver que des Ministres inférieurs portent les choses au-delà de leurs justes bornes ; mais parce que l'on peut abuser des regles, est-il permis de penser qu'il faille supprimer & anéantir les regles même ? A quel renversement une telle conséquence ne conduit-elle pas ? On abuse des choses les plus saintes, des Sacremens, de la Parole de Dieu, de la Religion : faudra-t-il donc , pour prévenir l'abus, supprimer & anéantir la Religion, l'Ecriture Sainte, les Sacremens, en un mot, tout ce qu'il y a de plus sacré ? On peut & l'on doit s'en rapporter sur cela à l'attention & à la vigilance des Evêques seuls compétens pour prévenir , pour arrêter & punir les excès commis dans l'administration des choses saintes. S'ils sentent qu'ils sont obligés d'exhorter, d'animer & d'encourager ceux des Ministres inférieurs qui n'auroient pas le zele nécessaire, ils ne sentent pas moins l'obligation où ils sont de contenir, de modérer & de punir ceux dont le zele seroit ou imprudent, ou indiscret, ou amer.

Que ne devons-nous donc pas attendre de la Religion d'un Prince qui s'est montré tant de fois véritablement digne de l'auguste qualité de Fils aîné de l'Eglise ? Oui, SIRE, nous espérons que Votre Majesté viendra à notre secours. Et pourrions-nous douter, puisque la cause dont nous entreprenons la défense, n'est pas seulement celle de l'Episcopat

mais encore celle de toute l'Eglise, celle du plus auguste Sacrement, celle de Jésus-Christ même.

Daignez, SIRE, nous vous en conjurons, plongés dans la plus vive douleur, daignez employer l'autorité que vous avez reçue de Dieu, pour réprimer, comme vous avez déjà fait dans des occasions moins importantes, les entreprises des Magistrats.

En cassant un Arrêt aussi funeste à la religion & aussi contraire aux intentions de Sa Majesté que l'est celui du dix-huit Avril, en annullant les différens Arrêts qui y sont relatifs & toutes les procédures qui ont été faites en conséquence, en ordonnant que tous les Edits & toutes les Déclarations dont nous avons fait le détail à Votre Majesté, & entr'autres l'article XXXIV de l'Edit de 1695, soient fidèlement exécutés, en procurant enfin à vos ordres toute l'obéissance qui leur est due, vous rendrez, SIRE, au Saint Ministère la liberté, & aux Autels leur splendeur, vous tarirez les larmes des vrais fideles, vous ferez cesser les insultes des incrédules & vous mettrez le comble à ce que vous avez fait de tous les temps pour la conservation des droits du Sanctuaire.

A Paris, le 11 Juin 1752.

Ont signé

A R C H E V Ê Q U E S.

de Paris.

de Cambrai.

d'Aix.

de Sens.

de Toulouse.

E V Ê Q U E S.

d'Orange (Louis, ancien Evêque).

de Langres.

de Nîmes.

de Bayeux.
de Carcassonne.
de Metz.
de Meaux.
de Bethléem.
de Cahors.
de Troyes.
de Dijon.
de Perpignan.
de Tréguier.
d'Avranches.
de Chartres.
d'Api.

L'Abbé de Coriolis, Agent.

L'Abbé de Castries, Agent.

Collationné, certifié par nous, Conseillers du Roi
en son Conseil d'Etat, Agents-généraux du Clergé de
France. A Paris, ce 27 Juin 1752.

Fin du Tome second.



Roi
é de